Critères d'évaluation des héritages attendus des méga-événements sportifs dans les pays en développement : Le cas du Maroc et des candidatures à la Coupe du Monde de la FIFA

Alaa Mrani

▶ **To cite this version:**

Alaa Mrani. Critères d'évaluation des héritages attendus des méga-événements sportifs dans les pays en développement : Le cas du Maroc et des candidatures à la Coupe du Monde de la FIFA. Economies et finances. Université de Limoges; Université Hassan II (Casablanca, Maroc), 2021. Français. NNT : 2021LIMO0026 . tel-03367095

HAL Id: tel-03367095
https://theses.hal.science/tel-03367095

Submitted on 6 Oct 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Thèse de doctorat

CENTRE DE DROIT ET D'ÉCONOMIE DU SPORT

Université de Limoges

ECOLE NATIONALE DE COMMERCE ET DE GESTION DE CASABLANCA
UNIVERSITÉ HASSAN II DE CASABLANCA

Université de Limoges

ED 613 - Sciences de la Société, Territoires, Sciences Économiques et de Gestion (SSTSEG)

CDES-OMIJ

Thèse pour obtenir le grade de
Docteur de l'Université de Limoges en cotutelle internationale avec l'Université Hassan II de Casablanca
Economie et gestion

Présenté par
Alaâ Mrani

Le 28 juin 2021

Critères d'évaluation des héritages attendus des méga-événements sportifs dans les pays en développement : Le cas du Maroc et des candidatures à la Coupe du Monde de la FIFA

Thèse dirigée par : M. Eric BARGET, Mme. Sabine CHAVINIER-RELA
et M. Abdelmajid IBENRISSOUL

JURY :

Président du jury
M. Abdelmajid IBENRISSOUL, PES, ISO ENCG-C, ENCG Casablanca Université Hassan II

Rapporteurs
M. Jean-François LOUDCHER, PU, LACES-EA 7437, UFSTAPS Université de Bordeaux
M. Abderrahim Rharib, PH, LPRFG ENCG-C, ENCG Casablanca Université Hassan II
M. Abdelhamid AIT BIHI, PH, LAREF ENCG-A, ENCG Agadir Université Ibn Zohr

Examinateurs
Mme. Amina KCHIRID, PES, GECIAS, FSJES Casablanca Université Hassan II de Casablanca
M. Taoufik BENKARAACHE, PES, LIS, FSJES Mohammedia Université Hassan II de Casablanca

Invité
M. Tarik NAJEM, Secrétaire Générale, Fédération Royale Marocaine de Football

A la mémoire de mon grand-père

A mes chers parents Fatima & Abdelkamel

A mes adorables sœurs Basmae, Safaa & Lina

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Sans grande passion il n'est point de grand homme
Adolphe de Chesnel

Licence CC BY-NC-ND 3.0

« L'université n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans les thèses : ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs. »

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Remerciements

Si elle est indéniablement un aboutissement personnel marquant l'achèvement d'un véritable parcours de combattant, il n'en demeure pas moins que la thèse est un travail dans lequel nous ne pouvons pas faire cavalier seul et qui nécessite le soutien de plusieurs personnes.

Je tiens tout d'abord à exprimer ma plus profonde gratitude à mes directeurs de thèse M. Abdelmajid IBENRISSOUL mon professeur à l'ENCG Casablanca, ainsi que M. Éric BARGET et Mme Sabine CHAVINIER-RÉLA qui ont cru en moi et m'ont ouvert les portes du prestigieux Centre de Droit et d'Économie du Sport (CDES) de l'Université de Limoges, en mettant à ma disposition tous les moyens et outils techniques pour mener à bon port ce travail et en n'épargnant aucun effort pour m'insuffler l'esprit et l'énergie nécessaires permettant de surmonter le défi d'une thèse en cotutelle dans une conjoncture très délicate. Je ne saurais jamais les remercier assez pour leur suivi durant toutes les étapes de la recherche, pour leurs remarques pertinentes et surtout pour le temps consacré aux relectures souvent minutieuses et exigeantes.

Mes remerciements s'adressent aux rapporteurs, M. Jean-François LOUDCHER, M. Abderrahim RHARIB et M. Abdelhamid AIT BIHI, et aux examinateurs, Mme Amina KCHIRID et M. Taoufik BENKARAACHE, pour avoir pris la peine de lire et d'évaluer le présent travail. Je tiens aussi à saluer et remercier vivement M. Fouzi LEKJAA, président de la Fédération Royale Marocaine de Football (FRMF), pour son soutien et l'intérêt qu'il a exprimés à mon travail de recherche, tout comme M.Tarik NAJEM, secrétaire général de la FRMF, qui m'a honoré par sa présence lors de ma soutenance en tant que membre invité du jury.

Je remercie également mes collègues de l'Association Internationale des Économistes du Sport et les membres du séminaire Dynamique Économique du Sport (DESport) de m'avoir toujours bien accueilli à Paris et autorisé à présenter mes travaux, me permettant ainsi de profiter des critiques très constructives et conseils émanant des sommités scientifiques internationales dans le domaine du sport, spécialement M. Jean-Jacques GOUGUET, M. Wladimir ANDREFF et M. Jean-François BROCARD.

Je saisis l'occasion pour remercier aussi mes collègues à la «New Economic School» et l'association « OR in Sports » de m'avoir accueilli à Moscou à l'occasion de la conférence internationale de l'économie du Football organisée en marge de la Coupe

Licence CC BY-NC-ND 3.0

du Monde de football de la FIFA Russie 2018, et m'avoir permis de partager mes travaux avec des personnalités de classe mondiale.
En plus de monde de la recherche scientifique, j'ai eu l'occasion de collaborer pour la réalisation de ce travail de recherche avec des professionnels du sport au niveau national et international, auxquels j'adresse mes sincères remerciements.
Je remercie particulièrement ma collègue et amie Mme Zineb BENYAHIA avec qui j'ai partagé le chemin de la thèse pour son soutien, ses conseils et son écoute. Je tiens par la même occasion à remercier M. Aniss MOUMEN professeur à l'École Nationale des Sciences Appliquées de Kenitra, de nous avoir accompagné tous les deux dans les aspects statistiques de nos travaux de recherche.
La réalisation de l'enquête de terrain auprès de la population conduite en pleine période de confinement dû à la crise sanitaire du COVID-19 n'a été possible que grâce à la mobilisation de mes étudiants au sein de l'Institut des Sciences du Sport de l'Université Hassan 1er de Settat et de l'École Nationale de Commerce et de Gestion d'Agadir. Sans oublier le soutien considérable de tous mes amis, lors de cette phase cruciale et depuis le début de cette aventure, spécialement mes deux complices les «Twins» Hasnae et Soukaina TAZI, Abderrahmane DAMAAN, Bouthaina RAJI, Aya SABBAR, Tarik El BADAOUI, Abdelghani OUIDIR, Mehdi NASSIB, Amine KOBI, Youness BARAKAT et Anouar NASRI, qui grâce à leur engagement, sérieux et rigueur, m'ont aidé à surpasser les restrictions imposées pour administrer mon questionnaire dans les 12 régions du royaume, et m'ont soutenu techniquement et moralement pour accomplir ma thèse. À vous tous je dis MERCI du fond du cœur.
Je profite par ailleurs pour remercier, M. Abdelali IDER et M. Mohammed RAJ, respectivement directeur et directeur adjoint de l'Institut de Sciences du Sport de Settat de m'avoir donné la chance de faire mes premiers pas dans l'enseignement universitaire en me permettant de partager mon expertise professionnelle et ma passion pour le sport avec les jeunes étudiants de l'institut. Dans le même sens, je tiens à remercier M. Mohamed Hicham HAMRI, directeur de l'École Nationale de Commerce et de Gestion d'Agadir, de m'avoir confié des cours majeurs pour le compte du Master Management du Sport, tout comme M. Driss DAOUI directeur de l'Institut des Métiers du Sport de Kenitra qui m'a fait confiance pour intervenir au lancement de ce nouvel établissement universitaire public marocain dédié au sport.
Une pensée spéciale à une personne très spéciale ! Nabila, quoi que je dise je ne pourrais te remercier comme il se doit pour le soutien indéfectible et inconditionnel que

Licence CC BY-NC-ND 3.0

tu m’as apporté durant toutes ses années de thèse, pour avoir toujours été là dans les bons moments, mais surtout les moins bons, pour ton écoute, pour ta patience, pour m’avoir supporté, pour m’avoir aidé à m’organiser et pour les efforts consentis dans la relecture de mes travaux jusqu’à la finalisation du présent manuscrit de thèse. MERCI D’EXISTER !

Je souhaite dédier ce travail à la mémoire de mon grand-père qui vient de nous quitter, j’espère que, du monde qui est le tien maintenant, tu apprécies cet humble geste comme preuve de reconnaissance de la part de ton petit fils qui a toujours prié pour le salut de ton âme. Puisse Dieu, le Tout-Puissant, t’avoir en sainte miséricorde !

Pour conclure, aucune dédicace, aucun mot ne pourrait exprimer à leur juste valeur la gratitude et l’amour que je porte à celle que je considère ma principale source de force et d’inspiration : ma petite famille. Je remercie tout d’abord mes chers parents de leurs prières, leur abnégation et les énormes sacrifices qu’ils ont consentis pour faire de moi l’homme que je suis, JE VOUS AIME TRES FORT ! Je vous remercie également de m’avoir inculqué les bonnes valeurs de la vie et « injecté » cette passion du savoir et de la recherche scientifique. Puis, je remercie mon trio bien aimé mes adorables sœurs Basmae, Safaa et Lina qui m’ont chaleureusement soutenu et épaulé tout au long de mon parcours et avec qui j’ai partagé de forts moments d’émotions pour la réalisation de ce travail.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Droits d’auteurs

Cette création est mise à disposition selon le Contrat :
« **Attribution-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de modification 3.0 France** »
disponible en ligne : *http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/fr/*

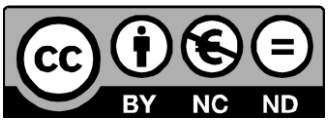

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Table des matières

Introduction 20
1. Contexte général et particulier de la recherche 20
2. Cadre théorique de référence....22
3. Objectif et question de recherche 24
4. Démarche méthodologique 25
5. Structuration de la thèse....26

Chapitre I. Les héritages des méga-événements sportifs : champ conceptuel et analytique.29
I.1. Spécificités et caractéristiques des méga-événements 29
I.1.1. Définitions et émergence d'un champ de recherche relatif aux méga-événements sportifs 30
I.1.2. Les principales dimensions des méga-événements sportifs 32
I.1.2.1. Attractivité des visiteurs 33
I.1.2.2. La portée médiatique 36
I.1.2.3. Le coût....37
I.1.2.4. Transformation urbaine 40
I.1.3. Émergence d'une nouvelle catégorisation des événements 40
I.2. Les critères de décision d'organisation des méga-événements sportifs 44
I.2.1. Les bénéfices économiques comme principal leitmotiv....44
I.2.2. La régénération urbaine 45
I.2.3. L'argument social 47
I.2.4. Les critères politiques....47
I.3. À la recherche d'une définition des héritages des méga-événements sportifs....49
I.3.1. Développement du concept « *Héritage* » 49
I.3.1.1. Jeux Olympiques et émergence du terme 49
I.3.1.2. Une multitude de définitions à multiples facettes....51
I.3.2. Terminologie : utilisation du terme « *Héritage* » en opposition à d'autres termes..53
I.3.2.1. L'héritage automatique ou planifié....53
I.3.2.2. La dimension temporelle des héritages....54
I.3.2.3. L'héritage comme positif ou négatif....56
I.3.2.4. L'héritage comme local et global....56
Conclusion du Chapitre I....58

Chapitre II. Cadrage théorique et conceptualisation des héritages des méga-événements sportifs 59
II.1. Évolution des approches de mesure des héritages des méga-événements sportifs...59
II.1.1. L'approche Benchmark....59
II.1.2. L'approche descendante « *top-down approach* » 61
II.1.3. L'approche ascendante « *bottum-up approach* »....62
II.2. Cadre théorique des héritages : une approche institutionnelle 65
II.2.1. Les changements structurels de l'événement....67
II.2.1.1. Développement urbain 67
II.2.1.2. Amélioration de l'environnement 68
II.2.1.3. Politique et Gouvernance....69
II.2.1.4. Développement humain 70
II.2.1.5. Propriété intellectuelle....70
II.2.1.6. Développement social....71

Licence CC BY-NC-ND 3.0

II.2.2. Processus et cadre général des héritages 72
II.2.3. La mesure des héritages 74
II.3. Les méga-événements au service de la qualité de vie : la nécessité des choix pertinents d'indicateurs 77
II.3.1. La théorie du bien-être comme point de départ 77
II.3.1.1. Les différentes approches de mesure de la qualité de vie 78
II.3.1.1.1. Approche basée sur la notion du bien-être subjectif 80
II.3.1.1.2. Approche basée sur la notion de capacités 82
II.3.1.1.3. Approches économiques : Économie du bien-être et théorie des allocations équitables 84
II.3.2. Dimensions à retenir pour mesurer la qualité de vie 86
II.3.2.1. L'état de santé 88
II.3.2.2. L'équilibre vie professionnelle/vie privée 90
II.3.2.3. L'éducation et les compétences 92
II.3.2.4. Les liens sociaux 93
II.3.2.5. L'engagement civique et la gouvernance 95
II.3.2.6. La qualité de l'environnement 96
II.3.2.7. La sécurité personnelle 98
II.3.3. L'importance de mesure des inégalités du bien-être 99
Conclusion du Chapitre II 105
Chapitre III. Méga- événements dans les pays en développement : contexte et implications 106
III.1. Caractéristiques et spécificités des pays en développement 106
III.1.1. Caractéristiques économiques 107
III.1.2. Caractéristiques sociales 108
III.1.3. Caractéristiques politiques 109
III.2. Pays en développement et inégalités 112
III.2.1. Les inégalités de revenus 112
III.2.2. Les inégalités de santé 115
III.2.3. Les inégalités d 'éducation 118
III.2.4. Les inégalités hommes femmes 120
III.3. Pays en développement et course à l'accueil des méga-événements sportifs 123
III.3.1. Évolution de l'intérêt des PED pour accueillir les méga-événements 124
III.3.2. Méga-événements sportifs : PED versus Pays industrialisés 129
III.4. Héritages des méga-événements sportifs pour les pays en développement à la lumière d'expériences passées 136
III.4.1. Héritages matériels 137
III.4.2. Héritages immatériels 140
III.4.2.1. L'héritage social 140
III.4.2.2. L'effet sur le bien-être 142
III.5. L'organisation des méga-événements sportifs dans les pays en développement face aux inégalités 146
III.5.1. Motivation des candidatures et effets recherchés 146
III.5.2. La réalité de l'organisation 148
III.5.2.1. Les dépassements de budget et des coûts 149
III.5.2.2. Expulsions forcées et violations des droits de l'Homme 150
III.5.2.3. Pertes des moyens de subsistance 152
Conclusion du Chapitre III 154

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Chapitre IV. Choix épistémologique et cadrage méthodologique 156
IV.1. Positionnement épistémologique de la recherche 156
IV.1.1. Principaux Paradigmes épistémologiques contemporains 157
IV.1.2. Choix du réalisme critique 160
IV.1.3. Choix d'un raisonnement abductif 161
IV.1.4. Le choix d'une approche méthodologique mixte qualitative/quantitative 162
IV.2. Cadre méthodologique et dispositif d'accès au terrain 163
IV.2.1. Phase 1 : la recherche qualitative 164
IV.2.1.1. Description et taille de l'échantillon 164
IV.2.1.2. Outils de collecte de données 167
IV.2.1.3. Traitement et analyse des données de la première phase qualitative 171
IV.2.2. Phase 2 : la recherche quantitative 171
IV.2.2.1. Caractéristiques de la population 171
IV.2.2.2. Outils de collecte des données 177
IV.2.2.3. Traitement et analyse des données quantitatives 182
IV.2.2.3.1. Analyse de la structure factorielle et de la validité des échelles de mesure des variables 182
IV.2.2.3.2. Méthode des équations structurelles 183
Conclusion chapitre IV 185
Chapitre V. Analyse qualitative de la perception de la sphère politique et sportive marocaine sur les méga-événements sportifs et leurs héritages 186
V.1. Perception des méga-événements sportifs 186
V.1.1. Dimensions des méga-événements sportifs : 187
V.1.2. Impacts des méga-événements sportifs pour le Maroc 189
V.1.3. Bilan des candidatures 191
V.2. La décision de candidature 193
V.2.1. Critères de décision 193
V.2.2. Vision de développement du pays et implication de la population dans les candidatures 194
V.2.3. Intérêt d'investir dans les méga-événements sportifs 195
V.3. Les raisons de l'échec des candidatures 197
V.3.1. Retard de prise de décision 197
V.3.2. Impact du lobbying FIFA 197
V.3.3. Imitation des expériences passées 197
V.3.4. Sous-estimations des dossiers de candidatures des PED 198
V.4. Héritages des Méga-événements sportifs 199
V.4.1. Importance de la planification des héritages 199
V.4.2. Héritages matériels 200
V.4.2.1. Héritage infrastructurel 200
V.4.2.2. Héritage touristique 200
V.4.2.3. Héritage économique 201
V.4.3. Héritages immatériels 201
V.4.3.1. Savoir-faire 201
V.4.3.2. Changement des mentalités et de la perception pays chez la population 202
V.4.4. Amélioration du bien-être 203
V.4.4.1. Amélioration de la qualité de vie 205
V.4.4.2. Conditions matérielles 207
V.4.4.3. Durabilité des capitaux 208

Licence CC BY-NC-ND 3.0

V.4.5. Réduction des inégalités du bien-être 209
V.5. Poids des héritages immatériels 210
V.5.1. Espace 210
V.5.2. Population 211
Conclusion chapitre V 213
Chapitre VI. Analyse quantitative de la perception de la population sur les méga-événements sportifs et leurs héritages 215
VI.1. Répartition spatiale de l'échantillon et ses caractéristiques sociodémographiques 215
VI.1.1. Répartition spatiale de la zone d'étude 215
VI.1.2. Caractéristiques sociodémographiques des enquêtés 216
VI.2. Résultats de l'analyse exploratoire 223
VI.2.1. Résultats de l'analyse de la consistance interne des échelles de mesure 223
VI.2.2. Résultats de l'analyse factorielle en composantes principales (ACP) 224
VI.2.2.1. Perception du méga-événement sportif 225
VI.2.2.2. Dimensions du méga-événement sportif 228
VI.2.2.3. Critères de décision 232
VI.2.2.4. Changements structurels 234
VI.2.2.5. Amélioration de la qualité de vie 237
VI.2.2.6. Conditions matérielles 239
VI.2.2.7. Durabilité du bien-être 240
VI.2.2.8. Réduction des inégalités du bien-être 240
VI.3. Modélisation par équations structurelles 243
VI.3.1. Evaluation du modèle de mesure 243
VI.3.1.1. Validité convergente des construits 243
VI.3.1.2. Evaluation de la validité discriminante 248
VI.3.2. Evaluation du modèle structurel 255
VI.3.2.1. Coefficients des chemins – test des hypothèses 255
VI.3.2.2. Précision prédictive du modèle R^2 259
VI.3.2.3. Evaluation de la taille de l'effet f^2 261
VI.3.2.4. Evaluation de la pertinence prédictive 263
VI.3.2.5. L'index de la qualité d'ajustement du modèle *GoF* 264
VI.3.3. Analyse des effets médiateurs 265
VI.3.4. Discussion et applications du travail de recherche 268
VI.3.5. Implications théoriques 268
VI.3.5.1. Critères à considérer pour l'évaluation des héritages dans les PED 268
VI.3.5.2. Cadre général des héritages des MES dans les PED 271
VI.3.5.2.1. Le poids de la vision relative à l'héritage chez les PED 272
VI.3.5.2.2. La dimension politique comme déterminant de la décision chez les PED 275
VI.3.5.2.3. Poids de l'immatériel dans l'amélioration du bien-être 276
VI.3.5.2.4. La réduction des inégalités du bien-être 278
VI.3.6. Implications managériales 281
Conclusion chapitre VI 283
Conclusion 285
1. Contexte de la recherche 285
2. Apports de la recherche 287
3. Limites de la recherche 289

Licence CC BY-NC-ND 3.0

4. Perspectives de la recherche 290
Références bibliographiques 291
Annexes 323

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Table des illustrations

Figure 1 : Design de la recherche....28
Figure 2 : Cycle des héritages d'un méga-événement sportif....55
Figure 3 : Organigramme de l'approche ascendante de l'héritage....63
Figure 4 : Planification des changements structurels pendant la phase de candidature....73
Figure 5 : Cadre général des héritages....74
Figure 6 : Cadre de mesure du bien-être de l'OCDE....87
Figure 7 : Cadre de mesure des inégalités de bien-être....101
Figure 8 : Part de revenu des 10% les plus aisés dans le monde lors de l'année 2016....114
Figure 9 : Le cycle de la santé et de la pauvreté....115
Figure 10 : Contribution des indices de performance à l'indice général de performance du système....118
Figure 11 : Valeurs de l'indice d'inégalité de genre, par région en développement, 2017....121
Figure 12 : Vers un cadre conceptuel des héritages des méga-événements sportifs adapté aux PED....155
Figure 13 : Le design exploratoire dans les méthodes mixtes....163
Figure 14 : Aperçu du boost Facebook de l'enquête population....181
Figure 15 : Modèle hypothétique de la recherche....214
Figure 16 : Répartition des enquêtés par région....216
Figure 17 : Répartition des enquêtés par sexe....217
Figure 18 : Répartition des enquêtés par âge....217
Figure 19 : Répartition des enquêtés selon la situation matrimoniale....218
Figure 20 : Répartition des enquêtés selon le niveau scolaire....219
Figure 21 : Répartition des enquêtés selon la catégorie socio-professionnelle....220
Figure 22 : Répartition des enquêtés selon le revenu mensuel....220
Figure 23 : Répartition des enquêtés selon l'intérêt pour le football....221
Figure 24 : Modèle de recherche obtenu à l'aide de SmartPLS 3....254
Figure 25 : Modèle de l'effet médiateur....265
Figure 26 : Mise en avant du poids de la vision dans la planification des héritages du MES....274
Figure 27 : Impact d'une bonne phase de planification sur les héritages de la candidature 275
Figure 28 : Poids des changements structurels immatériels dans l'amélioration du bien-être....277
Figure 29 : Contribution du MES dans la réduction des inégalités matérielles du bien-être 278
Figure 30: Cadre général des héritages des MES dans les PED....280

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Table des tableaux

Tableau 1 : [Dimensions des méga-événements sportifs dans la littérature].....32

Tableau 2 : [Nombre de tickets vendus lors des grands événements de la période 2014 - 2018].....35

Tableau 3 : [Evolution des droits de diffusion et de l'audience télévisuelle des JO d'été et la Coupe du Monde de la FIFA durant les années 2000].....37

Tableau 4 : [Dépassements de coûts liés aux Jeux Olympiques 1960-2016 calculés en monnaie locale, en termes réels].....38

Tableau 5 : [Comparaison des dépassements des coûts des projets de grande envergure par rapport aux Jeux Olympiques].....39

Tableau 6 : [Matrice de notation pour les classes d'événements en fonction de la taille].....42

Tableau 7 : [Caractéristiques selon la catégorie d'événement].....43

Tableau 8 : [La diversité des définitions des héritages de 1991 à 2018].....51

Tableau 9 : [Postulats Fondamentaux du Cadre des Héritages].....66

Tableau 10 : [Proposition de méthodes d'évaluation des héritages].....75

Tableau 11 : [Indicateurs de mesure des aspects de l'état de santé].....89

Tableau 12 : [Indicateurs de mesure des activités personnelles].....91

Tableau 13 : [Domaines proposés par la commission Stiglitz pour la mesure des liens sociaux].....94

Tableau 14 : [Indicateurs potentiellement utiles pour évaluer la représentation politique, les garanties légales et l'état de droit].....96

Tableau 15 : [Dimensions et indicateurs retenus par l'OCDE pour mesurer les inégalités du bien-être].....102

Tableau 16 : [Classification de quelques pays africains en fonction de la qualité institutionnelle].....110

Tableau 17 : [Variation de l'indice de l'IDHI dans les PED au titre de l'année 2017].....115

Tableau 18 : [Inégalités en matière d'éducation par région en développement].....119

Tableau 19 : [Récapitulatif des candidatures aux Jeux Olympiques d'été et d'hiver depuis 1984].....125

Tableau 20 : [Proportion par catégorie de pays candidats aux JOP d'été et d'hiver].....127

Tableau 21 : [Récapitulatif des candidatures à la Coupe du Monde de la FIFA depuis 1994].....128

Tableau 22 : [Installations requises par la FIFA pour organiser la Coupe du Monde].....129

Tableau 23 : [Comparaison des points clés des dossiers de candidatures Maroc 2026 et United 2026].....134

Tableau 24 : [Évolution du nombre de touristes en Afrique du Sud entre 2010 et 2018].....138

Tableau 25 : [Coût de stades de la Coupe du Monde de la FIFA 2010].....139

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Tableau 26 : [Évolution du niveau moyen de bien-être en Afrique du Sud entre 2005 et 2015/2016] 144
Tableau 27 : [Synthèse des principaux paradigmes épistémologiques] 158
Tableau 28 : [Caractéristiques de l'échantillon dans la phase qualitative].....165
Tableau 29 : [Représentativité des volets clés de la candidature Maroc 2026 par les ressources interviewées] 166
Tableau 30 : [Caractéristiques des entretiens non directif et semi-directif].....168
Tableau 31 : [Répartition de la population étudiée par région] 172
Tableau 32 : [Installations proposées par les villes hôtes candidates dans le dossier Maroc 2026] 173
Tableau 33 : [Répartition de l'échantillon] 176
Tableau 34 : [Résultats du pré-test de la fiabilité interne du questionnaire] 178
Tableau 35 : [Synthèse des résultats du questionnaire].....180
Tableau 36 : [Principaux critères identifiés pour les héritages à l'issue de l'analyse thématique des entretiens qualitatifs] 186
Tableau 37 : [Fréquence des mots les plus cités par les interviewés].....205
Tableau 38 : [Hypothèses de recherche] 214
Tableau 39 : [Effectifs et proportion des enquêtés par région] 216
Tableau 40 : [Sexe des enquêtés en fonction de l'âge].....218
Tableau 41 : [Récapitulatif des caractéristiques sociodémographiques de la population] ...222
Tableau 42 : [Résultats du test de mesure de la cohérence interne des échelles] 223
Tableau 43 : [Résultats de l'AFE de l'échelle de mesure du construit « perception du méga-événement sportif »] 225
Tableau 44 : [Résultats de l'AFE de l'échelle de mesure du construit « perception du méga-événement sportif » après épuration des items] 226
Tableau 45 : [Items retenus du construit « perception du méga-événement sportif »] 228
Tableau 46 : [Résultats de l'AFE de l'échelle de mesure du construit « dimensions des méga-événements sportifs »] 229
Tableau 47 : [Résultats de l'AFE de l'échelle de mesure du construit « dimensions des méga-événements sportifs » après épuration des items].....230
Tableau 48 : [Items retenus du construit « dimensions des méga-événements sportifs »]..231
Tableau 49 : [Résultats de l'AFE de l'échelle de mesure du construit « critères de décision »] 232
Tableau 50 : [Items retenus du construit « critères de décision »] 233
Tableau 51 : [Résultats de l'AFE de l'échelle de mesure du construit « changements structurels »].....235
Tableau 52 : [Items retenus du construit « changements structurels »] 236

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Tableau 53 : [Codification des items du construit « amélioration de la qualité de vie »] 237

Tableau 54 : [Résultats de l'AFE de l'échelle de mesure du construit « amélioration de la qualité de vie »] 238

Tableau 55 : [Items retenus du construit « amélioration de la qualité de vie »] 238

Tableau 56 : [Résultats de l'AFE de l'échelle de mesure du construit « conditions matérielles»] 239

Tableau 57 : [Items retenus du construit « Conditions matérielles »] 239

Tableau 58 : [Résultats de l'AFE de l'échelle de mesure du construit « Durabilité du bien-être»] 240

Tableau 59 : [Items retenus du construit « Durabilité du bien-être »] 240

Tableau 60 : [Résultats de l'AFE de l'échelle de mesure du construit « amélioration de la qualité de vie »] 241

Tableau 61 : [Items retenus du construit « réduction des inégalités du bien-être »] 242

Tableau 62 : [Résultats de l'évaluation du model structurel – validité convergente] 244

Tableau 63 : [Résultats de l'évaluation du model structurel – validité convergente après épuration] 247

Tableau 64 : [Corrélation des variables latentes selon le critère de Fornell – Larcker (1981] 249

Tableau 65 : [Résultats des croix de chargements] 250

Tableau 66 : [Coefficients de chemins et test des relations hypothétiques du modèle de recherche] 256

Tableau 67 : [Coefficient de détermination R^2 des variables latentes endogènes] 260

Tableau 68 : [L'effet de taille f^2 des construits exogènes] 261

Tableau 69 : [Pertinence prédictive Q^2 du modèle] 264

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Liste des abréviations

ACOG	The Atlanta Committee for the Olympic Games
ACP	Analyse en Composante Principale
AFC	Asian Football Confederation
AFE	Analyse Factorielle Exploratoire
AVCI	Années de Vie Corrigées de l'Incapacité
AVE	Average Variance Extracted
BRICS	Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud
CAF	Confédération Africaine de Football
CDES	Centre de Droit et d'Economie du Sport
CIO	Comité International Olympique
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
COVID	Coronavirus Disease
ESRC	Economic and Social Research Council
EVAS	Espérance de Vie corrigée de l'Etat de Santé
EVSI	Espérance de Vie Sans Incapacité
FIFA	Fédération Internationale de Football Association
FRMF	Fédération Royale Marocaine de Football
GoF	Goodness of Fit
HCP	Haut-Commissariat au Plan
IBC	International Broadcast Centre
IBSA	India Brazil South Africa
IDG	Indice de Développement de Genre
IDH	Indice de Développement Humain
IDH	Indice de Développement Humain
IDHI	Indice de Développement Humain ajusté aux Inégalités
IIG	Indice d'Inégalité de Genre
IPC	Indice de Perception de la Corruption
IT	Information Technology
JOP	Jeux Olympiques
KMO	Kaiser, Mayer et Olkin
LMS	Legacy Modular Stadium
MAN	Mise A Niveau
MES	Méga-événement Sportif
NAOOC	The Nagano Winter Olympic Organizing Committee
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economiques

Licence CC BY-NC-ND 3.0

ODD	Objectifs de Développement Durable
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
PECGL	Paradigme Epistémologique Constructiviste selon Guba et. Lincoln
PED	Pays En Développement
PIAAC	Programme for the International Assessment of Adult Competencies
PISA	Programme for International Student Assessment
PLS	Partial Least Squares
PMA	Les Pays les Moins Avancés
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
RNB	Revenu National Brut
SPSS	Statistical Package for the Social Sciences
TGV	Train à Grande Vitesse
UEFA	Union of European Football Associations
UNECA	United Nations Economic Commission for Africa
USD	United States Dollar
WC	World Cup

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Introduction

La présente thèse constitue pour nous un défi personnel de longue date qui remonte à des années de passion pour le domaine du sport en général et le football en particulier. C'est l'histoire d'un enfant qui rêvait de vivre la magie d'une Coupe du Monde de football près de chez lui et qui a pleuré le l'échec des candidatures menées par son pays. Ces échecs, et plus précisément celui de 2004, l'ont poussé alors à l'âge de 15 ans à s'interroger sur les raisons de ces échecs répétitifs. Quelques années plus tard, cette passion se transformera à un quotidien en tant que professionnel du sport, organisateur de grands événements sportifs et par la suite ambassadeur FIFA au Maroc[1]. Des expériences, qui lui ont permis de vivre les méga-événements sportifs autrement, que ça soit en Afrique ou en Europe, et qui ont fait ainsi murir la réflexion du petit enfant passionné qu'il était, le transformant en adulte plus pragmatique et plus avide à comprendre les enjeux qui les entourent de manière plus scientifique, ce qui a finalement abouti au choix du sujet de thèse.

Dans ce sens, pour introduire cette recherche, nous allons contextualiser le sujet, puis nous enchainerons avec la présentation du cadre théorique de référence, avant de parvenir à définir les objectifs et formuler nos questions de recherche, pour enfin présenter la structuration de ce travail et le design de la recherche.

1. Contexte général et particulier de la recherche

Les méga-événements sportifs sont devenus l'un des sujets les plus débattus par les universitaires, étant donné leur caractère multidimensionnel et les problématiques qui en découlent. En effet, nous avons constaté durant ces dernières décennies, un intérêt grandissant des pays et des villes pour leur accueil (Cornelissen et al., 2011). Ces manifestations sont perçues comme un moteur du progrès économique et social. Le contexte politique s'y prête également malgré le fait que leur cap ne soit fixé qu'à long terme. Ceci reste difficile à définir même par les décideurs publics. C'est d'ailleurs ce symbole et ces perspectives qui expliquent leur enthousiasme à adhérer à des candidatures coûteuses et fastidieuses. L'organisation de ces événements sportifs revêt de multiples enjeux managériaux pour les territoires d'accueil.

[1] (Cf. annexe 1)

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Les méga-événements ont le pouvoir, par le biais des flux humains et financiers qu'ils engendrent, d'impacter suffisamment le territoire pour que ce dernier puisse en bénéficier durablement (J.-L. Chappelet, 2004a).

En outre, le soutien public en faveur de leur organisation est argumenté par des effets multidimensionnels dont, l'impact économique, l'effet d'image, et les répercussions politiques et sociales qui en découlent (Jean-Loup Chappelet, 2010).

Müller (2015b) définit les méga-événements sportifs comme « *des événements ambulatoires d'une durée déterminée qui attirent un grand nombre de visiteurs, ont une grande portée médiatique, sont accompagnés de coûts élevés et ont de grandes répercussions sur l'environnement bâti et la population* ». Cette définition fait émerger quatre dimensions clés caractérisant généralement les méga-événements sportifs, à savoir l'attractivité touristique, la portée médiatique, le coût de leur organisation et la transformation urbaine (Müller, 2015b).

Par ailleurs, les méga-événements sportifs génèrent un nombre important d'effets et d'héritages qui ont été largement discutés et analysés, qu'ils soient de nature économique, sociétale, environnementale, ou encore les impacts sur le revenu, l'emploi et la croissance à long terme (Brent Ritchie, 1984a; Burgan & Mules, 1992a; Colin Michael Hall, 1989a; Mihalik & Simonetta, 1999a; Müller, 2015b; Preuss, 2013; Ritchie & Smith, 1991a; Teigland, 1999).

Dans la poursuite des prétendus héritages et surtout des avantages économiques ainsi que les capitaux liés aux méga-événements, les pays industrialisés et en développement se livrent une concurrence de plus en plus forte pour les accueillir. (Cornelissen, 2004a). Un constat qui s'est accentué ces dernières années, surtout chez les pays en développement, qui s'engagent dans une course acharnée pour avoir le privilège d'accueillir des manifestations sportives comme les Jeux Olympiques d'été ou la Coupe du Monde de Football de la FIFA. Cette euphorie a eu tendance à occulter les défis posés par l'organisation de tels événements, en particulier pour des pays confrontés déjà à des inégalités socio-économiques considérables (Harris, 2011).

Toutefois, malgré les efforts déployés par les pays en développement pour abriter ce genre de manifestations sportives, leurs motivations pour l'organisation demeurent moins claires (Baumann & Matheson, 2013a). En outre, l'expérience représentée par l'accueil des méga-événements dans les pays en développement s'annonce très différente de celle des pays développés (V. A. Matheson & Baade, 2005a), que ce soit en termes de perception, de critères de décision ou d'héritages recherchés.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Le Maroc, l'un des pays africains en développement classé 123ème selon l'Indice du Développement Humain avec un IDH égal à 0.667 faisant de lui un pays à développement humain moyen (PNUD, 2018), est rentré à plusieurs reprises en course avec des pays développés et industrialisés pour l'organisation de la Coupe du Monde de football de la FIFA. Cependant, malgré cinq tentatives sans succès en 1994, 1998, 2006, 2010 et 2026, le Maroc compte toujours se porter candidat afin d'abriter pour la deuxième fois sur le sol africain après l'Afrique du Sud l'édition 2030 de la Coupe du Monde de la FIFA.

En effet, les décideurs publics sont persuadés des effets et héritages positifs de l'éventuelle organisation d'un tel méga-événement sur le territoire marocain, et ce sont d'ailleurs des arguments qu'ils avancent pour bénéficier du soutien public nécessaire pour le succès de la candidature. Néanmoins, dans les pays en développement, de telles décisions jouissent rarement de l'unanimité de l'ensemble des parties prenantes, dont une catégorie estime que l'investissement dans les méga-événements sportifs devrait être orienté vers d'autres priorités.

Enfin, la notion d'héritage, et son inscription dans le cadre de la vision stratégique du pays candidat à la Coupe du Monde, relèvent d'une importance capitale dans le processus d'attribution de l'organisation, puisqu'elles sont mises en avant par la FIFA parmi les critères d'attribution de l'organisation.

2. Cadre théorique de référence

Le concept d'héritage des méga-événements sportifs était souvent source de controverses multiples, suscitant plusieurs débats dans le discours des organisateurs et chez plusieurs auteurs. Comme le décrit Chappelet (2012), le concept d'héritage est vaste et surtout peu clair. Il est également considéré comme ayant de multiples facettes (L. Chalip, 2003), multidimensionnel (McCloy, 2003; Moragas, 2003), hautement politisé (Girginov & Hills, 2008) et insaisissable (Cashman, 2003).

Dans ses travaux, sur les Jeux Olympiques, Preuss (2018) définit les héritages comme étant « *tous les résultats qui affectent les personnes et/ou l'espace et sont causés par des changements structurels résultant des Jeux Olympiques* ». À partir de cette définition, Preuss (2018) construit son cadre d'analyse des héritages d'une manière inductive, en s'appuyant sur la littérature dans le domaine et plusieurs exemples empiriques vérifiés relatifs à la mesure des héritages. Il définit six changements structurels dont deux sont liés à l'espace à savoir le développement urbain et

Licence CC BY-NC-ND 3.0

l'amélioration de l'environnement, et quatre aux personnes, en l'occurrence, la politique et gouvernance, le développement humain, la propriété intellectuelle et le développement social. Cette analyse, permet de décomposer le cadre en unités gérables et trouver des outils de mesure appropriés pour les différents types d'héritage.

Dans son modèle, Preuss (2018) insiste également sur l'importance de la planification des changements structurels évoqués puisque beaucoup de ces derniers ont des conséquences voulues ou non, positives ou négatives, ce qui fait relever un vrai défi d'optimisation de l'héritage positif pour que l'organisateur du méga-événement sportif puisse en profiter. Cela montre l'importance de la vision des héritages qui précède la phase de pré-candidature. Il précise également que l'évaluation de la valeur d'héritage est très difficile. Ainsi, il préconise de définir quatre conditions de cadrage pour la mesure de l'héritage. Cela permettra de créer un moyen valide pour la mesure d'un résultat particulier. Ce moyen est défini par la durée, les parties prenantes, un espace pour l'héritage, les changements structurels à prendre en compte et enfin les conséquences d'un changement structurel pour la partie prenante. La finalité de ce cadre est l'amélioration de la qualité de vie comme composante du bien-être.

Cependant, compte tenu des spécificités des pays en développement, il est nécessaire d'étendre la recherche à tous les aspects du bien-être et de ses inégalités. Dans ce sens, nous nous sommes inspirés de l'approche basée sur la notion de capacités pour mesurer le bien-être et plus particulièrement les travaux de la commission Stiglitz (2009), Sen (1985, 1987, 2014; 1992) et de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) (2018). Selon cette approche, le cadre proposé par l'OCDE (2018) repose sur 11 dimensions du bien-être actuel où la qualité de vie est caractérisée par sept conditions objectives inspirées de l'approche par les capacités, à savoir la santé, l'équilibre vie professionnelle/vie privée, l'éducation et les compétences, les liens sociaux, l'engagement civique et la gouvernance, la qualité de l'environnement et la sécurité personnelle en plus du bien-être subjectif. Les trois dimensions restantes, à savoir, le revenu et patrimoine, les emplois et salaires ainsi que le logement, représentent les conditions matérielles. Enfin, le bien-être futur qui est exprimé par quatre « stocks de capital » contribuant à sa préservation, à savoir, les systèmes naturel, économique, humain et social (OCDE, 2018).

Or, comme précise la commission Stiglitz (2009), il est nécessaire de rendre compte des inégalités du bien-être pour combler l'écart existant entre les estimations à

Licence CC BY-NC-ND 3.0

l'échelle d'un pays et le ressenti des individus à propos de leur propre situation. Dans notre étude traitant le cas d'un pays en développement, les inégalités jouissent d'une grande importance, dans la mesure où les disparités de développement sont le reflet de l'inégalité dans plusieurs domaines, qu'il s'agisse des inégalités de chances, de revenu, d'éducation, de santé, de représentation, d'accès à la technologie et d'exposition aux chocs. Cela retentit négativement sur les fondements d'un développement durable, la cohésion sociale, la qualité des institutions et des politiques publiques, ralentissant ainsi le rythme du développement humain (PNUD, 2018).

À cet effet, l'OCDE dans son rapport « *Comment va la vie ? 2017* » a tenté d'apporter un éclairage sur la manière avec laquelle on peut mesurer les inégalités en matière de bien-être, en proposant un cadre de mesure des inégalités de bien-être, répondant à la question « *qui reçoit quoi ?* » et en se basant sur une analyse des indicateurs d'inégalité des résultats en matière de conditions matérielles et de qualité de vie et un examen des 11 dimensions du bien-être actuel. L'analyse considère également les inégalités verticales en termes de répartition des résultats au sein de la population, du bas au sommet de la distribution, et les inégalités horizontales en termes de taille de l'écart entre certaines catégories de la population. Les indicateurs de privations centrés sur l'extrémité inférieure de la distribution sont également pris en compte, vu l'intérêt particulier dont jouissent les personnes qui ont le plus faible bien-être (OCDE, 2018).

3. Objectifs et questions de recherche

Ce travail de recherche dont la finalité est d'enrichir la réflexion autour des héritages des méga-événements sportifs poursuit trois objectifs principaux :

- Premièrement, servir d'outil d'aide à la décision à travers la proposition d'un modèle pouvant être utilisé comme cadre de référence pour les décideurs publics marocains en particulier et des pays en développement plus globalement, en vue de préparer leurs candidatures à ce type d'événements.
- Deuxièmement, mettre l'accent sur les différents héritages susceptibles d'être générés par les méga-événements sportifs dans les pays en développement.
- Troisièmement, justifier l'intérêt ou non pour un pays en développement de s'investir dans des projets de méga-événements sportifs.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Par ailleurs, pour atteindre les objectifs fixés et en s'appuyant sur la littérature dans le domaine, un certain nombre de sous-questions orienteront notre travail dans un premier temps.

(1) Quelles sont les dimensions du méga-événement sportif les plus importantes pour un pays en développement ?

(2) Sur quelle base les décideurs publics des pays en développement s'appuient-ils pour justifier leur décision de se porter candidat à un méga-événement sportif?

(3) Quels sont les héritages du méga-événement sportif les plus importants dans les pays en développement ?

(4) Jusqu'à quel point la planification des héritages du méga-événement sportif est-elle importante pour les pays en développement ?

(5) Comment l'organisation d'un méga-événement sportif dans un pays en développement pourrait-elle impacter le bien-être ?

(6) *Est-ce que l'organisation d'un méga-événement sportif dans un pays en développement contribuerait à la réduction des inégalités du bien-être ?*

Ces différentes interrogations peuvent être synthétisées dans la question de recherche suivante :

Quels sont les critères à considérer pour optimiser les héritages des méga-événements sportifs dans les pays en développement permettant de maximiser les effets positifs de leur organisation ?

4. Démarche méthodologique

Notre problématique nous amène à définir les critères à prendre en considération pour l'optimisation des héritages d'un méga-événement sportif tel que la Coupe du Monde de football de la FIFA, et par conséquent maximiser les effets positifs découlant de leur organisation. En prenant le cas de cet événement que le Maroc, comme exemple de pays en développement, ambitionne d'organiser, nous évaluerons d'une part la perception des décideurs au niveau du comité de candidature, et d'autre part celle de la population qui est la principale partie prenante qui reçoit ces héritages.

Reposant sur une vision à *priori* du réel, le paradigme post-positiviste dans sa perspective réaliste critique semble le plus adapté à notre problématique. Il est accompagné par une démarche abductive dans le cadre d'une recherche exploratoire empruntant la voie hybride.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

L'examen détaillé de la littérature a révélé que les héritages des méga-événements sportifs sont très peu étudiés empiriquement dans le contexte des pays en développement, chose qui nous a amené à nous orienter vers le terrain, en alternant théorie et observations empiriques, en optant pour un pluralisme méthodologique à travers la combinaison d'une méthode qualitative exploratoire et une autre quantitative confirmatoire.

Le choix d'une méthode mixte est motivé par la nécessité d'appréhender, premièrement, les différentes facettes qui entourent les méga-événements sportifs et leurs héritages dans les pays en développement et deuxièmement, la complémentarité de démarches nous a permis de connaitre la perception des phénomènes étudiés auprès des deux parties prenantes du méga-événement sportif : les décideurs et les citoyens.

La première phase qualitative exploratoire nous a permis, à travers les entretiens menés auprès des décideurs du comité de candidature marocain pour l'accueil de la Coupe du Monde de football de la FIFA, de saisir la perception de ces derniers en ressortant des spécificités propres aux pays en développement, en matière de méga-événements sportifs, ce qui a contribué à finaliser la construction de notre modèle d'analyse.

La deuxième phase quantitative a pris la forme d'une enquête nationale auprès d'un échantillon de 726 personnes représentatif de la population marocaine âgée de 15 ans et plus, à travers l'administration d'un questionnaire. L'analyse statistique des données quantitatives basée sur une analyse exploratoire à l'aide du logiciel *SPSS 25* puis une modélisation par la méthode des équations structurelles à travers le logiciel *SmartPLS 3*, nous a été utile pour construire notre modèle de recherche et le valider par la suite en testant les hypothèses formulées et en examinant les effets médiateurs existants.

5. Structuration de la thèse

Outre ce chapitre introductif et la conclusion, la présente thèse est structurée en six chapitres dont trois sont dédiés au cadrage théorique de notre travail de recherche, alors que les trois autres sont consacrés au cadre méthodologique et empirique.

Le premier chapitre a comme objectif de cerner les concepts clés de notre recherche à savoir les méga-événements sportifs et les héritages en mettant l'accent sur les principaux critères de décision relatifs à l'organisation de ce type d'événements.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Au niveau du deuxième chapitre, nous effectuerons un cadrage théorique de notre problématique de recherche, en explorant dans un premier temps les différentes approches de la mesure des héritages des méga-événements sportifs, pour passer par la suite à la présentation du cadre théorique des héritages sur lequel nous nous appuierons dans notre recherche. Puis, nous examinerons les différentes approches inspirées du bien-être afin d'analyser les indicateurs permettant de mesurer les dimensions qui le composent.

Dans le troisième chapitre, nous allons recentrer la revue de littérature sur l'objet de recherche en analysant la relation entre les méga-événements sportifs et les pays en développement, dans l'objectif de proposer un cadre conceptuel qui éclairera notre terrain empirique par la suite.

Le quatrième chapitre a quant à lui pour objectif de connecter la théorie au terrain, en présentant les choix méthodologiques adoptés dans le cadre de notre recherche pour procéder à l'étude empirique.

Les résultats de l'analyse des données qualitatives extraites de la première phase exploratoire de notre recherche seront présentés au niveau du cinquième chapitre.

Enfin le sixième chapitre sera dédié dans un premier temps à la présentation des résultats de l'analyse de données relatives à la deuxième phase quantitative confirmatoire, puis dans un deuxième temps à la discussion des implications du travail de recherche.

Pour conclure, nous exposerons les apports théoriques et méthodologiques de notre travail, ainsi que les limites et les voies futures de recherche.

La figure 1 présente un récapitulatif de notre design de recherche.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

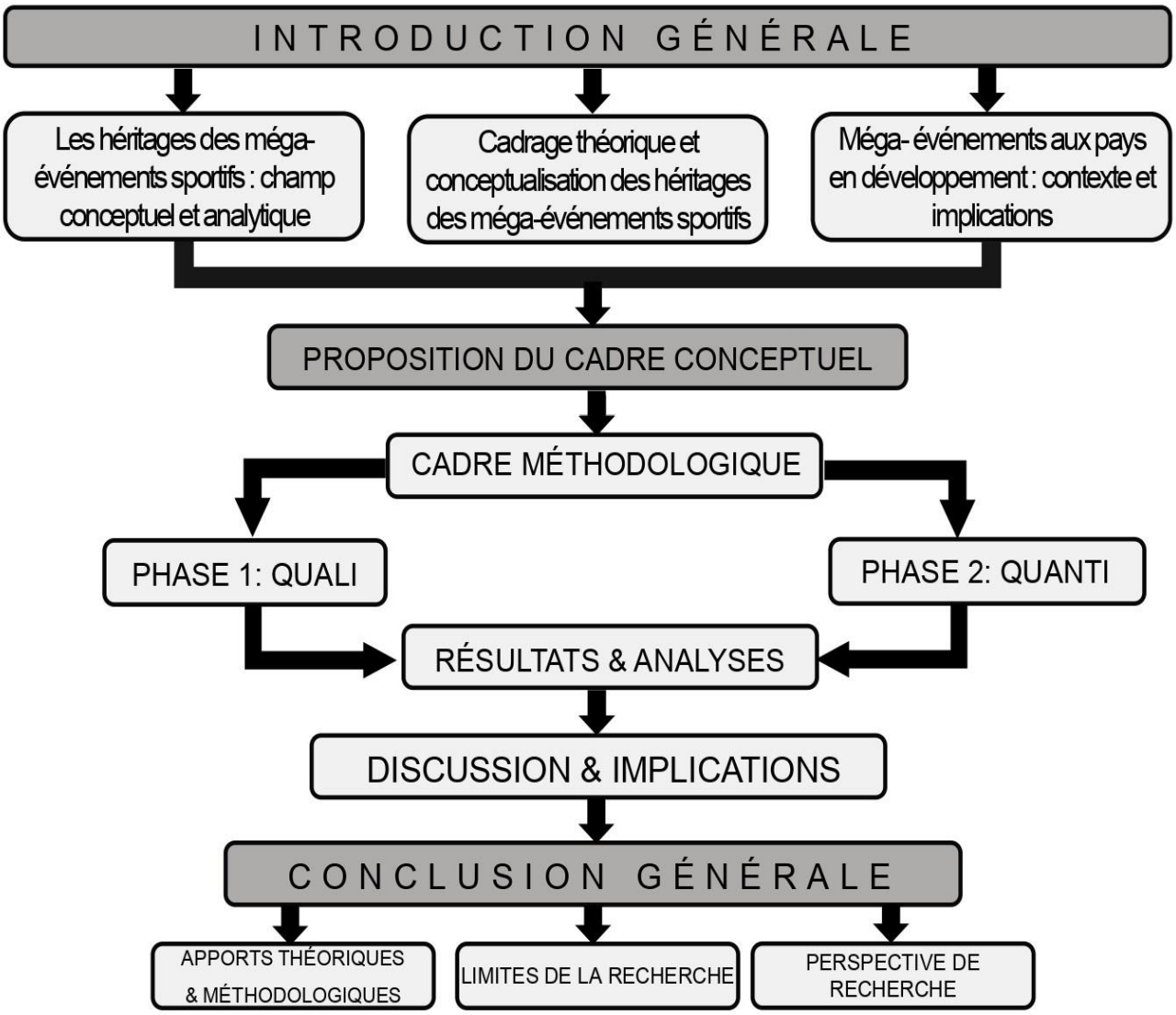

Figure 1 : Design de la recherche

Source (Propre élaboration)

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Chapitre I. Les héritages des méga-événements sportifs : champ conceptuel et analytique

L'objectif de ce premier chapitre, est de cerner dans la mesure du possible le concept des héritages des méga-événements sportifs et d'essayer de lever l'ambiguïté l'entourant qui est intimement liée à la nature des événements en question.

En effet, le caractère multidimensionnel des méga-événements sportifs et les problématiques qui en découlent, en ont fait l'un des sujets les plus débattus par les universitaires. Dans le contexte politique, ils sont perçus comme le moteur du progrès économique et social. Ils ont le pouvoir, de par les flux humains et financiers qu'ils engendrent, d'impacter suffisamment le territoire pour que ce dernier puisse en bénéficier durablement, ce qui est considéré comme l'une des raisons d'organisation (J.-L. Chappelet, 2004b). En outre, le soutien public en faveur de leur organisation est argumenté par des effets multidimensionnels dont, l'impact économique, l'effet d'image, et les répercussions politiques et sociales qui en découlent (Jean-Loup Chappelet, 2010). Ce premier chapitre tentera donc au départ d'assimiler les spécificités et caractéristiques des méga-événements dans leurs multiples dimensions par rapport à d'autres types d'événements. Il mettra par la suite l'accent sur les principaux critères sur lesquels les décideurs publics s'appuient pour justifier la candidature et l'organisation de ce type d'événements. Puis, il présentera une synthèse des définitions des héritages depuis l'émergence du concept. Pour aborder ensuite le cadre théorique des héritages basé sur les travaux de PREUSS. Enfin nous discuterons la mesure des héritages dans un cadre critique surtout avec l'émergence de la notion d'héritage immatériel.

I.1. Spécificités et caractéristiques des méga-événements

Le concept de méga-événement est souvent une source de multiples débats, mais rarement définie (Müller, 2015a). Qu'est-ce qu'un méga-événement et pourquoi qualifie-t-on un événement de « *Méga* » ? Telles sont les questions qui s'imposent chez la majorité des auteurs. Ce qui est sûr c'est que c'est une question de dimension, mais cette dernière change en fonction de la catégorie de l'événement et même entre méga-événements. D'autre part, dans un pays en développement comme le Maroc, la notion de « *méga-événement* » reste nouvelle et la différentiation avec d'autres types d'événements demeure toujours méconnue. Raison pour laquelle nous essayerons dans cette partie de proposer une synthèse des définitions données aux méga-

Licence CC BY-NC-ND 3.0

événements et nous présenterons les principales dimensions qui font des méga-événements un événement « *Méga* », ce qui nous amènera à les différencier des autres catégories d'événements. Dans un deuxième temps, nous présenterons les principaux critères sur lesquels s'appuient les décideurs publics pour justifier l'organisation de ce type d'événements.

I.1.1. Définitions et émergence d'un champ de recherche relatif aux méga-événements sportifs

Le « *méga-événement* » est devenu l'un des termes assez utilisés dans les travaux scientifiques et dans le jargon du monde événementiel. Son utilisation est assez récente dans les études académiques dont la première remonte au 37ème congrès de l'Association Internationale d'Experts Scientifiques du Tourisme à Calgary en 1987 sous le thème «*Le rôle et l'impact des méga-événements et attractions sur le développement du tourisme régional et national*» (Müller, 2015a).

La question « *Qu'est-ce qu'un méga-événement ?* » représente une vraie querelle de définitions, d'où la nécessité d'avoir une compréhension commune afin de faciliter la discussion sur le même sujet lorsqu'on parle de méga-événements, ce qui n'est actuellement pas le cas (Müller, 2015a). En effet, au moment où quelques auteurs considèrent les expositions universelles, les sommets politiques, les conventions et les festivals internationaux comme méga-événements (Hiller, 1995; Ritchie & Yangzhou, 1987; Rose & Spiegel, 2011), d'autres se concentrent uniquement sur les événements sportifs (J. Horne & Manzenreiter, 2006; Maennig & Zimbalist, 2012).

Nous nous focaliserons également sur les méga-événements sportifs, sujet de notre recherche. Roche les définit comme « *des manifestations culturelles d'envergure (notamment au niveau commercial et sportif) qui ont un caractère dramatique, mobilisent un grand nombre de personnes et ont une importance internationale* » (Roche, 2000). Ces derniers sont en général temporaires, avec un début et une fin prédéterminée. Cet auteur (Roche, 2000) souligne l'intérêt commercial de ce type d'événements, surtout en termes des revenus générés à travers les droits de diffusion et l'audience télévisuelle pouvant atteindre des milliards de téléspectateurs sans compter les spectateurs présents sur place. Les méga-événements sportifs génèrent une couverture médiatique considérable et se révèlent être des marques puissantes rapportant des bénéfices significatifs aux partenaires commerciaux (Smith &

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Westerbeek, 2004). Dans la continuité du sens rapporté par Roche, d'autres chercheurs comme Gold et Gold (2011) les définissent comme des festivals culturels et sportifs dont la taille et la portée sont suffisantes pour toucher des économies entières et pour recevoir une attention médiatique soutenue à l'échelle mondiale. Ici se rajoutent la notion de transformation et l'impact sur l'économie du territoire d'accueil.

Pour Roberts, ce qui définit certains événements sportifs comme des « méga-événements », c'est qu'ils sont « *discontinus* », hors de l'ordinaire, internationaux et simplement de grande composition (Roberts, 2004). Ce que Roberts (2004) appelle les « *mégas* » ont la capacité de transmettre des messages promotionnels à des milliards de personnes par le biais de la télévision et d'autres formats développés de télécommunications. « *Les mégas* » ont attiré un public et une audience de plus en plus internationaux. Roberts (2004) rajoute également que les pratiques commerciales dans cette industrie d'envergure mondiale ont des impacts économiques, sociaux et environnementaux. Typiquement, les impacts économiques ne doivent pas être sous-estimés : c'est une industrie dont la portée et le pouvoir à l'échelle internationale sont sans égal (Mignerat & Audebrand, 2011). Le volume des activités reliées au sport représente environ 3% de l'activité économique mondiale (Dolles & Söderman, 2008).

Miles et Rosentraub (2013) incluent dans leur définition des méga-événements l'importance des investissements publics induits par ce genre de projets. Ils les définissent par ailleurs comme des compétitions nationales ou mondiales importantes qui génèrent un niveau élevé de participation et de couverture médiatique et qui nécessitent souvent d'importants investissements publics dans l'infrastructure dédiée à l'événement - par exemple les stades pour organiser les événements - et l'infrastructure générale, comme les routes, les unités d'hébergement ou les réseaux de transport en commun.

De son côté, Müller (2015a, p. 634) propose une définition consolidée des «*méga-événements*» après un examen de synthèse des définitions préexistantes. Il les définit comme :

> *« des événements ambulatoires d'une durée déterminée qui attirent un grand nombre de visiteurs, ont une grande portée médiatique, sont accompagnés de coûts élevés et ont de grandes répercussions sur l'environnement bâti et la population ».*

La présente définition inclut les événements sportifs et non sportifs, mais elle exclut les événements récurrents, dans un lieu identique à chaque édition.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Les différentes définitions proposées révèlent le caractère multidimensionnel des méga-événements d'où l'émergence d'un champ de recherche relatif à cet objet (Andranovich et al., 2001; Downward & Ralston, 2006; J. D. Horne, 2006; Roche, 2006; Syme, 1989). Le tableau 1 propose une synthèse des différentes dimensions mises en avant dans la littérature.

Tableau 1 : [Dimensions des méga-événements sportifs dans la littérature]

Auteur	Dimensions mises en avant
(Roche, 2000)	Intérêt commercial
(Smith & Westerbeek, 2004)	Portée médiatique Intérêt commercial
(Roberts, 2004)	Portée médiatique Intérêt commercial Impacts
(Gold & Gold, 2011)	Impacts
(Mills & Rosentraub, 2013)	Investissements publics
(Müller, 2015c)	Attractivité touristique Portée médiatique Coût Transformation urbaine

Source (propre élaboration)

I.1.2. Les principales dimensions des méga-événements sportifs

L'intérêt grandissant d'organiser les méga-événements sportifs s'explique par l'expansion et l'attraction de ces derniers, et ce pour trois raisons principales (J. Horne, 2007). D'abord, le développement des technologies des mass communication, en particulier la télévision par satellite, a créé un public mondial sans précédent pour des événements comme les Jeux olympiques et la Coupe du monde de la FIFA, d'où l'augmentation exponentielle depuis les années 1970 des revenus des droits de télévision[2]. Puis, le développement des revenus de sponsoring à partir des Jeux Olympiques de Los Angeles 1984 s'est ajouté à l'audience de télévision très importante transformant ainsi le calcul économique associé à l'accueil des jeux. Enfin, ces manifestations se sont avérées déterminantes dans la promotion de l'image des

[2] Alors que les droits de télévision pour Montréal en 1976 se vendaient moins de 30 millions de dollars US, huit ans plus tard, les droits pour les Jeux olympiques de Los Angeles ont rapporté plus de 240 millions de dollars US, et à Sydney en 2000, ce montant était passé à plus de 1 milliard de dollars US (Roche, 2000)

Licence CC BY-NC-ND 3.0

territoires d'accueil en attirant un public à l'international et développant ainsi le tourisme et les investissements extérieurs[3].

Par ailleurs, qu'est-ce qui attribue le qualificatif de « *méga* » à un événement sportif ? C'est une question récurrente chez les scientifiques à laquelle Müller (2015a) répond en estimant que ce qui transforme un événement en méga-événement varie en fonction de l'objectif. Les méga-événements ont des dimensions différentes dans lesquelles ils peuvent être des méga-événements et tous ne sont pas des méga-événements dans les mêmes dimensions et dans le même degré. Nous devrions donc non seulement demander si un événement est méga, mais aussi comment il l'est (Müller, 2015a).

Au Maroc à titre d'exemple, l'opinion publique ainsi que les décideurs publics et organisateurs d'événements, ont tendance à qualifier de grands événements internationaux (comme la coupe du monde des clubs de la FIFA organisée par le pays en 2013 et 2014 ou encore les Jeux Africains qui ont eu lieu à Rabat en 2019) de méga-événements[4] au même titre que la coupe du monde de la FIFA ou les Jeux Olympiques d'été.

Donc comment la distinction pourrait-elle être faite entre un événement normal et un « *méga-événement* » ? Müller (2015a) se base sur leur dimension pour effectuer la distinction en question. Il propose ainsi, quatre dimensions clés, à savoir, l'attractivité des visiteurs, la portée médiatique, le coût et la transformation urbaine.

I.1.2.1. Attractivité des visiteurs

Grand nombre de travaux mesurent le poids des méga-événements à l'attraction touristique que connaissent les territoires d'accueil durant la période de leur organisation. En effet, ils mettent l'accent sur le nombre de visiteurs, les dépenses supplémentaires découlant du méga-événement et ses répercussions économiques sur le revenu et la croissance de l'emploi, les voies de croissance à long terme, l'amélioration de l'image et les perceptions de la ville hôte (Brent Ritchie, 1984b;

[3] (Hannigan, 1998) a identifié la croissance des « destinations urbaines de divertissement » comme l'un des formats de développement les plus importants qui ont transformé les villes dans le monde développé depuis les années 1980.

[4] D'après Abdellatif Obad, directeur général du comité d'organisation de la 12ème édition des Jeux Africains Rabat 2019 au sujet de ces derniers, "il s'agit d'un méga-événement continental de calibre mondial, qui nécessite des impératifs techniques et organisationnels très pointus". (media24.com, 2019)

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Burgan & Mules, 1992b; Colin Michael Hall, 1989b; Mihalik & Simonetta, 1999b; Ritchie & Smith, 1991b; Teigland, 1999). Certains auteurs comme Marris suggèrent qu'il faut un minimum d'un million de visiteurs pour qualifier l'événement de « *méga* » (Marris, 1987). Cependant, il est difficile de mesurer le nombre de visiteurs raison pour laquelle on se base sur le nombre de tickets vendus durant chaque événement (Ritchie & Yangzhou, 1987), d'autant plus que le seul critère du nombre de visiteurs est insuffisant, au-delà du problème de quantification des spectateurs. Il s'agit plutôt d'estimations que de calcul exact puisqu'il est possible qu'un seul visiteur achète plus d'un ticket, mais cela reste quand même l'un des meilleurs moyens pour mesurer l'attractivité des visiteurs. Toujours est-il qu'aujourd'hui avec le développement, la digitalisation de la billetterie et l'adoption de mesures d'identification des spectateurs par les organisations sportives internationales[5], ces chiffres deviennent de plus en plus fiables.

Dans ce sens, le tableau 2 présente en ordre décroissant un comparatif des billets vendus pour les deux premières catégories des grands événements de la période de 2014 à 20118.

[5] Durant la coupe du monde de la FIFA Russie 2018 à titre d'exemple, la FIFA a adopté en plus de la e-billetterie, le FAN ID qui est un document d'identification exigé par les autorités russes permettant l'accès au territoire russe sans visa et l'achat de billets nominatifs en plus de quelques avantages tels que l'utilisation de certains services de transport gratuits, y compris les trains interurbains et les transports publics dans les villes hôtes sur présentation d'une carte FAN ID et d'un billet pour un match de la Coupe du Monde de la FIFA 2018 (FIFA, 2018b)

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Tableau 2 : [Nombre de tickets vendus lors des grands événements de la période 2014 - 2018]

Événement	Édition la plus récente	Nombre de tickets vendus (en millions)
Exposition universelle	Milan 2015	21,5
Jeux Olympiques d'été	Rio De Janeiro 2016	7,5
Coupe du monde de football	Russie 2018	4,9
Coupe du monde de football	Brésil 2014	3
Coupe d'Europe de Football	France 2016	2,5
Jeux Olympiques d'hiver	Sotchi 2014	1,1
Jeux Olympiques d'hiver	Pyeongchang 2018	1,1
Les Jeux Panaméricains	Toronto 2015	1,1
Jeux de Commonwealth	Gold Coast 2018	1,06
Les Universiades	Taipei 2017	0,7

Source ((Ballester, 2017) *;fifa.com ; 25stanley.com ; olympic.org ; Thecgf.com ; gouvernement.fr ; auditor.on.ca)*

L'analyse révèle une grande différence dans le nombre de billets vendus entre ces événements. Par ailleurs, l'Expo de Milan 2015 arrive loin devant avec 21,5 millions de tickets vendus ; ce qui s'explique par la durée de cette manifestation qui s'étale sur six mois et qui est au fait qu'elle soit ouverte au monde entier. Pour ce qui concerne les événements sportifs, les Jeux Olympiques de Rio De Janeiro sont premiers avec 7,5 millions de billets vendus, suivis des deux éditions de la Coupe du Monde de football de la FIFA Russie 2018 et Brésil 2014 qui ont enregistrées respectivement des ventes de 4,9 millions et 3 millions de billets et l'Euro France 2016 de football avec 2,5 millions de billets vendus.

Toutefois, cette analyse, révèle que se référer uniquement au nombre de visiteurs à travers le nombre de billets vendus s'avère insuffisant pour mesurer la dimension de l'événement, étant donnée la durée différente de chaque manifestation, le nombre de

Licence CC BY-NC-ND 3.0

pays participants[6] et par transitivité le nombre de visiteurs potentiels appartenant uniquement aux pays hôtes.

I.1.2.2. La portée médiatique

La couverture médiatique des méga-événements internationaux est devenue l'une des composantes primordiales de ces derniers de par les revenus des droits de diffusions générés que la commercialisation du méga-événement en question auprès d'une audience large et son exposition à l'international. De même, l'intérêt des médias internationaux et des journalistes des quatre coins du monde est de plus en plus pour couvrir in situ ce type de manifestations[7]

Ce rôle primordial des médias dans les méga-événements n'était pas d'actualité dans les débats scientifiques des années 1980, sa proéminence n'a commencé que lors des années 1990 (Müller, 2015a). Et au sujet de leurs importances dans le cadre des méga-événements, (J. Horne, 2007) prétend même « *qu'un méga-événement non médiatisé serait une contradiction dans le terme* » autrement dit, un événement ne pourrait nullement être qualifié de « *méga* » en l'absence d'une large médiatisation, dans la mesure où elle ne se limite pas au simple relais de l'information ou encore la diffusion des faits, mais constitue un moyen central dans la transformation du méga-événement en un vrai spectacle et une ambiance festive lui créant ainsi un véritable sentiment d'attachement émotionnel sans oublier l'image véhiculée à l'international autour du territoire d'accueil ainsi que le renforcement de sa marque territoriale et de son attractivité (Grix, 2012; MacAloon, 1984; Rojek, 2014; Tomlinson, 1996; Zhang & Zhao, 2009).

Aujourd'hui afin de mesurer la portée médiatique d'un méga-événement, il est préférable de se baser sur la valeur des droits de diffusion reflétant ainsi la valeur

[6] A titre d'exemple la coupe d'Europe de l'UEFA organisée conjointement entre l'Ukraine et la Pologne et ayant vendu 1,4 million de tickets comptait la participation de 16 pays européens pour une seule discipline sportive en l'occurrence le football (UEFA, 2012) alors que les Jeux Olympiques d'hiver Vancouver 2010 ayant vendu à peu près le même nombre d'entrées, à savoir 1,5 million, comptait la participation de 82 pays pour 15 disciplines sportives (« Vancouver 2010 », 2011)

[7] Entre les Jeux Olympiques de Barcelone 1992 et ceux Londres 2012 le nombre de journalistes accrédités a doublé atteignant 24 000 journalistes, soit plus de deux médias représentatifs par athlète participant (Jean-Loup Chappelet, 2014)

Licence CC BY-NC-ND 3.0

commerciale médiatisée de l'événement[8] (Müller, 2015a). Le tableau 3 présente l'évolution de la valeur des droits des droits de diffusion et l'audience télévisuelle depuis le début des années 2000 pour les deux méga-événements les plus importants de la planète, en l'occurrence, les Jeux Olympiques d'été et la Coupe du Monde de Football de la FIFA.

Tableau 3 : [Evolution des droits de diffusion et de l'audience télévisuelle des JO d'été et la Coupe du Monde de la FIFA durant les années 2000]

	Edition	**Droits TV**	**Audience**
Jeux Olympiques	Sydney 2000	1 332 M$	3,6 Mds
	Athènes 2004	1 494 M$	3,9 Mds
	Pékin 2008	1 737 M$	3,6 Mds
	Londres 2012	2 569 M$	3,6 Mds
	Rio 2016	2 868 M$	3,2 Mds
Coupe du Monde	Corée du Sud & Japan 2002	1 000 M$	-
	Allemagne 2006	3 000 M$	1,4 Mds
	Afrique du Sud 2010	3 200 M$	2,4 Mds
	Brésil 2014	3 200 M$	3,2 Mds
	Russie 2018	3 400 M$	3,572 Mds

Source (olympic.org/, fifa.com, https://fr.statista.com, https://www.sports.gouv.fr/)

I.1.2.3. Le coût

Les deux dimensions traitées jusqu'à maintenant en tant qu'indicateurs des méga-événements - l'attractivité touristique et la portée médiatique - mettent uniquement l'accent sur des sorties (output) des méga-événements. Or, l'investissement dans les projets de méga-événements engendre également des intrants considérables matérialisés par leurs coûts. Ces derniers englobent tous les fonds nécessaires pour la réalisation de l'infrastructure dédiée à l'évènement et l'infrastructure globale comme les routes, les sites d'hébergements, mais également les coûts d'organisation tels que les salaires et les salaires temporaires (Müller, 2015a). Se rajoutent à cela la complexité qui caractérise ces projets et les risques qui leur sont afférents, notamment le non-respect des délais de leur réalisation, chose qui engendre des dépassements des coûts prévisionnels face aux contraintes organisationnelles pour pouvoir livrer les projets à temps, d'autant plus qu'il est vraiment difficile de connaître les coûts réels

[8] Les droits de diffusions relatifs aux Jeux Olympiques Londres 2012 et de la coupe du monde de la FIFA de football Afrique de Sud 2010 ont avoisiné pour chacun d'eux 2,5 billions de dollars américains (Müller, 2015a)

Licence CC BY-NC-ND 3.0

des méga-événements, un sujet sensible politiquement qui explique la diversité des chiffres avancés.

Le tableau 2 présente le dépassement des coûts relatifs aux investissements pour l'organisation de dix-neuf éditions des Jeux Olympiques d'été et d'hiver. Ces statistiques élaborées par (Flyvbjerg & Stewart, 2016) révèlent que, sans exception, toutes les éditions dont les données sur les coûts sont disponibles ont connu des dépassements. Pour la majorité (15 sur 19), les dépassements de coûts sont supérieurs à 50%. Et, pour neuf éditions en particulier, les dépassements de coûts sont supérieurs à 100%. Ce constat montre d'une façon claire le risque inhérent des larges dépassements de coûts dans le cadre des projets d'organisation des Jeux Olympiques (Andreff, 2015). C'est dans ce sens que plusieurs auteurs ont tenté d'expliquer la déception due à des coûts plus élevés que ceux prévus au départ, à travers la notion de « *la malédiction du vainqueur*[9] » (*the winner's curse* en anglais) (Andreff, 2012, 2014; Cabral & Silva Jr, 2013; de Nooij & van den Berg, 2013; Müller, 2017; Thaler, 1988).

Ces données placent les méga-événements sportifs parmi les mégaprojets mondiaux. Le tableau 4 présente un comparatif entre la moyenne de dépassement de coûts de projets à grande échelle et celle relative aux Jeux Olympiques, ces derniers ont le dépassement de coût moyen le plus élevé de tous les types de mégaprojets, avec 156% en termes réels.

Tableau 4 : [Dépassements de coûts liés aux Jeux Olympiques 1960-2016 calculés en monnaie locale, en termes réels]

Jeux	Pays	Type	% dépassement coût
Montréal 1976	Canada	Été	720
Barcelone 1992	Espagne	Été	266
Atlanta 1996	États unis	Été	151
Sydney 2000	Australie	Été	90
Athènes 2004	Grèce	Été	49
Beijing 2008	Chine	Été	2
London 2012	Grande Bretagne	Été	76
Rio 2016*	Brésil	Été	51
Moyenne	***-***	***Été***	***176***
Médiane	***-***	***Été***	***83***
Grenoble 1968	France	Hiver	181
Lake Placid 1980	États unis	Hiver	324

[9] La notion de « *la malédiction du vainqueur* » est définie par les économistes du sport comme « *la tendance d'une candidature gagnante à dépasser la valeur réelle de l'actif vendu aux enchères* » (Sandy et al., 2004, p. 309).

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Sarajevo 1984	Yougoslavie	Hiver	118
Calgary 1988	Canada	Hiver	65
Albertville 1992	France	Hiver	137
Lillehammer 1994	Norvège	Hiver	277
Nagano 1998	Japan	Hiver	56
Salt Lake City 2002	États unis	Hiver	24
Torino 2006	Italie	Hiver	80
Vancouver 2010	Canada	Hiver	13
Sotchi 2014	Russie	Hiver	289
Moyenne	**-**	***Hiver***	***142***
Médiane	**-**	***Hiver***	***118***

Source (Flyvbjerg & Stewart, 2016)

**Les coûts finaux prévus pour Rio 2016 ont été utilisés*

Par ailleurs, ces dépassements de coûts - qui sont souvent induits par l'événement - s'expliquent par le fait que les organisateurs subissent la logique de l'événement et de la livraison à temps. Les différents chantiers doivent être accélérés et achevés sous pression. Cela entraîne des dépenses supplémentaires plus nombreuses que dans d'autres projets à grande échelle (Flyvbjerg, 2014) pour respecter l'échéance de l'événement. Cela transforme ainsi souvent les plans de développement originaux (Kassens-Noor, 2013). Lorsque des problèmes surviennent, il ne peut y avoir aucun compromis entre calendrier et coût. Alors que pour d'autres mégaprojets, il est possible de jouer sur les deux leviers pour venir à bout d'une difficulté, la seule alternative qui s'offre aux managers de l'organisation d'un méga-événement sportif est injecter plus d'argent pour résoudre le problème (Flyvbjerg & Stewart, 2016).

Tableau 5 : [Comparaison des dépassements des coûts des projets de grande envergure par rapport aux Jeux Olympiques]

	Routes	**Ponts, tunnels**	**Énergie**	**Chemin de fer**	**Barrages**	**IT**	**Jeux Olympiques**
Dépassement coût	20%	34%	36%	45%	90%	107%	156%
Fréquence dépassement coût	9 de 10	9 de 10	6 de 10	9 de 10	7 de 10	5 de 10	10 de 10
Dépassement Planning	38%	23%	38%	45%	44%	37%	0%
Durée de réalisation, années	5.5	8.0	5.3	7.8	8.2	3.3	7.0

Source (Flyvbjerg & Stewart, 2016)

Licence CC BY-NC-ND 3.0

I.1.2.4. **Transformation urbaine**

Quatrième dimension des méga-événements, la transformation urbaine est l'une des finalités de ces derniers. En effet, les investissements colossaux dédiés aux méga-événements ont un impact immédiat sur les territoires d'accueil, tant sur la population que sur l'environnement construit (Müller, 2015a). D'autant plus que les organisateurs des méga-événements cherchent à utiliser de manière stratégique ces manifestations pour développer leurs infrastructures et favoriser le renouveau urbain, souvent en mobilisant des fonds qui ne seraient pas disponibles autrement (Grix, 2013; Hiller, 1999, 2000). Ces impacts transformateurs durables sont encouragés par les instances dirigeantes du sport comme le CIO ou la FIFA. Ils apparaissent aujourd'hui comme des éléments primordiaux dans les cahiers de charges qui demandent aux potentiels organisateurs d'expliciter les scénarios de transformation urbaine suite à l'organisation de l'événement en justifiant les dépenses élevées qui seraient engagées, ce qui constitue une partie des « *héritages* » (Müller, 2015a).

Müller (2015a) dans son analyse des définitions élaborées par plusieurs auteurs pour le terme méga-événements, a décelé cette quatrième dimension citée, en l'occurrence la transformation urbaine (Gold & Gold, 2011; Gratton et al., 2006; Gursoy et al., 2002; Hiller, 1999; Roche, 1994). Suivant cette logique, un événement qui n'intervient pas de manière significative sur sa ville, sa région ou même son pays hôte ne serait donc pas qualifié de méga-événement. Müller (2015a) rajoute que plusieurs villes et pays hôtes comme Guangzhou, la Pologne et Kazan, ont profité des investissements programmés pour l'accueil des méga-événements pour restructurer et redévelopper leur paysage urbain et mettre à niveau leur infrastructure de base (Makarychev & Yatsyk, 2015; Shin, 2014).

À noter enfin que ces transformations urbaines ne sont pas toujours bénéfiques pour les territoires d'accueil et les différentes parties prenantes qui le composent puisque dans plusieurs cas de figure les méga-événements entraînent des effets négatifs, c'est ce qu'appelle (Müller, 2015a) « *le syndrome des méga-événements* ».

I.1.3. Émergence d'une nouvelle catégorisation des événements

Après une synthèse des définitions existantes Müller (2015a, p. 634) a dégagé quatre dimensions essentielles caractérisant les méga-événements à savoir, l'attractivité

Licence CC BY-NC-ND 3.0

touristique, la portée médiatique, le coût et la transformation urbaine, à partir desquelles, il propose sa définition consolidée :

« Les méga-événements sont des occasions ambulatoires d'une durée déterminée qui :

(1) attirent un grand nombre de visiteurs,

(2) ont une grande portée médiatique,

(3) sont accompagnées de coûts élevés

(4) et ont de grandes répercussions sur l'environnement bâti et la population »

Ainsi selon le sens de Müller (2015a), pour qu'un événement soit véritablement « *méga* » il doit être large sur chacune des quatre dimensions évoquées. Pourtant, cette définition est limitée dans la mesure où elle ne spécifie pas le seuil de la largeur à partir duquel on commence à parler de méga-événement. C'est dans cette optique que (Müller, 2015a) a élaboré une matrice de notation pour classer les événements en fonction de leur taille.

Le tableau 6, expose le principe de la matrice dans laquelle, l'attractivité touristique est évaluée en fonction de nombre de tickets vendus, la portée médiatique en fonction de la valeur des droits de diffusion vendus, le coût en fonction du coût total de l'événement et enfin la transformation urbaine en fonction de l'investissement en capital déployé dans le cadre de l'événement.

Chacune des quatre dimensions est différenciée en trois intervalles de taille (L, XL et XXL) avec un système de pointage. Le nombre maximal de points (trois points) peut être obtenu si un événement appartient au plus grand de sa taille dans une dimension particulière (XXL). Deux points sont attribués pour les événements situés au milieu de la distribution de taille (XL) et un point pour les événements situés au bas de la distribution (L), tout en respectant une certaine valeur minimale (pour les distinguer des événements normaux) (Müller, 2015a).

Le score total obtenu permet de qualifier l'événement, soit de giga-événement, soit de méga-événement, soit d'événement international majeur.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Tableau 6 : [Matrice de notation pour les classes d'événements en fonction de la taille]

Taille	Attractivité des visiteurs *Nombre de tickets vendus*	Portée médiatique *Valeur des droits de diffusion*	Coût *Coût total*	Transformation *Investissement en capital*
XXL (3 points)	>3 millions	> 2 milliards USD	> 10milliards USD	> 10milliards USD
XL (2 points)	>1 million	> 1 milliard USD	> 5 milliards USD	> 5 milliards USD
L (1 point)	>0.5 million	> 0,1 milliard USD	> 1 milliard USD	> 1 milliard USD
Giga-événement	11-12 points total			
Méga-événement	7-10 points total			
Événement major	1-6 points total			

Source (Müller, 2015a)

Testé par Müller (2015a) sur un cycle d'événements internationaux importants de la période 2010 à 2013, seuls les Jeux Olympiques de Londres 2012 ont atteint le stade de Giga-événement avec un score de 11. La coupe du monde de la FIFA en Afrique de Sud en 2010, la coupe d'Europe de l'UEFA en Ukraine / Pologne en 2012, l'exposition universelle à Shanghai en 2010, les jeux asiatiques de Guangzhou en 2010 et les Jeux Olympiques d'hiver à Vancouver en 2010 ont obtenu des scores correspondant à la catégorie de méga-événements. Les autres événements[10] atteignent à peine les scores de la catégorie des événements majeurs. Le tableau 7 synthétise les principales caractéristiques des trois catégories d'événements cités.

[10] Müller (2015a) dans ce test, a inclut non seulement des événements sportifs ambulatoires, mais également des expositions, des conventions internationales, des événements culturels et des événements sportifs nationaux comme le Super Bowl.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Tableau 7 : [Caractéristiques selon la catégorie d'événement]

Catégorie d'événement	Caractéristiques
Les événements majeurs	Avec un score moyen maximum de 1,5 sur chacune des quatre dimensions, les événements majeurs ont une taille significative. Pour être qualifié d'événement majeur, un événement doit avoir une taille L sur au moins une dimension.
Les méga-événements	Ils doivent avoir une taille XL sur au moins trois des quatre dimensions, mais pas plus de deux tailles XXL. Les méga-événements sont les plus courants parmi les grands événements actuels comme la coupe du monde de la FIFA.
Les giga-événements	Les giga-événements sont les plus grands des événements et doivent avoir une taille XXL sur au moins trois des quatre dimensions. Les événements « *Giga* » sont rares, mais ils pourraient devenir plus fréquents, en particulier si la tendance actuelle à la hausse des coûts se poursuit.

Source (Müller, 2015a)

L'étude des spécificités et caractéristiques des méga-événements donne un aperçu des raisons qui entraînent de nombreux pays à mener des batailles acharnées pour gagner le droit de les organiser. Cela démontre que la taille de ce type d'événements varie en fonction du développement de leurs différentes dimensions. C'est dans ce sens que Müller (2015a) souligne la difficulté d'une classification rigide des événements « *une fois pour toute* », puisqu'un événement pourrait être classé comme « *méga-événement* » lors d'une édition, mais comme un événement majeur lors d'une autre. Leur organisation présente comme évoqué des avantages et des inconvénients pour le pays ou la ville hôte, chose qui met en exergue des interrogations sur les réelles motivations des décideurs publics pour organiser des événements de telle envergure.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

I.2. Les critères de décision d'organisation des méga-événements sportifs

Les méga-événements sportifs sont des projets pour lesquels les décideurs publics prennent le pari d'investir pour de multiples raisons, la plus convaincante étant la promesse d'une manne économique considérable, estimée par les études d'impact économique (Barclay, 2009). D'autres raisons s'ajoutent à l'argument économique et constituent les critères sur lesquels s'appuient les décideurs publics pour justifier leurs choix d'investissement dans ces mégaprojets. Dans cette partie, nous tenterons de présenter les principaux critères de décision d'organisation des méga-événements sportifs.

I.2.1. Les bénéfices économiques comme principal leitmotiv

Le développement économique a longtemps dominé les agendas et les politiques des gouvernements urbains. Là où les activités de production, telles que l'industrie, étaient autrefois dominantes, les villes se sont tournées vers les activités de consommation dans les loisirs et les services de divertissement dans leurs centres-villes (Andranovich et al., 2001). Parmi les activités les plus pertinentes pour cela, aux yeux des responsables politiques des villes et pays candidats à leur accueil, figurent les méga-événements (Junod, 2007). Ces manifestations sont identifiées comme une bonne affaire, car elles sont si spectaculaires qu'elles sont reconnues dans le monde entier comme des événements exceptionnels dignes de l'attention de tous (Andranovich et al., 2001). L'offre de biens culturels et sportifs proposée à travers les méga-événements sportifs devient un enjeu majeur pour capter l'attention internationale et pour attirer les professionnels du secteur tertiaire, dont l'objectif est de (re)positionner la ville sur la carte du monde et d'attirer des investissements internationaux (Junod, 2007).

Avant le succès financier et le surplus réalisé par les Jeux Olympiques de Los Angeles 1984[11], l'organisation des grandes manifestations sportives était considérée comme un fardeau financier et administratif pour la ville et le pays organisateurs au regard des pertes enregistrées[12] dans plusieurs éditions (Gratton et al., 2000). Depuis, la course pour accueillir des méga-événements comme les Jeux Olympiques d'été ou d'hiver est

[11] Plus de 215£ million (Gratton et al., 2000)

[12] L'organisation des Jeux Olympiques d'été Montréal 1976 a enregistré une perte de 692£ million, tandis que l'édition précédente de Munich 1972 avait fait perdre 178£ million (Gratton et al., 2000)

Licence CC BY-NC-ND 3.0

devenue de plus en plus féroce et a suscité un intérêt grandissant que ça soit dans les pays industrialisés ou en voie de développement.

Par ailleurs, à travers l'organisation de telles manifestations, les décideurs publics espèrent produire une impulsion économique substantielle et réaliser une croissance économique importante (Szymanski, 2002) en comptant sur les recettes économiques générées directement par des éléments tels que la vente de billets, l'augmentation des opportunités d'emploi pour la population locale, les investissements étrangers directs à long terme, ainsi que les bénéfices des touristes entrants (Grix et al., 2017). Ils se basent donc sur des études ex ante pour estimer les retombées économiques des méga-événements et justifier leurs décisions. Ainsi, les organisateurs de la coupe du monde de 1994 aux États-Unis avaient prédit des milliers de visiteurs et une augmentation de 4 milliards de dollars de l'économie du pays (V. A. Matheson & Baade, 2005b), tandis que la candidature de l'Afrique de Sud pour accueillir la coupe du monde 2006, reposait sur la promesse de renforcer l'économie d'environ 6 milliards de dollars et de créer pas moins de 129 000 nouveaux emplois (Khoza, 2000). En 2002, l'Institut Dentsu pour les études humaines estimait une manne exceptionnelle de 24,8 milliards de dollars pour le Japon et de 8,9 milliards de dollars pour la Corée du Sud à l'occasion de la coupe du monde organisée conjointement par les deux pays, soit une augmentation de 2,2% de leurs PIB respectifs (Baade & Matheson, 2002). En ce qui concerne les Jeux Olympiques, le comité d'organisation des Jeux olympiques d'Atlanta 1996 avait prévu une augmentation de l'économie du pays de 5,1 milliards de dollars et une augmentation dans l'emploi de 77 000 postes, alors que pour l'édition 2000 à Sydney, était prévu un impact de 6,3 milliards de dollars et la création de 100 000 emplois (Barclay, 2009).

I.2.2. La régénération urbaine

Nombre d'études sur le développement urbain ont mis en évidence à la fois le rôle du développement économique fondé sur la consommation dans les villes (Hannigan, 2005; Judd & Fainstein, 1999; Law, 1993) et l'importance du *boosterism*[13] civique et des stratégies de restructuration pour obtenir une reconnaissance et un avantage

[13] Le *boosterism* est un terme anglais désignant la promotion d'une ville ou d'une organisation en vue d'améliorer la perception publique de celle-ci. Il a été parfois associé aux petites villes américaines. Le *boosterism* est aussi mentionné dans le cadre politique, en particulier par rapport à des politiques ou des événements controversés (Hu et al., 2016).

Licence CC BY-NC-ND 3.0

concurrentiel (Holcomb, 1999; Pagano & Bowman, 1997; Short et al., 1993). Le fait que les villes s'appuient sur le *boosterism* civique et les événements de marque n'est pas un phénomène nouveau (Andranovich et al., 2001). Raison pour laquelle, la majorité des *Bid Books*[14] présentés auprès des instances sportives internationales en vue d'accueillir l'un des méga-événements, mettent en avant l'argument de régénération urbaine comme l'une des raisons de la candidature[15].

L'attractivité des méga-événements est souvent liée à un processus de restructuration et dans le cas de nombreuses villes, à des stratégies de revitalisation urbaine et de développement touristique (Bramwell, 1995; Gratton et al., 2006; Loftman & Spirou, 1996). Ils sont également un outil de régénération urbaine comme dans le cas de la candidature de Manchester[16] pour accueillir les Jeux Olympiques avec ce qu'on appelait les « *Jeux de Régénération* » (Cochrane et al., 1996; Hiller, 2000), en outre les arguments en faveur de leur organisation sont généralement articulés en termes d'avantages sportifs et économiques, mais aussi sociaux pour le pays hôte (J. Horne, 2007). Cependant, contrairement à l'impact économique ou à l'impact social, la régénération urbaine s'inscrit dans la durée.

Les organisateurs des événements, dans un souci de légitimer leurs choix, s'appuient sur des exemples réussis en termes de développement urbain du territoire d'accueil. Celui des Jeux Olympiques de Barcelone 1992, est le plus cité. Il s'agirait de l'une des éditions les plus exemplaires. Elle aurait suscité un investissement public de 6,2 milliards de dollars pour réaménager la ville et la province de Catalogne (J. Horne, 2007; Malfas et al., 2004), L'amélioration des transports, en particulier « *la circulation des véhicules à moteur* » a été l'un des impacts majeurs des Jeux olympiques sur l'infrastructure urbaine de Barcelone (Brunet, 1995; J. Horne, 2007). Le village olympique nouvellement construit a également ouvert la côte à la ville d'une manière qui ne s'était jamais produite auparavant, permettant également aux habitants de la

[14] Le Bid Book est le terme donné par les instances sportives internationales comme le CIO et la FIFA au dossier de candidature demandé aux pays ou villes candidats à accueillir un méga-événement.

[15] Exemple : Parmi les objectifs de la candidature de Cape Town pour l'accueil des Jeux Olympiques d'été 2004, figurait la remédiation des inégalités créées par l'apartheid via un processus de restructuration de la ville (Hiller, 2000).

[16] Le déclin économique de Manchester en tant que vieille ville manufacturières dans un environnement post-fordien a conduit à la conceptualisation de sa candidature olympique qui n'a pas connu le succès (Hiller, 2000).

Licence CC BY-NC-ND 3.0

ville de profiter de la nouvelle infrastructure sportive laissée après la fin des jeux (J. Horne, 2007).

I.2.3. L'argument social

La promesse sociale est souvent parmi les arguments avancés par les décideurs publics désirant se porter candidats pour accueillir un méga-événement. Ces manifestations sont considérées comme des opportunités de résoudre des problèmes sociaux, comme le chômage, le logement, l'autonomisation et l'amélioration des installations et des services pour les personnes défavorisées (Hiller, 2000), un moyen pour augmenter le sentiment de satisfaction chez les citoyens, renforcer l'identité et l'image du territoire et améliorer la cohésion sociale (Barget & Gouguet, 2010) et aussi dans une optique d'optimisation de l'héritage de l'événement en termes d'utilité sociale (Chaix & Chavinier-Réla, 2015). Des études ont par ailleurs essayé de calculer la rentabilité sociale des événements sportifs (Barget & Gouguet, 2011), comme celle menée par le Centre de Droit et d'Économie du Sport (CDES) de Limoges en marge des Jeux Équestres Mondiaux en Normandie, qui a montré la rentabilité sociale des fonds publics investis dans l'événement (Vial & Barget, 2018).

Outre leur rôle comme moteur de progrès social, le désir d'accueil des méga-événements est dans plusieurs cas utilisé pour signaler un changement social décisif est souhaitable comme lors de la coupe du monde de rugby 1995 en Afrique du Sud avec l'ambition de transcender l'apartheid ou la coupe du monde de football 1998 en France comme un triomphe des possibilités d'une société multiculturelle et multiraciale (Black, 2007; Black & Van Der Westhuizen, 2004).

I.2.4. Les critères politiques

Un nombre important de gouvernements s'engagent dans des candidatures pour accueillir des méga-événements à la recherche d'opportunités de construire une nouvelle identité de marque vis-à-vis de leurs citoyens dans un premier temps, puis l'extérieur dans un deuxième temps, afin de changer leur image à l'internationale ou pour atteindre des objectifs de politique intérieure ou étrangère (Black & Van Der Westhuizen, 2004; L. Chalip & Costa, 2005; Preuss & Alfs, 2011; Roche, 2000). Les exemples sont nombreux dans ce sens, comme celui de l'Allemagne, qui à travers l'accueil de la Coupe du Monde 2006 a tenté de changer les stéréotypes internationaux hérités à propos du citoyen allemand de la deuxième guerre mondiale et l'ère des

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Nazis, en se projetant comme pays « *agréable et convivial à visiter* » (Grix & Lacroix, 2006).

D'autre part, quelques gouvernements comme ceux des pays émergents et les pays arabes utilisent l'approche des « *softs Power*[17] », dans la mesure où ils considèrent le méga-événement comme une chance inouïe pour mettre à titre d'exemple l'accent sur des changements importants dans la gouvernance ou encore renforcer les messages clés sur la nouvelle situation ou le futur du pays hôte (Attali, 2016; Black, 2007, 2008; Black & Van Der Westhuizen, 2004; Brannagan & Giulianotti, 2015; Connell, 2018; Finlay & Xin, 2010; Giulianotti, 2015; Gorokhov, 2015; Grix & Houlihan, 2014; Grix & Lee, 2013; Manzenreiter, 2010). L'exemple du Qatar est l'incarnation de l'utilisation du sport et des méga-événements comme il est le cas pour la Coupe du Monde 2022 à des objectifs d'une stratégie de « *soft Power* », dans le but de présenter la suprématie du pays en tant que micro-État, la recherche de la paix, la sécurité et l'intégrité, puis pour faire face aux crises sanitaires nationales (Brannagan & Giulianotti, 2015).

Bien que les critères de décisions soient nombreux et diffèrent selon la vision de chaque pays, on constate, dans la plupart des cas, que la recherche d'une manne économique importante pour le pays ou le territoire d'accueil prend souvent le dessus. Cependant, ce choix de base comme le précise Preuss (2007b), provient d'approches traditionnelles qui ne concernent que l'impact et/ou l'effet du méga événement sur les facteurs macroéconomiques locaux et/ou nationaux or, elles ne fournissent pas d'informations pertinentes pour un processus de prise de décision efficace, ni pour la gestion stratégique du méga événement, des impacts positifs, des héritages et des bénéfices.

[17] Le *soft Power* est défini par la « la capacité à former les préférences des autres par l'attrait de ses valeurs, de sa culture et de ses politiques » (Nye Jr, 2004b, p. 5-15), une notion qui s'oppose à celle du *hard Power* « *qui est la capacité d'amener les autres à vouloir ce que vous voulez par la coercition ou la motivation* » (Barr, 2011) à travers le pouvoir militaire ou économique d'un pays (Nye Jr, 2004a).

Licence CC BY-NC-ND 3.0

I.3. À la recherche d'une définition des héritages des méga-événements sportifs

Le concept des héritages des méga-événements sportifs a connu son émergence dans le domaine du management de sport au cours des années 1990s, lorsque les questions relatives aux coûts et aux avantages de leur organisation ont d'abord été soulevées non seulement du point de vue financier et économique, mais également des aspects sociaux et environnementaux (Jean-Loup Chappelet, 2012). Depuis, le concept est apparu dans le discours d'organisateurs de méga-événements et chez plusieurs auteurs. Cependant, le concept de l'héritage est vaste et surtout peu clair (Jean-Loup Chappelet, 2012).

Au niveau de cette section, nous essayerons de clarifier dans la mesure du possible le concept en question, en présentant dans un premier temps le développement de la définition du terme depuis son apparition dans le discours scientifique relatif aux méga-événements, puis nous allons mettre l'accent sur la différence entre l'héritage et d'autres termes, en l'occurrence, l'impact, l'effet de levier et la durabilité.

I.3.1. Développement du concept « *Héritage* »

La prise de conscience de l'impact des événements sportifs n'émerge qu'à partir des années 1980 avec plusieurs études qui cherchent à comprendre leurs conséquences potentielles positives et négatives (Girginov & Hills, 2008; C. Michael Hall, 2006; Kasimati, 2003; Marris, 1987; O'Reilly, 1987; Thomson et al., 2013; Westerbeek et al., 2005; Witt, 1988). Cependant, le terme « *Héritage* » n'est utilisé qu'à partir des années 1990 dans la littérature et le discours des organisateurs des méga-événements et de leurs propriétaires, lorsque les questions relatives aux coûts et aux avantages de leur organisation ont d'abord été soulevées du point de vue financier et économique, mais également en ce qui concerne les aspects sociaux et environnementaux (Jean-Loup Chappelet, 2012).

I.3.1.1. Jeux Olympiques et émergence du terme

Bien qu'il ne soit utilisé comme concept qu'à partir des années 1980, le mot, « *Héritage* » apparait, la première fois dans le sport, en 1956 en marge des Jeux Olympiques de Melbourne (Preuss, 2018). À partir de 1981, et à l'occasion de la candidature de Calgary pour l'accueil les Jeux d'hiver de 1988, le concept est associé aux Jeux Olympiques. La même année, il est employé pour désigner, en tant

Licence CC BY-NC-ND 3.0

qu'héritage planifié, les installations sportives spécialisées dans la formation au sport de haut niveau (Preuss, 2018).

En 1991, le comité de candidature des Jeux Olympiques Atlanta 1996 évoque le concept dans son dossier, en l'incluant dans sa déclaration de mission : « *Laisser un héritage physique et spirituel positif et une marque indélébile sur l'histoire olympique en organisant les Jeux les plus mémorables de tous les temps* » (ACOG, 1997; Jean-Loup Chappelet, 2012). Six ans plus tard, une première conférence internationale à Séoul en 1987 portera comme thème « *l'héritage* » un an avant les Jeux Olympiques de la même ville (Preuss, 2018). En 1997 le projet de candidature d'Athènes pour accueillir les Jeux Olympiques 2004, portera comme intitulé « *Un héritage pour l'Olympisme* » (Jean-Loup Chappelet, 2012; Theodoraki, 2009). En 1998, lors du discours à en marge de la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques d'hiver de Nagano, le président du CIO évoque le concept d'héritage en mentionnant « *l'héritage culturel de nos prédécesseurs* » (Jean-Loup Chappelet, 2012; NAOOC, 1999). En 2002, le CIO organise un congrès sur « *L'héritage des Jeux Olympiques : 1984-2000* »[18] mettant en évidence le fait que l'héritage n'est pas uniquement un lieu sportif en ruine (Preuss, 2018), autrement dit, il ne s'agit plus uniquement de l'infrastructure sportive construite spécialement pour les Jeux Olympiques et délaissée après la fin de l'événement, mais ça intègre d'autres aspects.

Néanmoins, ce n'est qu'à partir de l'année 2000 que le CIO demande aux candidats à l'accueil des Jeux Olympiques de préparer un héritage dans le cadre du processus de candidature, chose faite par la ville de Sidney, mais n'ayant pas été suivi par le comité d'organisation (Preuss, 2018). La question n'est prise au sérieux que lors des Jeux de Londres 2012, pour lesquels, les organisateurs veillent à avoir un plan pour chaque projet de construction coordonné par le *Legacy Trust UK*[19] (Girginov, 2012; Preuss, 2018). En 2015, le CIO fonde une nouvelle commission, « *la commission du*

[18] Durant ce congrès, les participants ont tenté de définir l'héritage, mais ils ont constaté qu'il existe plusieurs sens du concept et certaines des contributions ont mis en évidence la commodité d'utiliser d'autres expressions et concepts pouvant signifier différentes choses selon les langues et les cultures (De Moragas et al., 2002; Preuss, 2018).

[19] Est une commission créée en 2007 pour soutenir diverses activités culturelles et sportives liées aux Jeux olympiques et paralympiques d'été de 2012 à Londres, dans le but de créer un héritage culturel et sportif durable des Jeux pour des communautés à travers le Royaume-Uni (https://apps.charitycommission.gov.uk/Showcharity/RegisterOfCharities/CharityWithoutPartB.aspx?RegisteredCharityNumber=1118809&SubsidiaryNumber=0, s. d.).

Licence CC BY-NC-ND 3.0

développement durable et de l'héritage » qui a comme mission de consulter, coordonner et surveiller l'héritage des Jeux Olympiques (CIO, 2018; Preuss, 2018). Cette conscience est très présente chez les organisateurs des Jeux de Tokyo 2020, Beijing 2022 et Paris 2024, mais le suivi des héritages ne sera obligatoire pendant plusieurs années après la compétition qu'à partir des Jeux Olympiques d'hiver en 2026 (CIO, 2018; Preuss, 2018).

I.3.1.2. Une multitude de définitions à multiples facettes

La littérature dans le domaine souligne la difficulté à définir les héritages des méga-événements sportifs et décrit les problèmes liés à la définition de l'héritage (Thomson et al., 2013) comme « *un sujet de débat et de controverse* » (Essex & Chalkley, 2002). En outre, l'héritage est considéré comme ayant de multiples facettes (L. Chalip, 2003) ainsi qu'étant multidimensionnel (McCloy, 2003; Moragas, 2003), hautement politisé (Girginov and Hills, 2008) et insaisissable (Cashman, 2003).

De Getz (1991) à Preuss (2018), les définitions proposées du concept d'héritage laissent émerger différentes dimensions à considérer dans ladite définition.

Le tableau 8 propose un récapitulatif des principales définitions proposées par plusieurs auteurs depuis l'essor du concept début des années 1990.

Tableau 8 : [La diversité des définitions des héritages de 1991 à 2018]

Auteur	Définition de l'héritage
(Getz, 1991)	*« Les avantages physiques, financiers, psychologiques ou sociaux conférés en permanence à une communauté ou à une région en raison de l'organisation d'un événement. Le terme peut également être utilisé pour décrire un impact négatif, tel que la dette, le déplacement de personnes, la pollution, etc. ».*
(Hiller, 2000)	*« Améliorations permanentes de l'environnement bâti. Les améliorations sociales, bien sûr, peuvent bénéficier à certaines personnes plus que d'autres ».*
(De Moragas et al., 2002)	*« L'héritage des Jeux n'appartient pas exclusivement aux anciennes villes hôtes des Jeux olympiques : il faut plutôt le comprendre au sens mondial et universel comme l'héritage des Jeux Olympiques »*
(Barney, 2003)	*« Quelque chose reçu du passé, le plus souvent de valeur pour le présent et, en fait, très certainement pour l'avenir » (p. 43), et « quelque chose sur lequel bâtir pour l'avenir »*
(Jean-Loup Chappelet, 2003)	*« Un impact à long terme sur la ville olympique et sa région proche et éventuellement sur le pays hôte. Bien que le terme « héritage » ait une connotation positive, la valeur d'un impact peut être à la fois favorable et moins positive ».*
(Essex & Chalkley, 2002)	*« Tout développement créé dans le cadre des préparatifs en vue de l'organisation des Jeux Olympiques, même s'il est démontré que le développement a pu émerger avec le temps, indépendamment de l'événement. »*

Licence CC BY-NC-ND 3.0

(Kidd, 2003)	*« Un héritage durable de nouvelles possibilités de participation et d'exemples intéressants de réalisations humaines, inspirant des cercles de plus en plus nombreux d'hommes, de femmes et d'enfants à former, des clubs à créer et des investissements sportifs publics et privés à réaliser »*
(McCloy, 2003)	*« Une utilisation à long terme bien planifiée des installations sportives post-jeux qui peut avoir un impact positif sur la santé et le bien-être des citoyens de la région hôte des Jeux olympiques »*
(L. Chalip, 2003)	*« L'héritage touristique d'un Jeux Olympiques est multiforme et largement basé. Ses effets sont à la fois à court et à long terme. Il englobe la visite de la ville et du pays d'accueil pendant de nombreuses années avant et après les Jeux. C'est un héritage dont les avantages vont au-delà de la ville d'accueil jusqu'à la région et au pays d'accueil. En effet, ses avantages vont au-delà du sport. Il représente plus qu'un gain économique ; il peut fournir une augmentation substantielle du capital social. Pour ces raisons, les hôtes des Jeux peuvent grandement bénéficier d'une stratégie de mise à profit du tourisme bien planifiée et bien coordonnée »*
(Preuss, 2003)	*« Tous les effets économiques liés aux Jeux olympiques, après les cérémonies de clôture, qui n'auraient pas eu lieu sans les Jeux. Il faut distinguer les avantages transitoires des avantages permanents. L'avantage transitoire le plus célèbre est l' « impact économique » qui se produit par des investissements dans l'infrastructure et les dépenses touristiques pendant les Jeux olympiques »*
(Roche, 2003)	*« Orienté vers l'avenir et orienté vers le passé, et qui tente de reconnaître le potentiel d'adaptation ainsi que le potentiel de conservation traditionnel du Mouvement olympique »*
(Getz & Getz, 1997)	*« Bénéfices non touristiques (p. ex., affaires et commerce) ; liés à la promotion de la destination (image de marque, amélioration de l'image de marque, gestion des médias) et à la création d'un héritage permanent (argent, installations, autres infrastructures, capacités améliorées, etc.) »*
(Preuss, 2007b)	*« Peu importe le moment de la production et l'espace, l'héritage est entièrement planifié et non planifié, positif et négatif, des structures tangibles et intangibles créées pour et par un événement sportif qui demeure plus long que l'événement lui-même »*
(Gratton & Preuss, 2008)	*« L'héritage est planifié et non planifié, des structures positives et négatives, immatérielles et matérielles crées grâces à un événement sportif qui reste après l'événement »*
(Jean-Loup Chappelet, 2012)	*« L'héritage d'un méga-événement sportif est tout ce qui reste et peut être considéré comme des conséquences de l'événement dans son environnement »*
(CIO, 2018)	*« L'héritage olympique est le résultat d'une vision. Il englobe tous les avantages tangibles et intangibles à long terme pour les personnes, les villes / territoires et le Mouvement olympique »*
(Preuss, 2018)	*« L'héritage est « tous les résultats qui affectent les personnes et/ou l'espace et qui sont causés par les changements structurels découlant des Jeux Olympiques »*

Source (propre élaboration)

La synthèse des différentes définitions permet de relever cinq considérations clés comme le précisent Thomson et al. (2013) :

- la question de terminologie lors de la définition et la discussion des héritages des méga-événements sportifs.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

- le fait que l'héritage soit automatique ou doive être planifié.
- la dimension temporelle de l'héritage qu'il soit permanent ou à long terme.
- le fait que l'héritage puisse être positif et/ou négatif.
- le fait qu'il s'agisse d'un concept tant local que mondial.

À noter également, l'ambiguïté entre l'héritage pour les Jeux Olympiques et le CIO, et l'héritage pour le territoire et le pays hôtes.

I.3.2. Terminologie : utilisation du terme « *Héritage* » en opposition à d'autres termes

À travers l'analyse des définitions proposées, on constate l'existence d'un débat entre les utilisations du terme « *héritage* » par opposition à d'autres termes tels qu'«*impact*», «*résultat*» ou «*structure*», puisqu'alors que la majeure partie des auteurs utilise le terme « *héritage* », Hiller (2000) préfère le terme « *résultat* » et Preuss ainsi que Gratton (Gratton & Preuss, 2008; 2007b, 2018) emploient le terme « *structure*[20] » lors de la conceptualisation de l'héritage (Thomson et al., 2013).

À cet effet Cashman (2003) rajoute à ce débat des critiques relatives à l'utilisation du terme « *héritage* ». Il met l'accent sur l'insuffisance du terme et souligne son ambiguïté dans la mesure où il possède plusieurs significations surtout en anglais « *Legacy* ». Dans la continuité de cette critique Preuss (2007b), précise qu'en raison de la nature internationale des événements, il y a besoin d'une terminologie universellement comprise pour la gestion stratégique, l'élaboration de politiques et l'évaluation.

I.3.2.1. L'héritage automatique ou planifié

Getz (1991) est l'un des auteurs qui considèrent les héritages comme automatiques. Cette catégorie d'auteurs voit les héritages comme des dotations automatiques pour la ville simplement après avoir organisé un événement sportif. Cependant plusieurs autres auteurs ne se rallient pas à cette idée telle qu'avancée par Thomson et al. (2013), puisqu'ils estiment que la tenue du méga-événement ne garantit pas qu'une

[20] Selon la définition de Preuss (2018) proposée pour les héritages, le terme structure se refaire aux changements structurels créés pour et par l'événement sportifs et « qui peuvent être matériels (infrastructure) ou immatériels (des personnes mieux qualifiées, savoir-faire, gouvernance du sport) » (Preuss, 2018)

Licence CC BY-NC-ND 3.0

ville ou une région bénéficiera automatiquement des héritages, en particulier des héritages positifs recherchés[21](Barget, 2009).

Essex & Chalkley (2002) en compagnie d'Hiller (2000) mettent l'accent sur l'importance d'intégrer les résultats de développement liés aux événements dans les objectifs de développement à long terme de la ville et de la région hôtes. Ils soutiennent que les villes hôtes qui ont connu un développement urbain réussi autour des Jeux Olympiques sont celles qui ont pris en compte leurs besoins en tant que territoire avant, pendant et après l'événement et qui ont intégré les exigences de l'événement dans les besoins de développement urbain à long terme du pays hôte (Thomson et al., 2013). À leur tour, Eric Barget et Céline Vial (2018) dans leur étude sur les Jeux Equestres Mondiaux de Normandie 2014 soulignent l'importance du « *Projet Territorial* » qui doit s'associer à l'événement et être porté par les acteurs locaux dans l'objectif « *de transformer l'activité économique ponctuelle en une dynamique de long terme pour le territoire* » (Vial & Barget, 2018).

McCloy (2003) et Kidd (2003) insistent sur la nécessité de planifier l'héritage des installations et la pratique du sport. La définition de McCloy (2003) souligne l'intérêt de développer les installations sportives pour répondre aux exigences des événements, mais également pour répondre à des objectifs tels que l'amélioration de la santé et du bien-être des habitants villes hôtes et des communautés régionales. Kidd (2003) estime que la mise à disposition d'installations permettant de répondre aux besoins de loisirs à long terme ne constitue qu'un élément de la planification requise.

Il est également nécessaire de faire participer la communauté à la planification en vue d'une participation sportive accrue (Thomson et al., 2013).

I.3.2.2. La dimension temporelle des héritages

Thomson et al. (2013) soulignent que la dimension temporelle dans la définition des héritages a été vue d'une manière différente chez les auteurs. En effet, certains qualifient de « *permanents* » ou « *durables* » les infrastructures touristiques (Getz, 1991; Getz & Getz, 1997; Preuss, 2007b), le développement urbain (Hiller, 2000; Preuss, 2007b) et les infrastructures sportives[22] (Kidd, 2003), tandis que d'autres

[21] L'exemple des d'infrastructures urbaines et d'installations sportives qui n'ont pas continué à être utilisées pour le bien public en raison des coûts de maintenance (Gold & Gold, 2011)

[22] S'inspirant du débat précédent sur « l'héritage accordé ou planifié », l'investissement dans l'infrastructure nécessite également une planification complète pour permettre un héritage permanent

Licence CC BY-NC-ND 3.0

décrivent les héritages comme existant à court ou à long terme, et pendant et/ou après un événement (Barney, 2003; L. Chalip, 2003; Jean-Loup Chappelet, 2003; Preuss, 2003). Cette nouvelle description de l'héritage, offre une perspective alternative à celles, évoquées précédemment, le décrivant comme permanent et durable. Elle reconnait que divers types d'avantages peuvent avoir un impact sur une ville hôte et sa région pendant des durées variables (Thomson et al., 2013)[23]. Pour Jean-Loup Chappelet (2003), l'héritage est par définition à long terme et il discute de l'importance de la taille de l'événement et du contexte de la ville hôte pour déterminer si un héritage sera vécu à court ou à long terme. Thomson et al. (2013) rajoutent que l'idée de court terme et de long terme est également liée à l'idée de la localisation de l'héritage avant, pendant et après l'événement.

La dimension temporelle est un élément très important du cadre de mesure des héritages proposé par Li & McCabe (2013). Ces derniers divisent l'héritage en un cycle de trois étapes : le court terme, le moyen terme et le long terme, ils distinguent par ailleurs entre deux types d'héritages principaux, en l'occurrence, l'héritage économique et l'héritage non économique. La figure 2 présente les changements de la force des héritages au cours du cycle à partir de l'année d'accueil de l'événement. Alors que l'héritage économique diminue au cours des trois étapes et disparaît à long terme, l'héritage non économique augmente et dure à long terme.

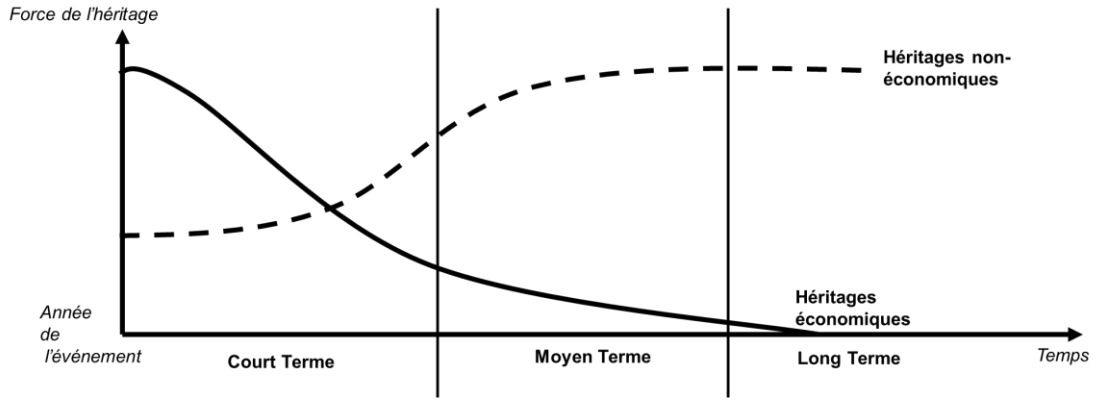

Figure 2 : Cycle des héritages d'un méga-événement sportif
Source (Li & McCabe, 2013)

ou durable et éviter que l'infrastructure ne soit sous-utilisée et qualifiée d '«éléphant blanc» (Thomson et al., 2013)

[23] « Les avantages économiques des dépenses touristiques et des investissements liés aux événements ont tendance à être de nature plus transitoire par rapport au développement des infrastructures » (Preuss, 2003).

Licence CC BY-NC-ND 3.0

I.3.2.3. L'héritage comme positif ou négatif

Cette considération prend en compte les héritages variés qu'une ville ou région et sa population peuvent vivre (Thomson et al., 2013). L'héritage d'un méga-événement peut être positif tout comme il peut être négatif.

Getz (1991) reconnaît que les résultats ne sont pas toujours positifs et qu'il existe de nombreux exemples d'héritages négatifs de l'organisation d'événements sportifs. D'autre part, Jean-Loup Chappelet (2003) offre un éclairage important au niveau de sa définition : « *Bien que le terme « héritage » ait une connotation positive, la valeur d'un impact peut être à la fois favorable et moins positive* » (p. 55). Toutefois, il s'avère compliqué de planifier un héritage en œuvrant à maximiser les résultats positifs et à en limiter les résultats négatifs, dans la mesure où l'existence de plusieurs parties prenantes, rend la perception différente entre elles. Ce qui pourrait être positif pour l'une des parties ne l'est pas forcément pour toutes les autres (Thomson et al., 2013).

Pour leur part, un nombre important d'auteurs considèrent que les héritages peuvent être à la fois positifs et négatifs (Jean-Loup Chappelet, 2003; Essex & Chalkley, 2002; Getz, 1991; Gratton & Preuss, 2008; Hiller, 2000; Preuss, 2003, 2007b). Ce point de vue représente la moitié des définitions proposées dans le tableau 8.

I.3.2.4. L'héritage comme local et global

La littérature a révélé une nature contextuelle et dynamique des événements sportifs, reflétant une relation entre les intérêts locaux et mondiaux d'où l'émergence d'une autre considération concernant le caractère local et global de l'héritage (Thomson et al., 2013).

Dans leurs définitions Gratton & Preuss (2008), Moragas (2003) et Preuss (2007b) indiquent qu'une série d'héritages pourrait potentiellement être réalisée pour les propriétaires de la ville, de la région, du pays et de l'événement grâce à l'organisation d'un événement sportif.

Roche (2003) utilise le terme « *glocal* » pour décrire la nature des événements sportifs contemporains, qui se déroulent à différents niveaux, au sein d'une communauté locale aussi bien que dans la communauté mondiale, d'où l'émergence du statut des « *villes mondes* » grâce aux événements sportifs (Thomson et al., 2013).

Licence CC BY-NC-ND 3.0

L’examen des définitions proposées pour le concept des héritages révèle l’absence d’une définition assez claire malgré tous les essais (Preuss, 2007b). Ce consensus limité empêche les organisateurs d'événement, les décideurs et les parties prenantes de l'événement d'obtenir des résultats significatifs pour l'héritage (Thomson et al., 2013).

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Conclusion du Chapitre I

Ce premier chapitre avait comme objectif de définir d'une part les deux concepts clés de notre recherche à savoir les méga-événements sportifs et les héritages et d'autre part, mettre l'accent sur les principaux critères de décision relatifs à l'organisation de ce type d'événement.

Nous concluons alors que la définition des méga-événements sportifs dépend de leurs différentes dimensions dont le développement en détermine également leurs tailles. Ces mêmes dimensions constituent une base à partir de laquelle les décideurs publics définissent leurs critères de décisions pour organiser les méga-événements sportifs, qui relèvent souvent du développement économique et urbain ou encore l'argument social et des critères orientés par la politique. Par ailleurs, la multidimensionnalité des héritages accroit davantage la difficulté de leur définition et la rend peu claire malgré les multiples tentatives de plusieurs auteurs dans ce sens, d'où la nécessité d'un bon cadrage théorique pour cerner les différentes problématiques associées au concept.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Chapitre II. Cadrage théorique et conceptualisation des héritages des méga-événements sportifs

Après plusieurs essais de définitions des héritages Preuss (2018), les définit comme étant « *tous les résultats qui affectent les personnes et/ou l'espace et qui sont causés par les changements structurels découlant des Jeux Olympiques (des méga-événements)* ». À partir de cette définition, nous allons extraire les prémisses fondamentales qui constituent le cadre des héritages proposé par Preuss (2018). Ainsi, dans un premier temps, nous essayerons d'étudier les évolutions des approches de mesure des héritages des méga-événements pour passer par la suite à la présentation du cadre théorique des héritages sur lequel nous nous appuierons dans notre recherche.

II.1. Évolution des approches de mesure des héritages des méga-événements sportifs

L'examen de la littérature dans le domaine permet de détecter trois méthodes pour mesurer les héritages (Mrani, Ibenrissoul, et al., 2020; Preuss, 2007b).

Au niveau de la première méthode, l'héritage est déterminé par un « benchmark » basé sur les expériences passées d'autres méga-événements, cette mesure est souvent utilisée pour prévoir l'héritage au cours de la phase de planification. Pour la deuxième, il s'agit d'une approche descendante « *top-down approach* », au niveau de laquelle l'héritage est déterminé par des indicateurs macro-économiques, cette mesure est souvent utilisée *ex post* pour trouver des preuves des héritages. La troisième se base sur les critiques formulées autour des deux premières approches citées et qui sont liées au fait qu'elles ne permettent pas de mesurer correctement les héritages. Ainsi Preuss (2007b) propose une méthode alternative plus complète, une approche qui évalue l'héritage de manière ascendante « *Bottum-up approach* ».

II.1.1. L'approche Benchmark

Souvent utilisée en phase de planification des héritages, cette mesure est sujette à plusieurs critiques, du fait que la complexité des événements dans un environnement en mutation rapide rende difficile l'utilisation sérieuse de points de repère pour identifier les héritages potentiels d'événements futurs en se basant sur la comparaison avec d'autres événements passés que ça soit dans d'autres villes ou pays, ou même dans

Licence CC BY-NC-ND 3.0

le même lieu (Preuss, 2007b). Dans le même ordre d'idées, Solberg et Preuss (2007) soulignent que, même si un héritage particulier est scientifiquement prouvé, la reproduction de cet héritage est sujette à erreur.

Preuss (2007a) expose trois exemples de benchmarks. Le premier concerne le même événement dans le même pays. La deuxième traite de différents événements dans le même pays. Le troisième est le cas du même événement dans différents pays.

Pour le premier cas, un même événement crée des héritages différents s'il est organisé deux fois dans une ville ou nation, comme le cas d'une coupe du monde de football. Puisque cette dernière, s'inscrit dans un développement continu, de nouvelles structures et/ou différentes sont nécessaires au fil du temps.

Pour le deuxième cas, la spécificité de chaque événement fait que chaque méga-événement sportif crée un héritage différent. Ils ont des exigences structurelles différentes, des intérêts sociaux différents, une exposition médiatique différente et un espace requis différent. Toujours est-il que certains héritages sont identiques et peuvent être utilisés pour d'autres événements.

Enfin, pour le cas du même événement dans différents pays par exemple les Jeux Olympiques, l'héritage généré est aussi différent pour chaque pays du fait du degré élevé de liberté, qui est accordé pour décider des modalités d'exploitation d'un effet hérité (L. H. Chalip, 2000). Cela permet au même événement d'avoir lieu, mais en créant un héritage différent. En revanche, au moment où elles remportent la candidature pour organiser l'événement, les forces et faiblesses des villes hôtes diffèrent. Dès lors, certaines villes doivent construire plus de structures, tandis que d'autres peuvent organiser un événement sans recourir à des investissements majeurs (Preuss, 2007a). Ici, Preuss (2007a) donne l'exemple des Jeux Olympiques de Los Angeles 1984 organisés à un budget minime en comparaison avec ceux de Barcelone 1992, Athènes 2004 ou Pékin 2008, qui ont nécessité des milliards d'Euros d'investissement en infrastructure.

Le caractère unique et la complexité des événements dans un environnement en mutation rapide rendent difficile l'utilisation sérieuse de points de repère pour identifier les héritages potentiels d'événements futurs en se basant sur la comparaison avec d'autres événements passés que ça soit dans d'autres villes ou pays, ou même dans le même site (Preuss, 2007a).

Licence CC BY-NC-ND 3.0

II.1.2. L'approche descendante « *top-down approach* »

Preuss (2006, 2007a) précise que cette approche, basée sur des mesures économétriques, n'est utile que pour mesurer des héritages économiques d'un méga-événement. L'impact économique transitoire de ce type d'événement, bien qu'il soit fort pour quelques-uns, ne peut pas générer un héritage durable. Ces mêmes événements, conduisent aussi à des changements économiques dans la ville de point de vue offre, mais qui sont difficiles à isoler du développement métropolitain général (Baade & Matheson, 2002), raison pour laquelle Hanusch (1992) propose de comparer les variables économiques d'une ville / région, qui a organisé l'événement avec les mêmes variables de la ville / région qui n'a pas organisé l'événement, c'est ce qu'on appelle le «*sans cas*», dont la différence avec le « *cas événement* » donne l'héritage de l'événement (Preuss, 2006). Il a été reproché à cette méthode d'être statique. Une meilleure méthode consisterait à envisager un « *cas de contrôle* » correspondant au développement alternatif que la ville / région aurait connu sans l'événement (Baade & Matheson, 2002; Hotchkiss et al., 2003; Oldenboom, 2005). Selon cette méthode, l'héritage devient la différence entre le « *cas d'événement* » et le « *cas de contrôle* ». Concrètement, l'application de cette méthode est délicate, dans la mesure où les données du « *cas contrôle* » ne sont pas disponibles du fait que dans l'absence de l'événement l'avenir de l'économie régionale est inconnu (Preuss, 2006, 2007a). Partant, Preuss (2006) expose deux méthodes courantes pour prédire le « *cas de contrôle*». Il s'agit des « *Différences dans les différences*[24] » et du « *calcul de tendance*[25] ». Néanmoins, les deux méthodes ont révélé selon Preuss (2006, 2007a) des inconvénients. Pour la première, la sélection des « *cas de référence* » sans différence systématique, et la comparaison naïve du pays hôte avec d'autres pays ne peut pas prouver un héritage économique. Pour la seconde, certaines circonstances peuvent également influencer la tendance, puisque par exemple une coupe du monde

[24] C'est un outil statistique consistant à collecter des données auprès des pays ayant une structure et une taille similaire dans la même macroéconomie pendant une certaine période. Le développement moyen des autres pays construit le « *scénario de référence* ». Il s'agit alors de déterminer si certaines statistiques d'intérêt comme le PIB, le niveaux des prix ou le taux d'emploi changent plus pour le pays hôte après un méga-événement comme la coupe du monde que pour les autres pays observés, l'héritage dans ce cas est la différence entre les « *cas de référence* » et le « *cas événement* » (Baade & Matheson, 2002; Preuss, 2000, 2007a).

[25] Il s'agit de prédire le « *cas de contrôle* » à travers l'examen du développement économique à long terme d'un pays. L'héritage de l'événement serait la différence entre le «*cas de contrôle (tendance)*» et le «*cas d'événement*» (Preuss, 2007a).

Licence CC BY-NC-ND 3.0

pourrait développer l'économie locale en attirant des touristes supplémentaires, alors que des attentats terroristes pourraient la faire stagner ou régresser.

II.1.3. L'approche ascendante « *bottum-up approach* »

Tenant compte des critiques formulées autour des deux approches citées et qui sont liées au fait qu'elles ne permettent pas de mesurer correctement les héritages, Preuss (2007b) expose une méthode alternative plus complète. Il s'agit d'est une approche qui évalue l'héritage de manière « *ascendante* » en se basant sur l'exemple de la coupe du monde de football de la FIFA. Elle consiste à comparer le développement d'un pays sans la coupe du monde (situation « *sans cas* ») et son développement avec la coupe du monde, sans pour autant prendre en considération le développement alternatif qu'un pays prendrait en l'absence de la coupe du monde (situation « *cas de contrôle* »). Elle se base sur trois étapes, telles que présentées sur la figure 3. La première prend la forme d'une analyse ayant comme objectif de déterminer si l'héritage potentiel est lié à la Coupe du monde. La deuxième identifie les différents changements liés[26] à la coupe du monde. La troisième étudie toutes les structures de l'événement maintenues dans le pays hôte à long terme.

[26] Les changements liés à l'événement sont principalement les structures événementielles qui sont selon Holger Preuss au nombre de six : l'infrastructure, les connaissances (développement des compétences et éducation), l'image, les émotions, les réseaux et la culture (Preuss, 2007a)

Licence CC BY-NC-ND 3.0

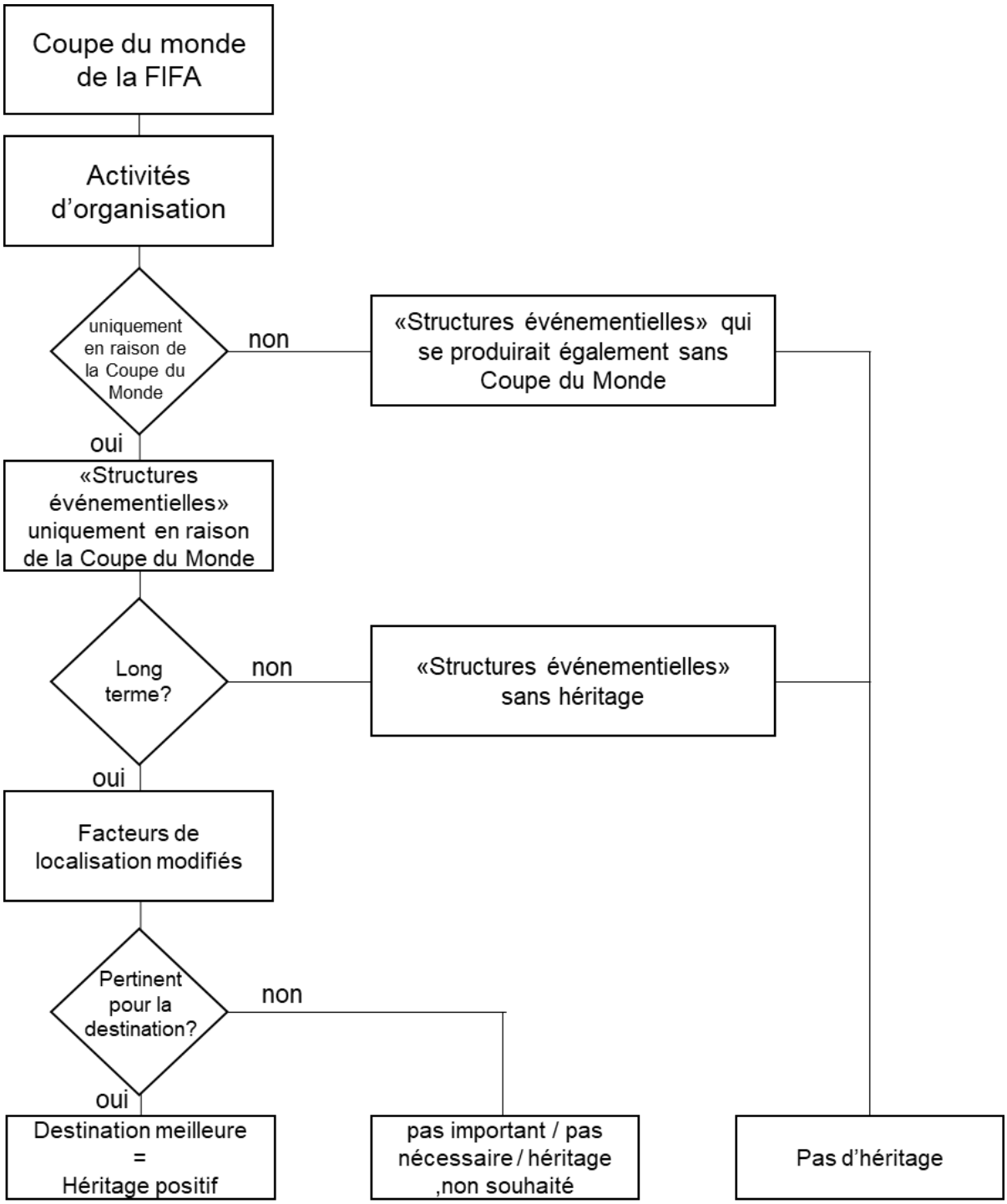

Figure 3 : Organigramme de l'approche ascendante de l'héritage

Source (Preuss, 2007a)

Pour mieux comprendre le principe de l'approche ascendante (*Bottom-up*), Preuss (2007a) illustre l'organigramme de la figure 3 en utilisant l'exemple de la Coupe du Monde d'Allemagne 2006 considérée comme de bons hôtes selon leur comité d'organisation. Tout d'abord, le comité local d'organisation devait lancer une

Licence CC BY-NC-ND 3.0

campagne de service appelé par Preuss (2007a) « *Activité d'organisation* » qui ne pouvait être réalisée qu'à la suite de la Coupe du Monde de la FIFA. Le personnel impliqué dans cette activité a acquis des connaissances supplémentaires. Ce qui a permis par conséquent de servir deux structures de l'événement, en l'occurrence, l'image et les connaissances dont la durée de vie est plus longue que le mois de l'événement, contribuant ainsi dans le changement du facteur de localisation « *convivialité* ». Ce dernier est pertinent pour l'amélioration de l'Allemagne en tant que destination touristique. L'augmentation durable de l'activité économique dans le secteur du tourisme est l'héritage de la Coupe du Monde 2006 (Preuss, 2007a).

Licence CC BY-NC-ND 3.0

II.2. Cadre théorique des héritages : une approche institutionnelle

Dans notre recherche d'une définition de « *l'héritage* », nous avons relevé la difficulté pour les organisateurs d'événement, les décideurs et les parties prenantes de l'événement d'obtenir des résultats significatifs pour l'héritage (Thomson et al., 2013). En retenant la définition suggérée par Preuss (2018) dans ses travaux sur les Jeux Olympiques et définissant leurs héritages comme étant « *tous les résultats qui affectent les personnes et/ou l'espace et sont causés par des changements structurels résultant des Jeux Olympiques* », nous comprenons que l'héritage est une conséquence d'un changement structurel. Par ailleurs, en traduisant cette définition d'un point de vue pratique, le *résultat* pourrait être un héritage neutre, positif ou négatif. Cela nous rappelle que les résultats peuvent être non intentionnels, affectant des *personnes* (ou plusieurs parties prenantes) et/ou *l'espace* (l'environnement) soit une ville, un pays ou la nature, qui sont touchés par des *changements* matériels ou immatériels et qui sont causés par les Jeux (l'événement) souvent d'une manière indirecte (Preuss, 2018).

Preuss (2018) préconise, avant de mesurer l'héritage, de déterminer si nous mesurons le résultat d'un événement ou si nous mesurons un processus. En effet, alors que Koenigstorfer et al. (2017) définissent un héritage comme un processus, signifiant ainsi que la période de mesure est infinie, Preuss (2015) le considère comme un processus et/ou un résultat. S'il est considéré comme résultat, l'aspect temporel s'annonce très important, puisque l'héritage doit faire référence à une période.

Ainsi, en se basant sur la littérature dans le domaine et plusieurs exemples empiriques vérifiés relatifs à la mesure des héritages, Preuss (2018) construit son cadre d'analyse des héritages de manière inductive, en s'appuyant sur sept Prémisses Fondamentales (PF) qui constituent les hypothèses de base du cadre en question. Le Tableau 9 présente en détail une vue d'ensemble des sept Prémisses Fondamentales du cadre. En effet, PF1 et PF2 expriment la nature de l'héritage et constituent les hypothèses de base du cadre des héritages. Les PF3, PF4 et PF5 déterminent la valeur des conséquences des changements structurels. Les PF6 et PF7 ouvrent la voie à la flexibilité dans le temps et dans l'espace.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Tableau 9 : [Postulats Fondamentaux du Cadre des Héritages]

Prémisse Fondamentale	Explication
PF 1 : Les Jeux Olympiques provoquent toujours un changement des structures existantes	Un méga événement comme les Jeux Olympiques nécessite une période de préparation de 7 ans et coûte des milliards de dollars. La préparation change la ville et demande une grande main d'œuvre. La valeur créée ici n'est qu'une valeur d'échange, car l'investissement dans les Jeux modifie simplement la structure d'une ville.
PF 2 : les changements structurels ont une conséquence sur les personnes et/ou l'espace	Ces changements affectent l'espace (nature ou ville) et, par conséquent, affectent directement ou indirectement les personnes qui vivent dans cet environnement. Tout changement structurel modifie un lieu. Un lieu modifié est plus ou moins attractif pour les activités. Que les changements structurels soient tangibles ou intangibles importe peu. Le meilleur ou le pire emplacement change les chances des gens d'avoir de nouveaux impacts. En d'autres termes, un changement structurel est en train de créer une valeur d'utilisation, car les nouvelles structures sont utilisées pour de nouveaux impacts. Jean-Loup Chappelet (2012) et Koenigstorfer & al. (2017) appellent ça des « *conséquences* », qui peuvent être neutres, positives ou négatives.
PF 3 : La conséquence d'un changement structurel crée de la valeur déterminée par la cocréation d'entreprises, de parties prenantes et de conditions environnementales	Chaque changement structurel entraîne une conséquence et crée donc une valeur. Cependant, le montant de la valeur pour une personne dépend d'autres personnes et/ou entreprises et/ou de conditions environnementales.
PF 4 : La valeur des conséquences d'un changement structurel est toujours une valeur dans son contexte	Chaque personne a un fond, une socialisation et une motivation différents. Le contexte dans lequel une personne perçoit les conséquences d'un changement structurel influence la valeur perçue individuellement. l'héritage peut différer considérablement entre les groupes de parties prenantes (Koenigstorfer & al., 2017; Preuss, 2015; Thomson et al., 2013), car ils perçoivent une conséquence d'un changement structurel dans un contexte différent.
PF 5 : Les conséquences d'un changement structurel se produisent dans différents domaines / branches et affectent la qualité de vie	Le nombre d'héritages fournis par les Jeux Olympiques est très important. Les conséquences d'un changement structurel pour les personnes et l'espace se produisent dans différentes branches (Preuss, 2015) telles que le sport, la culture, la santé, l'éducation, le tourisme ou l'économie. Le CIO appelle cela des « *dimensions* » dans lesquelles se trouvent des héritages (CIO 2018, p.17). Les conséquences changent les conditions pour un secteur ou un domaine social particulier. Ensuite, le meilleur ou le pire emplacement change la qualité de vie. Peu importe qu'il affecte les personnes directement

Licence CC BY-NC-ND 3.0

	ou indirectement par le biais des modifications de l'environnement (par exemple, la pollution de l'air affecte la santé des personnes). Une mesure de l'augmentation de la qualité de vie (K. Kaplanidou & Karadakis, 2010) devrait être l'objectif général des organisateurs des Jeux Olympiques. Toute vision des Jeux Olympiques devrait se concentrer sur cet objectif, que le CIO appelle « *Construire un monde meilleur par le sport* » (CIO 2018, p. 30).
PF 6 : La valeur des conséquences d'un changement structurel change avec le temps	Notre environnement est en constante évolution. Logiquement, l'héritage (conséquence d'un changement structurel sur une durée infinie) est un concept dynamique. Cela signifie que les structures, les conséquences de ces structures et les évaluations des parties prenantes changent avec le temps en fonction des caractéristiques de la situation. Lorsque les parties prenantes changent ou que les conditions environnementales changent, la valeur de la cocréation change également de temps à autre.
PF 7 : Les conséquences d'un changement structurel sont toujours liées à un territoire	Le changement structurel peut affecter les personnes et l'espace à différents niveaux spatiaux. Certains héritages peuvent être individuels (par exemple, une personne utilise une compétence acquise), locaux (par exemple, le changement des conditions de vie dans un ancien village olympique (Jean-Loup Chappelet, 2012)), nationaux (par exemple, la fierté nationale augmente (Close et al., 2006)) ou même internationale (par exemple, reconnaissance internationale accrue ou stratégies de puissance douce « *soft power* » (Grix & Brannagan, 2016)).

Source (Preuss, 2018)

II.2.1. Les changements structurels de l'événement

Preuss (2018), définit par la suite six changements structurels, permettant de trouver des outils de mesure appropriés pour les différents types d'héritage. Ces six changements ne doivent pas se chevaucher pour éviter les doubles mesures et devraient décrire les changements indépendamment des branches / industries et de leurs conséquences potentielles pour les différentes parties prenantes. À noter que deux changements structurels de l'événement sont liés à l'espace et quatre aux personnes.

II.2.1.1. Développement urbain

Souvent appelé dans la littérature « *régénération urbaine* », il s'agit de l'un des héritages les plus cités et qui sont liés à l'espace. Il concerne tout changement

Licence CC BY-NC-ND 3.0

d'infrastructure dans la ville hôte nécessaire pour améliorer la qualité d'une ville telle que les infrastructures urbaines de base (logement, eau, assainissement, alimentation électrique, élimination des déchets solides et autres équipements publics) et les services et infrastructures urbaines avancées (télécommunications, postes de police, dispositifs de sûreté et de sécurité améliorés, hôpitaux, réseaux urbains intelligents, hôtels, bâtiments intelligents, etc.). Cela concerne également, les infrastructures sportives nouvellement créées ou restaurées, qui sont susceptibles de développer l'offre sportive de la ville, ou même affecter la pratique sportive lorsque ce dernier est utilisé pour des objectifs sociaux ou économiques après la régénération urbaine.

Preuss (2018) précise que les conséquences de ces changements créent de la valeur, qui dépend du contexte dans lequel les parties prenantes l'utilisent et de la cocréation donnée dans le lieu. Il expose ensuite un nombre d'exemples dans ce sens provenant de différentes éditions des Jeux Olympiques. Prenant le cas d'un site sportif permanent qui n'est pas utilisé pour le sport, il souligne que cela coûte de l'entretenir et, par conséquent, empêche d'autres dépenses, ce qui rend la conséquence négative pour la plupart des parties prenantes. En revanche, ce même lieu non utilisé peut devenir un bâtiment emblématique, tout comme le cas du stade « *le nid d'oiseau* » à Pékin depuis 2008.

Devenu symbole, il fournit de la valeur lorsque les touristes, les entreprises touristiques, les autorités gouvernementales de la ville et les voyagistes cocréent un lieu touristique à l'extérieur du lieu.

II.2.1.2. Amélioration de l'environnement

Lié aussi à l'espace, ce changement structurel concerne toute amélioration de la qualité de l'eau et de l'air. Preuss (2018) évoque à titre d'exemple les initiatives relatives à la réhabilitation de friches industrielles., au recyclage et la minimisation des déchets, à la création d'espaces verts et d'espaces de vie pour les animaux ainsi qu'à la plantation d'arbres. Elles induisent une réduction des émissions de carbone dans l'air, une augmentation de la biodiversité, une augmentation de la production d'oxygène, une réduction de la poussière fine, etc.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Ces améliorations environnementales créent de la valeur, en fonction du contexte des parties prenantes.[27] Elles affectent l'environnement et indirectement la santé des habitants.

II.2.1.3. Politique et Gouvernance

Relatif aux personnes, ce changement structurel concerne tous les changements de lois, tout nouveau règlement, l'introduction de directives et de politiques contraignantes. On y inclut également une meilleure gouvernance et de nouvelles structures organisationnelles. Il peut également s'agir de la mise en place de labels de qualité, de processus de contrôle qualité, d'une protection ou d'une nouvelle organisation des droits de propriété et des réglementations en matière de construction. Cela pourrait concerner la protection des droits de l'homme, de l'environnement ou d'une espèce en particulier et des réglementations pour aider les personnes âgées ou handicapées.

Les conséquences des changements de politiques et de gouvernance créent de la valeur, mais encore une fois, elles dépendent du contexte dans lequel la partie prenante subit la politique[28].

[27] Exemple : « *De nombreuses villes ont construit des bâtiments et des sites écoénergétiques et respectueux de l'environnement pour les Jeux Olympiques (par exemple Lillehammer 1994, Pékin 2008, Jeux Olympiques de la Jeunesse Innsbruck 2012) et certaines villes ont également installé des panneaux solaires* » (Sydney 2000). D'autres villes ont réduit leurs émissions de gaz à effet de serre en introduisant la flotte de bus BRT (transport rapide par bus) comme à Rio de Janeiro (Lindau et al.2016), la flotte de 4000 bus alimentée au gaz naturel à Pékin (PNUE, 2009) ou des autobus à hydrogène à Vancouver (Kidd 2011). La première usine de traitement du recyclage des déchets (Sotchi 2014) réduit l'utilisation des terres pour les déchets et la terre brune à Homebush Bay (Sydney 2000) qui a été nettoyée de la dioxine. À Londres, le réseau de voies navigables a été régénéré, une station d'épuration a été construite et des niveaux élevés d'économie d'eau ont pu être atteints (ESRC 2015) ». (Preuss, 2018)

[28] « *Un changement de programme pour augmenter le sport scolaire augmente la valeur du sport pour les enfants. En cocréation avec les sites disponibles et les professeurs de sport formés, la valeur augmente. D'autres exemples sont la charte de qualité pour les événements sportifs (Vancouver 2010) ou les politiques alimentaires durables des Jeux de Londres 2012 (Daothong et Stubbs 2014). La réforme du système de haute performance au Royaume-Uni (Londres 2012) de nouvelles politiques antidopage après le scandale du dopage russe (Sotchi 2014) ou toute meilleure structure de gouvernance des fédérations sportives nationales / internationales ou une nouvelle réglementation policière sur le contrôle des foules (Allemagne WC 2006) sont d'autres exemples de conséquences. Cependant, pour nommer un changement négatif, Rio de Janeiro a perdu ses réglementations anti-corruption (procédures de passation des marchés publics) en raison de la pression des contraintes de temps et du calendrier, ce qui a rendu les autorités publiques complaisantes* ». (Preuss, 2018)

Licence CC BY-NC-ND 3.0

II.2.1.4. **Développement humain**

Deuxième changement structurel lié aux personnes, il se compose de trois domaines dans lesquels un individu peut changer. Le premier relève de l'acquisition de nouvelles compétences[29], le deuxième de l'acquisition de nouvelles connaissances[30], le troisième, concerne l'établissement de nouveaux contacts et par ailleurs, la création de réseaux[31].

Preuss (2018) explique que les conséquences des changements dans les ressources humaines créent de la valeur et dépendent du contexte dans lequel la partie prenante a besoin de ces compétences.

Une compétence qui n'est jamais utilisée ou une connaissance de quelque chose dont quelqu'un n'a pas besoin n'entraînent aucune conséquence créatrice de valeur. Cependant, parfois, beaucoup plus tard, une circonstance environnementale ou d'autres parties prenantes nécessitent ces compétences, connaissances ou réseaux, alors l'emplacement est prêt à transformer cette opportunité en valeur.

II.2.1.5. Propriété intellectuelle

Lié également aux personnes, ce changement structurel concerne toute invention ou nouvelle création à travers les Jeux Olympiques. Preuss (2018), précise que l'innovation peut avoir lieu dans des domaines différents tels que, les matériaux, technologies, modèles économiques, entrepreneuriat sportif, etc. Il rajoute que les inventions peuvent prendre différentes formes, comme de nouveaux designs, marques, identité visuelle et activités artistiques, qui sont souvent développés durant

[29] « *Les compétences en anglais à Nagano 1998 (Nakamura et Suzuki 2017) ou Pékin 2008 ou la modernisation de l'hospitalité (cuisiniers, service personnel) à Sydney 2000, Barcelone 1992 et dans d'autres endroits où le tourisme a augmenté après les Jeux* ».(Preuss, 2018)

[30] « *Les transports publics à Sydney 2000, la gestion des déchets en Russie 2014 ou la meilleure connaissance des autres nations grâce aux présentations nationales à Rio de Janeiro 2016 (en visitant les maisons nationales)* » (Preuss, 2018)

[31] « *La meilleure connexion des fédérations sportives nationales à leurs fédérations internationales, une plus grande collaboration entre les institutions alpines après les Jeux olympiques d'hiver de Turin (Bondonio & Mela, 2008), les agences de tourisme se connectant via Vancouver 2010 (Sant, Mason & Hinch, 2015) ou les Jeux de Sydney 2000. Les universités ont entamé des partenariats internationaux à Sotchi et les forces de sécurité échangent des informations pour mieux lutter contre le terrorisme. L'Australie a entamé sept nouvelles missions commerciales après Sydney 2000 et les Jeux olympiques de Séoul ont marqué le début des relations commerciales et diplomatiques avec les pays d'Europe de l'Est pour la Corée*» (Preuss, 2018)

Licence CC BY-NC-ND 3.0

les cérémonies. Les exemples de leurs conséquences sont multiples dans les différentes éditions des Jeux Olympiques[32].

II.2.1.6. Développement social

Dernier changement structurel et le quatrième lié aux personnes, il concerne le développement social et répond aux croyances des gens et à leurs habitudes. Cela correspond au fait qu'une personne change d'avis à la suite d'un changement dans sa perception et sa pensée par rapport à des sujets tels que le racisme, la paix, la pratique sportive des femmes, les étrangers, l'environnement, les transports en commun, l'identité nationale et bien d'autres exemples. Les notions de « *l'effet du bien-être*[33] » de l'événement (Porsche & Maennig, 2008) et de « *soft Power* » (Grix & Brannagan, 2016) sont également incluses ici. Ces deux derniers sont des changements dans les esprits des répondants, dans la mesure où la vision des choses et le ressenti chez eux changent aussi. Le changement de croyance provoque un changement d'habitude, cependant ce n'est pas nécessairement le cas et là Preuss (2018) illustre cette situation par les Jeux Olympiques, durant lesquels un changement d'habitude vis-à-vis des transports en commun est observé à cause de l'amélioration de leur disponibilité, mais par rapport à la question de protection de l'environnement les habitudes restent les mêmes. Il donne également l'exemple d'autres changements d'habitudes, comme la pratique de plus de sports, le suivi des actualités sportives, etc.

Preuss (2018) affirme alors que le changement structurel peut générer un certain nombre de conséquences, comme la tendance à l'édification de la nation en devenant fier de sa nation, chose qui est considérée comme un bien-être (Tokyo 1964, Séoul 1988 et Pékin 2008), le développement du terrain de la démocratie (Séoul 1988) ou

---

[32] « *De nouveaux styles artistiques / musicaux (Séoul 1988), les pictogrammes d'Otl Aicher pour Munich 1972 (l'homme géométrique) (Mandell 1984, p. 255) sont utilisés dans le monde entier jusqu'à aujourd'hui. D'autres exemples sont le brevet sur la façon de nettoyer la dioxine du sol (Sydney 2000) ou les nouvelles méthodologies pour mesurer l'empreinte carbone des événements géants (Londres 2012), Une innovation devenue une tradition olympique est le relais de la flamme (Berlin 1936). De plus, la cinématographie a été développée à Berlin (invention du ralenti, de la coupe radicale, du changement de perspective) (Ch.-S 1987, p. 195) et de nombreuses nations développent des équipements sportifs pour mieux performer aux Jeux Olympiques, comme le nouveau patinage de vitesse des chaussures des Pays-Bas pour Nagano 1998 ou les chaussures à pointes inventées par Adi Dassler pour les Jeux Olympiques d'Amsterdam 1928, etc.* » (Preuss, 2018)

[33] L'effet du bien-être (*feel-good effect* en anglais) d'un événement comme la Coupe du Monde pourrait être défini comme « *le résultat net des effets bénéfiques de l'expérience personnelle et des loisirs, conduisant à une meilleure cohésion sociale et à une fierté civique accrue* » (Heyne, 2006).

Licence CC BY-NC-ND 3.0

encore l'image et le positionnement à l'international (Atlanta 1996, Barcelone 1992, Torino 2006 et Pékin 2008). Toutefois Brannagan et Giulianotti (2015) discutent la conséquence de l'image négative en traitant le cas de la stratégie sportive du « *soft Power* » du Qatar, qui est une conséquence souhaitée, mais non prouvée. Preuss (2018) rajoute que la création des émotions et des sentiments est un fait important des conséquences d'un changement de croyances, d'où l'évidence de la valeur accrue par la cocréation[34]. Il conclut par ailleurs que chaque changement de croyance n'implique pas le changement de l'habitude (Grix & Brannagan, 2016).

II.2.2. Processus et cadre général des héritages

Après avoir exposé les six changements structurels résultant de l'événement illustrés par le cas des Jeux Olympiques, (2018) présente son cadre général des héritages, qui commence par la planification desdits changements, puisque beaucoup de ces derniers ont des conséquences, voulues ou non, positives ou négatives. Le défi donc pour les instances internationales comme le CIO dans le cas des Jeux Olympiques, est d'optimiser l'héritage positif et d'en profiter. La valeur des conséquences devient positive et augmente lorsque les changements déclenchés par la préparation des Jeux sont alignés sur les besoins d'une ville. Dès lors, la planification des changements structurels débute durant la phase de candidature.

Avant de se porter candidat à l'organisation d'un événement tel que les Jeux Olympiques, il est important alors d'avoir une bonne vision de l'héritage, c'est ce que Preuss (2018) présente un comme processus sur la figure 4, en y précisant le rôle des différentes parties prenantes.

Afin d'obtenir le soutien nécessaire pour préparer une candidature, il est indispensable de commencer par la vision et le leadership de quelqu'un dans une ville (1). Ensuite, l'idée est communiquée par un porte-parole (2) qui peut être influent, puissant ou charismatique. La vision, qui doit être déjà donnée à ce stade, se basera sur l'intérêt public, l'intérêt politique et l'intérêt des organisations sportives. L'infrastructure disponible (ou nécessaire) forme une vision olympique (3) qui est diffusée par les médias. Ces derniers vont influencer l'opinion publique (4) qui convainc, si elle est

[34] « *La croyance en sa force nationale (en remportant des médailles) est plus grande lorsqu'elle est cocréée avec de nombreuses autres croyances, des reportages médiatiques, d'autres athlètes aussi gagnants et des circonstances environnementales, telles que la fin d'une dépression économique ou, tout simplement, le fait que la météo soit bonne* ». (Preuss, 2018)

Licence CC BY-NC-ND 3.0

positive, les politiciens des avantages des jeux (Lu, 2015; Solberg & Preuss, 2007). Les erreurs commises au début du processus, comme un héritage oublié, des coûts exorbitants, la corruption, des problèmes de sécurité, etc., entraînent de graves faiblesses lors de la préparation des candidatures. Souvent, à ce stade, un référendum public met fin au processus de candidature (Preuss, 2018).

Le soutien public émanant du partage d'une vision unifiée de l'héritage, augmente les chances de remporter une candidature (5) à condition que l'infrastructure et les finances soient également fournies (Könecke & de Nooij, 2017; Solberg & Preuss, 2007). Le nouveau processus des candidatures pour organiser les Jeux Olympiques, commence par un processus de consultation d'un an par le CIO, qui vérifie activement si la vision de l'héritage correspond au lieu et à la marque des Jeux (7). Si tel est le cas, une ville peut entreprendre une analyse SWOT finale (6), puis lancer le processus de candidature approprié.

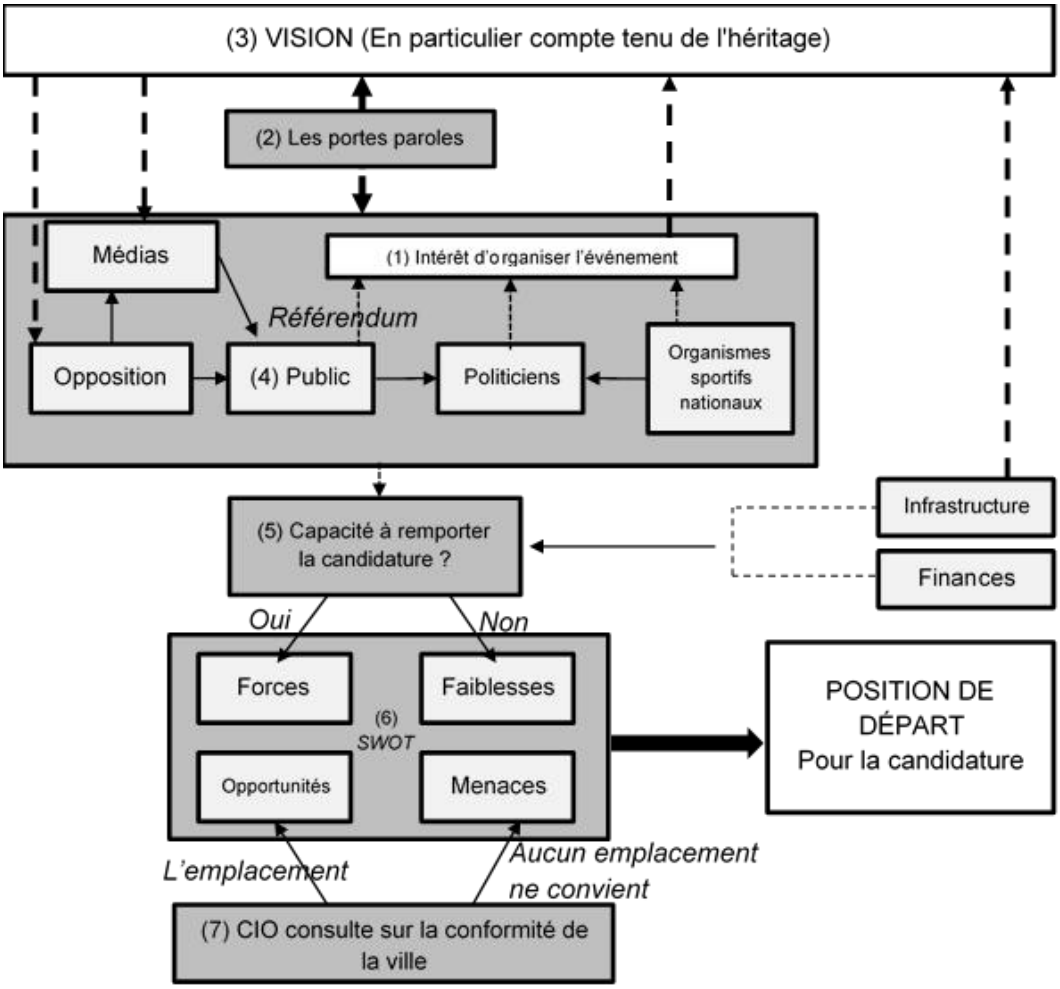

Figure 4 : Planification des changements structurels pendant la phase de candidature

Source (Preuss, 2018)

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Ici Preuss (2018) démontre donc que la vision d'un héritage est la phase la plus importante de pré-candidature et qu'elle est nécessaire pour lancer la candidature. Il souligne par la suite qu'une fois que la ville est élue hôte de l'événement, la vision de l'héritage doit être suivie, bien qu'au fil du temps, elle puisse être adaptée aux changements environnementaux. Juste après cette étape, plusieurs exigences doivent être remplies pour préparer les Jeux et cela englobe beaucoup d'infrastructures telles que les sites sportifs, le centre de diffusion et la sécurité. Toutefois, des investissements supplémentaires aident à tirer profit des conséquences attendues d'un changement structurel[35]. Enfin, les Jeux sont toujours utilisés par l'hôte pour créer des changements supplémentaires souhaitables non nécessairement liés ni indispensables à la préparation des Jeux. La figure 5, donne un aperçu général du cadre des héritages de Preuss (2018) et résume ce qu'il a tenté d'expliquer.

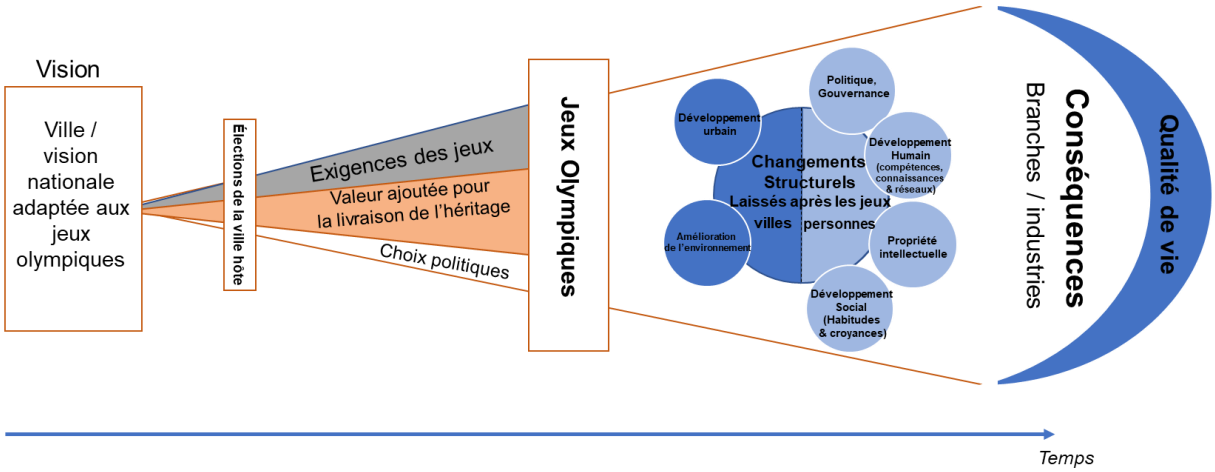

Figure 5 : Cadre général des héritages
Source (Preuss, 2018)

II.2.3. La mesure des héritages

L'étape suivante consiste dans la mesure réelle des héritages. Pour ce faire Preuss (2018) préconise de définir quatre conditions de cadrage. Elles encadreront la mesure de l'héritage et fourniront au lecteur une transparence sur la partie de l'héritage mesurée et pour quel groupe de parties prenantes. Il est ensuite nécessaire de créer un moyen valide pour mesurer un résultat particulier. Il précise aussi que l'évaluation

[35] « *La planification précoce de l'utilisation d'un site après les Jeux doit avoir lieu dès la phase de conception afin de maximiser l'utilisation post-olympique, comme dans le cas du stade olympique d'Atlanta de 1996. Cette structure olympique a été conçue dès sa création pour devenir la patrie d'une équipe de baseball professionnelle américaine. Les Braves d'Atlanta ont ensuite loué le stade olympique converti pour une durée de 20 ans* » (Preuss, 2018)

Licence CC BY-NC-ND 3.0

de la valeur d'un héritage est très difficile, puisqu'elle se base sur le contexte dans lequel un héritage répond aux besoins de plusieurs groupes.

Les quatre conditions de cadrage à définir sont les suivantes :

D1 : La durée pour la mesure d'héritage

D2 : Les parties prenantes et un espace pour l'héritage

D3 : Les changements structurels à prendre en compte

D4 : Les conséquences d'un changement structurel pour la partie prenante

Par ailleurs, le CIO (2018) mentionne que les indicateurs clés de performance qui rendront l'héritage mesurable doivent être personnalisés pour chaque édition des Jeux.

Le tableau 10 présente les méthodes proposées par Preuss (2018), pour évaluer les héritages.

Tableau 10 : [Proposition de méthodes d'évaluation des héritages]

	Changement structurel	Méthode suggérée
ESPACE	***Développement urbain***	▪ Définir quelle infrastructure a été modifiée en raison des Jeux, puis étudier différents critères représentant la valeur d'utilisation pour la population (lieux de visite touristique, expositions, sport pour tous, compétition et entraînement pour le sport de haut niveau, par exemple). ▪ Ajouter combien de personnes fréquentent l'infrastructure pour évaluer l'intensité de son utilisation. Un système de notation devrait être mis en place et la mesure est entreprise en utilisant une méthode de comptage.
	Amélioration de l'environnement	▪ Mesurer l'empreinte carbone de tous les changements structurels, en tenant compte de la chaîne de production. ▪ Alternativement, mesurer le changement de l'empreinte carbone par rapport à la situation d'avant les Jeux. ▪ Possibilité d'évaluer si la biodiversité a augmenté ou diminué.
PERSONNES	***Politiques, gouvernance***	▪ Interroger les personnes, dans les organisations concernées, sur la nouvelle structure de gouvernance ou les gains d'efficacité à travers des mesures qualitatives et quantitatives. ▪ Besoin d'interviews ou de questionnaires. ▪ Possibilité d'une interprétation pure des organigrammes, des structures gouvernementales, des réglementations et des lois, mais qui dépend beaucoup du point de vue de l'interprète.
	Développement humain	▪ Le développement des compétences est le plus difficile à mesurer.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

	▪ Une mesure directe consisterait à évaluer par des entretiens ou à mettre au point des tests pour mesurer l'accroissement du savoir-faire. ▪ Une autre idée serait d'évaluer la croissance des licences commerciales dans une communauté. ▪ Le changement de réseau peut être évalué par questionnaire ou indirectement, on peut utiliser des outils de mesure de réseau.
Propriété intellectuelle	▪ L'évaluation de la valeur d'une invention est très difficile, car les inventions ont souvent besoin de beaucoup de temps pour développer leur puissance et les environnements changent avec le temps.
Développement social	▪ Une mesure à travers des entretiens ou des questionnaires intelligents. ▪ Un changement d'habitudes peut être vu dans la façon dont les gens agissent. Selon quelle habitude doit être mesurée, nous pouvons évaluer la structure affectée.

Source (Preuss, 2018)

Le cadre des héritages proposé par Preuss (2018) complète les travaux effectués dans ce sens et fournit un cadre assez solide construit d'une manière inductive basé sur sept Prémisses Fondamentales. Il donne une vision globale du développement de l'héritage dans le temps et ses finalités. Cependant, ce cadre devrait être complété par des méthodes valides pour la mesure des différents héritages présentés et qui sont rattachés à la qualité de vie considérée comme la finalité du cadre.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

II.3. Les méga-événements au service de la qualité de vie : la nécessité des choix pertinents d'indicateurs

Avant de boucler ce chapitre qui constituera le cadre de référence de notre recherche, il paraît essentiel de mettre l'accent sur les indicateurs de qualité de vie qui constitue, l'objectif qui devrait être recherché par n'importe quel héritage généré par un méga-événement sportif.

Le concept de qualité de vie est plus large que ceux de production économique ou de niveau de vie. Il comprend toute une série de facteurs influant sur ce qui a de l'importance dans notre vie, sans se limiter à l'aspect purement matériel (Stiglitz, 2009). Par ailleurs, la mesure de la qualité de vie aujourd'hui se base sur de nouveaux indicateurs dont une partie reflète des conditions structurelles relativement peu changeantes dans le temps, mais variant selon les pays, alors que d'autres indicateurs sont plus sensibles aux politiques mises en œuvre et peuvent donc être suivis pour analyser les évolutions sur des périodes plus courtes.

Après avoir exposé les approches conceptuelles retenues pour la mesure de la qualité de vie, nous essayerons de lister les différentes dimensions et la batterie d'indicateurs retenus pour mesurer la qualité de vie.

II.3.1. La théorie du bien-être comme point de départ

Prenant son origine dans les écrits de Jeremy Bentham, les fondements de la théorie du bien-être remontent au XXe siècle à travers Arthur Cecil Pigou professeur de Keynes et célèbre économiste de Cambridge ainsi que d'autres auteurs comme Vilfredo Pareto. Pigou avait publié en 1908, un ouvrage intitulé « *The Economics of Welfare* », dans lequel la théorie du bien-être s'apparentait à une théorie générale de la politique économique qui est une branche de la théorie néoclassique, avec comme souhait d'étudier une science orientée principalement sur les grands problèmes sociaux, tels que celui de l'existence des riches et des pauvres (Pelletier, 2009).

Quelques courants de pensée se sont concentrés sur le bonheur ou sur le plaisir comme condition *sine qua non* du bien-être, tandis que d'autres considéraient que le bien-être est le fait d'actualiser le potentiel humain (Laguardia & Ryan, 2000, p. 281). Par ailleurs, en creusant dans la littérature, nous détectons quatre types de bien-être, en l'occurrence, le bien-être économique, le bien-être physique, le bien-être dans le développement personnel ainsi que la spiritualité et le bien-être social. Ce dernier pourrait être défini comme l'ensemble des éléments qui agissent de manière positive

Licence CC BY-NC-ND 3.0

sur la qualité de vie, notamment un emploi digne, des ressources économiques pour satisfaire les besoins, un logement, l'accès à l'éducation et à la santé, du temps pour les loisirs, etc.

La mesure de la qualité de vie s'inscrit dans le cadre d'une pensée sociale orientée vers des politiques publiques, susceptibles d'accroître le bien-être de tous et le bonheur de chacun (Guibet Lafaye, 2007, p. 8). La qualité de vie et le bien-être sont par conséquent, des états multidimensionnels, renvoyant à un ensemble de sensations, d'émotions et d'idées, à des activités, à des succès (Nordenfelt, 1994, p. 35-38).

Une question s'impose alors : de quoi une « *bonne vie* » est-elle constituée ? La réponse à cette question a suscité la curiosité de plusieurs courants philosophiques depuis Platon et Aristote (Anne, 1977; J. Tricot, Paris: Vrin, 1986), où on a tenté de proposer plusieurs définitions au concept de la « *bonne vie* », sans pour autant jouir d'un consentement universel, puisque chacune d'entre elles correspond à un courant spécifique (Guibet Lafaye, 2007; Stiglitz, 2009). C'est dans cette optique que la Commission Stiglitz[36] a tenté d'identifier les domaines dans lesquels des mesures crédibles, fondées sur des conventions et des définitions claires, pourraient être établies (Stiglitz, 2009, p. 159). L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à son tour, a essayé de mesurer le bien-être des populations de ses pays membres et de quelques pays partenaires, en proposant un cadre de mesure du bien-être, avec comme objectif d'aider à déterminer si la vie des gens s'améliore, de façon à pouvoir mieux cerner les facteurs d'évolution favorable ou défavorable de la vie des gens (OCDE, 2018, p. 26).

II.3.1.1. Les différentes approches de mesure de la qualité de vie

La commission Stiglitz (2009) précise que, la qualité de vie est souvent associée aux opportunités dont disposent les personnes, au sens et à l'objectif de leur vie et à la mesure dans laquelle elles profitent des possibilités qui s'offrent à elles (Stiglitz, 2009,

[36] La Commission Stiglitz, du nom de son président Joseph Stiglitz, est née d'une proposition de Nicolas Sarkozy le 8 janvier 2008. Également nommée Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi, elle est officiellement intitulée « *Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social* ». Le but de cette Commission est de développer une « *réflexion sur les moyens d'échapper à une approche trop quantitative, trop comptable de la mesure de nos performances collectives* » et d'élaborer de nouveaux indicateurs de richesse. (Https://www.glossaire-international.com/pages/tous-les-termes/commission-stiglitz-et-sen.html)

Licence CC BY-NC-ND 3.0

p. 160). Cela dit, plusieurs notions sont associées à cette notion, dont une bonne partie est intangible et par conséquent difficile à évaluer. Pour se faire, la commission Stiglitz (2009) a choisi d'appuyer son cadre de mesure sur quatre critères méthodologiques :

- Le premier critère s'intéresse aux personnes comme unité d'analyse fondamentale, leur jugement pour ce qui est important dans leur quotidien et aussi l'environnement où elles évoluent. Les communautés et les institutions sont également prises en comptes puisqu'elles contribuent au bien-être de leurs membres, en l'occurrence, les personnes. Ceci implique la concentration sur les « *finalités* » de diverses activités humaines tout en reconnaissant que leur accomplissement puisse servir à atteindre un autre but.
- Le deuxième critère concerne la reconnaissance des différences et inégalités de la condition humaine, ce qui implique que le bien-être sociétal dépend de deux éléments, à savoir, le niveau agrégé des différentes composantes de la vie des personnes, ainsi que la manière dont ils sont répartis dans la société, toutefois, leur importance est conditionnée par les conceptions de la justice sociale.
- Le troisième critère se base sur l'idée que la qualité de vie est dépendante d'un ensemble de facteurs dont aucun n'est complètement prioritaire. En effet, le caractère pluridimensionnel de la qualité de vie rend les analyses de plus en plus complexes et laisse apparaître par rapport à sa mesure un nombre considérable de questions[37].
- Le quatrième, et dernier critère, porte sur la situation présente plutôt que sur la qualité de vie des générations futures.

Ainsi, après avoir présenté les critères méthodologiques permettant de déceler les éléments les plus importants qui donnent de la valeur à la vie, la commission Stiglitz (2009) a proposé trois approches conceptuelles qui pourraient être utiles pour déterminer de quelle façon mesurer la qualité de vie.

[37] Exemple : « *Faut-il utiliser des dimensions comparables pour des populations et des pays différents ? Comment évaluer l'importance de chaque dimension ? Quels indicateurs utiliser pour décrire les accomplissements dans les différentes dimensions ? Comment présenter ces indicateurs (dans leur forme brute ou en les standardisant selon différentes méthodes) ? Enfin, faut-il les agréger et, si oui, comment ?* » (Stiglitz, 2009, p. 161)

Licence CC BY-NC-ND 3.0

II.3.1.1.1. Approche basée sur la notion du bien-être subjectif

Rolland (2000) met l'accent sur les deux perspectives qu'intègre le courant de recherche sur le bien-être subjectif. La première est la *satisfaction de la vie*[38], considérée comme une composante cognitive issue d'évaluations réalisées par l'individu. La seconde est *le bonheur*[39] qui fait partie des composantes émotionnelles considérées comme des affects positifs et négatifs (Brief et al., 1993; Diener, 1984, 1994; Diener et al., 1999; Feist et al., 1995; Lucas et al., 1996; Rolland, 2000) dans le cadre du vécu émotionnel du sujet.

Rolland (2000) évoque la large contribution de (Diener, 1984, 1994; Diener et al., 1999) au champ du bien-être subjectif. Ce dernier est caractérisé par trois éléments essentiels. En premier, comme son nom indique, il est subjectif et il s'agit d'un vécu personnel. Deuxièmement, il inclut des composantes positives ou des émotions agréables et ce n'est pas la simple absence des facteurs négatifs. Troisièmement, il se traduit par une évaluation globale de la personne dans son ensemble.

Andrews Frank et Withey (1976) définissent le bien-être subjectif comme « *un ensemble composé à la fois d'une évaluation cognitive et d'affects positifs et négatifs* ». Difficile à mesurer auparavant, le bien-être subjectif est désormais quantifiable à travers plusieurs méthodes (Kahneman et al., 1999). Selon Stiglitz (2009), cette approche se caractérise, d'un côté par sa simplicité, du fait qu'elle se base sur les jugements personnels des individus qui sont un raccourci pratique fournissant un moyen naturel d'agréger les différentes expériences pour refléter leurs préférences personnelles et d'un autre côté, par sa capacité à représenter la diversité des opinions par rapport à ce que chacun considère important dans la vie.

La commission Stiglitz (2009) expose par ailleurs, plusieurs méthodes pour mesurer les aspects du bien-être subjectif évoqués. Ainsi pour l'évaluation de la satisfaction de la vie, Stiglitz (2009) donne l'exemple de l'enquête représentative comme outil qui sert à collecter des données sur cet aspect et qui est généralement basée sur des réponses qualitatives, tout comme les indications qu'on est « *plutôt* » heureux ou « *assez* » heureux dans sa vie, ou à travers l'utilisation des échelles de notation du même genre

[38] Pavot et al (1991) définissent la satisfaction de la vie comme « *l'évaluation globale que la personne fait de sa vie* ».

[39] Bradburn (1969) définit le bonheur comme l'« *état dans lequel, pour une personne donnée, les affects positifs l'emportent sur les affects négatifs* ».

Licence CC BY-NC-ND 3.0

permettant l'évaluation du niveau de satisfaction de chacun. Néanmoins, Stiglitz (2009) précise que « *les résultats basés sur les catégories de réponses qualitatives sont susceptibles d'être affectés par des biais qui limitent les comparaisons transversales* ». À l'inverse, la commission revendique que l'utilisation d'une échelle visuelle de satisfaction de la vie avec des points de référence explicites (graduation de 0 à 10, allant de la pire à la meilleure situation) est plus efficace pour l'obtention de la part des répondants d'une évaluation cognitive moins grevée par des problèmes de comparabilité (Stiglitz, 2009). Toujours est-il que la possibilité de variation des points de référence selon l'époque et les personnes ne permet pas la comparabilité totale des réponses dans cette formulation (Deaton, 2008; Stiglitz, 2009).

Pour les expériences gratifiantes Stiglitz (2009) propose de les mesurer par le biais des déclarations de chacun, soit en temps en réel, soit peu de temps après la production de l'événement. Pour le premier cas, la méthode appelée *l'Experience Sampling*[40] ou *méthode des échantillons de vécu* n'a jamais été appliquée et pour cause, la lourdeur de l'échantillon représentatif. En revanche, Stiglitz (2009) note l'existence d'une méthode moins coûteuse à mettre en place comme une version téléphonique de la « *Day Reconstruction Method »*[41] ou *« Méthode de reconstitution d'une journée »*, qu'on pourrait appliquer sur des échantillons représentatifs en faisant des investissements. Stiglitz (2009) insiste également sur l'importance de la mesure des multiples dimensions des affects, comme les sentiments de bonheur, tristesse, colère, fatigue ou souffrance.

[40] Le terme « *fait référence aux techniques nécessitant l'enregistrement des expériences que vivent les participants dans leur vie quotidienne. L'expression est parfois utilisée dans un sens plus général pour désigner toute procédure impliquant les critères suivants : l'évaluation des expériences d'une personne dans son environnement naturel ; les mesures réalisées peu de temps après que l'expérience relatée ait eu lieu ; les mesures réalisées à intervalles réguliers. Une des applications concrètes de cette méthode consiste à analyser les rapports rédigés par les participants chaque fois que retentit un signal émis de façon aléatoire (par exemple un agenda électronique) ou à des moments précis de la journée déterminés à l'avance* » (Stiglitz, 2009, p. 163).

[41] Lors de cette méthode, « *le répondant doit reconstituer sa journée de la veille de manière autonome, en complétant un questionnaire structuré. Il doit d'abord relater brièvement sa journée dans un carnet de bord présenté sous forme de séquences d'épisodes ; puis il doit répondre, sur un journal intime, à une série de questions décrivant chaque épisode (l'horaire de l'épisode, la nature des activités, le lieu, les personnes présentes, les affects ressentis et leur dimension). Le sujet répond aussi à une série de questions sur lui-même et sur les circonstances de sa vie (données démographiques, caractéristiques de son travail, mesures de sa personnalité)* » (Stiglitz, 2009, p. 164).

Licence CC BY-NC-ND 3.0

II.3.1.1.2. Approche basée sur la notion de capacités

Après avoir présenté une approche basée sur les sentiments de personnes dans la mesure de la qualité de vie, la commission Stiglitz (2009) revendique l'existence d'autres approches disposant d'un champ large d'évaluation de la vie des personnes au-delà de leurs propres discours et perceptions. Elle présente, par ailleurs, l'approche axée sur la notion de « *capacités* », que Sen (1992, p. 67), prix Nobel et l'un des membres de la commission Stiglitz, définit comme *« les combinaisons alternatives de fonctionnements que cette personne peut réaliser, et parmi lesquelles elle peut en choisir quelques-unes* », au niveau de laquelle, « *la vie d'une personne est considérée comme une combinaison de divers « états et actions » (fonctionnements), et la qualité de vie dépend de la liberté*[42] *de cette personne de faire un choix parmi ces fonctionnements*[43] *(capacités)* » (Stiglitz, 2009).

L'approche par les capacités renferme plusieurs notions que Stiglitz (2009) regroupe en quatre éléments. D'abord, les finalités de l'être humain et l'importance de respecter les aptitudes de chacun à poursuivre et atteindre les objectifs qu'il estime importants. Puis le rejet du modèle économique où les personnes agissent uniquement pour accroître leurs propres intérêts, sans se soucier des relations personnelles, de leurs émotions et du fait de reconnaître la diversité des besoins et des priorités humaines. Ensuite, les complémentarités des diverses capacités d'une personne[44] et le fait d'être dépendant aux caractéristiques des autres ainsi que l'environnement où elle vit. Enfin, la place centrale allouée à la justice et l'importance des considérations morales et éthiques, que ça soit à travers le fait d'amener chacun au-dessus d'un seuil déterminé pour chaque capacité, ou en en garantissant à tous des opportunités égales dans « *l'espace des capacités* » (Alkire, 2003; Stiglitz, 2009).

---

[42] Le concept de liberté souligne à quel point il est important de donner à chacun les moyens de se prendre en mains et de considérer que chacun est acteur de son propre développement.

[43] Sen définit les fonctionnements comme « *les différentes choses qu'une personne peut aspirer à être ou faire, ses beings and doings* » (A. Sen, 1999). « *Ils peuvent aussi être perçus comme la somme des accomplissements observables de chacun (par exemple la santé, les connaissances ou le fait d'avoir un travail intéressant). Certains de ces accomplissements sont relativement élémentaires, comme le fait d'être en sécurité ou d'avoir une alimentation suffisante. D'autres sont plus complexes, par exemple être capable de s'exprimer en public sans honte. Étant donné que les personnes ont des valeurs et des expériences différentes en fonction de l'endroit et de l'époque, la liste des fonctionnements les plus pertinents dépend des circonstances et de l'objectif poursuivi* ».(Stiglitz, 2009, p. 168)

[44] « *Beaucoup de ces capacités sont aussi des moyens d'en développer d'autres, et privilégier ces interconnections augmente la qualité de vie, bien que ces capacités soient précieuses en elles-mêmes* » (Stiglitz, 2009, p. 169).

Licence CC BY-NC-ND 3.0

En ce qui concerne la mesure, Stiglitz (2009) note que les implications de l'approche par les capacités dépassent le stade de la simple mesure de la qualité de vie pour arriver à évaluer les politiques. La commission Stiglitz (2009) précise également qu'au niveau de l'approche en question, les personnes ont la possibilité de s'adapter aux circonstances de leur vie et que cette adaptation empêche de prendre les sentiments subjectifs comme indicateur unique dans l'évaluation de la qualité de vie.

Ainsi, pour mettre en œuvre l'approche par les capacités d'un point de vue pratique, Stiglitz (2009) précise qu'il est nécessaire de mettre en place un ensemble de mesures, que la commission résume en trois étapes essentielles :

- Premièrement, il s'agit de faire un choix entre les dimensions. Les applications empiriques de l'approche sélectionnent des dimensions ou capacités axées sûres, « *le genre de données réellement disponibles, les hypothèses formulées a priori sur ce que chacun valorise ou devrait valoriser, les documents existants qui ont acquis une certaine légitimité politique, les enquêtes concernant ce qui a de l'importance pour chacun, les processus participatifs qui recueillent périodiquement les valeurs et les perspectives de chacun* » (Alkire, 2008; Stiglitz, 2009, p. 169-170).
- Deuxièmement, il faudra récolter les données et les informations relatives à ces différentes dimensions, ce qui fait relever selon Stiglitz (2009) des difficultés pratiques du fait que la plupart des données disponibles sont liées dans la majorité des cas aux fonctionnements[45]. Mais Stiglitz (2009) souligne que quelques fonctionnements comme l'exemple de la santé ou l'éducation déterminent aussi une série de capacités au moment où certaines données peuvent faire référence aux droits et aux libertés des personnes d'une façon directe. Par ailleurs Stiglitz (2009) rajoute que les données sur les capacités puissent être obtenues à la base d'enquêtes sondant les répondants par rapport aux raisons qui les ont poussés à ne pas faire quelque chose, ou à travers des informations complémentaires portant sur l'éventail de choix à la disposition de chacun. C'est dans cette optique que (A. Sen, 1985, 1992) a indiqué dans ses travaux, qu'on peut imaginer qu'un cadre élargi, rassemblant en même temps

[45] Ici les fonctionnements se réfèrent à « *l'ensemble des opportunités se trouvant à la disposition de chacun* » (Stiglitz, 2009)

Licence CC BY-NC-ND 3.0

les capacités et les fonctionnements acquis, servirait à décrire les situations individuelles.

- Troisièmement, c'est l'étape de l'évaluation des différentes capacités permettant la conversion des fonctionnements et des capacités en une mesure scalaire de bien-être ou d'avantages. Cela soulève quelques questions délicates dans le cadre de l'approche par les capacités. Mais cette approche met l'accent à la fois sur la possibilité d'utilisation de plusieurs sources d'information, ensemble ou séparément, afin de commencer l'évaluation[46] et sur le fait que les personnes ont la possibilité d'évaluer d'une manière différente un même vecteur de fonctionnements ou de capacités que de telles différences peuvent impliquer la reconnaissance de la nature « *partiale* » de ces classements.

Stiglitz (2009) souligne finalement que beaucoup de recherches empiriques se sont inspirées de l'approche par les capacités par exemple « *l'indice de développement humain (IDH)* » créé en 1990 par le « *Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)* ».

II.3.1.1.3. Approches économiques : Économie du bien-être et théorie des allocations équitables

La commission Stiglitz (2009) met l'accent sur une autre catégorie d'approche susceptible d'évaluer la qualité de vie, en l'occurrence le bien-être économique et la théorie des allocations équitables. Ces deux approches proposent, de manière différente, de traiter la prise en compte des aspects non marchands de la qualité de vie dans une mesure plus large du bien-être. Basées sur la théorie du consommateur[47], ces approches visent principalement, la prise en compte des préférences individuelles dans la pondération des différentes dimensions de la qualité de vie.

Stiglitz (2009) propose par ailleurs, une comparaison entre l'économie du bien-être et la théorie des allocations équitables. En effet, la commission souligne que l'économie du bien-être s'est toujours appuyée sur la notion de « *propension à payer* » afin

[46] « *Les données issues d'une enquête sur le bien-être à subjectif à titre d'exemple, fournissent une preuve de l'évaluation* » (Stiglitz, 2009)

[47] Fondée par l'économiste allemand Heinrich Gossen, la théorie du consommateur constitue le fondement de la microéconomie. Elle a pour but d'expliquer les phénomènes liés à l'achat et à la consommation de biens économiques (Mattei, 1979).

Licence CC BY-NC-ND 3.0

d'étendre la portée des mesures monétaires à des aspects non marchands de la vie (Boadway & Bruce, 1984). Stiglitz (2009) explique l'obligation de chaque personne de choisir parmi les différentes dimensions de sa situation, ce qui permet de relier les changements de sa qualité de vie aux changements de son revenu qui sont équivalents du point de vue de ses préférences personnelles[48]. Stiglitz (2009) rend compte du nombre de critiques virulentes associées à cette approche, étant donnée l'incohérence potentielle des conclusions qu'elle amène et en considération des évaluations basées en totalité sur la propension à payer, ce qui risque de refléter d'une manière disproportionnée les préférences des personnes les mieux loties de la société. En revanche Stiglitz (2009) révèle qu'en se référant explicitement au critère d'équité, la théorie des allocations équitables comble quelques lacunes de l'économie du bien-être. Cette approche « *analyse la répartition des ressources entre des personnes ayant des goûts et des aptitudes différentes, et soumises à un certain nombre de critères d'équité comme « l'absence d'envie » (c'est-à-dire qu'une personne ne doit pas préférer le lot d'un autre), « la solidarité » (par exemple, personne ne doit souffrir d'une augmentation des ressources disponibles), et « les limites » (par exemple, personne ne doit préférer les solutions de partage égal)* » (Stiglitz, 2009, p. 172). Stiglitz (2009) explique l'une des méthodes de comparaison des situations pluridimensionnelles des individus, à savoir, « *l'approche par équivalence* ». Cette dernière consiste dans le choix d'un ensemble de « *référence* » de situations individuelles qu'on pourrait classer facilement de la meilleure à la pire. Par la suite, les conditions d'une personne donnée sont évaluées sur la base de l'identification de la situation particulière de cet ensemble de référence qui équivaut à sa situation actuelle en fonction de ses préférences personnelles. Stiglitz (2009) rajoute que cette approche nécessite de choisir un ensemble de référence spécifique en plus des informations sur les préférences. Fondée sur la théorie du bien-être économique développée par Bergson et Samuelson (Samuelson, 1977), elle permet d'utiliser un indicateur monétaire pour mesurer les aspects non monétaires de la qualité de vie. Stiglitz (2009) conclut que les approches économiques décrites ci-dessus nécessitent des données relatives aux préférences individuelles difficiles à évaluer.

[48] « *C'est-à-dire sa propension à payer pour atteindre un certain niveau de santé ou d'éducation ou réduire son exposition à la pollution* » (Stiglitz, 2009, p. 171).

Licence CC BY-NC-ND 3.0

II.3.2. Dimensions à retenir pour mesurer la qualité de vie

La mesure du bien-être des populations permet de donner une idée sur son amélioration, en quels lieux et sur quels plans. C'est dans cette optique que l'OCDE, dans son rapport « *Comment va la vie ?* » (2017), a proposé un cadre de mesure du bien-être, selon 11 dimensions du bien-être actuel et quatre « *stocks de capital* » différent contribuant à la préservation du bien-être dans la durée (OCDE, 2018). Inspiré de l'approche par les capacités, le cadre de mesure du bien-être de l'OCDE repose sur plusieurs initiatives prises au niveau national ou international, en s'appuyant sur une batterie d'indicateurs, sur les recommandations du rapport de la commission Stiglitz (2009) et sur la contribution des offices nationaux de la statistique représentée au sein du comité des statistiques et de la politique statistique de l'OCDE.

En ce qui concerne le bien-être actuel, l'OCDE (2018) a retenu une méthode présentant plusieurs caractéristiques importantes. D'abord, l'humain, en la personne des individus et les ménages, est placé au cœur de l'évaluation, portant sur les conditions de vie des personnes et leur expérience par rapport au bien-être. Elle se concentre sur les résultats au lieu d'être axée sur les intrants et les extrants permettant l'obtention de ces résultats[49]. Les résultats mesurés sont objectifs, c'est-à-dire observables par un tiers, et aussi subjectifs, c'est-à-dire déclarés par la personne concernée en fonction de ce qu'elle ressent et éprouve à l'intérieur. Les données objectives sur les conditions de vie sont utilement complétées par des informations relatives au ressenti des individus au sujet de leur existence. Cette évaluation repose sur l'idée que la répartition du bien-être au sein de la population, notamment les différences liées à l'âge, au sexe, à l'éducation et au revenu, relève un aspect important à considérer dans la mesure du bien-être[50].

Pour le bien-être futur, la méthode retenue par l'OCDE (2018), s'appuie sur les systèmes - naturel, économique, humain et social - permettant la préservation du bien-être dans le temps. Ces systèmes reposent sur les stocks de « *capital* » ou de ressources, qui ne sont pas nécessairement mesurés en termes monétaires. Ce choix

[49] Par exemple, « *concernant l'éducation, les indicateurs rendent compte des qualifications et compétences acquises plutôt que des fonds consacrés aux établissements scolaires ou du nombre d'enseignants formés* » (OCDE, 2018, p. 27)

[50] « *La raison étant que les moyennes nationales masquent d'importantes variations dans l'expérience des gens à l'intérieur des pays et qu'il est important de déterminer si la vie s'améliore, pas seulement en moyenne, mais pour toutes les catégories de la société* » (OCDE, 2018, p. 27)

Licence CC BY-NC-ND 3.0

est conforme aux recommandations du rapport de la commission Stiglitz (2009) et plusieurs autres projets portant sur la mesure du bien-être. La figure 6, synthétise les différents systèmes de mesure évoqués constituant le cadre de mesure du bien-être de l'OCDE (2018), caractérisé par la distinction faite entre le bien-être *« ici et maintenant »* et le stock de ressources qui impactera le bien-être des générations futures.

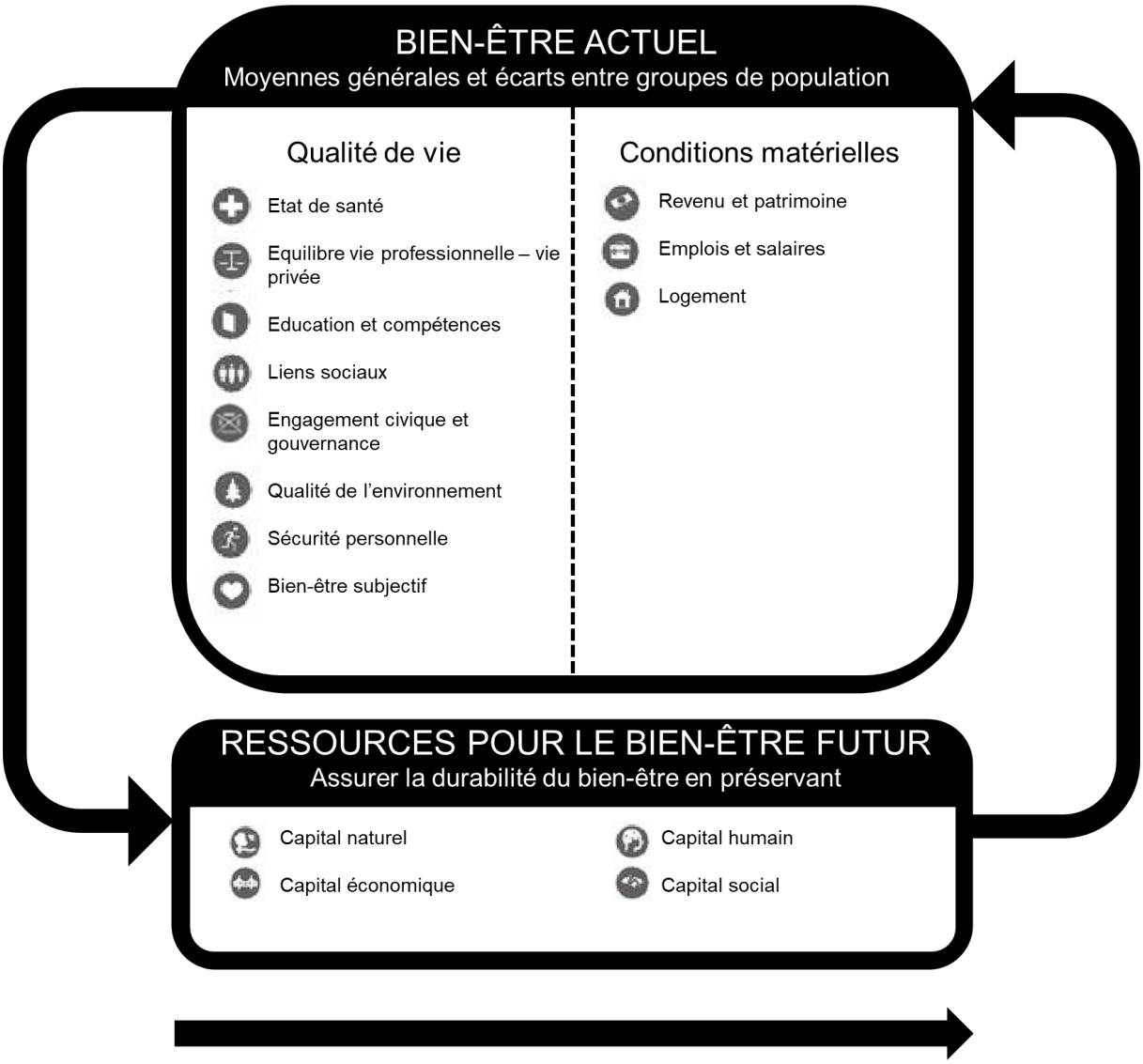

Figure 6 : Cadre de mesure du bien-être de l'OCDE

Source (OCDE, 2018, p. 26)

Dans ce cadre proposé par l'OCDE, la qualité de vie est caractérisée par sept conditions objectives inspirées de l'approche par les capacités, à savoir la santé, l'équilibre vie professionnelle/vie privée, l'éducation et les compétences, les liens

Licence CC BY-NC-ND 3.0

sociaux, l'engagement civique et la gouvernance, la qualité de l'environnement et la sécurité personnelle en plus du bien-être subjectif.

II.3.2.1. L'état de santé

Stiglitz (2009) rappelle que la santé est la plus importante composante des capacités, dans la mesure où elle donne de la valeur au reste des composantes en ayant un impact à la fois sur la durée de vie et sur sa qualité. Cependant, selon Stiglitz (2009) les difficultés relatives à la mesure de la qualité de vie persistent bien qu'on dispose d'un nombre relativement important de données sur la durée de la vie.

Bien qu'elles soient insuffisantes dans plusieurs domaines, nombre de mesures sont prises en compte pour évaluer l'état de santé des populations. Stiglitz (2009) met l'accent sur les plus utilisées et présente leurs différents indicateurs de mesure. La première est la mortalité qui constitue l'indicateur de base de l'état de santé d'une population. Plusieurs types de formules d'agrégation sont utilisées présentant chacun des avantages et des inconvénients. La deuxième est la morbidité, désignant l'état de santé non mortel. Ses mesures reflètent pertinemment le fonctionnement des personnes en vie, ce qui permet leur utilisation non seulement à l'échelle de la population, mais aussi au niveau individuel. Ses indicateurs sont basés soit sur les données administratives ou provenant de registres, soit sur les déclarations des personnes. Ces méthodes demeurent assez limitées, fournissant souvent, selon Stiglitz (2009), une base inappropriée dans la comparaison de la morbidité dans différents pays et pour l'évaluation de son évolution dans le temps. Les mesures de santé combinées sont la troisième mesure présentée par Stiglitz (2009). Leur élaboration émane de l'existence de diverses dimensions de l'état de santé durant les dernières années pour tenter de combiner mortalité et morbidité dans une seule mesure de l'état de santé. Elles ont pour objectif de calculer le nombre d'années moyen de la vie passée en bonne santé en considérant les années vécues avec une forme de maladie ou de handicap. La dernière mesure abordée par Stiglitz (2009) concerne les inégalités en matière de santé, qui sont devenues l'une des préoccupations majeures de la recherche épidémiologique ces dernières années. Toutefois, même si elles jouissent d'une grande importance dans l'évaluation de la qualité de vie dans différents pays, il est rare que des données systématiques dans ce domaine soient collectées.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Le tableau 11 regroupe les différents indicateurs utilisés et présentés Stiglitz (2009) pour mesurer les différents aspects de l'état de santé dans le cadre de l'évaluation de la qualité de vie.

Tableau 11 : [Indicateurs de mesure des aspects de l'état de santé]

Mesure	Indicateur	Commentaire
La mortalité	*L'espérance de vie à la naissance*	C'est la durée de vie fictive que peut espérer une personne née aujourd'hui et qui sera soumise, tout au long de sa vie, au taux actuel de mortalité par âge
	Les taux de mortalité standardisés	La combinaison des taux de mortalité des différents groupes d'âge est nécessaire pour ne pas trop refléter les différences de la structure par âge selon les pays et les périodes
	L'espérance de vie médiane	Quelquefois utile et présente une évolution très différente de celle de l'espérance de vie moyenne.
La morbidité	*Les mesures anthropométriques*	Ces mesures sont particulièrement utiles pour les enfants. La taille et le poids permettent de calculer les mesures de l'arrêt de croissance prématuré (privation de nourriture sur longue période) et de l'atrophie (privation de nourriture sur courte période), qui constituent des données fondamentales pour la mesure de la santé dans les pays pauvres.
	Les données par maladie	Les informations sur la prévalence de diverses maladies peuvent être basées sur les registres des maladies, les registres des médecins généralistes, les certificats de sortie délivrés par les hôpitaux, les bases de données pharmaceutiques et les enquêtes sanitaires. Les données collectées ciblent souvent un petit nombre de maladies, généralement sélectionnées parmi celles qui ont le plus de poids dans la charge de morbidité des différents pays.
	Les mesures générales de l'état de santé autodéclaré.	Elles sont estimées à l'aide d'enquête estimant la mortalité à venir même après vérification des données par le biais de consultation de personnels médicaux.
	Les vignettes	Elles sont proposées pour tenter de supprimer les biais systématiques des réponses apportées aux questions sur l'état de santé général. Cette approche propose aux répondants d'évaluer un scénario standard concernant une personne dont l'état de santé est décrit. Ces rapports servent ensuite à standardiser les mesures autodéclarées de l'état de santé.
	Les mesures spécifiques de l'état de santé autodéclaré	Un certain nombre d'enquêtes sanitaires nationales comprennent aussi des questions plus spécifiques sur des aspects-clés de l'état de santé. Ces questions ont souvent trait à la réduction de la vue, de l'ouïe, de la motricité, de l'aptitude à saisir des objets, de la réflexion et de la mémoire. De

Licence CC BY-NC-ND 3.0

		telles enquêtes peuvent aussi contenir des questions sur la souffrance et l'humeur.
	Activités de la vie quotidienne et activités instrumentales de la vie quotidienne	Les activités de la vie quotidienne sont les activités normalement effectuées lors d'une journée type, comme se laver, s'habiller, manger, marcher, aller aux toilettes et se déplacer du lit à la chaise. Les activités instrumentales de la vie quotidienne ne sont pas nécessairement des fonctionnements fondamentaux, mais elles permettent à chacun d'avoir son indépendance au sein d'une communauté ; elles comprennent des activités comme préparer ses repas, prendre des médicaments, téléphoner, faire les courses, tenir son budget et effectuer les tâches ménagères de base.
Les mesures de santé combinées	*Les Années de vie corrigées de l'incapacité (AVCI)*	Elles sont généralement calculées selon les maladies : le fardeau de chaque maladie dans la population est obtenu en combinant le nombre d'années de vie perdues suite à un décès prématuré et le nombre d'années «*équivalentes*» perdues du fait d'une incapacité. L'équivalence est basée sur un ensemble de coefficients de pondération appliqués à une longue liste d'états de santé.
	L'espérance de vie sans incapacité (EVSI)	Elle représente le nombre d'années qu'une personne d'un âge donné peut s'attendre à vivre sans incapacité. Son calcul requiert des données sur la mortalité issue des tables de survie standards et des estimations de la prévalence d'incapacité au sein des différents groupes de population, souvent les mesures autodéclarées de l'état de santé général basées sur une simple variable dichotomique.
	L'Espérance de vie corrigée de l'état de santé (EVAS)	Elle représente le nombre d'années qu'une personne peut espérer vivre en pleine santé si les taux actuels de morbidité et de mortalité se maintiennent. Elle ajuste l'espérance de vie en donnant un poids plus important aux années de la vie vécue en bonne santé par rapport aux années passées en mauvaise santé.

Source (Stiglitz, 2009)

II.3.2.2. L'équilibre vie professionnelle/vie privée

La notion de l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée fait référence aux activités personnelles présentées comme très importantes par Stiglitz (2009), puisqu'elles influent la qualité de vie de plusieurs manières, à l'image des effets prévisibles sur le ressenti des gens et leurs évaluations subjectives.

Stiglitz (2009) évoque l'importance de connaître les activités personnelles ayant le plus d'incidence sur la qualité de vie. C'est dans ce sens que la commission a retenu le travail rémunéré, les trajets quotidiens, le travail non rémunéré et le temps consacré aux loisirs. Une bonne partie de ces activités, comme Stiglitz (2009) l'a précisé, se

Licence CC BY-NC-ND 3.0

déroule à domicile, ce qui est un élément essentiel de la qualité du temps de loisir, rajoutant à cela l'évaluation du logement. Elles peuvent être mesurées en compagnie de l'équilibre qui s'établit entre elles à l'aide d'indicateurs objectifs, qui en plus de la quantité et la qualité globales desdites activités, renseignent sur la répartition au sein de la population dans son ensemble, notamment entre hommes et femmes (Stiglitz, 2009).

Le tableau 12 synthétise les différents indicateurs appartenant à chaque activité, et ce à la base des résultats de travaux de la commission (Stiglitz, 2009).

Tableau 12 : [Indicateurs de mesure des activités personnelles]

Activité personnelle	Indicateur retenu
Le travail rémunéré	Le travail décent (il s'appuie sur des sous-indicateurs) Sécurité du marché du travail Sécurité de l'emploi Sécurité des compétences Sécurité au travail Sécurité liée aux possibilités d'éducation et de formation Sécurité du revenu Représentation des travailleurs
Le travail domestique non rémunéré	Temps consacré aux tâches ménagères Temps consacré aux courses Temps consacré aux soins des enfants Temps consacré aux autres personnes dépendantes du ménage Stresse et tensions engendrées par le travail domestique
Les trajets domicile-travail	Nombre d'heures passées à effectuer des allers-retours domicile-travail dans une période donnée Accessibilité des transports Prix des transports Modes de transports
Les loisirs	Temps consacré aux loisirs
Le logement	Nombre de personnes sans domicile fixe Nombre de personnes aux centres d'hébergement d'urgence Le logement décent Nombre de personnes par pièce L'accès à l'eau potable Le ramassage des ordures

Licence CC BY-NC-ND 3.0

	L'existence du tout-à-l'égout
	L'absence de réseau complet de plomberie (réservé aux pays développés)
	Temps d'attente pour obtenir un logement subventionné
	Exposition au bruit
	Exposition à la pollution
	Saisies de résidences principales au cours de la crise financière

Source (Stiglitz, 2009)

II.3.2.3. L'éducation et les compétences

Comme cité par Stiglitz (2009), l'éducation, l'alphabétisation, l'acquisition du raisonnement et l'apprentissage, jouissent d'une grande importance dans la qualité de vie, puisqu'un bagage cognitif meilleur aide à accroître les libertés et les opportunités personnelles, indépendamment de ses effets sur les revenus des personnes ou l'activité économique du pays. Stiglitz (2009) rappelle également la contribution d'Adam Smith, père de la théorie du capital humain, par rapport à cette question. Ce dernier rapporte que l'éducation et l'acquisition de compétences ne contribuent pas de la même façon à la qualité de vie et la production économique[51]. Il rajoute que *« le manque d'éducation empêche les gens de participer aux activités religieuses et peut mener à l'agitation et à la débauche* » (Stiglitz, 2009, p. 184).

Dans son explication de l'incidence de l'éducation sur la qualité de vie Stiglitz (2009) affirme qu'elle est fondamentale pour l'atteinte de plusieurs résultats touchant la qualité de vie, qu'ils soient d'ordre économique ou non économique. Les premiers bénéficient à la personne qui réalise l'investissement, alors que les seconds profitent et à la personne et à la société dans son ensemble. Stiglitz (2009) rapporte par ailleurs, quelques données relatives à l'incidence de l'éducation sur certains aspects de la qualité de vie, notamment le bien-être subjectif, la santé et l'engagement civique et social. En effet, pour le premier aspect, il a été démontré que les personnes ayant reçu une formation supérieure ont une évaluation plus positive de leur vie. Pour le deuxième, il a été prouvé que le lien entre santé et éducation est incontestable, en donnant l'exemple de l'Europe, où les hommes les moins éduqués ont un taux de

[51] « « *L'éducation d'un garçon » qui commence à travailler tôt comportera des lacunes qui auront d'importantes conséquences non économiques : Une fois adulte, il n'aura pas d'idées avec lesquelles se divertir.* » (Stiglitz, 2009, p. 184)

Licence CC BY-NC-ND 3.0

mortalité de 50% supérieur en moyenne aux hommes avec une formation plus longue, alors que pour les femmes cet écart est estimé à 30%. En ce qui concerne le troisième aspect, au niveau des pays membres de l'OCDE, les personnes les plus éduquées ont tendance à voter davantage, même si le taux de participation électorale a partout baissé en dépit du haut niveau d'enseignement atteint. En revanche, l'incidence de l'éducation sur l'engagement politique connaît des nuances, puisqu'aux États-Unis le lien de cause à effet existe, tandis qu'il est absent en Europe.

Par rapport aux indicateurs Stiglitz (2009) indique l'existence d'une panoplie d'indicateurs éducationnels. La première catégorie concerne les intrants tels que le taux de scolarisation, les dépenses liées à l'éducation et les ressources des établissements scolaires. La deuxième catégorie concerne les capacités et les résultats et qui sont le taux d'obtention de diplômes, la durée estimée de la scolarité et les tests standards mesurant le niveau des étudiants et des adultes en matière de lecture-écriture et de calcul. Stiglitz (2009) note enfin que la pertinence de ces différents indicateurs est dépendante du stade de développement du pays objet d'étude et de l'objectif recherché par l'évaluation.

II.3.2.4. Les liens sociaux

Stiglitz (2009) rappelle l'importance des liens sociaux comme forme de « *capital social*[52] », de même que les normes inhérentes de confiance et de loyauté qui s'y rapportent pour la qualité de vie. La commission rajoute aussi que les relations sociales donnent un avantage aux personnes appartenant aux réseaux sociaux et que les effets[53] sur ceux qui n'en font pas partie sont dépendants à la fois de la nature du groupe et des effets en question. De plus, la commission précise que les liens sociaux sont l'un des outils de prévision les plus sûrs des mesures subjectives de la satisfaction dans la vie. Ils permettent, à travers l'augmentation du capital social, d'améliorer en même temps le bien-être subjectif individuel et celui des voisins dans tout le pays.

[52] Le capital social est défini comme suit : « *les réseaux sociaux et les normes de réciprocité et de confiance qui s'y rapportent. L'idée centrale du concept de capital social est que, de même que les outils (capital physique) et la formation (capital humain), les liens sociaux ont de la valeur pour la qualité de vie*» (Stiglitz, 2009)

[53] (Stiglitz, 2009) rapporte que dans des études qui ont portées sur le domaine de la santé, il a été démontré que les liens sociaux pouvaient avoir des effets positifs aux niveaux local et global, l'exemple sont les gens qui ont davantage d'amis, vivent plus longtemps en partie à cause des effets biochimiques de l'isolement social et en autre partie, car les systèmes de santé publique sont plus efficaces dans les zones à capital social plus élevé.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

En ce qui concerne les indicateurs de mesure des liens sociaux Stiglitz (2009) indique que la recherche en la matière est relativement récente et que malgré l'existence de plusieurs études dans le domaine, ce type d'instruments reste encore fragile. Toutefois, la commission a tenté de proposer quelques domaines susceptibles d'être explorés à l'aide d'enquêtes ciblées. Le tableau 13 liste les principaux domaines proposés par Stiglitz (2009).

Tableau 13 : [Domaines proposés par la commission Stiglitz pour la mesure des liens sociaux]

Domaine	**Commentaire**
La confiance sociale	Au regard de l'expérience dans plusieurs pays, le fonctionnement de la question classique sur la confiance a été bien compris et elle autorise de nombreuses comparaisons tant dans le temps que dans l'espace. En outre, vu que les répondes sont remarquablement stables au fil du temps, d'où la croyance que cette question mesure une caractéristique de la population ayant une valeur hautement prédictive et les données qui en découlent sont d'importants déterminants du bien-être subjectif.
L'isolement social	Il est mesuré à travers des questions sur la fréquence des contacts des gens avec autrui en leur demandant s'ils passent souvent du temps en famille, avec des amis, des collègues ou d'autres personnes à l'occasion d'activités sportives ou au sein d'associations religieuses ou culturelles. Les liens sociaux sont également fonction du mode de vie et de la situation professionnelle.
Le soutien non institutionnel	Beaucoup d'études utilisent la question relative aux amis ou parents *« sur lesquels on peut compter* ». Mais vu le taux élevé des réponses par oui, d'autres formulations devraient être rajoutées comme « *Si oui, combien ?* », ou en précisant aussi le type de soutien attendu.
L'implication sur le lieu de travail	Nombre de pays considèrent que les liens sociaux concernent également les collègues soit sur le lieu de travail soit en dehors. Des auteurs affirment que la confiance dans les collègues de travail est un bon prédicteur de la satisfaction dans la vie.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

L'engagement religieux	Les questions relatives à la religion sont assez sensibles dans le cadre des enquêtes, raison pour laquelle, il faudra formuler les questions d'une façon adéquate, du fait que dans la majorité des pays, l'engagement religieux est un bon prédicteur du bien-être subjectif, représentant par ailleurs une part assez large de l'ensemble des réseaux sociaux
Le capital social ouvert	Il s'agit des relations amicales dépassant les clivages liés à la race, la religion, la classe sociale, etc. Il est la forme la plus importante des liens sociaux pour ses nombreux effets. Dans des études, il a été suggéré de mesure ce capital en posant des questions du genre *« Parmi ces amis proches, combien y en a-t-il … (qui sont de race blanche, noire, asiatique, hispanique, catholique, juive, qui ont fait des études supérieures, etc.) ?* ».

Source (Stiglitz, 2009)

II.3.2.5. L'engagement civique et la gouvernance

L'engagement civique s'apparente à la représentation politique des citoyens définie par Stiglitz (2009, p. 198) comme *« la capacité pour le citoyen à faire entendre sa voix* ». Elle dispose d'une valeur intrinsèque et instrumentale, faisant partie intégrante de la qualité de vie. Elle peut également servir de correctif à la politique des pouvoirs publics, en obligeant les décideurs et les institutions publiques à faire des comptes-rendus de leurs actes, en révélant ce dont les gens ont besoin et ce qui est de valeur pour eux, ainsi qu'en attirant l'attention sur les carences importantes dont souffre la société et qui ont un caractère d'urgence ou sur le long terme, et ce, par son expression d'une façon individuelle à travers le vote par exemple, ou collectivement comme lors des meetings de protestations, mais cette possibilité de s'exprimer est dépendante des caractéristiques institutionnelles du pays (Stiglitz, 2009). Stiglitz (2009) rajoute que « *L'importance de la représentation politique, des garanties législatives et de l'état de droit est non seulement individuelle, mais également interactive* ».

La définition d'indicateurs pour l'évaluation de la situation du pays en termes de représentation politique et de gouvernance, de même que les garanties législatives et l'état de droit, s'avère indispensables. Le tableau 14 présente les différents indicateurs de mesures jugés utiles par la commission Stiglitz (2009).

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Tableau 14 : [Indicateurs potentiellement utiles pour évaluer la représentation politique, les garanties légales et l'état de droit]

Moyens d'expression des citoyens	Garanties législatives	État de droit
***Participation démocratique* :** Démocratie pluraliste ; suffrage universel ; élections libres, justes et régulières ; participation électorale.	**Garanties constitutionnelles** : Nombre de garanties inscrites dans la Constitution	**Institutions judiciaires** : Existence d'un système judiciaire indépendant.
***Participation à la gouvernance* :** Institutions de gouvernance décentralisées ; représentation des femmes, des minorités, etc. dans les instances politiques et exécutives de l'État.	***Garanties légales des besoins économiques de base*** : Emploi, nourriture, éducation, système de santé, logement, etc.	**Accès et traitement égaux pour tous** : Par ethnie, religion, race, sexe, etc. (nécessité de sous-indicateurs d'accès).
Soutien extérieur à l'État : Existence et nombre d'organisations laïques de la société civile ; médias libres.	***Droits politiques et sociaux garantis par la loi :*** Droit à l'information, droit à la protection contre les violences domestiques, etc. Ratification de traités internationaux sur l'égalité, les droits de l'homme, etc.	***Fonctionnement des institutions judiciaires*** Pour les recours au civil et au pénal. Arrestation et détention de prisonniers politiques.

Source (Stiglitz, 2009, p. 201)

II.3.2.6. La qualité de l'environnement

La qualité de l'environnement et les conditions environnementales ont, aujourd'hui, des effets directs sur la qualité de vie, c'est ce que dénote Stiglitz (2009) en expliquant les différents degrés de leur impact. Tout d'abord, elles agissent sur la santé humaine d'une façon directe par les différentes formes de pollutions de l'air ou de l'eau, par les substances dangereuses ou le bruit et indirectement, à travers le changement climatique, les transformations des cycles du carbone et de l'eau, la perte de biodiversité et les catastrophes naturelles qui nuisent à la santé des écosystèmes. En second lieu, les gens bénéficient d'un nombre important de services environnementaux qui sont des droits de plus en plus reconnus, tout comme l'accès à une eau propre et à la nature. Ensuite, l'influence de l'évaluation que font les gens à la valorisation des aménités ou des nuisances environnementales. Enfin, les variations climatiques et les catastrophes naturelles, susceptibles d'être provoquées par les conditions environnementales.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Stiglitz (2009) souligne que la mesure des effets des conditions environnementales sur la vie des individus est une tâche très complexe. La méthode la plus fiable et la plus pragmatique repose sur des indicateurs physiques. Une partie se réfère aux pressions sur l'environnement engendrées par les activités économiques comme les émissions de gaz à effets de serre. Une autre partie est relative aux réponses des pouvoirs publics, des entreprises ou des ménages à la dégradation environnementale particulièrement les dépenses environnementales. D'autres encore concernent l'état réel de la qualité environnementale surtout celle de l'air ambiant. Stiglitz (2009) présage que, la conception et la mise en œuvre des politiques environnementales, ainsi que le suivi des évolutions de l'environnement dans le cadre des stratégies, plans, programmes et budgets environnementaux, sont la principale fonction des indicateurs évoqués.

Stiglitz (2009) déplore que dans le contexte de la qualité de vie en relation avec les conditions environnementales, les indicateurs actuels restent limités. Ils devraient être complétés par un suivi régulier des points suivants :

- Le nombre de décès prématurés dus à l'exposition à la pollution atmosphérique (notamment la pollution par les particules)
- La part de la population privée d'accès aux services d'eau (particulièrement l'approvisionnement en eau et assainissement)
- La part de la population n'ayant pas accès à la nature avec un intérêt particulier à la proximité quotidienne et une cartographie appropriée
- La part de la population exposée à un bruit quotidien supérieur aux niveaux 65 DBA (spécialement le bruit dans les habitations)
- Les informations sur les dommages subis en raison des catastrophes naturelles (comme les inondations et sécheresses)
- Les mesures et outils d'évaluation pour les questions environnementales émergentes et leurs incidences à plus long terme sur la qualité de vie (notamment les perturbateurs endocriniens, les pesticides, les radiations électromagnétiques non ionisantes)
- Des méthodes permettant d'évaluer les choix environnementaux des individus (particulièrement, les prix hédonistes, évaluation des externalités et des

Licence CC BY-NC-ND 3.0

services rendus par les écosystèmes) et d'étayer les décisions économiques liées à l'environnement et à la qualité de vie (comme les coûts de l'inaction, les emplois liés à l'environnement, les intensités énergétiques et matérielles)

II.3.2.7. La sécurité personnelle

La sécurité est parmi les déterminants très importants de la qualité de vie, dans la mesure où l'insécurité amoindrit cet aspect. Stiglitz (2009) définit l'insécurité comme « *la source de craintes et d'angoisses qui ont des incidences négatives sur la qualité de vie des intéressés* ».

Afin d'élaborer des approches convenables pour la mesure de l'insécurité, Stiglitz (2009) recommande de distinguer insécurité personnelle et insécurité économique.

Selon Stiglitz (2009), l'insécurité personnelle comprend les facteurs externes mettant en péril l'intégrité physique des individus, plus particulièrement les crimes et les accidents. Elle affecte en effet la qualité de vie à cause de ses menaces, sans même parler de son coût en vies humaines. Stiglitz (2009) précise aussi que les mesures de la criminalité peuvent provenir de quantité de sources comme les archives administratives et enquêtes auprès des ménages, ou de données sur la peur des gens d'être victimes d'une agression physique.

L'insécurité en tant que terme englobe selon Stiglitz (2009) un très large éventail de risques incluant l'insécurité économique. Stiglitz (2009, p. 221) la définit comme « *une incertitude quant aux conditions matérielles susceptibles de prévaloir à l'avenir. Elle peut générer un stress et une angoisse chez les intéressés, et freiner l'investissement des familles dans l'éducation ou le logement* ». Elle peut être mesurée selon différentes approches, que ça soit à travers la quantification de la fréquence de chacun des risques, ou bien les conséquences de la réalisation d'un risque sur la qualité de vie et les moyens dont disposent les individus pour se prémunir contre ces risques (Stiglitz, 2009).

Stiglitz (2009) retient trois risques de taille à entraîner une insécurité économique, en l'occurrence le chômage, la maladie et la vieillesse. La commission propose plusieurs indicateurs qui peuvent les mesurer. Ainsi, pour l'insécurité économique due à l'emploi Stiglitz (2009) propose deux indicateurs possibles. Le premier correspond au nombre de travailleurs employés à une date donnée et qui sont inactifs ou sans-emploi un an plus tard et le deuxième concerne les déclarations personnelles de travailleurs. Pour

Licence CC BY-NC-ND 3.0

ce qui est de l'insécurité économique due à la maladie, Stiglitz (2009) propose de prendre comme indicateur la part de personnes ne disposant pas d'une assurance-maladie. Enfin, concernant l'insécurité économique liée à la vieillesse, Stiglitz (2009) identifie deux risques. Le premier est relatif au fait de sombrer dans la pauvreté durant la vieillesse. Le deuxième concerne la volatilité des futures pensions de retraite.

II.3.3. **L'importance de mesure des inégalités du bien-être**

Stiglitz (2009) rappelle que la mesure des inégalités de la qualité de vie fait référence dans la plupart des cas à des conditions moyennes pour chacun des domaines spécifiques considérés. Pourtant, ces mesures moyennes ne prennent pas en considération les inégalités existant dans l'expérience des individus. Toujours selon la commission Stiglitz (2009), il est nécessaire de rendre compte de ces inégalités pour combler l'écart existant entre les estimations à l'échelle d'un pays et le ressenti des individus à propos de leur propre situation. C'est dans ce sens que nombre d'organisations nationales ce sont engagés dans la lutte contre les inégalités, à l'instar des Nations Unies qui ont adopté le 25 septembre 2015, les objectifs de développement durable (ODD), avec comme but d'éradiquer la pauvreté, de lutter contre le changement climatique et de combattre l'injustice. Un des objectifs, l'ODD10, vise de « *réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre* » (OCDE, 2018, p. 76).

Dans son rapport *Comment va la vie ? 2017*, l'OCDE a tenté d'apporter un éclairage sur la manière avec laquelle on peut mesurer les inégalités en matière du bien-être. Selon (OCDE, 2018), plusieurs indices sont nécessaires pour rendre compte des différents types d'inégalités, car il est impossible de mesurer la multitude d'aspects de vie d'une personne en se basant uniquement sur un seul indicateur. C'est dans cette optique que quatre mesures ont été proposé par l'OCDE, à savoir

- les mesures d'inégalités verticales qui renseignent sur la répartition des résultats au sein d'une société dans son ensemble[54],

[54] « *il s'agit à titre d'exemple de mesurer l'écart entre les personnes qui se situent en bas de l'échelle et celles qui sont au sommet* »(OCDE, 2018, p. 77).

Licence CC BY-NC-ND 3.0

- les mesures d'inégalités horizontales évaluant les écarts entre des catégories de populations définies par une caractéristique particulière[55],
- les indicateurs de privations qui informent sur la proportion de la population dont le bien-être est inférieur à un certain niveau ou à une certaine norme,
- les indicateurs de mobilité sociale qui ont trait aux aspects dynamiques des inégalités et permettent d'apprécier la possibilité pour les personnes situées à l'extrémité inférieure de l'échelle sociale d'accéder eux échelons supérieurs.

Un dernier indicateur repose sur des méthodes de mesure tentant de distinguer les inégalités dues à des circonstances sur lesquelles les individus ne peuvent pas agir de celles liées aux efforts et initiatives individuels (OCDE, 2018, p. 77).

La figure 7 représente le cadre de mesure des inégalités de bien-être élaboré par l'OCDE (2018) et qui répond à la question « *qui reçoit quoi ?* » en se basant à la fois sur une analyse des indicateurs d'inégalité des résultats en matière de conditions matérielles et de qualité de vie et sur un examen des 11 dimensions du bien-être actuel. L'analyse considère également les inégalités verticales en termes de répartition des résultats au sein de la population, du bas au sommet de la distribution et les inégalités horizontales en termes de taille de l'écart entre certaines catégories de la population. Sont également pris en compte les indicateurs de privations centrés sur l'extrémité inférieure de la distribution, vu l'intérêt particulier dont jouissent les personnes qui ont le plus faible bien-être.

[55] L'évaluation se base sur le critère de sexe entre hommes et femmes, le critère d'âge entre hommes et femmes et le critère d'éducation entre les personnes qui ont un niveau d'études élevé et celles qui ont un niveau d'étude faibles (OCDE, 2018, p. 77).

Licence CC BY-NC-ND 3.0

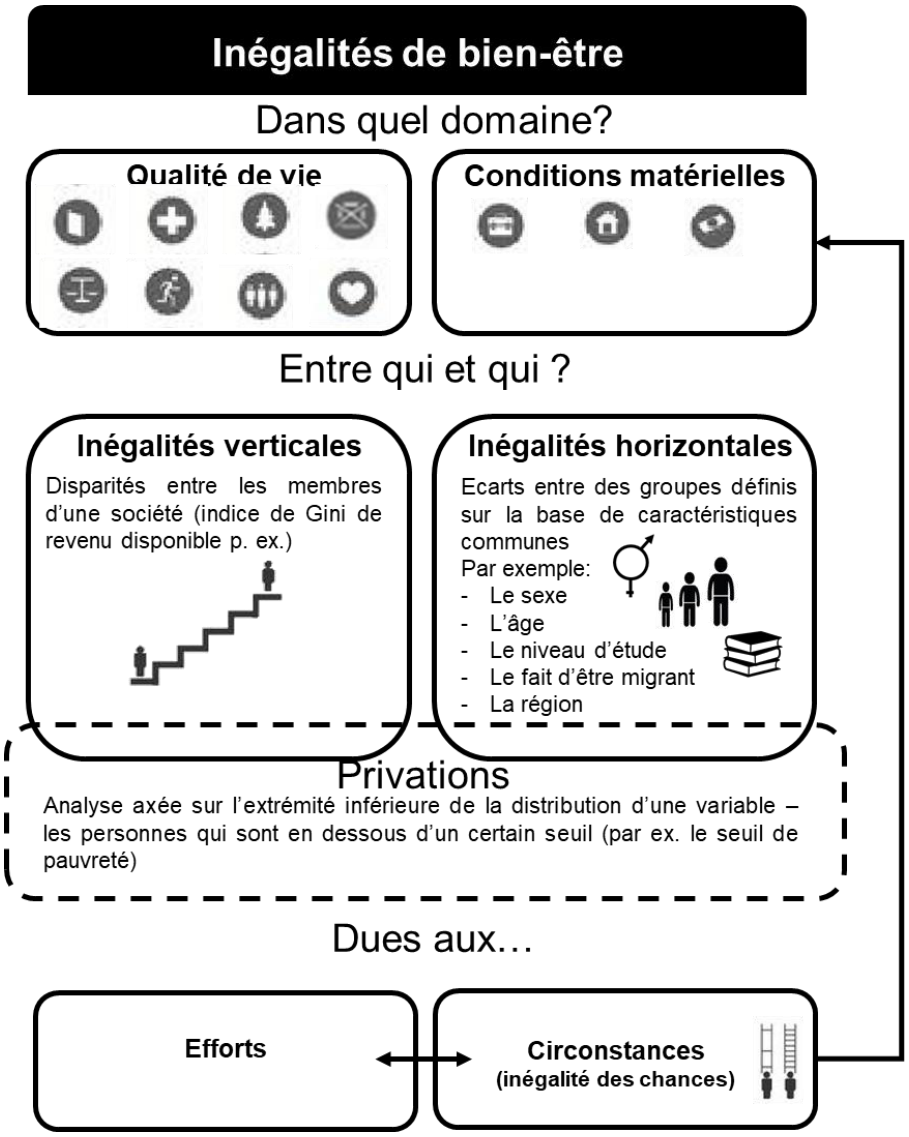

Figure 7 : Cadre de mesure des inégalités de bien-être

Source (OCDE, 2018, p. 83)

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Le tableau 15 présente la liste des indicateurs du cadre par dimension du bien-être et type d'inégalités.

Tableau 15 : [Dimensions et indicateurs retenus par l'OCDE pour mesurer les inégalités du bien-être]

Dimensions du bien-être	**Indicateurs**		
	Inégalités verticales	**Inégalités horizontales (selon l'âge, le sexe, le niveau d'études)**	**Privations**
Revenu et patrimoine	Rapport interquintile S80/S20[56] de revenu disponible des ménages Part du patrimoine net des ménages détenue par les 10% de ménages les plus riches	Écart de revenu disponible des ménages Écart de patrimoine net des ménages moyen	Taux de pauvreté relative Pauvreté patrimoniale
Emplois et salaires	Rapport indécile D9/D1[57] de salaire brut	Écart de durée du travail moyenne Écart de taux d'emploi Écart de taux de chômage Risque de bas salaire	Risque de percevoir une faible rémunération Taux de chômage
Condition de logement			Part des personnes consacrant plus de 40% de leur revenu disponible au logement Part des ménages vivant dans un logement surpeuplé
État de santé	Écart-type d'âge au décès	Écart en matière d'état de santé autodéclaré Différence d'espérance de vie (en années) à 25 ans par niveau d'études, calculée séparément pour les hommes et les femmes	Part des personnes estimant que leur état de santé est moyen, mauvais ou très mauvais

[56] « *Le ratio S80/S20 mesure la disparité relative de la distribution d'une grandeur donnée (salaire, revenu, niveau de vie, ...). Ainsi, pour une distribution de revenus, S80/S20 rapporte la masse des revenus détenue par les 20 % d'individus les plus riches à celle détenue par les 20 % des personnes les plus pauvres* » https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1666

[57] « *Le rapport interdécile D9/D1 est le rapport de la valeur supérieure du neuvième décile (qui regroupe les 10 % de personnes ayant le revenu le plus élevé) à celle du premier décile* » https://data.oecd.org/fr/inequality/inegalite-de-revenu.htm

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Équilibre vie professionnelle-vie privée	Rapport interquintile S80/S20 de durée du travail Rapport interquintile S80/S20 du temps consacré à soi et aux loisirs	Écart de temps moyen consacré à soi et aux loisirs Écarte au niveau du pourcentage de personnes ayant une durée de travail longue	Part des salariés travaillant habituellement 50 heures ou plus par semaine
Éducation et compétences	Rapport interdécile D9/D1 de score PISA[58] Rapport interdécile D9/D1 de score PIAAC[59]	Écart de part des adultes de 25 à 64ans ayant suivi le deuxième cycle du secondaire ou des études supérieures Écart de score PISA moyen dans toutes les disciplines Écart de score PISA moyen dans toutes les disciplines selon le niveau d'études des parents Écart de score PIAAC moyen en numératie et littéracie	Part des adultes de 25 à 64 ans ayant un niveau d'études inférieur au deuxième cycle du secondaire Part des élèves de 15 ans obtenant un score inférieur ou égal au niveau 2 en sciences, compréhension de l'écrit et mathématiques (PISA) Part des adultes qui obtiennent un score inférieur ou égal au niveau 1 en littéracie et en numératie (PIAAC)
Liens sociaux	Rapport interquintile S80/S20 de temps consacré aux activités sociales (parmi les participants seulement)	Écart de temps moyen consacré aux activités sociales Écart en matière de qualité du soutien social	Part des personnes qui déclarent d'avoir ni proches ni amis sur lesquels compter
Engagement civique et gouvernance	Rapport interquintile S80/S20 d'efficacité politique	Écart d'efficacité politique Écart de participation électorale autodéclarée	Part de personnes qui estiment n'avoir aucune influence sur le gouvernement national Part des personnes qui se sont abstenues aux élections nationales

[58] « *Le score PISA est le Programme de l'OCDE pour l'évaluation internationale des élèves. Le score PISA mesure la capacité des jeunes de 15 ans à utiliser leurs connaissances et leurs compétences en lecture, en mathématiques et en sciences pour relever des défis de la vie réelle* » https://www.oecd.org/pisa/

[59] « *Le Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PIAAC) est un programme d'évaluation et d'analyse des compétences des adultes. L'enquête principale menée dans le cadre du PIAAC est l'Enquête sur les compétences des adultes. L'enquête mesure la compétence des adultes dans les compétences clés en traitement de l'information - littératie, numératie et résolution de problèmes - et recueille des informations et des données sur la façon dont les adultes utilisent leurs compétences à la maison, au travail et dans la communauté en général* » https://www.oecd.org/skills/piaac/

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Qualité de l'environnement		Écart de satisfaction à l'égard de la qualité de l'eau locale	Part des personnes exposées à une concentration de particules fines ($PM_{2,5}$) supérieur à 15 µg/m^3 Part des personnes déclarant ne pas être satisfaites de la qualité de l'eau dans leur région
Sécurité personne		Écart de décès par agression pour 100 000 habitants Écart en matière de sentiment de sécurité des personnes lorsqu'elles marchent seules la nuit	Décès par agression 100 000 habitants Part des personnes déclarant ne pas se sentir en sécurité lorsqu'elles marchent seules la nuit
Bien-être subjectif	Rapport interquintile S80/S20 de la satisfaction à l'égard de la vie	Écart de niveau moyen de satisfaction à l'égard	Part des personnes se déclarant peu satisfaites de leur vie Part des personnes déclarant avoir un bilan des affects négatif

Source (OCDE, 2018, p. 85-86)

Les différentes approches de mesures de la qualité de vie montrent que cette dernière subit l'influence d'un large éventail de facteurs qui font que la vie vaut d'être vécue (Stiglitz, 2009). Par ailleurs, les indicateurs de mesure de la qualité de vie devraient renseigner sur les inégalités dans les expériences individuelles (Stiglitz, 2009) et la majeure partie de ces indicateurs proposés sont de nature immatérielle, ce qui montre l'évidence du poids des aspects immatériels sur la qualité de vie.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Conclusion du Chapitre II

Au niveau de ce deuxième chapitre, nous avons tenté d'effectuer un cadrage théorique de notre problématique de recherche en explorant dans un premier temps les différentes approches de mesure des héritages des méga-événements sportifs, en l'occurrence l'approche Benchmark, l'approche descendante « *top Down approach* » et l'approche ascendante « *Bottum-up approach* ». Cette dernière constitue une première base sur laquelle Holger Preuss s'est appuyé pour proposer une approche théorique institutionnelle assez solide construit d'une manière inductive permettant l'analyse des héritages des méga-événements sportifs prenant en compte leur aspect temporel en se basant sur sept prémisses fondamentales et en définissant six changements structurels produits par ces événements dont deux sont liés à l'espace et quatre liés aux personnes, en insistant sur l'importance de leur planification dans la mesure où beaucoup de changements structurels ont des conséquences, voulues ou non, positives ou négatives, d'où l'intérêt de la vision autour des héritages comme point de départ du cadre pour parvenir au plus long terme à l'amélioration de la qualité de vie, ce qui justifie la nécessité de compléter le cadre par des méthodes valides permettant de mesurer les héritages liés à cette dimension importante du bien-être. C'est dans ce sens que nous avons essayé d'examiner les différentes approches inspirées du bien-être afin de dégager une batterie d'indicateurs permettant de mesurer toutes les dimensions qui le compose. Par ailleurs, vu le contexte de notre étude relatif aux pays en développement et tous les enjeux auxquels ils font face comme on va l'expliquer sur le chapitre suivant, il est primordial de ne pas se limiter uniquement à la mesure du bien-être en mesurant également les inégalités qui lui sont rattachées.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Chapitre III. Méga- événements dans les pays en développement : contexte et implications

Après avoir éclairé, dans le premier chapitre, les concepts des méga-événements ainsi que leurs héritages et présenté, dans le deuxième chapitre, le fondement théorique de notre recherche, nous tacherons au niveau de ce troisième chapitre de recentrer la revue de littérature sur l'objet de recherche. Une première partie sera dédiée aux caractéristiques des pays en développement. Par la suite, nous aborderons l'intérêt de cette catégorie de pays pour accueillir les méga-événements sportifs en comparaison avec les pays industrialisés. Puis, à la lumière des expériences passées des méga-événements organisés au sein des pays en développement, nous traiterons de la notion d'héritage dans le contexte de ces pays. À la fin de ce troisième chapitre, nous discuterons les défis de l'organisation d'événements de telle ampleur dans des pays souffrant de multiples inégalités en se basant sur des exemples concrets.

III.1. Caractéristiques et spécificités des pays en développement

La notion de pays en développement (PED) est délicate à définir, d'aucuns estiment qu'« *est PED celui qui se déclare comme tel* » (Duboz & Houser, 2013). En effet, plusieurs organismes internationaux ont essayé de classifier les pays du monde des plus développés aux moins développés. Duboz et Houser (2013) rapportent que l'Organisation Mondiale de Commerce (OMC) identifie au sein de ses membres les « *pays les moins avancés* » (PMA) au regard de trois principaux critères : le niveau de revenu, le niveau de développement du capital humain et la vulnérabilité économique (CNUCED, 2010).Cela ne semble pas suffisant pour distinguer « *pays en développement* » et « *pays développé* ». Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) répertorie 105 pays par groupements de six régions en développement, à savoir, l'Afrique subsaharienne, l'Amérique latine et Caraïbes, l'Asie de l'Est et Pacifique, l'Asie du Sud, les États arabes et enfin l'Europe et l'Asie centrale (PNUD, 2018). Toutefois, au sein de la même catégorie de PED, on constate une diversité considérable en matière de développement (Dichter, 2003). D'après le même auteur (Dichter, 2003) deux types de facteurs expliquent la différence constatée. D'abord les facteurs « *hard* » composés de la géographie, la topographie, la taille, le climat, la terre, les ressources naturelles, la densité et l'évolution démographique du pays, puis les facteurs « *soft* » incluant, l'histoire, les échanges commerciaux, la

Licence CC BY-NC-ND 3.0

mobilité interne, les facteurs humains, la santé, et les institutions du pays (Dichter, 2003; Zimri, 2011). Muriithi et Crawford (2003) se sont concentrés sur les caractéristiques des pays africains comme exemples de PED. Ces pays africains constituent un groupe hétérogène notamment du point de vue religieux. Néanmoins, , selon Muriithi et Crawford (2003) ces pays partagent un ensemble de caractéristiques d'ordre, économique, social et politique.

III.1.1. Caractéristiques économiques

L'une des principales caractéristiques de ces pays, d'après Muriithi et Crawford (2003), est la faiblesse des revenus par habitant sauf pour les pays producteurs de pétrole. En effet, selon le rapport annuel de la Banque Mondiale (2020), le Revenu National Brut (RNB) (en dollars américains) ne dépasse pas 1 535 en Afrique et 3 861 en Moyen-Orient et Afrique du Nord contre 8 014 en Europe et en Asie Centrale à titre d'exemple. Muriithi & Crawford (2003) citent également, la diminution, durant ces dernières années, de la stabilité de l'emploi, de la sécurité et des salaires réels, d'où la distinction estompée entre les secteurs formel et informel[60] (Muriithi & Crawford, 2003). Ainsi, Bailly (2003) indique que, dans les PED, la proportion de la population active travaillant dans le secteur informel atteint 50% et qu'en son absence, il serait impossible pour l'économie de fonctionner au sein de beaucoup de PED.

L'économie de ces pays s'appuie essentiellement sur l'importation de produits manufacturés et l'exportation des produits de base, ce qui contribue davantage à leur appauvrissement du fait de la baisse de leurs termes d'échanges relatifs sur les marchés internationaux (Muriithi & Crawford, 2003). Ce modèle pervers de consommation combinant tendances à l'import, baisse des revenus réels et cultures collectivistes ne fait qu'augmenter la frustration et la perplexité de la population. En plus des nombreuses personnes en situation de chômage, les salariés du privé et même les fonctionnaires de l'État ont recours au secteur informel afin de compléter leurs revenus formels, ce qui rend les organisations de ces pays peu fonctionnelles (Muriithi & Crawford, 2003).

[60] Le secteur informel « *correspond à des circuits parallèles structurés en réseaux, souvent hiérarchiques, ayant leurs propres règles de fonctionnement et leurs propres sources de financement (impôts parallèles, cessions de droits, pourcentages sur les transactions, etc.)* » (Bailly, 2003; Zimri, 2011)

Licence CC BY-NC-ND 3.0

L'économie des pays africains et les PED en général est caractérisée également par une hausse rapide de l'endettement (Banque Mondiale, 2020). En effet, dans son rapport annuel, la Banque Mondiale (2020) évoque une étude sur les vagues d'endettement mondiales qu'elle a menée et publiée en décembre 2019, intitulée « *Global Waves of Debt* », où elle révèle la montée rapide et généralisée de l'endettement dans le PED depuis 2010. Le rapport dénote également un manque remarquable de capacités avec un risque élevé de corruption.

III.1.2. Caractéristiques sociales

Les liens familiaux resserrés et une société moraliste sont une autre des caractéristiques communes aux pays africains et aux PED en général relevées par Muriithi et Crawford (2003). Ces auteurs précisent que la réussite, chez les Africains, ne se base pas sur le fait de posséder des richesses, mais plutôt à travers le « *remplissement de leurs obligations morales envers la famille, le clan et finalement le groupe ethnique* » (Mazrui, 1980; Muriithi & Crawford, 2003).

En outre, les zones rurales sont prédominantes en terme de superficie tandis que les centres urbains sont surpeuplés (Muriithi & Crawford, 2003; Zimri, 2011), ce qui pose problème en matière de logement, de gestion urbaine et d'emploi (Bodson & Roy, 2003).

Ces auteurs soulignent également que la croissance démographique en Afrique Subsaharienne est la plus rapide au niveau mondial en atteignant 2,7% par an, contre 1,7% en Moyen-Orient et Afrique du Nord, 1,2% en Asie de Sud, 0,6% en Asie de l'Est et Pacifique et 0,5% en Europe et Asie centrale (Banque Mondiale, 2020). La population est très jeune avec plus de 60% des habitants âgés de en moins de 30 ans (Muriithi & Crawford, 2003). Le rapport de la Banque Mondiale (2020) souligne que l'espérance de vie à la naissance en Afrique est la plus faible de toutes les régions du monde puisqu'elle est de 63 ans chez les femmes et 60 ans chez les hommes alors qu'en Europe et en Asie Centrale, elle atteint 78 ans chez les femmes et 70 ans chez les hommes. Le rapport de la Banque Mondiale (2020) ajoute que le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans pour 1 000 naissances vivantes est le plus élevé toutes régions confondues atteignant 78 contre 13 en Europe et Asie Centrale.

Le taux d'alphabétisation est faible en comparaison aux pays industrialisés (Zimri, 2011).Des disparités énormes dans l'accès à l'éducation de base sont enregistrées en Afrique qui est le continent où l'écart est le plus important au monde en matière

Licence CC BY-NC-ND 3.0

d'alphabétisation des jeunes filles (75,3%) et jeunes garçons (81,5%) (Nations Unies, 2019).

L'accès à l'eau de boisson en Afrique est caractérisé par l'insuffisance relativement au reste du monde avec des disparités relevées entre pays et même en leur sein, puisqu'en guise de comparaison, l'Afrique du Nord a un niveau d'accès plus élevé que celui du reste du continent (UNECA, 2018). Par ailleurs, l'accès à l'eau de boisson en Afrique est menacé par la gestion de l'eau, les sécheresses, les inondations et les changements climatiques (UNECA, 2018).

De même pour l'électricité, le rapport sur le développement durable en Afrique (UNECA, 2018) met l'accent sur l'accès limité à l'électricité avec un taux de 60% enregistré en 2016, soit une couverture de 660 millions de personnes.

La qualité de l'air dans la majorité des villes africaines est mauvaise, présentant ainsi des répercussions néfastes à long terme sur la santé surtout chez les enfants de moins de 5 ans qui sont vulnérables aux infections respiratoires aigües, elle est en effet, en dessous des normes de l'Organisation Mondiale de la Santé, dans la mesure où sur 52 pays africains dont les données sont disponibles au titre de l'année 2012, le Libéria est le seul pays qui suit les lignes directrices (UNECA, 2018).

Enfin, l'urbanisation en Afrique est la plus rapide au monde avec un taux de 40%, cependant elle se caractérise par la mauvaise gestion et l'absence de planification. L'informalité spécifique à beaucoup de villes africaines se combine à des déficits graves en termes de services et d'infrastructures mais également à des problématiques de ségrégation sociale et spatiale et enfin « *des perspectives d'emploi limitées dans les secteurs productifs que sont le secteur manufacturier et celui des services modernes* » (UNECA, 2018).

III.1.3. Caractéristiques politiques

Nombreux sont les PED ayant subi une période de colonisation, en particulier en Afrique. La période postindépendance pour la plupart s'est caractérisée par un déséquilibre politique et des institutions politiques faibles et instables (Bognár, 1967; Muriithi & Crawford, 2003). De surcroit, la prévalence des liens informels dans l'exercice du pouvoir basés sur des relations personnelles avec une opacité des règles et une grande faiblesse de l'information rend difficile la vérification du degré de leur respect (Aoudia, 2007). C'est dans ce sens que Bodson et Roy (2003) indiquent que « *l'Etat fabrique souvent des lois qui sont faites pour ne pas être respectées* », un

Licence CC BY-NC-ND 3.0

phénomène expliqué par l'absence d'une conciliation entre le droit coutumier de ces pays avec les règles juridiques modernes à cause de l'incohérence de leurs politiques (Zimri, 2011).

Du point de vue institutionnel, la situation des PED est peu reluisante surtout dans les pays africains, du fait de l'existence d'un « *cadre institutionnel peu performant* », voire même détérioré, relevant des indices de gouvernance faibles et contrastés (Nkoa & Song, 2017). Le tableau 16 illustre la qualité institutionnelle de quelques pays africains à travers leur indice de gouvernance.

Tableau 16 : [Classification de quelques pays africains en fonction de la qualité institutionnelle]

Les bons élèves	**Indices moyens**	**Les élèves moyens**	**Indices moyens**	**Les mauvais élèves**	**Indices moyens**
Maurice	0,74	Ghana	–0,06	Somalie	–2,23
Botswana	0,69	Tunisie	–0,12	RDC	–1,76
Cap-Vert	0,42	Maroc	–0,22	Soudan	–1,54
Afrique du Sud	0,33	Égypte	–0,50	Burundi	–1,33
Namibie	0,31			Angola	–1,27
Seychelles	0,22			Tchad	–1,20

Source (Nkoa & Song, 2017)

La corruption est très répandue dans les PED. Les pays africains sont les plus touchés par ce phénomène, expliqué par les situations conflictuelles existantes et l'insécurité chronique qui caractérise la majorité des pays (Jabri & Khider, 2020). Dans son rapport annuel sur la corruption Transparency International (2020) dénonce que de grosses sommes d'argent sont utilisées dans des campagnes électorales des États dominés par les voix des personnes riches ou à forte influence. Le même rapport indique que les régions confrontées aux problèmes de corruption souffrent d'un manque d'intégrité politique[61] (Transparency International, 2020). *Transparency International* (2020) classe la majorité des pays africains en rouge avec un Indice de Perception de la

[61] Au Liban, pays en développement appartenant à la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, *« près d'une personne sur deux déclare se voir offrir des pots-de-vin en échange de son vote, tandis que plus d'une personne sur quatre reçoit des menaces si elle ne vote pas d'une certaine manière* » (Transparency International, 2020).

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Corruption (IPC)[62] très faible à l'exception de quelques pays comme les Seychelles (66/100), le Botswana (61/100) et le Cap-Vert (58/100). La Tunisie, pays africain appartenant à la région Moyen-Orient et Nord-Afrique enregistrant un score de (43/10) et se situant « *au point mort sur l'IPC* », a adopté de nouvelles lois pour « *protéger les lanceurs d'alerte et améliorer l'accès à l'information* ». Mais ces mesures restent insuffisantes et inefficaces en l'absence des décrets et des arrêtés d'application permettant de passer à l'exécution : le faible nombre de décideurs politiques poursuivis pour corruption ainsi que la lenteur de la récupération des avoirs volés en sont la parfaite illustration (Transparency International, 2020).

Dans l'ensemble, cette catégorie de pays est caractérisée par sa fragilité et la forte dépendance des systèmes politiques au favoritisme, avec un engagement superficiel de la population à l'égard des institutions (Muriithi & Crawford, 2003). En outre, plusieurs insuffisances sont à relever : pas de séparation des pouvoirs puisque l'exécutif contrôle le législatif et le judiciaire, absence d'institutions compétentes en matière de mécanismes de contrôle et de reddition des comptes, manque de transparence électorale, ingérence des élites dans les structures gouvernementales et restrictions flagrantes dans les domaines des libertés publiques et de l'indépendance des médias (Jabri & Khider, 2020).

Les caractéristiques économiques, sociales et politiques des PED démontrent les enjeux et le nombre de problèmes auxquels fait face cette catégorie de pays. Elles mettent l'accent sur le poids des inégalités qui entravent le processus de développement en générant incertitude et vulnérabilité.

[62] L'Indice de Perception de la Corruption (IPC) note 180 pays et territoires selon leurs niveaux perçus de corruption dans le secteur public, sur la base d'appréciations d'experts et d'hommes d'affaires, il utilise une échelle de 0 à 100 (100 signifie très peu corrompu et 0 signifie très corrompu) (Transparency International, 2020).

Licence CC BY-NC-ND 3.0

III.2. Pays en développement et inégalités

Les PED regroupent 85% de la population mondiale. 30% des habitants y vivent avec un revenu inférieur à 2 dollars par jour, alors que dans les pays industrialisés cette proportion de la population tend vers 0. Ce constat explique pourquoi la pauvreté et les inégalités sont « *une caractéristique omniprésente* » dans le monde en développement. Cela doit représenter les priorités absolues, des gouvernements de ces pays (Alvaredo & Gasparini, 2015).

En effet, les inégalités constituent un véritable obstacle au développement et aux progrès. Le PNUD (2018) souligne que les inégalités de revenu, d'éducation, de santé, de représentation, d'accès à la technologie et d'exposition aux chocs sont la source de chances et de choix très spécifiques. Le PNUD (2018) rajoute que les disparités constatées en matière de développement ne sont qu'une manifestation de différentes inégalités des chances relatives « *à l'accès à l'éducation, à la santé, à l'emploi, au crédit et aux ressources naturelles en raison du sexe, de l'identité de groupe, des disparités de revenu et de l'origine géographique* ». Elles peuvent, par ailleurs, constituer une véritable menace en nourrissant l'extrémisme et en affaiblissant les jalons du développement durable pour tous. Pire encore, elles peuvent impacter d'une façon nuisible « *la cohésion sociale et la qualité des institutions et des politiques publiques* » ralentissant ainsi le développement humain (PNUD, 2018).

Afin de mesurer le développement, le PNUD fait appel à l'Indice de Développement Humain (IDH) constitué de trois composites à savoir, le revenu, la santé et l'éducation. Cet indice est ajusté en rajoutant d'autres composites : l'inégalité entre genre, l'autonomisation des femmes et la pauvreté multidimensionnelle.

III.2.1. Les inégalités de revenus

Les inégalités de revenus[63] sont devenues l'une des problématiques les plus débattues au sein des pays. En effet, au travers de ses rapports, Oxfam International indique que

[63] « *Le revenu désigne le revenu disponible d'un ménage au cours d'une année donnée. Il comprend les salaires, les revenus du travail non salarié, les revenus du capital et les transferts monétaires reçus de l'État, déduction faite de l'impôt sur le revenu et des cotisations de sécurité sociale. Le revenu du ménage est réparti entre chacun de ses membres, un ajustement étant opéré pour tenir compte des disparités entre les besoins de ménages de tailles différentes. Les inégalités de revenu entre les personnes sont mesurées ici à l'aide de cinq indicateurs. Le coefficient de Gini correspond au rapport entre la proportion cumulée de la population ordonnée selon le niveau de revenu et la proportion*

Licence CC BY-NC-ND 3.0

« *huit hommes détiennent une richesse équivalente à celle des 3,6 milliards de personnes qui composent la moitié la plus pauvre de l'humanité* » (Oxfam International, 2017, p. 1). Elle rajoute que « *82 % de la richesse mondiale au cours de l'année écoulée est venue enrichir les 1 % les plus riches, tandis que la moitié inférieure de l'humanité ne s'est pas enrichie du tout* » (Oxfam International, 2018, p. 10). Le Laboratoire sur les inégalités mondiales a essayé de mesurer les inégalités de revenus dans le but d'apporter une contribution au débat autour de cette question et d'avertir l'opinion publique mondiale sur les inégalités économiques. Ainsi, le rapport sur les inégalités mondiales 2018 révèle l'augmentation des inégalités de revenus dans la quasi-totalité des régions du monde au cours de ces dernières décennies à des rythmes différents, expliqués selon le rapport par le fait que « *les institutions et les politiques publiques jouent un rôle dans leur évolution* » (Alvaredo et al., 2018). Cependant, les pays en développement sont les régions les plus inégalitaires du monde à l'instar du Moyen-Orient qui occupe la première place, ou encore de l'Inde, du Brésil et de l'Afrique Sub-Saharienne (Alvaredo et al., 2018). La figure 8 illustre la variation de la part du revenu national allant aux seuls 10% des plus gros revenus (part de revenu du décile supérieur) au titre de l'année 2016.

cumulée du revenu total lui revenant ; il est compris entre 0, en cas d'égalité parfaite, et 1, en cas d'inégalité parfaite. Le rapport S80/S20 est le ratio entre la moyenne des revenus des 20 % de la population les plus riches et la moyenne des revenus des 20 % de la population les plus pauvres. Le rapport interdécile D9/D1 est le rapport de la valeur supérieure du neuvième décile (qui regroupe les 10 % de personnes ayant le revenu le plus élevé) à celle du premier décile ; le rapport interdécile D9/D5 est le rapport de la valeur supérieure du neuvième décile au revenu médian et le rapport interdécile D5/D1 est le rapport du revenu médian à la valeur supérieure du premier décile. L'indice de Palma est la somme des revenus gagnés par les personnes ou ménages situés dans le décile supérieur (le 10 % supérieur) divisée par la somme des revenus acquis par les 40 % des ménages au bas de l'échelle » OCDE (2020), Inégalité de revenu (indicateur). doi: 10.1787/37e2ea85-fr (consulté le 23 octobre 2020).

Licence CC BY-NC-ND 3.0

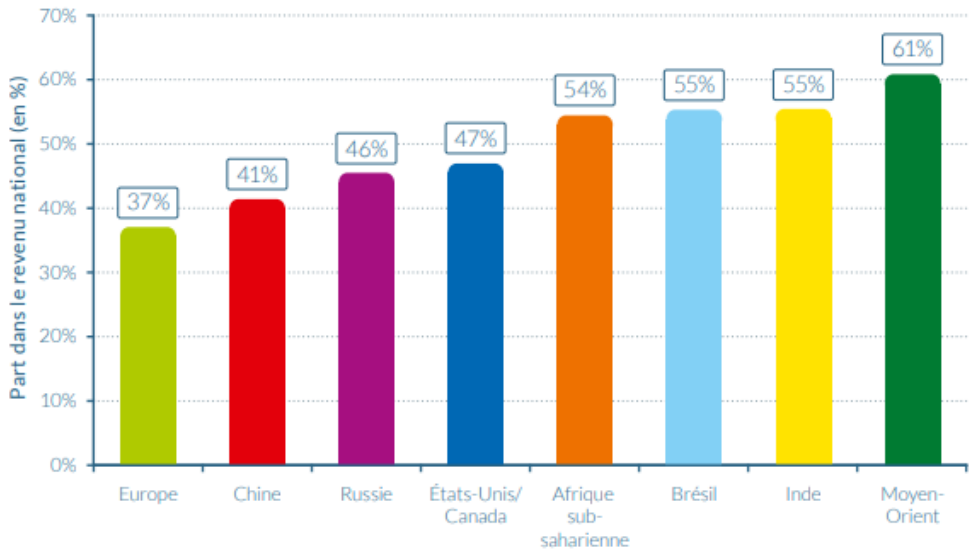

Figure 8 : Part de revenu des 10% les plus aisés dans le monde lors de l'année 2016
Source (WID.world (2017))

Le graphique montre la différence considérable entre l'Europe, composée majoritairement de pays appartenant au monde développé, où le décile supérieur a perçu 37% du revenu national, contre 61% au Moyen-Orient appartenant aux pays en développement.

Le rapport sur les inégalités mondiales 2018 explique l'évolution des inégalités entre les individus, par le fait que 1% de la population qui perçoit « *les plus hauts revenus dans le monde a profité deux fois plus de la croissance du revenu mondial depuis 1980 que les 50% d'individus les plus pauvres* » (Alvaredo et al., 2018). Cet approfondissement des inégalités entre la faible proportion de la population riche et le reste du monde, a des répercussions déplorables sur le progrès du développement humain, un constat qui se manifeste sur la valeur de l'IDHI qui enregistre ainsi des pertes considérables dans les régions des PED surtout en Afrique Subsaharienne qui s'annonce comme la région la plus inégalitaire de la catégorie et du monde en subissant une perte dans son développement humain de 30,8%, suivie de l'Asie de Sud avec 26,1%, puis des États arabes avec 25,1% (PNUD, 2018). Le tableau 17 présente en détail, la variation de l'indice de l'IDHI dans l'ensemble des PED au titre de l'année 2017.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Tableau 17 : [Variation de l'indice de l'IDHI dans les PED au titre de l'année 2017]

Région	IDH	IDHI	
	Valeur	Valeur	Perte globale (%)
Afrique Subsaharienne	0,537	0,372	30,8
Amérique latine et Caraïbes	0,758	0,593	21,8
Asie de l'Est et Pacifique	0,733	0,619	15,6
Asie de Sud	0,638	0,471	26,1
États arabes	0,699	0,523	25,1
Europe et Asie Centrale	0,771	0,681	11,7

Source (PNUD, 2018)

III.2.2. Les inégalités de santé

Les inégalités de santé sont révélatrices du développement humain et représentent synthétiquement le creusement entre les riches et pauvres d'une part et entre pays industrialisés et PED d'autre part (Sghari & Hammami, 2016). La pauvreté et la mauvaise santé vont toujours de pair et leur association témoigne d'un lien de causalité dans les deux sens, créant ainsi un cycle vicieux comme illustré sur la figure 9 « *la pauvreté engendre la mauvaise santé et la mauvaise santé entretient la pauvreté* » (Wagstaff, 2002). Assurément, la mauvaise santé et ses effets dommageables sur les revenus des ménages à cause des pertes liées aux frais médicaux, engendre des « *problèmes de justice sociale* », creusant davantage le fossé entre les plus riches et les pauvres « *en matière de résultats sanitaires* », du fait des inégalités relatives aux « *possibilités qui se présentent aux pauvres et riches* » (Braveman et al., 2001; Department of Health, 2001; Le Grand, 1987; Wagstaff, 2002).

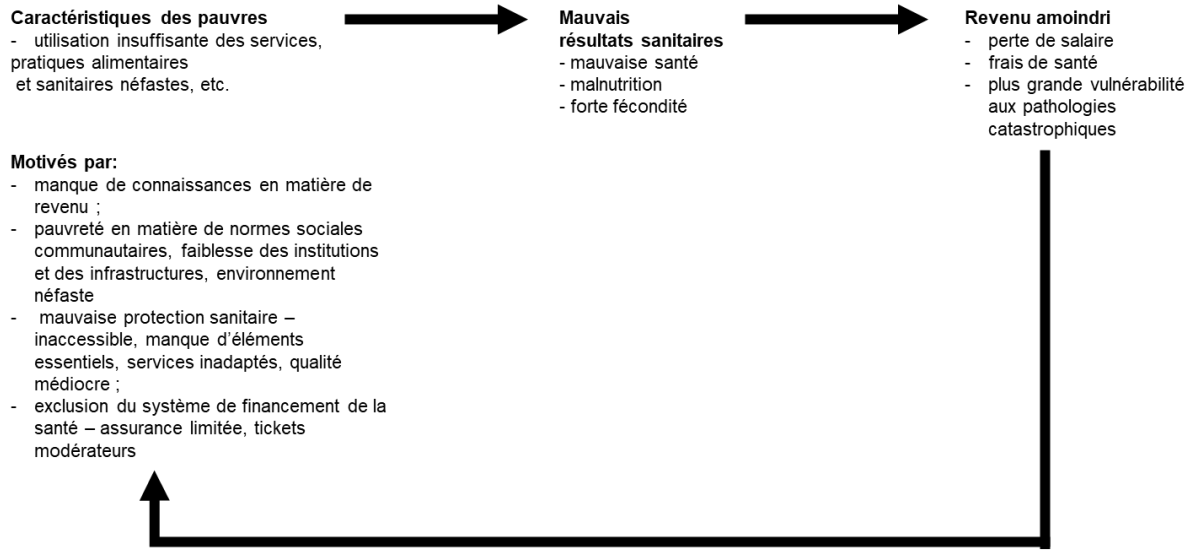

Figure 9 : Le cycle de la santé et de la pauvreté
Source (Wagstaff, 2002, p. 101)

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Dans son étude des inégalités de santé entre pauvres et non pauvres, Adam Wagstaff (2002) dresse un certain nombre de constats fondamentaux :

- Les inégalités de santé s'exercent souvent sur les pauvres qui ont tendance à mourir plus tôt avec des taux de morbidité supérieurs à ceux des plus riches
- Les inégalités tendent à être plus prononcées pour les indicateurs objectifs de mauvaise santé[64], que pour les indicateurs subjectifs
- L'ampleur des inégalités varie d'un pays à l'autre en fonction des indicateurs de santé et de situation économique
- Les inégalités socio-économiques face à la santé se creusent davantage dans tous les pays du monde.

Adam Wagstaff (2002) précise qu'au niveau des PED, les indicateurs relatifs aux inégalités de santé « *produisent souvent des profils de répartition déformés* ».
L'Afrique est l'une des régions classées parmi les PED où la santé enregistre des grands écarts en matière d'inégalités tout comme les autres domaines (Nations Unies, 2019). Dans ce sens, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a analysé l'état de santé dans sa région africaine dans un rapport réalisé par son bureau régional à travers une analyse exhaustive de la situation sanitaire, des services et des systèmes de santé dans le contexte des objectifs de développement durable en vue de réaliser le programme 2030 des Nations Unies pour le développement durable (OMS Afrique, 2018).
Premièrement, le rapport de l'OMS Afrique (2018) analyse l'état de santé en prenant en considération trois dimensions. D'abord, la mesure de l'espérance de vie en bonne santé, évaluée à 53,8 ans en 2015, avec un écart de 22 ans enregistré entre les pays les plus performants et moins performants de la région, des valeurs très faibles par rapport aux autres régions. Puis, la charge de morbidité dont les principales causes sont les affections des voies respiratoires inférieures, le VIH/sida et les maladies diarrhéiques qui représentent et causent également la mortalité avec un taux de 51,3 pour 100 000 habitants sur une période de 15 ans entre 2000 et 2015. Ensuite, la charge des facteurs de risque de morbidité et de mortalité, où « *Un habitant de la Région âgé de 30 à 70 ans a 20,7 % de risques de mourir de l'une des principales*

[64] Adam Wagstaff (2002) site comme exemples d'indicateurs objectifs de mauvaise santé les mesures anthropométriques de la malnutrition et de la mortalité

Licence CC BY-NC-ND 3.0

maladies non transmissibles. Tous les quatre principaux facteurs de risque répertoriés dans le Plan d'action mondial pour la lutte contre les maladies non transmissibles (2013-2020) sont élevés dans la Région. Il s'agit de l'abus d'alcool, de la sédentarité, de la mauvaise alimentation et de l'abus de substances psychoactives » (OMS Afrique, 2018).

Ces données relatives à l'état de santé dans la région africaine, témoignent d'une très grande faiblesse, de niveaux très bas par rapport au reste du monde et des facteurs de risque à charge élevée ne permettant pas d'assurer le bien-être (OMS Afrique, 2018).

Deuxièmement, le rapport de l'OMS Afrique (2018) analyse l'état des services nécessaires à la santé et au bien-être en relevant des résultats mitigés. Il mentionne qu'en moyenne 48% de la population de la Région uniquement utilise les services de santé, liés à la santé et au bien-être, enregistrant des notes incluses dans une fourchette allant de 31% à 70% pour tous les pays de la région, avec uniquement cinq pays affichant une note supérieure à 0,6. Par ailleurs, l'analyse des performances des six dimensions des résultats de service de santé et liés à la santé dans la région - à savoir, la disponibilité des services essentiels, la couverture des interventions essentielles pour les cibles de l'ODD3[65], la protection contre les risques financiers, la satisfaction à l'égard du service, la sécurité sanitaire, et la couverture des cibles liées à la santé ne relevant pas de l'ODD3 - reflètent une insuffisance remarquable où le meilleur ne peut fournir que 57% de ce qui est faisable. À noter que les dimensions les moins performantes sont la disponibilité des services capables de fournir 36% uniquement de ce qui est faisable et la protection contre les risques financiers avec 34% de ce qui est faisable (OMS Afrique, 2018).

Troisièmement, le rapport de l'OMS Afrique (2018) analyse l'état de la performance du système de santé qui se base sur « *le niveau des résultats que ledit système est capable d'obtenir dans les quatre dimensions que sont l'accès, la qualité et la demande effective de services essentiels par les communautés ainsi que la résilience du système aux chocs* ». La figure 10 présente les indices de performance du système de santé dans la région africaine.

[65] L'ODD3 est le troisième objectif de l'agenda 2030 pour le développement durable des Nations Unies, il « *vise à assurer la santé et le bien-être de tous, en améliorant la santé procréative, maternelle et infantile, en réduisant les principales maladies transmissibles, non transmissibles, environnementales et mentales* ». https://www.agenda-2030.fr/

Licence CC BY-NC-ND 3.0

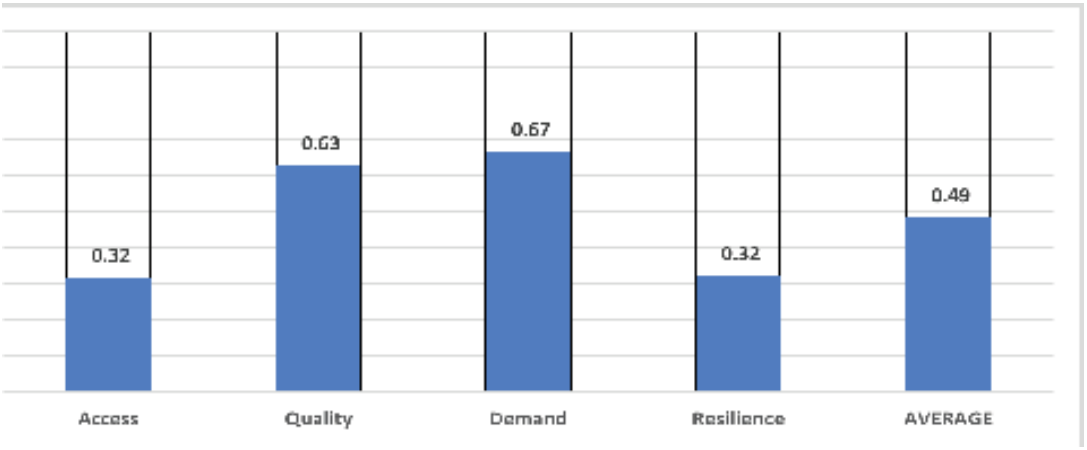

Figure 10 : Contribution des indices de performance à l'indice général de performance du système
Source (OMS Afrique, 2018)

Il en découle que tous les indices des dimensions de performances enregistrent des résultats insuffisants, les pires étant la résilience du système et l'accès aux services essentiels. L'indice moyen consolidé atteint à peine 0,49.

Enfin, le rapport de l'OMS Afrique (2018) analyse l'état des investissements dans le système de santé. Ces derniers sont à 60% tangibles dans les produits médicaux qui coûtent le plus pour les gouvernements avec 39% des dépenses publiques au niveau desquelles le personnel de la santé représente 14%, alors que les infrastructures sanitaires (équipement, transport et TIC) ne représentent que 7%.

III.2.3. Les inégalités d 'éducation

Dans son rapport, le PNUD (2018) considère la qualité de l'éducation parmi les piliers permettant la réalisation du progrès en matière du développement humain, dans la mesure où il ne s'agit pas uniquement de fréquenter l'école, mais d'acquérir les compétences et les savoirs qui permettront aux individus de mener une vie enrichissante. Selon le même rapport (PNUD, 2018), trois éléments déterminent la qualité de l'éducation. Le premier correspond au nombre d'élèves par enseignant. Il est trois fois plus élevé pour la catégorie des pays à « développement humain faible » par rapport à celle des pays à « *développement humain très élevé* » (soit 41 contre 14) et il est supérieur de 11 élèves chez les pays à « *développement humain moyen* » relativement à la même catégorie. Le deuxième élément considéré par le PNUD (2018) concerne la formation des enseignants qui est susceptible d'influencer la qualité de l'éducation. Ainsi, le rapport relève qu'une moyenne de 76% d'enseignants dans les pays à développement humain faible et moyen reçoivent une formation pédagogique.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

« *Mais les variations sont importantes* » (PNUD, 2018). Elles arrivent ainsi à chuter en dessous de 30% dans quelques pays comme Madagascar (15%) et Sao Tomé-et-Principe (27%). La modernisation des établissements scolaires est le troisième déterminant de la qualité de santé tel qu'avancé par le PNUD (2018), constituant un défi pour la plupart des régions en développement.

L'indice d'éducation ajusté aux inégalités comme indiqué dans le tableau 18 est élevé chez les PED avec un taux de 25,3%, mais des disparités sont constatées entre les régions constituant cette catégorie de pays. En effet, l'Asie du Sud (37,7%), l'Afrique subsaharienne (33,7%) et les États arabes (32,6%) sont les régions les plus inégalitaires en matière d'éducation.

Tableau 18 : [Inégalités en matière d'éducation par région en développement]

Région	Inégalités en matière d'éducation	Indice d'éducation ajusté aux inégalités
Afrique subsaharienne	33,7%	0,308
Amérique latine et Caraïbes	18,4%	0,558
Asie de l'Est et Pacifique	13,1%	0,548
Asie du Sud	37,7%	0,338
États arabes	32,6%	0,381
Europe et Asie centrale	7,2%	0,680
Pays En Développement	25,3%	0,435

Source (PNUD, 2018)

Les inégalités d'éducation sont souvent tributaires de facteurs sociaux tels que la santé, la fécondité et les valeurs démocratiques (Liouaeddine & Naji, 2020). En effet, plusieurs études ont traité l'influence du niveau d'éducation sur la santé et l'hygiène en mettant en avant la corrélation positive entre les deux. Chez la population, l'étude s'est intéressée au rapport avec le tabagisme, la consommation excessive d'alcool et de substances toxiques, alors qu'auprès des mamans, elle a concerné le rapport avec la mortalité infantile causée par la non-vaccination ou les infections respiratoires aiguës et le niveau de scolarisation (Galea et al., 2007; Khawaja et al., 2008; Salehi-Isfahani, 2000). De même un nombre important d'études relatives au rapport entre l'éducation et la fécondité, utilisant les données démographiques de quelques PED, ont conclu que « *les femmes analphabètes sont moins sensibles aux méthodes contraceptives que les femmes instruites* » (Martin & Juarez, 1995; Rao, 2008; Salehi-Isfahani, 2000; Shah et al., 1998). En outre, plusieurs aspects relatifs à l'éducation et au niveau de scolarité ont fait l'objet d'études en matière d'influence sur les valeurs démocratiques et la perception de la démocratie. A titre d'exemple par Castelló-

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Climent (2008) considère que la consécration de la démocratie est propulsée par l'augmentation du niveau scolaire de la population.

Par ailleurs, en ce qui concerne les enjeux économiques, les inégalités d'éducation ont un impact qualitatif sur le revenu. Quantitativement, le nombre d'années d'éducation moyen constitue une limite dans cette approche, puisqu'il ne reflète pas le niveau de connaissance des individus et autrement dit leur capital humain. Il a donc été prouvé que la qualité de l'éducation a une influence sur la qualité du capital humain qui joue un rôle primordial dans la diminution des inégalités de revenus, surtout dans la majorité des PED où les institutions éducatives sont réputées de qualité médiocre (Kafando, 2019).

III.2.4. Les inégalités hommes femmes

L'inégalité des résultats et des opportunités pour les femmes et les hommes est l'une des raisons sous-jacentes de l'inégalité des capacités humaines (Mukherjee et al., 2017). Cela constitue un obstacle important du développement humain surtout dans les PED étant donnés les préjudices dont souffrent les femmes et les filles (PNUD, 2018).

Le rapport du PNUD (2018) se base sur deux indices pour rendre compte des inégalités hommes-femmes, à savoir l'Indice de Développement de Genre (IDG) et l'Indice d'Inégalité de Genre (IIG). Le premier révèle que l'IDH moyen des femmes au niveau mondial est inférieur à celui des hommes de 5,9% (0,705 pour les femmes et 0,749 pour les hommes). Cet écart est expliqué, en grande partie, par « *les revenus et le niveau d'instruction inférieurs des femmes dans un grand nombre de pays* ». Le même rapport indique que, dans les régions en développement, le plus grand écart est enregistré dans les pays de l'Asie du Sud (16,3%) et dans les États arabes avec 14,5% (PNUD, 2018). Le deuxième indice exprime les inégalités dont sont victimes les femmes en matière de santé reproductive, d'éducation, de représentation politique et sur le marché du travail. L'IIG global s'élève à 0,441 en 2017. Pour les régions en développement, es deux plus grandes valeurs sont relevées (cf. figure 11) dans les pays de l'Afrique subsaharienne (0,569) et dans les États arabes (0,531).

En Afrique, une relation négative existe entre les inégalités hommes-femmes et le développement humain. Les pays qui enregistrent un niveau faible en inégalité de genre, tels que la Tunisie et les iles Maurice, disposent en général de niveaux plus élevés de développement humain. A l'inverse, les pays qui ont des niveaux élevés

Licence CC BY-NC-ND 3.0

d'inégalités de genre, comme le Mali, le Tchad et la République centrafricaine, enregistrent globalement des niveaux plus faibles de développement humain (Mukherjee et al., 2017). Cette relation négative est expliquée dans le rapport sur le développement en Afrique (PNUD,2016) par l'existence dans ces pays d'institutions sociales discriminatoires qui *« limitent le pouvoir décisionnel et le statut des femmes au sein de leur foyer, augmentent leur vulnérabilité à la violence, engendrent des inégalités de soins entre les enfants (en faveur des fils), réduisent l'accès des femmes aux ressources ainsi que leur participation à la vie politique et à la vie publique* » (Mukherjee et al., 2017).

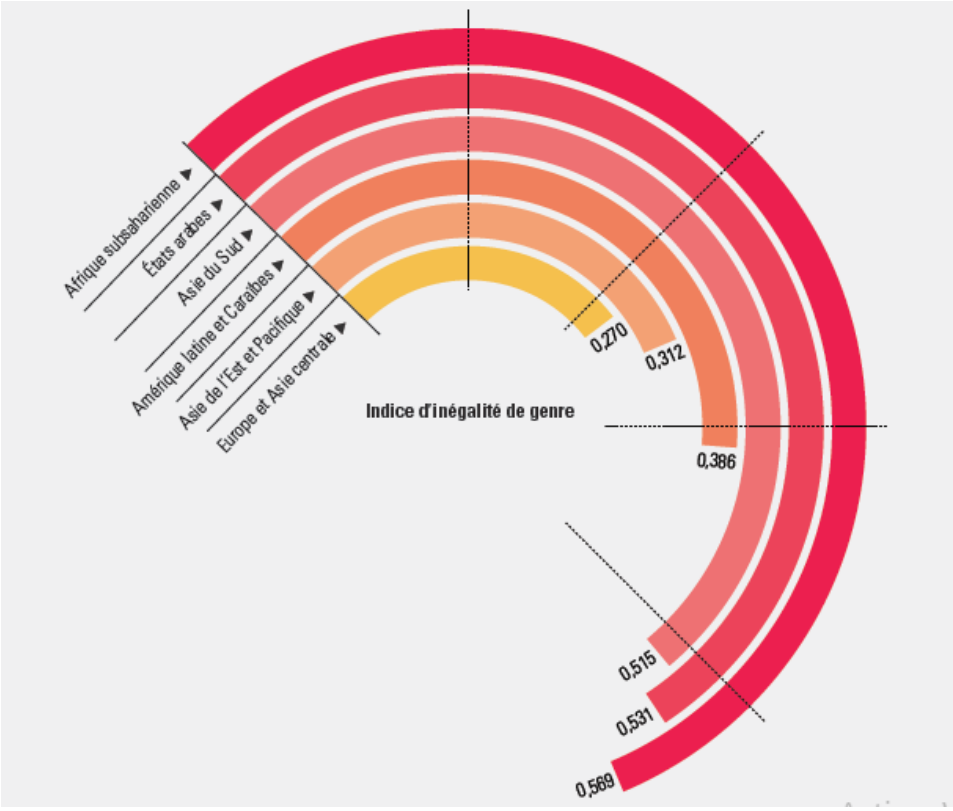

Figure 11 : Valeurs de l'indice d'inégalité de genre, par région en développement, 2017

Source (PNUD, 2018)

Les inégalités socio-économiques auxquelles font face les PED montrent d'une manière évidente les obstacles qui retardent leur développement et qui creusent davantage l'écart existant vis-à-vis des nations industrialisées. Cependant, malgré toutes ces disparités et défaillances, les PED se lancent dans des courses acharnées avec les pays industrialisés pour organiser des méga-événements sportifs dans

Licence CC BY-NC-ND 3.0

l’espoir de bénéficier des avantages octroyés par l’accueil de ce type de manifestations.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

III.3. Pays en développement et course à l'accueil des méga-événements sportifs

Les méga-événements sportifs, Jeux Olympiques d'été ou d'hiver ou Coupe du Monde de Football de la FIFA, attisent de plus en plus l'intérêt des pays. Qu'ils soient industrialisés ou en développement, les Etats se livrent à des courses tellement acharnées pour obtenir le droit d'organiser ces manifestations d'envergure, « *qu'il ne serait pas exagéré de suggérer que la compétition entre les villes et les pays pour accueillir ces événements peut souvent être aussi féroce que la compétition entre les athlètes sur le terrain de jeu* » (Baumann & Matheson, 2013b).

Toutefois, une vraie polémique accompagne l'organisation de ce type d'événements. Il s'agit surtout de la légitimité ou non, pour un pays ou une ville, de les accueillir (Gouguet, 2015). Gouguet (2015) identifie deux courants : d'une part celui qui estime que ces manifestations présentent de forts leviers de développement économique et d'autre part celui pour qui les méga-événements s'apparentent à de « *véritables désastres économiques, financiers, sociaux et écologiques* » (Duchatel, 2013). Cette polémique s'accentue davantage dans les PED. Ces pays sont, par nature, confrontés à de nombreux problèmes socio-économiques. Leur engagement dans des projets de méga-événements, caractérisés par leur complexité et leurs enjeux multidimensionnels, pose encore plus de questions. Par conséquent, l'expérience d'accueil des méga-événements dans les pays en développement s'annonce très différente de celle des pays développés (V. A. Matheson & Baade, 2005b). Plusieurs éléments sont susceptibles de décourager les PED à candidater à l'organisation de méga-événements. Selon Baumann et Matheson (2013b), les principaux freins sont les coûts relatifs au fonctionnement, à l'organisation et la construction d'infrastructures. En effet, les PED ne sont pas à pied d'égalité avec les pays industrialisés. Cependant, les mêmes auteurs évoquent la chance inouïe que peut présenter ce type de manifestations pour les PED. Obtenir le droit de les organiser peut générer la volonté politique nécessaire pour investir dans l'infrastructure générale qui permettrait d'atteindre une croissance économique à long terme. Cette situation complexe justifie l'intérêt de s'interroger sur les spécificités des usages des méga-évènements sportifs par les PED par rapport aux pays industrialisés.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

III.3.1. Évolution de l'intérêt des PED pour accueillir les méga-événements

Les Jeux Olympiques d'été sont le premier méga-événement ayant été organisé dans l'histoire, à l'initiative du Baron Pierre de Coubertin, fondateur des JOP modernes, en 1896 à Athènes. Depuis, les JOP d'été se tiennent tous les quatre ans dans des villes différentes désignées à la suite d'un processus de candidature se déroulant plusieurs années en amont de l'événement. Les JOP d'hiver, dont la première édition remonte à l'année 1924, suivent la même logique. Par ailleurs, l'accueil des JOP dans leurs deux formes a été toujours une exclusivité des pays industrialisés et riches. Baumann et Matheson (2013b) rappellent que de 1896 à 1952, l'Europe occidentale et les États-Unis ont eu le monopole de l'organisation des JOP d'été et d'hiver. Les deux décennies suivantes, ces pays ont été rejoint par des villes japonaises, canadiennes et australiennes. En 1968, la ville de Mexico a fait l'exception en devenant le premier territoire d'accueil des JOP se situant en dehors du monde industrialisé. À partir de 1980, l'Europe de l'Est a rejoint la liste des pays hôtes en accueillant les JOP d'été à Moscou puis ceux d'hiver en 1984 à Sarajevo en Yougoslavie. La Corée du Sud à travers sa capitale Séoul, a accueilli l'édition 1988 des JOP d'été à une époque où elle pouvait être qualifiée de «*rapidement industrialisée*» plutôt qu'industrialisée comme le précisent Baumann et Matheson (2013b). Ces auteurs soulignent que quelques années après, le pays est devenu membre de l'OCDE, se démarquant ainsi des PED. Cette tendance historique a été bousculée avec la candidature de pays plus pauvres et l'organisation des JOP par des villes appartenant à des pays en dehors des groupements de l'OCDE, à l'instar de la Chine et du Brésil ayant organisé respectivement les JOP d'été de 2008 à Pékin et 2016 à Rio de Janeiro couronnant ainsi la première édition sur le sol de l'Amérique latine. Ces deux villes ont décroché l'organisation au détriment de villes appartenant à des pays industrialisés (cf. tableau 19). En ce qui concerne les JOP d'hiver, trois éditions de suite ont été attribuées à des pays en dehors de l'Europe occidentale ou de l'Amérique du Nord : celles de 2014 (Sotchi, Russie), de 2018 (Pyeongchang, Corée du sud) et de 2022 (Beijing, Chine). A noter que cette ville deviendra alors la première à avoir organisé les JOP d'été et d'hiver.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Tableau 19 : [Récapitulatif des candidatures aux Jeux Olympiques d'été et d'hiver depuis 1984]

Édition J.O.	Type	Nombre de Candidatures	Candidats
Los Angeles 1984	Été	1	Los Angeles
Sarajevo 1984	Hiver	3	Sarajevo Göteborg Sapporo
Séoul 1988	Été	2	Séoul Nagoya
Calgary 1988	Hiver	3	Calgary Cortina d'Ampezzo Falun
Barcelone 1992	Été	6	Barcelone Paris Belgrade Brisbane Birmingham Amsterdam
Albertville 1992	Hiver	7	Albertville Sofia Falun Lillehammer Cortina d'Ampezzo Anchorage Berchtesgaden
Lillehammer 1994	Hiver	4	Lillehammer Östersund Anchorage Sofia
Atlanta 1996	Été	6	Atlanta Athènes Toronto Manchester Belgrade
Nagano 1998	Hiver	5	Nagano Aoste Jaca Östersund Salt Lake City
Sydney 2000	Été	5	Sydney Pékin Manchester Berlin Istanbul
Salt Like City 2002	Hiver	4	Salt Lake City Östersund Sion Québec
Athènes 2004	Été	5	Athènes Rome Le Cap Stockholm Buenos Aires
Turin 2006	Hiver	6	Turin Helsinki Klagenfurt

Licence CC BY-NC-ND 3.0

			Poprad-Tatry Sion Zakopane
Pékin 2008	Été	5	Pékin Toronto Paris Istanbul Osaka
Vancouver 2010	Hiver	3	Vancouver Pyeongchang Salzbourg
Londres 2012	Été	5	Londres Paris Madrid New York Moscou
Sotchi 2014	Hiver	3	Sotchi Pyeongchang Salzbourg
Rio de Janeiro 2016	Été	4	Rio de Janeiro Madrid Tokyo Chicago
Pyeongchang 2018	Hiver	3	Pyeongchang Munich Annecy
Tokyo 2020	Été	3	Tokyo Istanbul Madrid
Pékin 2022	Hiver	3	Almaty Pékin Oslo
Paris 2024	Été	5	Budapest Hambourg Los Angeles Paris Rome
Milan-Cortina 2026	Hiver	3	Calgary Milan-Cortina Stockholm-Åre
Los Angeles 2028	Été	5	Budapest Hambourg Los Angeles Paris Rome

Source (https://library.olympic.org)

En ce qui concerne les candidatures, un grand changement a été constaté ces dernières décennies au niveau de la liste des pays ayant soumis leurs offres comme le démontre le tableau 20. En effet, jusqu'aux JOP d'été de 1996, uniquement 18% des candidatures provenaient de pays en dehors des nations industrialisées membres de l'OCDE. Mais à partir de 2000, presque la moitié des candidatures provenait des pays de l'Europe de l'Est ou de l'ex-URSS et de PED ou avec notamment une première candidature africaine (Le Cap) et les candidatures des pays de l'Amérique latine

Licence CC BY-NC-ND 3.0

(Buenos Aires et Rio de Janeiro qui est d'ailleurs devenue la première ville de la région à organiser les JOP d'été). Pour les JOP d'hiver, alors que la quasi-totalité des offres provenait traditionnellement des pays industrialisés membres de l'OCDE, les deux dernières décennies ont connu la montée en puissance des PED et des pays de l'Europe de l'Est ou de l'ex-URSS avec une part de 40,5% des candidatures à l'instar de la Pologne, du Kazakhstan, de la Slovaquie et de la Chine.

Tableau 20 : [Proportion par catégorie de pays candidats aux JOP d'été et d'hiver]

Événement	Candidature des pays industrialisés (membres de l'OCDE)	Candidatures des PED	Candidatures des pays de l'Europe de l'Est ou ex-URSS
JOP d'été : 1896-1996	71 (82%)	9(10%)	7(8%)
JOP d'été : 2000-2028	29(57%)	19(37%)	3(6%)
JOP d'hiver : 1924-1998	51(93%)	1(2%)	3(5%)
JOP d'hiver : 2002-2026	25(59,5%)	5(12%)	12(28,5%)

Source (adapté de (Baumann & Matheson, 2013b)*)*

Le deuxième méga-événement le plus important au niveau mondial est la Coupe du Monde de football de la FIFA qui se déroule chaque quatre ans depuis 1930 dans un pays choisi à la suite d'un processus de candidatures et de vote au congrès de la FIFA. L'organisation de la Coupe du Monde a alterné entre les pays d'Europe et de l'Amérique latine durant les 60 premières années de son existence et au contraire des JOP, l'événement s'est vu attribué à un nombre important de pays d'Amérique centrale et du sud à l'instar du Mexique, de l'Uruguay, du Brésil, du Chili, et de l'Argentine (Baumann & Matheson, 2013b). Mais à partir de l'année 1994, la FIFA a entrepris d'élargir l'intérêt mondial autour du football. Elle a ainsi attribué la Coupe du Monde aux États-Unis : « *un énorme marché inexploité pour le sport* » (Baumann & Matheson, 2013b), puis à la Corée du Sud et le Japon (2002) dans le cadre d'une organisation conjointe, ensuite « *d'autres premières ont suivi* » (Baumann & Matheson, 2013b). L'Afrique du Sud est devenue en 2010 le premier pays africain à organiser l'événement footballistique planétaire, la Russie est devenue le premier organisateur d'une Coupe du Monde sur les territoires de l'Europe de l'Est et de l'ex-URSS et en 2022 l'État du Qatar deviendra le premier pays arabe et du Moyen-Orient hôte de ce méga-événement (Baumann & Matheson, 2013b).

Du point de vue des candidatures, tout au long des 60 premières années de l'histoire de la Coupe du Monde, les pays européens et d'Amérique latine étaient toujours les

Licence CC BY-NC-ND 3.0

seuls à déposer leurs offres auprès de la FIFA. Mais, à partir de 1994, d'autres pays entrent en lice, à l'image des pays africains qui malgré les grandes disparités qui existent entre cette catégorie de pays et les pays industrialisés ou même les PED de l'Amérique latine, se livrent une concurrence acharnée dans l'espoir d'accueillir ce méga-événement. Le tableau 21 affiche que sur les 34 pays candidats entre 1994 et 2026, apparaissent 10 pays africains (soit 30% du total des candidatures).

Tableau 21 : [Récapitulatif des candidatures à la Coupe du Monde de la FIFA depuis 1994]

Edition	Nombre de candidatures	Pays candidats
États-Unis 1994	3	États-Unis Brésil Maroc
France 1998	3	France Maroc Suisse (écartée)
Corée du Sud & Japan 2002	2	Corée du Sud & Japon Mexique
Allemagne 2006	4	Maroc Allemagne Afrique du Sud Angleterre
Afrique du Sud 2010	4	Maroc Afrique du Sud Égypte Libye & Tunisie (écartée)
Brésil 2014	1	Brésil
Russie 2018	4	Russie Espagne – Portugal Belgique – Pays-Bas Angleterre
Qatar 2022	5	Qatar États-Unis Corée du Sud Japon Australie
États-Unis, Canada & Mexique	2	États-Unis, Canada & Mexique Maroc

Source (fifa.com)

Licence CC BY-NC-ND 3.0

III.3.2. Méga-événements sportifs : PED versus Pays industrialisés

L'investissement dans l'organisation des méga-événements sportifs est une opération très coûteuse pour les pays hôtes, d'autant plus que ces derniers supportent la majorité des coûts tels qu'exigé par les institutions internationales comme le CIO et la FIFA (Baumann & Matheson, 2013b).

Pour le cas de la Coupe du Monde de football, la décision de la FIFA d'augmenter le nombre d'équipes participantes en passant de 32 à 48 équipes à partir de l'édition 2026 (FIFA, 2017a), a augmenté davantage le minimum requis en matière d'infrastructures sportives et de stades pour abriter la compétition. En effet, la FIFA exige un minimum de 12 stades modernes aux normes internationales avec des capacités minimales de 40 000 places pour les matches des groupes et tours à élimination directe, 60 000 places pour les deux matches des demi-finales et 80 000 places pour les matches d'ouverture et de la finale, en plus des installations à disposition des équipes et arbitres comme détaillés dans le tableau 22 (FIFA, 2017b).

Tableau 22 : [Installations requises par la FIFA pour organiser la Coupe du Monde]

Composante	**Critères**	
Stades		
Stades : Capacité minimale de places assises	Match d'ouverture	80 000
	Autres matches de groupes	40 000
	Seizièmes de finale	40 000
	Huitièmes de finale	40 000
	Quarts de finale	40 000
	Demi-finales	60 000
	Match pour la 3ème place	40 000
	Finale	80 000
Installations à disposition des équipes et arbitres		
Sites d'entraînement des camps de base des équipes	48 (72 propositions)	
Hôtels des camps de base des équipes	48 (72 propositions)	
Sites d'entraînement spécifiques aux sites	2 – 4 par stade (4 propositions par stade)	
Hôtels spécifiques aux sites	2 – 4 par stade (4 propositions par stade)	
Site d'entraînement du camp de base des arbitres	1 (2 propositions)	
Hôtel du camp de base des arbitres	1 (2 propositions)	

Source (FIFA, 2017b)

De telles exigences remettent en question le principe d'égalité des chances entre les pays industrialisés et les PED, dans la mesure où chez les premiers les infrastructures urbaines et sportives sont souvent préexistantes alors que les deuxièmes sont appelés à presque tout construire. Cette charge pèse énormément sur les finances publiques du pays hôte et devient une source de polémique par rapport à l'utilité de

Licence CC BY-NC-ND 3.0

l'investissement dans de tels mégaprojets alors que d'autres domaines peuvent apparaitre prioritaires.

Le cas de la campagne de candidature pour accueillir la Coupe du Monde de football 2026 en est la parfaite illustration. Il s'agit de la première édition de l'histoire qui verra la participation de 48 pays : cela implique de moyens logistiques et infrastructurels encore plus importants. Deux dossiers uniquement étaient déposés, d'une part une candidature conjointe du trio nord-américain composé des États-Unis, du Canada et du Mexique et d'autre part, la candidature du Royaume du Maroc, qui désirait devenir le deuxième pays africain à accueillir le tournoi. Le premier pays africain est bien sûr l'Afrique du Sud en 2010. Ce candidat avait à l'époque, bénéficié du principe de rotation entre continents instauré par la FIFA en 2000 (FIFA, 2004), mais ce principe a été aboli juste après l'édition 2014 en Brésil (FIFA, 2007). Pour 2026, comme l'a précisé le rapport d'évaluation de la *Task Force*[66], « *les deux candidatures représentent deux extrémités presque opposées du spectre en ce qui concerne leur nature* » (FIFA, 2018a).

Le dossier de candidature marocaine porté par la Fédération Royale Marocaine de Football (FRMF) proposait 14 stades répartis sur 12 villes hôtes avec une capacité moyenne de plus de 53 000 places (Comité de Candidature Maroc 2026, 2018). Sur les 14 stades proposés, 5 sont déjà existants et nécessitent *« une reconstruction significative et/ou des rénovations* » (FIFA, 2018a). Les neuf autres sont à bâtir. Le projet le plus imposant est celui du grand stade pour les matches d'ouverture et la finale, à Casablanca d'une capacité de 93 000 places. Six autres stades sont envisagés sous forme de stades modulaires « *Legacy Modular Stadium (LMS)* »[67] de

[66] La *Task Force* est un groupe de travail adopté par la FIFA dans le cadre du processus de candidature pour la Coupe du Monde de la FIFA 2026 composé du président du comité d'audit et de conformité, le président du comité de gouvernance, un membre du comité d'organisation des compétitions, le secrétaire général adjoint de la FIFA chargé de l'administration et le secrétaire général adjoint de la FIFA chargé du football. Son objectif et d'évaluer les deux candidatures après des visites à des sites spécifiques et des réunions de travail avec les deux comités de candidatures concurrents, en vue du passage au lors du congrès de la FIFA tenu à Moscou le 13 juin 2018 (FIFA, 2018c)

[67] Proposé par le dossier Maroc 2026, le concept des stades modulaires « *Legacy Modular Stadium* » qui symbolise la vision de l'héritage de la candidature et contribuera à éviter les éléphants blancs, consiste à *« construire 6 stades suivant la même base de conception en réduisant les coûts et la complexité de la construction, mais le design extérieur sera personnalisable pour garantir une parfaite intégration des stades dans leur environnement, ces derniers verront leurs capacités réduites en fonction des besoins locaux jusqu'à 20 000 places et se transformeront après l'événement en équipements ouverts sur la ville, permettant la pratique sportive et les activités culturelles des habitants* » (Comité de Candidature Maroc 2026, 2018).

Licence CC BY-NC-ND 3.0

46 000 places dont 5 qui verront leur capacité réduite de 20 000 à 25 000 places après le tournoi (Comité de Candidature Maroc 2026, 2018). En ce qui concerne les installations des équipes et des arbitres, le dossier marocain a proposé 130 sites dont 69 à construire et 61 existants, mais selon le rapport de la *Task Force* 60 sites nécessiteraient une reconstruction ou rénovation (FIFA, 2018a).

En revanche, pour le dossier nord-américain « *United 2026* », a proposé une liste de 23 grands stades déjà existants et opérationnels répartis sur 23 villes d'une capacité moyenne de plus de 68 000 places ce qui est considéré comme un record toutes éditions confondues (Comité de Candidature United 2026, 2018). 6 stades seulement nécessitent quelques travaux de rénovations largement supérieures au minimum requis pour retenir par la suite 16 stades dans 16 villes une fois la candidature choisie (FIFA, 2018a). United 2026 propose également 150 sites d'entraînement pour les équipes et les arbitres déjà existants (Comité de Candidature United 2026, 2018) pour la majorité jugée par la *Task Force* de niveau élevé et accessible mis à part quelques-uns nécessitant des travaux de rénovation notamment l'installation du gazon naturel au lieu de l'artificiel (FIFA, 2018a).

En ce qui concerne les unités d'hébergement, l'évaluation effectuée par la *Task Force* a relevé d'immenses disparités en la matière entre les deux candidats, puisqu'au moment où le dossier nord-américain propose 23 villes qui répondent aux exigences de la FIFA dont 17 disposent de niveaux supérieurs au minimum requis, l'évaluation initiale du dossier marocain a qualifié l'hébergement de « *plus grand défi de la candidature Maroc 2026* », car 2 stades sur les 14 proposés, en l'occurrence, les Grands Stades d'Agadir et Marrakech, répondent aux exigences minimales requises par la FIFA, et 3 villes - à savoir El Jadida, Nador et Oujda - n'ont pas fourni des niveaux suffisants d'unités d'hébergement viable d'un point de vue opérationnel pour répondre aux exigences en question (FIFA, 2018a).

Pour les infrastructures de transport, la candidature marocaine est compacte en termes d'offre de transport dans la mesure où la distance séparant les villes hôtes candidates et Casablanca - capitale économique du pays et la plus grande ville du royaume - est d'un rayon de 550 km, de plus toutes les villes disposent d'aéroports internationaux (Comité de Candidature Maroc 2026, 2018). Néanmoins, selon le rapport de la *Task Force*, l'offre aéroportuaire marocaine dépend fortement de la ville de Casablanca qui est la principale porte aérienne vers l'international et passerelle des visiteurs internationaux en compagnie de la ville de Marrakech, mais avec un degré

Licence CC BY-NC-ND 3.0

moindre (FIFA, 2018a). En outre, toutes les villes hôtes proposées sont connectées à travers le réseau d'autoroutes et les lignes ferroviaires que ça soit les trains de ligne ou le TGV (Comité de Candidature Maroc 2026, 2018). Cependant, le rapport d'évaluation juge que la fréquence des trains sur les lignes à grande vitesse et la capacité de transport public entre les centres-villes et les stades sont faibles. D'après le comité de candidature marocaine les infrastructures de transport ainsi que les infrastructures générales seront améliorées et leur réalisation sera accélérée si l'organisation est octroyée au Maroc. Mais le nombre total des infrastructures qui reste à réaliser, représente pour la FIFA un risque qui ne peut pas être sous-estimé, malgré les garanties du gouvernement marocain par rapport à leur livraison (FIFA, 2018a). Du côté du concurrent nord-américain, l'évaluation effectuée par la commission de la FIFA, atteste que le niveau d'infrastructure et des services de transport proposé par « *United 2026* » est dans sa globalité satisfaisant. En effet, toutes les villes proposées sont accessibles à l'international et disposent d'un transport à l'intérieur et autour des villes à haute capacité, hormis la connectivité interurbaine qui est fortement dépendante du transport aérien et la problématique du transport frontalier dont le comité de candidature n'a pas fourni de détails par rapport à la nature d'accords à mettre en place pour fluidifier la circulation du fait que la compétition se déroule ente trois pays distincts (FIFA, 2018a). À noter que le coût d'organisation estimé par le comité « *United 2026* » est de 2,16 milliards de dollars alors que celui de « *Maroc 2026* » est inférieur. Bien que le taux d'infrastructures à construire ou à rénover est très élevé, il a été estimé à 1,87 milliard de dollars (Comité de Candidature Maroc 2026, 2018; Comité de Candidature United 2026, 2018).

Par ailleurs, de très grands écarts existent entre les estimations de revenus proposés par les deux candidatures, que ce soit ceux relatifs à la billetterie, l'hospitalité ou même le revenu prévisionnel global de tournoi. En effet, le dossier « *United 2026* » estime les revenus de la billetterie à 1,8 milliard de dollars et de l'hospitalité à 1,3 milliard de dollars, soit respectivement 2,6 et 3,5 fois plus que l'estimation marocaine qui est de 690 millions de dollars pour les revenus de la billetterie et 380 millions de dollars pour l'hospitalité, alors que les Nord-Américains proposaient presque le double comme revenu prévisionnel global que celui de leurs concurrents marocains, soit 14,3 milliards de dollars contre 7,2 milliards dollars (Comité de Candidature Maroc 2026, 2018; Comité de Candidature United 2026, 2018; FIFA, 2018a).

Licence CC BY-NC-ND 3.0

La comparaison entre les points clés des deux candidatures marocaine et nord-américaine, synthétisée dans le tableau 23, démontre concrètement le solide avantage dont dispose le dossier « *United 2026* » (FIFA, 2018a) d'autant plus qu'à travers l'organisation de la Coupe du Monde de football, la FIFA cherche souvent à maximiser les revenus qui en découlent, d'où sa préférence évidente pour le dossier nord-américain aux dépens de la candidature du Maroc, ce PED qui espérait à travers l'organisation d'un tel méga-événement accélérer son développement et son positionnement sur le continent africain[68] (Comité de Candidature Maroc 2026, 2018). Cette préférence a été même mise en avant sur le rapport d'évaluation de la *Task Force* qui souligne :

> *« En tant que tournoi phare de la FIFA, qui n'a lieu que tous les quatre ans, la Coupe du Monde de la FIFA agit également comme une plaque tournante de l'innovation sportive, avec la responsabilité de repousser de nouvelles limites en termes de technologie et d'engagement liés au sport. La candidature de United 2026 a clairement une avance dans ce domaine, avec toutes les principales infrastructures déjà en place, permettant à la FIFA de se concentrer sur un certain nombre d'initiatives passionnantes liées à la science du sport, à l'engagement des fans, à l'interaction multimédia et à d'autres nouvelles formes de numérisation » (FIFA, 2018a).*

[68] Lors du point de presse organisé par le comité de candidature *« Maroc 2026* » à la suite de la visite d'évaluation de la *Task Force* de la FIFA, Moulay Hafid Alami président du comité, affirme que « *le Maroc est un pays en plein développement, en pleine construction, avec une vision claire, où la Coupe du Monde s'inscrit comme un outil permettant l'accélération des projets de développement à tous les niveaux* » (https://www.infomediaire.net/maroc-2026-le-verdict-de-moulay-hafid-elalamy-suite-a-la-visite-de-la-task-force/)

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Tableau 23 : [Comparaison des points clés des dossiers de candidatures Maroc 2026 et United 2026]

Dossier de candidature	MAROC 2026	UNITED 2026
STADES, VILLES-HÔTES ET INSTALLATIONS ÉQUIPES/ARBITRES		
Nombre de villes hôtes proposées	12	16 (à choisir parmi les 23 proposées)
Nombre de stades proposés	14	16 (à choisir parmi les 23 proposés)
Nombre d'installations équipes et arbitres	130	150
Stades proposés pour le match d'ouverture	Grand Stade de Casablanca	Los Angeles, Mexico City, New York/New Jersey
Stades proposés pour les demi-finales	Grand Stade de Casablanca Grand Stade de Marrakech	Atlanta, Boston, Dallas, Washington D.C.
Stades proposés pour la finale	Grand Stade de Casablanca	Dallas, Los Angeles, New York/New Jersey
STATUT DES STADES PROPOSES		
Existants pas de rénovations majeures requises	0	17
Existants, mais à rénover	5	6
À construire	9	0
STATUT DES INSTALLATIONS ÉQUIPES ET ARBITRES		
Existants pas de rénovations majeures requises	1	150
Existants, mais à rénover	60	(Installation du gazon naturel au lieu de l'artificiel)
À construire	69	
VOLET COMMERCIAL		
Coût d'organisation		
Budget prévisionnel consolidé de l'événement	1,87 MM$	2,16 MM$
Revenus prévisionnel Billetterie et hospitalité		
Billetterie	690 M$	1,8 MM$
Hospitalité	389 M$	1,3 MM$
Revenu prévisionnel global	7,2 MM$	14,3 MM$

Source (FIFA, 2018a)

Nous pourrions conclure que l'intérêt grandissant des PED pour les méga-événements sportifs pourrait être expliqué par la recherche des bienfaits et des héritages positifs qu'octroie leur organisation malgré tout ce que ça implique comme investissements publics colossaux dans plusieurs domaines pour des pays déjà confrontés à beaucoup de problèmes et souffrant d'énormes inégalités socio-économiques. Cependant, à quelques exceptions près, les rapports de forces souvent défavorables vis-à-vis de leurs concurrents des pays industrialisés ainsi que le favoritisme des institutions

Licence CC BY-NC-ND 3.0

internationales envers ces derniers limitent le nombre de méga-événements sportifs organisés par les PED, ce qui n'aide pas par conséquent l'appréhension des héritages qu'ils génèrent dans le contexte de ces pays.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

III.4. Héritages des méga-événements sportifs pour les pays en développement à la lumière d'expériences passées

Depuis le début des années 1990, l'intérêt des PED pour accueillir les méga-événements sportifs a augmenté d'une façon considérable. Ces pays ont commencé à faire face aux nations industrialisées dans l'optique d'obtenir le privilège d'organiser ces manifestations d'ampleur (Baumann & Matheson, 2013b; Peeters et al., 2014). Ainsi, entre 2008 et 2018, tous les pays du BRICS[69] ont au moins organisé un méga-événement, à l'image du Brésil qui a organisé respectivement en 2014 et 2016 la Coupe du Monde de la FIFA et les JOP d'été , de la Chine qui a accueilli les JOP d'été 2008, de la Russie qui reçut aussi deux méga-événements dans l'espace de 4 ans à savoir les JOP d'hiver en 2014 et la Coupe du Monde de la FIFA en 2018, de l'Afrique du Sud ayant organisé le premier mondial footballistique sur le sol africain en 2010 et de l'Inde qui, la même année, a organisé les jeux de Commonwealth.

L'expérience d'accueil des méga-événements diffère selon le territoire et les objectifs recherchés. Pour les PED, cela s'apparente à une véritable opportunité. Cependant, beaucoup de spéculations entourent les vrais avantages générés : il s'agit en effet d'une incitation à construire des infrastructures, à promouvoir le territoire à l'international et développer par conséquent le tourisme et les échanges commerciaux. Il s'agit aussi d'un stimulateur d'investissements dans plusieurs domaines sans attendre les processus politiques (Aragao, 2015; Barclay, 2009).

Plusieurs d'études ont tenté de pondérer les coûts et avantages des méga-événements organisés dans les PED, et notamment les pays émergents du BRICS (Aragao, 2015; Barclay, 2009; Peeters et al., 2014). Nous essayerons ici d'exposer un aperçu des héritages relevés dans ces études pour le cas de la première Coupe du Monde organisée dans un pays africain, en l'occurrence, l'édition 2010 en Afrique du Sud.

[69] L'acronyme BRICS regroupe cinq grands pays émergents : Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud. Ensemble, ils représentent environ 42% de la population, 23% du PIB, 30% du territoire et 18% du commerce mondial (http://brics2019.itamaraty.gov.br/)

Licence CC BY-NC-ND 3.0

III.4.1. Héritages matériels

L'Afrique du Sud, PED classé 113ème selon l'Indice du Développement Humain avec un IDH égal à 0.667 faisant de lui l'un des pays à développement humain moyen (PNUD, 2018), est devenu, en 2010, le premier pays africain à accueillir un méga-événement sportif en organisant la Coupe du Monde de la FIFA. La motivation des décideurs publics sud-africains derrière l'organisation consistait principalement dans le fait que la Coupe du Monde serait un catalyseur de développement et d'investissement dans les infrastructures, permettant la création d'emplois et la croissance économique, ainsi qu'un moyen pour renforcer l'image internationale du pays et le sentiment de fierté nationale chez les citoyens (Aragao, 2015).

En effet comme le précise Cornelissen (2011), les études économiques *ex ante* estimaient que l'organisation de la Coupe du Monde de la FIFA en Afrique du Sud générerait d'une part, des revenus supplémentaires de 93 milliards de rands (environ 12 milliards de dollars)[70], dont plus des deux tiers liés aux dépenses directes des stades et des infrastructures, le reste relevant principalement à la billetterie de la compétition, du tourisme et des revenus sponsoring, alors que d'autre part, on prévoyait des recettes fiscales d'une valeur de 19 milliards de rands soit environ 2,47 milliards de dollars, avec 415 000 de nouveaux emplois créés, 450 000 visiteurs de l'Afrique du Sud à l'occasion de la Coupe du Monde et 8,9 milliards de rands (environ 1,15 milliard de dollars) de dépenses touristiques pendant l'événement (Thornton, 2010). Cependant, les retombées réelles post organisation ont été différentes des estimations avancées par les études ex ante. L'impact économique de la construction des stades a avoisiné les « *15 milliards de rands soit à peu près 1,95 milliard de dollars, avec 7,4 milliards de rands (environ 962 millions de dollars) de prestations qui revenaient aux ménages ; dont 2 milliards de rands (environ 260 millions de dollars) allaient aux ménages à faible revenu* » (Observateur OCDE, 2013). En ce qui concerne la contribution de la Coupe du Monde au PIB réel de l'Afrique du Sud, l'observateur OCDE (2013) rapporte qu'elle était à hauteur de 0,4% en 2010 soit à peu près 4,9 milliards de rands (environ 637 millions de dollars).

En matière de création d'emploi, 130 000 nouveaux postes ont été créés grâce notamment aux projets de stades, d'infrastructures et d'hospitalité (Aragao, 2015), ce

[70] Taux de change de l'année 2010 1 Rand sud-africain = 0,13 Dollar américain (https://fxtop.com/)

Licence CC BY-NC-ND 3.0

qui ne représente approximativement que 30% des estimations avant l'organisation du mondial.

En ce qui concerne les retombées touristiques, 309 554 touristes se sont rendus en Afrique du Sud pour assister à la Coupe du Monde (South African Tourism, 2010), soit un tiers de moins qu' estimé. Leurs dépenses sont évaluées à 3,64 milliards de rands (environ 473 millions de dollars) (South African Tourism, 2010), largement moins que ce qui était prévu avant l'événement, ne permettant ainsi au pays de ne récupérer qu'un dixième des 3,12 milliards de dollars investis pour l'organisation de la Coupe du Monde (Aragao, 2015).

Si nous analysons l'effet à long terme de la Coupe du Monde sur le secteur touristique, on constate que le nombre de touristes a maintenu son évolution positive passant de presque 8,1 millions en 2010 à environ 10,5 millions en 2018 comme l'illustre le tableau 24. En outre, le tourisme sud-africain est le plus important de l'Afrique enregistrant des revenus totaux évalués à 9 milliards de dollars en 2015 et une moyenne d'environ 9 millions de visiteurs chaque année (Signé, 2018). Cependant, malgré cette évolution positive, l'unité de recherche stratégique du tourisme sud-africain indique que la croissance du secteur touristique en Afrique du Sud est restée inférieure à la moyenne mondiale (Aragao, 2015).

Tableau 24 : [Évolution du nombre de touristes en Afrique du Sud entre 2010 et 2018]

Année	Nombre de touristes
2010	8 074 000
2011	8 339 000
2012	9 188 000
2013	9 537 000
2014	9 549 000
2015	8 904 000
2016	10 044 000
2017	10 28 000
2018	10 472 000

Source (donnees.banquemondiale.org)

Pour sa part, l'héritage infrastructurel est toujours une source de polémiques et de problèmes après chaque méga-événement sportif, dans la mesure où si les infrastructures mises en place à l'occasion de l'événement ne sont pas viables, elles sont susceptibles de se convertir en un « *fardeau financier et une gêne politique* » pour l'organisateur, en revanche, si elles sont durables, elles peuvent constituer des avantages économiques et sociaux à long terme (Cornelissen et al., 2011). Dans le cas de la Coupe du Monde 2010, l'Afrique du Sud a investi massivement dans la

Licence CC BY-NC-ND 3.0

construction des stades et la modernisation des sites d'entraînement avec comme objectif de laisser « *un héritage durable aux communautés locales pour les décennies à venir* » (Cornelissen et al., 2011; South Africa 2010 Bid Company, 2003). En effet, la compétition s'est déroulée sur 10 stades, comme le montre le tableau 25, dont 5 nouvellement construits et 5 largement rénovés. Le coût total relatif à la construction et la rénovation était estimé à plus de 17 milliards de rands (environ 2,2 milliards de dollars) (Bama, 2017, p. 22). Malgré l'intérêt considérable pour le football de la part de la population locale, le taux de remplissage des stades dans le championnat local était nettement inférieur par rapport à des pays ayant déjà organisé la Coupe du Monde comme l'Allemagne (Cornelissen et al., 2011). Beaucoup de stades du Mondial se sont trouvés désertés juste après l'événement poussant ainsi plusieurs spécialistes à qualifier l'édition 2010 de « *la Coupe des Éléphants blancs* »[71].

Tableau 25 : [Coût de stades de la Coupe du Monde de la FIFA 2010]

Nom du stade	Ville	Type de construction	Capacité	Coût en Rands
Cape Town	Cape Town	Nouveau	68 000	4,5 milliards
Moses Mabhida	Durban	Nouveau	70 000	3,4 milliards
Nelson Mandela Bay	Port Elizabeth	Nouveau	46 000	2,1 milliards
Mbombela	Nelspruit	Nouveau	46 000	2,1 milliards
Peter Mokaba	Polokwane	Nouveau	45 000	1,3 milliard
Soccer City	Johannesburg	Rénovations majeures	94 700	3,3 milliards
Royal Bafokeng	Rustenburg	Rénovations mineures	42 000	360 millions
Free State	Bloemfontein	Rénovations mineures	45 000	245 millions
Ellis Park	Johannesburg	Rénovations mineures	61 000	240 millions
Loftus Versfeld	Pretoria	Rénovations mineures	50 000	131 millions

Source (Bama, 2017, p. 22)

D'autre part, comme le précise Aragao (2015), l'organisation de la Coupe du Monde a constitué un énorme avantage pour un PED comme l'Afrique du Sud en jouant le rôle d'accélérateur des projets d'infrastructures urbaines, pour lesquels le pays a investi « *364 millions de dollars dans les ports d'entrée, 1,35 milliard de dollars dans les gares,*

[71] Le stade du Cap est l'une des illustrations marquantes de l'état des stades post-coupe du monde. En effet ce stade de 68 000 spectateurs dont la construction a coûté 400 millions d'euros est considéré comme l'un des « *éléphants blancs* » occasionnés par l'organisation de la Coupe du Monde 2010 du fait que ses frais de fonctionnement sont quatre fois plus importants que les recettes qu'il génère. (https://www.lepoint.fr/monde/heritage-du-mondial-2010-en-afrique-du-sud-stades-vides-hotels-pleins-29-05-2014-1829220_24.php)

Licence CC BY-NC-ND 3.0

les aéroports et le réseau routier et 156 millions de dollars dans la technologie de diffusion, ainsi que 135 millions de dollars dans la sûreté et la sécurité, permettant le maintien de 40 000 nouveaux policiers dans leurs postes après l'événement » (Aragao, 2015). Certes, ces investissements ont été appréciés par les citoyens sud-africains, toutefois, comme l'ont mentionné Matheson et Baade (2005b) ce genre d'investissements dans les PED est généralement entrepris dans des régions bien développées à l'avance et ne nécessitant pas autant de mise à niveau que d'autres. Lors de l'accueil de cette manifestation, l'État a cherché à amener les touristes étrangers dans les quartiers à faible criminalité, qui ont pourtant été les principaux bénéficiaires des aménagements. Cela a contribué au maintien des déséquilibres régionaux voire a aggravé les inégalités territoriales.

III.4.2. Héritages immatériels

Les héritages immatériels sont généralement plus difficiles à mesurer dans le cadre des méga-événements sportifs du fait qu'ils sont composés en grande partie d'impacts sociaux qui au contraire des impacts économiques sont plus compliqués à saisir et sont par conséquent négligés par la littérature (Cornelissen et al., 2011).
Pour un PED ayant vécu dans l'Apartheid pendant plus de 46 ans, l'utilisation d'un méga-événement comme outil de réconciliation sociale était l'une des principales motivations derrière l'organisation de la Coupe du Monde 2010. Cette dernière s'annonçait comme un événement pour toute l'Afrique avec comme objectif de générer un héritage à l'échelle continentale (Cornelissen et al., 2011). Dans ce sens, plusieurs programmes ont été lancés pour mettre le sport au service du développement du pays et du continent.

III.4.2.1. L'héritage social

Cornelissen, Bob, et Swart (2011) rappellent que le slogan utilisé pour le tournoi - « *Ke Nako* » qui signifie « célébrons l'humanité de l'Afrique » - démontre la dimension africaine voulue pour l'événement dont l'objectif derrière était de contester « *une image de continent principalement en difficulté, perdu ou arriéré* » (Cornelissen, 2004b). Les mêmes auteurs mettent l'accent sur les programmes lancés dans cette perspective, en commençant par le programme « *Africa Legacy* » initié en 2006 et dont les objectifs principaux étaient de « *soutenir la réalisation des objectifs de la "renaissance*

Licence CC BY-NC-ND 3.0

africaine", garantir la participation de tous les pays africains à l'événement, promouvoir le développement du football africain, améliorer l'image internationale de continent et combattre ''l'afro-pessimisme'' ». Le deuxième programme - lancé avec la FIFA en 2007 avec un budget de 70 millions de dollars et soutenu par l'ONU et l'Union Européenne - s'intitulait « *Win in Africa with Africa* » et consistait à donner au continent africain « *les outils pour progresser et les compétences pour se développer par lui-même* » avec trois missions principales pour la FIFA : « *développer le jeu, toucher le monde et bâtir un avenir meilleur* » (FIFA, 2008; Walker et al., 2013). La FIFA a également fait bénéficier l'Afrique du Sud, en décembre 2010, d'une aide financière à hauteur de 100 millions de dollars dont 80 millions de dollars dédiés à des projets à caractère social liés au football, à l'éducation et développement et au travail humanitaire à travers le programme « *FIFA World Cup Legacy Trust for South Africa* » (Aragao, 2015; FIFA, 2010). Cependant, comme le précise Cornelissen (2011), malgré l'effet stimulateur dans la vision de l'État en matière du sport au service du développement, la majorité des initiatives et projets lancés étaient de courte durée et l'évaluation de leurs impacts réels à long terme est quasi-absente dans la littérature.
Sur un autre volet, Heere et al. (2013) lors de leur étude empirique de la valeur social de la Coupe du Monde 2010 en Afrique du Sud, ont prouvé que les différentes composantes de l'identité nationale résidente, tant négative que positive, n'ont été influencé que faiblement par l'accueil de l'événement. Ce constat nourrit davantage « *le scepticisme croissant relatif à la capacité des méga-événements sportifs à générer des avantages sociaux à long terme* » (L. Chalip, 2006). Aussi, comme le précise Cottle (2010) dans un pays où 69% de la population souffre de la pauvreté, l'analyse coût-avantage de ces mégaprojets n'aide pas à justifier l'investissement. Cette idée est soutenue par Heere et al. (2013) qui rajoutent que grâce aux 6,4 milliards de dollars déboursées pour organiser l'événement, l'État aurait pu « *construire 476 180 maisons de reconstruction et de développement pour 2,4 millions de Sud-Africains* ». Toutefois, le prestige international acquis par l'Afrique du Sud à travers l'organisation réussie d'un tel méga-événement ne peut pas être sous-estimé, étant donné que c'est la première expérience d'une Coupe du Monde organisé dans un pays africain (Heere et al., 2013; Lepp & Gibson, 2011).

A son tour, l'héritage sportif de la compétition a été faiblement prouvé. Certes, quelques impacts à court terme en matière de développement des jeunes,

Licence CC BY-NC-ND 3.0

d'intégration sociale et de fierté de la communauté comme des résultantes de l'enthousiasme accru pour le football en marge de l'organisation de la Coupe du Monde ont été constatés(Swart et al., 2011), mais on n'a pas surveiller à long terme ces impacts sportifs. Plus encore, comme le précisent Cornelissen, Bob, et Swart (2011) les évaluations ex ante des héritages sportifs potentiels étaient assez négatives vu les lacunes du football de base. Les inégalités entre les clubs professionnels et les équipes amateurs sont susceptibles de se creuser davantage, idem pour le football féminin qui restera insensible aux investissements dans son homologue masculin et ne profitera pas des gains potentiels du développement du sport (Alegi, 2007; Bob et al., 2009; Cornelissen et al., 2011).

III.4.2.2. L'effet sur le bien-être

Rares sont les recherches empiriques qui ont démontré l'effet de l'organisation des méga-événements sportifs dans le contexte des PED sur le bien-être ou l'une de ses dimensions. Pour la Coupe du Monde 2010 en Afrique du Sud, quelques auteurs comme Kaplanidou et al. (2013) ont essayé d'explorer le rôle de la Coupe du Monde de la FIFA 2010 sur la satisfaction perçue à l'égard de l'une des dimensions du bien-être : la qualité de vie des Sud-Africains. L'étude s'est déroulée trois mois avant et huit mois après la Coupe du Monde au niveau de cinq villes hôtes. Elle a démontré qu'en pré-événement, les principaux déterminants de la qualité de vie perçue sont les impacts politiques, psychologiques et sociaux, tandis qu'après l'événement la perception de la qualité de vie est influencée par les impacts économiques qui en deviennent le principal prédicteur (K. (Kiki) Kaplanidou et al., 2013). Cette étude met en évidence l'importance stratégique des effets intangibles des méga-événements sportifs localisés dans les PED. Ces effets peuvent être « *liés davantage à la satisfaction des citoyens vis-à-vis de la qualité de vie et au soutien aux méga-événements* » et doivent être intégrés au processus de planification des héritages lors de la phase de préparation et post-événement (K. (Kiki) Kaplanidou et al., 2013). Cette étude ne traite ni de la qualité de vie dans sa multidimensionnalité ni de l'effet de l'organisation de la Coupe du Monde sur les différentes dimensions du bien-être.

Pour avoir une idée des évolutions du bien-être en Afrique du Sud après la Coupe du Monde, nous essayerons d'analyser les résultats présentés par l'OCDE (2018) dans son rapport « *Comment va la vie 2017 ?* » relatif à l'évolution du niveau moyen des différentes dimensions du bien-être sur une période à peu près de 10 années entre

Licence CC BY-NC-ND 3.0

2005 et 2015 ou 2016. Ce rapport ne prouve pas empiriquement que le bien-être au sein pays était influencé par l'organisation d'un méga-événement sportif, néanmoins ses données éclairent notre réflexion sur l'éventuelle contribution de ces manifestations sur le bien-être.

Ce rapport (2018) permet de comparer les résultats en matière de bien-être de l'Afrique du Sud avec ceux des pays membres de l'OCDE et d'autres pays partenaires examinés (Brésil, Colombie, Costa Rica, Russie et Lituanie). Selon le rapport de l'OCDE (2018, p. 344), l'Afrique du Sud réalise « *de bons résultats dans quelques domaines par rapport aux pays de l'OCDE et aux pays partenaires* » notamment en matière d'accessibilité financière du logement et de taux de participation électorale (74% en 2014), au niveau desquels l'Afrique du Sud dépasse les deux catégories de pays. Pour les liens sociaux, le taux des Sud-Africains déclarant avoir des amis et proches sur qui compter en période difficile est de 88%, ce qui équivaut à la moyenne OCDE (89%) et des pays partenaires (90%). En matière de taux d'homicides, la moyenne est trois fois supérieure à celle de l'OCDE et inférieure de moitié à celles des pays partenaires. En revanche, l'Afrique du Sud enregistre de mauvais résultats par rapport aux pays OCDE et pays partenaires dans plusieurs domaines, à savoir : le taux d'emploi, l'espérance de vie à la naissance, la satisfaction à l'égard de la qualité de l'eau, le sentiment de sécurité en marchant seul la nuit, la qualité de l'air, le niveau d'études, le taux de chômage de longue durée et enfin l'absence d'équipements sanitaires de base dans les logements.

En ce qui concerne l'évolution du niveau moyen du bien-être en Afrique du Sud, le rapport (OCDE, 2018, p. 345) présente des résultats divergents entre les différentes dimensions. En effet, comme détaillé dans le tableau 26, plusieurs dimensions du bien-être ont connu des améliorations dans toutes leurs composantes, à l'instar des conditions de logements, de l'équilibre vie professionnelle-vie privée, de l'état de santé, de l'éducation et compétence et des liens sociaux, tandis que d'autres se sont dégradés, à l'image de l'engagement civique, de la qualité de l'environnement du bien-être subjectif. Quant au revenu et au patrimoine, il a stagné en enregistrant des évolutions mineures. A noter que l'évolution de l'emploi et des salaires d'une part et d'autre part la sécurité personnelle dépendent de leurs sous-dimensions : quelques-unes se sont améliorées, d'autres se sont dégradées et le taux d'emploi a stagné.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Tableau 26 : [Évolution du niveau moyen de bien-être en Afrique du Sud entre 2005 et 2015/2016]

Dimension	Description	Evolution
Revenu et patrimoine	En 2014, le revenu disponible ajusté net des ménages était supérieur de près de 700 USD à celui de 2008 en Afrique du Sud (aucune donnée comparable disponible avant cette période). Alors qu'il s'agirait d'une évolution relativement mineure sur une période de 10 ans pour les pays de l'OCDE, cela représente une hausse cumulée d'environ 9 % pour l'Afrique du Sud.	Peu ou pas de changement
Emploi et salaires	Le taux d'emploi est resté relativement stable en Afrique du Sud depuis 2005, et s'établit actuellement à 43 %	Peu ou pas de changement
	le taux de chômage de longue durée a augmenté de 0.4 point	Dégradation
	le stress au travail s'est amélioré au cours de la dernière décennie	Amélioration
Conditions de logement	Le coût relatif du logement a diminué depuis 2005, la part du revenu disponible des ménages consacrés aux dépenses de logement ayant diminué de 1.9 point	Amélioration
	La part des ménages vivant dans des logements dépourvus d'équipements sanitaires de base a reculé, passant de 41.3 % à 38 %.	Amélioration
Équilibre vie professionnelle-vie privée	La part des salariés travaillant 50 heures ou plus par semaine a considérablement diminué en Afrique du Sud au cours de la dernière décennie, passant de 24 % en 2008 à 19 % en 2016.	Amélioration
État de santé	L'espérance de vie â la naissance a gagné près de 6 ans en Afrique du Sud depuis 2005, mais demeure très inférieure à la moyenne de l'OCDE.	Amélioration
Éducation et compétences	La part des adultes titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire au minimum a augmenté, passant de 37 % en 2008 à 43 % en 2015.	Amélioration
Liens sociaux	Les liens sociaux se sont progressivement améliorés, la part de la population déclarant avoir des proches ou des amis sur qui compter en cas de besoin étant passés de 84 % à 88 %	Amélioration
Engagement civique	Le taux de participation électorale de la population inscrite sur les listes a diminué de 4 points entre les élections générales de 2009 et celles de 2014 en Afrique du Sud.	Dégradation
Qualité de l'environnement	La satisfaction à l'égard de la qualité de l'eau au niveau local a légèrement diminué ces 10 dernières années	Dégradation
	L'exposition annuelle à la pollution de l'air par les $PM_{2,5}$, a augmenté de 7 % depuis 2005, et a atteint son point culminant en 2013	Dégradation
Sécurité personnelle	Le taux d'homicides a diminué en Afrique du Sud, passant de 12 à 10 décès pour 100 000 habitants en 10 ans	Amélioration
	Le sentiment de sécurité lorsque l'on marche seul la nuit ne s'est pas amélioré. et demeure inférieur de près de moitié à la moyenne de l'OCDE.	Peu ou pas de changement

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Bien-être subjectif	Le degré de satisfaction à l'égard de la vie a légèrement baissé depuis 2005, de 5.1 à 4.8 en moyenne (sur une échelle de 0 à 10)	Dégradation

Source (OCDE, 2018, p. 345)

Les attentes et motivations des décideurs publics derrière l'organisation des méga-événements sportifs dans le contexte des PED sont généralement concentrées sur les effets matériels espérés après la fin de la compétition, et principalement les impacts économiques. Or, pour cette catégorie de pays, ce sont les effets immatériels qui sont plus importants et plus nombreux. Pourtant, ces effets ne soient pas pris au sérieux que ça soit lors de la planification pré-événement ou même dans leur évaluation après la fin de l'événement surtout à long terme.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

III.5. L'organisation des méga-événements sportifs dans les pays en développement face aux inégalités

Comme le souligne Hall (2006), les méga-événements sportifs sont considérés comme une véritable occasion d'accélérer le développement économique et d'asseoir une image positive du pays à l'international. Ils deviennent un outil de prédilection afin de marketer les territoires dans le cadre d'une stratégie de promotion urbaine. C'est ainsi que les PED, pourtant confrontés à plusieurs problèmes socio-économiques et de pauvreté, ont intégrant les méga-événements sportifs dans leurs programmes stratégiques visant à accroitre leur prestige mondial et à promouvoir leur croissance économique (Maharaj, 2015). Nonobstant les expériences passées d'accueil de méga-événements sportifs par des PED, la littérature n'a que très peu traité le sujet et s'est plus concentrée sur les expériences des pays industrialisés. Les quelques cas étudiés ont démontré que les avantages recherchés par les PED n'ont profité qu'à une élite aux dépens des pauvres, creusant davantage les inégalités dans leurs sociétés alors que les dépenses afférentes à l'organisation pesaient lourdement sur leurs économies (Maharaj, 2015; V. Matheson, 2006).

III.5.1. Motivation des candidatures et effets recherchés

L'Inde, l'Afrique du Sud et le Brésil, sont quelques exemples de PED ayant organisé ces dernières années des méga-événements sportifs sur leurs territoires. Ces trois nations partagent par ailleurs, plusieurs caractéristiques communes : leur passé colonial, leurs problèmes sociaux ou même leurs économies faisant d'elles l'une des puissances émergentes leaders de leurs continents. Leurs aspirations ont été en effet mises en avant lors du forum de dialogue (IBSA) tenu en 2003 dans le but de faire avancer la coopération sud-sud et s'imposer comme lobby influençant les affaires internationales (Cornelissen, 2010; Flemes, 2009; Maharaj, 2015). Ils font également partie des pays les plus inégalitaires du monde, puisqu'en Inde 269,3 millions de personnes (30% de la population totale) vivaient, au cours de l'année 2012, en dessous du seuil de pauvreté avec moins de 0,38 dollar par jour, au Brésil 16,2 millions (8,5% de la population) vivaient avec environ 1,30 dollar par personne et par jour, alors qu'en Afrique du Sud, les estimations de l'année 2009 comptaient 10,7% de la population qui vivait à moins de 1,25 dollar par jour et 36,4% vivait avec moins de 2,5 dollars par jour (Maharaj, 2015).

Licence CC BY-NC-ND 3.0

En organisant les Jeux du Commonwealth de 2010 au niveau de la ville de Delhi, l'Inde avait pour enjeu de renforcer son leadership économique du monde émergent (Cornelissen, 2010). Au-delà du message politique, l'intention était d'utiliser les jeux en tant que catalyseur de son développement en modernisant les infrastructures, stimulant le tourisme dans la ville et en la promouvant en tant que destination urbaine mondiale (Maharaj, 2015).

Pour l'Afrique du Sud, la Coupe du Monde de 2010 représentait une opportunité unique de mettre le pays sur le devant de la scène mondiale et un moyen de créer une intégration interne. Le potentiel de l'événement permettait d'aider le pays à dépasser ses divisions raciales anciennes et à bâtir une nouvelle nation (Cornelissen, 2010). Cornelissen (2010) ajoute que, l'État sud-africain souhaitait faire profiter de l'événement tout le continent en s'annonçant comme une « *Coupe du Monde d'Afrique* ». L'ambition était alors de « *contrer les effets de l'afro-pessimisme sur les arrivées et les investissements touristiques sur le continent* » et de léguer un héritage à tout le continent. Pour cela, l'objectif était de fournir toutes les garanties nécessaires à la FIFA afin d'assurer le succès de l'organisation tel que précisé par le président de l'Afrique du Sud à l'époque sur le « *Bid Book* » :

> *« En tant que gouvernement national, nous nous engageons sans équivoque à fournir toutes les garanties demandées et toutes les ressources nécessaires…Nous voulons, au nom de notre continent, organiser un événement qui enverra des vagues de confiance du Cap au Caire - un événement qui créera des opportunités sociales et économiques dans toute l'Afrique. . . notre mission est de démontrer que nos stades sont modernes, nos infrastructures de classe mondiale, notre technologie de pointe, nos systèmes commerciaux matures et notre capacité organisationnelle éprouvée ». (South Africa 2010 Bid Company, 2003)*

En outre, les organisateurs de la Coupe du Monde 2010 espéraient générer un héritage économique assez considérable. En effet, avant l'événement, les estimations prévoyaient des revenus avoisinant les 93 milliards de rands (13,2 milliards de dollars). Cependant, il s'est avéré que l'État a dû investir 600 milliards de rands (85,7 milliards de dollars) ce qui équivaut à six fois les gains espérés et ce qui représente un dixième du PIB annuel de l'Afrique du Sud, dépassant ainsi les dépenses de la Chine pour l'organisation des JOP de Pékin 2008 (Cornelissen, 2010).

Pour la Coupe du Monde 2014, bien que la situation était différente dans la mesure où le Brésil, seul candidat à l'organisation, a profité du principe de rotation entre continents adopté par la FIFA, les motivations de décideurs étaient presque les mêmes

Licence CC BY-NC-ND 3.0

que celles de leurs homologues indiens et sud-africains soit principalement la conquête d'un prestige mondial avec l'objectif de « *passer d'un pays de deuxième niveau à un pays de première classe* » (Coakley & Souza, 2013).

III.5.2. La réalité de l'organisation

Les expériences passées en matière d'organisation de méga-événements sportifs dans les PED ont démontré que pour la majorité des cas, les organisateurs étaient à la conquête d'un prestige international et d'un moyen de se positionner en tant que puissances émergentes, faisant ainsi la promotion du statut et du pouvoir de l'État-nation post-colonial (Maharaj, 2015). Cependant, la complexité de ces mégaprojets réside d'abord dans la nature de leur gouvernance urbaine[72] qui, comme le précisent Swyngedouw et al. (2002, p. 542), « *est caractérisée par des priorités moins démocratiques et plus élitistes* ». Commençant d'abord par le modèle de franchise développé pour les méga-événements sportifs. Ce modèle tel qu'il est défini par les organisations sportives internationales à l'instar du CIO et la FIFA, détermine en détail, la forme et la structure du méga-événement ainsi que les demandes auxquelles les pays et les villes hôtes doivent obligatoirement se conformer et qui sont souvent conçues sur la base des perspectives des nations développées (Adenauer-Stiftung, 2011; Lauermann, 2014; Payne, 2006). De plus, le pays candidat s'engage auprès de l'institution sportive d'une part à absorber tout dépassement de coût relatif aux frais d'organisation sous forme de garantie qui selon Flyvbjerg et Stewart (2012) « *s'apparente à un chèque en blanc pour un achat, avec la certitude que le coût sera supérieur à ce qui a été cité* » et d'autre part, à suspendre ses lois nationales afin de favoriser l'organisation (Maharaj, 2015). Par ailleurs, les candidatures aux méga-événements sportifs sont décidées d'une façon générale sans prendre en considération la responsabilité publique puisqu'elles sont soutenues par des personnes et des groupes d'influence connectés politiquement à la sphère publique et privée (Andranovich et al., 2001). C' était ainsi le cas de l'Inde, de l'Afrique du Sud et du Brésil, où , comme le souligne Maharaj (2015), le manque de transparence publique

[72] « *La gouvernance urbaine désigne particulièrement les modalités de prise de décision dans les agglomérations urbaines, principalement selon deux acceptions : l'acception performative (« la ville doit aller vers une meilleure gouvernance ») et l'acception critique (« les modalités de la gouvernance sont un impensé qui devrait être discuté pour éviter une dépossession des citoyens »)* » source (http://geoconfluences.ens-lyon.fr/).

Licence CC BY-NC-ND 3.0

et de responsabilité démocratique sont les caractéristiques communes de ces trois pays candidats à l'organisation de méga-événements sportifs. Ces derniers, comme précisé par le même auteur, ont contribué à creuser davantage les inégalités socio-économiques en favorisant l'élite aux dépens des pauvres ayant soufferts de plusieurs formes de marginalisations que ça soit à travers les expulsions, la perte de moyens de subsistance ainsi que les violations des droits de l'homme et en faisant émerger des problèmes économiques relatifs aux dépassements de budget et des coûts, des éléments qui rendent douteux les héritages espérés.

III.5.2.1. Les dépassements de budget et des coûts

Que ça soit pour les jeux de Commonwealth Delhi 2010 ou les Coupes du Monde Afrique du Sud 2010 et Brésil 2014, les coûts finaux d'organisation dépassaient largement les estimations initiales.

En Inde, Mishra et al. (2010) rappellent que les Jeux de Delhi ont été estimés à 270 millions de dollars, mais finalement l'événement a coûté 4,1 milliards soit 1640% de dépassement du budget prévu. Ceci n'est pas le seul dysfonctionnement décelé : des détournements ont été enregistrés, à l'instar des 140 millions de dollars utilisés dans la préparation des jeux et qui étaient destinés préalablement à la réalisation du sous-plan de caste dont l'objectif était le bien-être des Dalits (Ramachandran & Goel, 2011), et la corruption à grande échelle dans laquelle des hauts fonctionnaires étaient impliqués et qui a marqué les dossiers d'appels d'offres et les contrats tout au long du processus de planification et d'organisation des jeux (Maharaj, 2015).

La Coupe du Monde de football, en l'Afrique du Sud 2010 devait coûter, selon les premières estimations, 519 millions de dollars de fonds publics. Elle a coûté finalement 8,9 milliards de dollars soit une augmentation de 1709% que ce qui était initialement prévu (Bond & Cottle, 2011). Les prévisions de dépenses de l'édition brésilienne de 2014 étaient estimées à 3 milliards d'euros et concernaient les infrastructures sportives, extra-sportives et de transport. Finalement, le coût réel a atteint environ 15 milliards d'euros (soit 5 fois plus que l'estimation). Cette somme comprend 4 milliards d'euros de frais publicitaires contractés par l'État fédéral (economie matin, 2014). Cette dépense supplémentaire a été principalement causée par le retard que prirent les chantiers. L'État a ainsi été contraint à en abandonner quelques-uns. Cela devait normalement faire baisser les coûts, mais dans le but de camoufler le dépassement, les prix estimés au départ ont été maintenus. En outre, étant donnée la faiblesse de la

Licence CC BY-NC-ND 3.0

contribution des sponsors privés par rapport aux estimations initiales, les villes hôtes brésiliennes ont été forcées de s'endetter davantage que prévu (Monclaire, 2015). À noter également les problèmes de corruptions qui ont fait surface à la suite des pressions de la FIFA pour le respect des ultimatums de livraisons des stades et infrastructures sportives. Le Brésil et même l'Afrique du Sud ont été obligés de déléguer leurs réalisations à de grandes sociétés spécialistes dans le domaine. Ces dernières pour s'accaparer ces marchés, elles ont corrompu les responsables dans le but de gonfler les coûts et d'augmenter leurs bénéfices (Bowen et al., 2012; Kiernan, 2014; Maharaj, 2015). S'ajoute à cela la pénurie grave en matière de compétences techniques pour la réalisation de ces projets, d'où le recours nécessaire au recrutement d'une main-d'œuvre sur le marché international (Maharaj, 2015).

III.5.2.2. Expulsions forcées et violations des droits de l'Homme

Pour des nations qui aspirent à un prestige mondial par l'accueil des méga-événements sportifs, la pauvreté représente un véritable tracas. Cela implique des affaires d'expulsions et de déplacements de la population ainsi que des violations des droits de l'Homme, d'autant plus que la souveraineté des nations est cédée durant la période de l'événement aux organisations sportives internationales.

Maharaj (2015) a tenté de relever les principaux phénomènes d'expulsions et de violations de droits de l'Homme constatés en Inde, en Afrique du Sud et au Brésil, en marge des méga-événements organisés par ces pays.

En Inde, Maharaj (2015) rapporte qu'entre 2004 et 2010, l'année d'organisation des jeux de Commonwealth, on a recensé environ 200 000 habitants de bidonvilles expulsés de Delhi en vue de préparer l'événement, presque 35 000 familles ayant subis des expropriations pour les Jeux et 140 000 habitants (composant 40 000 familles) ont été déplacé suite au rasage de l'installation informelle de Yamuna Pushta à Delhi. Les principales victimes sont « *les pauvres des villes, en particulier les femmes, les enfants, les personnes handicapées, les Dalits, les personnes âgées et d'autres groupes marginalisés… Des mendiants et des citoyens sans-abri ont été arrêté et détenus arbitrairement… Les libertés civiles à Delhi ont été restreintes, et… la ville a appliqué une surveillance et des restrictions accrues sous couvert de mesures de sécurité* » (Maharaj, 2015; Mishra et al., 2010). En outre, Amis (2013) met l'accent également sur les accidents des chantiers des constructions d'infrastructures pour les Jeux de Delhi, où presque 50 ouvriers, d'ores et déjà exploités (Mishra et al., 2010),

Licence CC BY-NC-ND 3.0

ont été tué. Les accidents et décès de travail sont encore plus nombreux dans d'autres projets comme le métro de Delhi. L'auteur précise que cela a été justifié par la pression temporelle. Pour respecter les délais de livraison des chantiers, les mesures de sécurité des travailleurs ont été négligées (Amis, 2013).

En Afrique du Sud, comme le souligne Maharaj (2015), l'organisation de la Coupe du Monde 2010 a été la cause de déplacement de plusieurs habitants. C'est ainsi que presque 20 000 personnes qui logeaient dans la colonie informelle de « *Joe Slovo* » à la ville du Cap, ont déménagé dans les banlieues pauvres du Cap (Newton, 2009) et que les cabanes à l'intérieur et aux alentours de la ville ont été éliminées après la promulgation de la loi du « *KwaZulu-Natal* » sur l'élimination et la prévention de la réémergence des bidonvilles. Par ailleurs, le non-respect du droit de travail et les conditions insalubres dans lesquels exerçaient les travailleurs au pays pour préparer les infrastructures nécessaires à la compétition ont entrainé plusieurs actions par les 22 000 travailleurs impliqués dans les chantiers des stades, dont des grèves qui ont fait perdre 112 jours, mais qui ont permis de « *négocier des conditions meilleures de travail, des subventions de transport et des primes, en plus de former une alliance avec StreeNet International - une ONG opposée aux déménagements forcés et au déplacement des commerçants informels* » (Maharaj, 2015).

Au Brésil, qui a organisé en 2014 la Coupe du Monde de football de la FIFA, puis deux ans après les JOP d'été, on estime que plus de 170 000 personnes ont été expulsées à cause de l'organisation des deux événements (Amis, 2013, p. 11; Maharaj, 2015). D'autre part, 35 000 familles à Curitiba, 15 000 familles à Belo Horizonte et 14 000 familles à Porto Alegre ont été expulsées de force en vue de construire diverses infrastructures telles que les aéroports, les chemins de fer, les parcs, etc. (Durgante, 2014; Maharaj, 2015). Pour cette coupe du monde brésilienne, , et à l'instar de l'édition précédente en Afrique du Sud, beaucoup de violations du droit des travailleurs a été constaté, puisque comme le souligne Atkins (2013). La main-d'œuvre a été lourdement exploitée ce qui a engendré des grèves dans les chantiers des stades faisant perdre 92 jours de travail, durant lesquels les travailleurs réclamaient des conditions et des avantages sociaux meilleurs, telles des augmentations de rémunérations, une assurance médicale, des subventions de transport, une augmentation des taux d'heures supplémentaires, une réduction des heures de travail, etc. Atkins (2013) ajoute qu'un certain nombre de droits ont été violés dans l'objectif de favoriser la FIFA

Licence CC BY-NC-ND 3.0

et ses sponsors, tels que les droits des consommateurs, le droit au travail, la protection du patrimoine culturel, la liberté des médias et le droit à l'information, etc.

III.5.2.3. Pertes des moyens de subsistance

Les méga-événements sportifs sont souvent commercialisés comme étant un moyen de création d'opportunités de travail pour toute la population. Toutefois, dans le contexte des PED, le secteur informel est généralement marginalisé voir même réprimandé subissant ainsi un effet inverse de ce qui a été prévu par l'organisation du méga-événement.

Maharaj (2015) souligne qu'à la suite des jeux Commonwealth 2010 de Delhi en Inde, l'Association nationale des vendeurs de rues de l'Inde a recensé plus de 300 000 vendeurs de rues ayant perdu leurs moyens de subsistance, tandis que d'autres étaient expulsés d'une façon illégale pour communiquer l'image d'une ville de prestige mondial. Le constat est similaire lors des Coupes du Monde de football organisées par l'Afrique du Sud et le Brésil. En 2010, presque 100 000 marchands ambulants sud-africains, constitués majoritairement de femmes, ont perdu leurs moyens de subsistance durant la compétition et plus de 800 autres ont été déplacés de leurs emplacements pour construire le stade « *Green Point* » de Cape Town (Cottle, 2010; Hedman, 2010). En 2014, toutes les activités brésiliennes relevant du commerce informel ont connu des restrictions sévères en application des règlements de la FIFA qui interdisent aux commerçants informels d'exercer leurs activités dans un rayon de 2 kilomètres aux alentours des stades de la compétition. Cela a impacté négativement environ 300 000 commerçants informels appartenant à toutes les villes hôtes, qui se sont vus refuser le renouvellement ou carrément retirer leur permis de vendeurs ; en plus de l'intensification des répressions policières à leurs égards allant même à la violence physique (Maharaj, 2015).

L'étude et l'analyse des expériences des PED en matière d'accueil des méga-événements sportifs - avec comme exemples le cas indien, sud-africain et brésilien - montrent d'une manière concrète les divergences entre les rhétoriques du pré-événement et les réalités post-événement. Certes, les retombées sont positives sur le plan de développement urbain en mettant à niveau les infrastructures - même si les polémiques sont nombreuses du fait du problème des « *éléphants blancs* » constitués par les équipements sportifs inexploitables - mais cela contribue aussi à l'exacerbation

Licence CC BY-NC-ND 3.0

des inégalités socio-économiques entre les classes défavorisées et les élites. Ces dernières sont la seule partie prenante à profiter des héritages légués. Cela augmente ainsi les suspicions vis-à-vis de cette partie favorisée de la population. Cela questionne en outre sur l'intérêt, pour cette catégorie de pays, de s'investir dans des projets évènementiels sportifs de telle ampleur.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Conclusion du Chapitre III

Ce troisième chapitre avait comme but de recentrer la littérature autour de l'objet de recherche pour parvenir à proposer un cadre conceptuel qui éclairera notre terrain empirique par la suite.

En effet, avant d'analyser l'expérience des PED en matière de méga-événements sportifs, nous avons essayé d'analyser dans un premier temps les caractéristiques économiques, sociales et politiques de cette catégorie de pays, ce qui a mis en évidence les inégalités dont ils souffrent et qui retentissent sur leur développement. Cela dit, nonobstant l'évolution considérable quant à l'intérêt des PED pour l'accueil des méga-événements sportifs durant ces dernières décennies, la comparaison entre leur expérience en la matière et celles des pays industrialisés, démontre parfaitement les disparités existantes. Cela est d'autant plus flagrant que les organisations internationales ont tendance à favoriser la deuxième catégorie qui propose des garanties et génère des bénéfices. Par conséquent, le nombre de PED ayant organisé ce genre d'événements est très faible. Ce constat a limité notre analyse des héritages des méga-événements sportifs dans le contexte des PED et ne nous a pas permis de généraliser les résultats obtenus. Néanmoins, les quelques cas étudiés ont fait valoir le poids des héritages immatériels et leur importance par rapport aux héritages matériels. Toutefois, ces héritages sont remis en cause car l'organisation de ces méga-événements sportifs ne profite qu'aux élites aux dépens des classes défavorisées, contribuant ainsi à exacerber davantage les inégalités au sein de ces pays. Cet état de fait augmente d'une part le doute autour des éventuels héritages qu'une telle manifestation est susceptible de générer pour les PED et d'autre part sur l'intérêt de ces pays à s'y investir.

Par ailleurs, tentant compte du cadre analytique et conceptuel effectué, ce troisième chapitre nous a permis de compléter notre vision par rapport au cadre conceptuel des héritages dans le contexte des PED à proposer dans notre étude. Comme le détaille la figure 12, la première phase concerne la perception du méga-événement par les décideurs publics à travers les dimensions du méga-événement sportif à considérer. Ces dimensions orientent le processus de prise de décision qui doit prendre en considération les spécificités du pays comme étant en développement, mais également sa vision en la matière et par conséquent les effets recherchés tout en impliquant la population. C'est ainsi que la phase de planification des héritages s'avère

Licence CC BY-NC-ND 3.0

indispensable avant l'organisation effective de l'événement. En effet, elle permet de programmer les changements structurels produits par la manifestation. Selon Preuss (2018), ce sont les conséquence de ces changements qui constituent les héritages répartis en deux catégories, ceux liés à l'espace à travers le développement urbain et à l'amélioration de l'environnement et ceux liés aux personnes, par le biais de l'amélioration de la politique et la gouvernance, du développement humain, du renforcement de la propriété intellectuelle et du développement social. De même, à long terme ces héritages impacteront positivement les principales dimensions du bien-être au sein du PED, à savoir la qualité de vie, les conditions matérielles ainsi que la durabilité du bien-être et par conséquent, contribueront à la diminution des inégalités du bien-être.

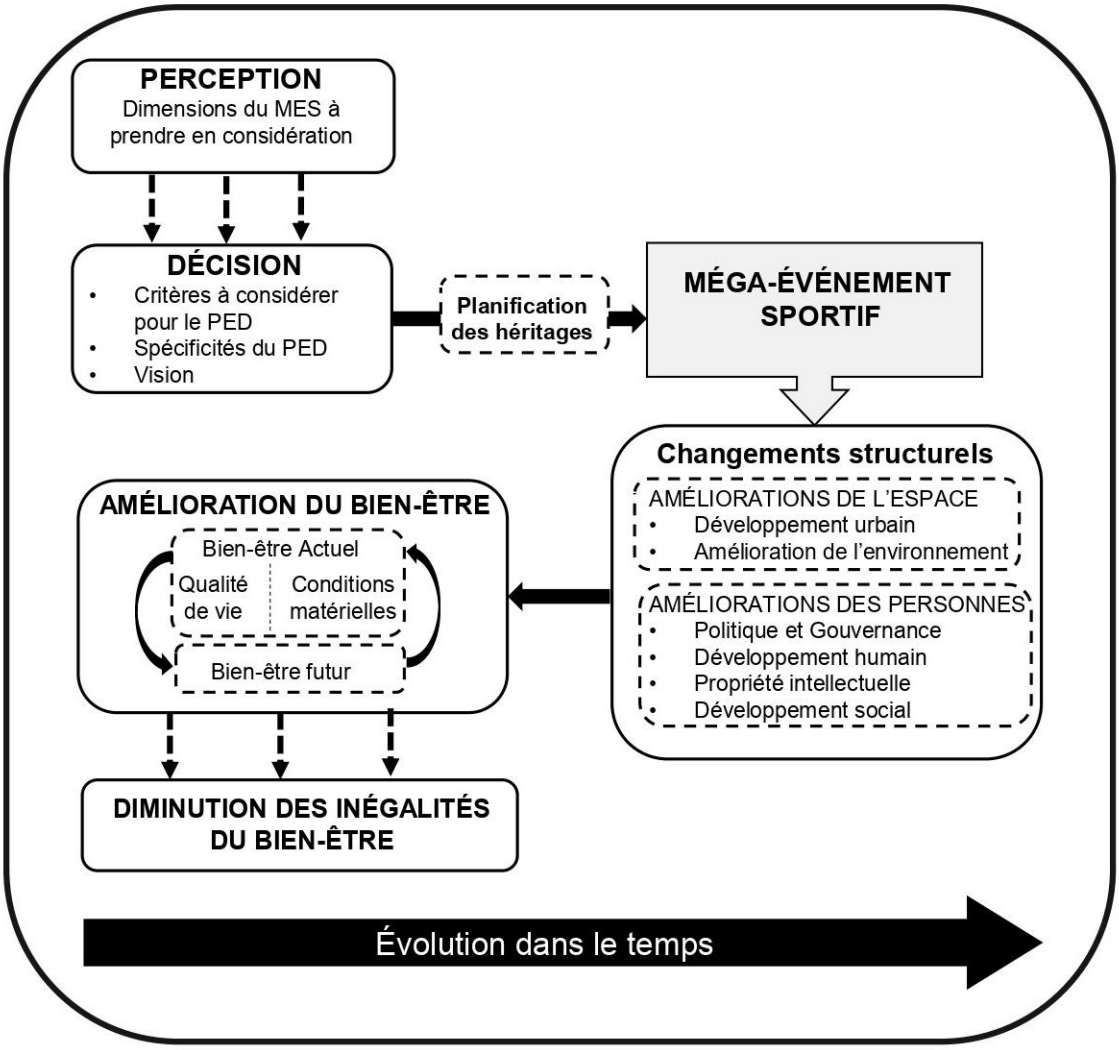

Figure 12 : Vers un cadre conceptuel des héritages des méga-événements sportifs adapté aux PED

Source (Propre élaboration)

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Chapitre IV. Choix épistémologique et cadrage méthodologique

Après avoir procédé au cadrage théorique de notre recherche au niveau des trois chapitres précédents, place maintenant à sa mise en œuvre. De ce fait, ce quatrième chapitre a comme objectif de connecter la théorie au terrain, et ce par le biais des choix méthodologiques. C'est ainsi que nous avons opté pour une démarche abductive afin de traiter les héritages des méga-événements sportifs dans le contexte assez complexe des pays en développement (PED) en tenant compte de la multitude des parties prenantes dont les plus importants sont les décideurs et la population.

Ce chapitre sera consacré dans un premier temps au positionnement épistémologique de notre recherche avec un rappel des principaux paradigmes et la justification de notre choix du post-positivisme. Puis, dans un deuxième temps, nous exposerons notre méthodologie de recherche qui opte pour une approche exploratoire en se basant sur une méthode mixte par abduction.

IV.1. Positionnement épistémologique de la recherche

La réflexion épistémologique est consubstantielle à toute recherche (Martinet, 1990) dans la mesure où elle permet d'une part au chercheur en sciences de gestion de contrôler sa démarche en veillant à sa pertinence et cohérence et d'autre part d'asseoir sa validité et légitimité (Perret & Séville, 2003). Toute recherche a un préalable comme le souligne Koenig (1994), en l'occurrence, l'interrogation sur le statut de la connaissance produite et sur sa nature. Cela dit, une distinction devrait être faite entre épistémologie et méthodologie. En effet, l'épistémologie est définie comme étant « *l'étude de la constitution des connaissances valables* » (Piaget, 1976), alors que la méthodologie désigne « *l'étude des méthodes permettant de constituer des connaissances* » (M.-J. Avenier & Gavard-Perret, 2012). L'épistémologie s'attache à la valeur de la connaissance tandis que la méthodologie s'intéresse au processus permettant la constitution de cette connaissance (M.-J. Avenier & Gavard-Perret, 2012).

Le positionnement épistémologique doit être en cohérence avec la problématique de départ, le contexte de la recherche, son déroulement et la maîtrise des connaissances relatives au champ de l'étude (Royer & Zarlowski, 1999). Selon Gavard-Perret et al. (2008), l'épistémologie se concentre sur quatre questionnements principaux : qu'est-ce que la connaissance ? Comment est-elle élaborée ou produite ? Comment est-elle organisée ? et enfin quelle est sa valeur et comment évolue-t-elle ?

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Par ailleurs, plusieurs courants et positionnements existent dans le monde de la recherche et que nous pouvons inclure entre deux extrémités, d'une part le positivisme et d'autre part le constructivisme. Entre ces deux derniers, nous relevons un nombre assez important de paradigmes dont les positionnements se distinguent en fonction de la nature de la réalité de l'objet d'étude, du statut du chercheur et de la constitution de la connaissance. Par conséquent, pour parvenir à clarifier la posture épistémologique propre à notre recherche, il nous est nécessaire d'appréhender les spécificités de chaque positionnement et la manière avec laquelle il se reflète sur la méthodologie adoptée ainsi que sur la validité des connaissances produites.

IV.1.1. Principaux Paradigmes épistémologiques contemporains

Avenier & Gavard-Perret (2012) identifient les principaux paradigmes épistémologiques contemporains disposant d'hypothèses fondatrices. Ces paradigmes concernent « *ce qu'est la connaissance (hypothèses d'ordre épistémique), la manière dont la connaissance est élaborée (hypothèses d'ordre méthodologique) et la façon dont elle est justifiée* » (M.-J. Avenier & Gavard-Perret, 2012). Les mêmes auteurs (M.-J. Avenier & Gavard-Perret, 2012) ajoutent « *La plupart des paradigmes épistémologiques postulent également des hypothèses fondatrices d'ordre ontologique qui concernent le réel existentiel* ». Ces paradigmes sont au nombre de six :le positivisme logique, le post-positivisme comprenant le réalisme scientifique et le réalisme critique, le constructivisme pragmatique, l'interprétativisme et le constructivisme conceptualisé par Guba et Lincoln (PECGL) (M.-J. Avenier & Gavard-Perret, 2012). La synthèse de ces différents paradigmes, élaborée par Avenier & Gavard-Perret (2012), détaille d'une façon claire les caractéristiques de chaque paradigme à l'exception du positivisme logique, qui comme le souligne les mêmes auteurs est peu utilisé dans les sciences de gestion et présentent plusieurs limites telles qu'il a été avancé par un nombre d'auteurs (Kuhn, 1962; Popper, 1968).

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Tableau 27 : [Synthèse des principaux paradigmes épistémologiques]

Paradigmes épistémologiques	Réalisme scientifique (Hunt, 1990, 1991, 1992, 1994, 2008 ; Bunge, 1993)	Réalisme critique (Bhaskar, 1988)	Constructivisme pragmatique (von Glasersfeld, 1988, 2001 ; Le Moigne, 1995, 2001)	Interprétativisme (Heidegger, 1962 ; Sandberg, 2005 ; Yanow, 2006)	Constructivisme au sens de Guba et Lincoln (PECGL) (Guba et Lincoln, 1989, 1998)
Hypothèses d'ordre ontologique	Il existe un réel en soi (le réel) indépendant de ce qui est perçu et des représentations qu'on peut en avoir.	Il existe un réel en soi indépendant de, et antérieur à, l'attention que peut lui porter un humain qui l'observe. Le réel est organisé en trois domaines stratifiés : le réel profond, le réel actualisé et le réel empirique.	Aucune hypothèse fondatrice. Il existe des flux d'expériences humaines	L'activité humaine est structurée (patterned). La signification consensuellement attribuée par des sujets à une situation à laquelle ils participent est considérée comme la réalité objective de cette situation.	Le réel est relatif : il existe de multiples réalités socialement construites, qui ne sont pas gouvernées par des lois naturelles, causales ou d'autre sorte.
Hypothèses d'ordre épistémique	Le réel (en soi) n'est pas forcément connaissable (faillibilité possible des dispositifs de mesure).	Le réel profond n'est pas observable. L'explication scientifique consiste à imaginer le fonctionnement des mécanismes générateurs (MG) qui sont à l'origine des événements perçus.	Est connaissable l'expérience humaine active. Dans le processus de connaissance, il y a interdépendance entre le sujet connaissant et ce qu'il étudie, lequel peut néanmoins exister indépendamment du chercheur qui l'étudie. L'intention de connaître influence l'expérience que l'on a de ce que l'on étudie.	Est connaissable l'expérience vécue. Dans le processus de connaissance, il y a interdépendance entre le sujet connaissant et ce qu'il étudie. L'intention du sujet connaissant influence son expérience vécue de ce qu'il étudie.	Dans le processus de connaissance, il y a interdépendance entre le sujet connaissant et ce qu'il étudie.
But de la connaissance	Connaître et expliquer des phénomènes observables (via	Mettre au jour les mécanismes générateurs et leurs modes d'activation.	Construire de l'intelligibilité dans le flux de l'expérience à fin d'action intentionnelle.	Comprendre les processus d'interprétation, de construction de sens, de communication et	Comprendre les constructions de sens impliquées dans le phénomène étudié.

	éventuellement des concepts inobservables). Conception représentationnelle de la connaissance. Énoncés sous forme réfutable	Conception représentationnelle des mécanismes générateurs.	Conception pragmatique de la connaissance.	d'engagement dans les situations. Conception pragmatique de la connaissance.	Conception pragmatique de la connaissance.
Modes de justification spécifiques	Neutralité. Objectivité. Justification de la validité externe et de la validité interne	Pouvoir explicatif des MG identifiés. Justification de la validité des MG via des mises à l'épreuve successives dans des recherches quantitatives ou qualitatives.	Adaptation fonctionnelle et viabilité de la connaissance pour agir intentionnellement. Justification de la validité des connaissances génériques via des mises à l'épreuve dans l'action (recherches qualitatives).	Méthodes herméneutiques et ethnographiques. Justification des validités communicationnelle, pragmatique et transgressive.	Méthodes herméneutiques mobilisées de manière dialectique. Fiabilité (trustworthiness) et authenticité. Pas de généralisation.

Source (M.-J. Avenier & Gavard-Perret, 2012)

Licence CC BY-NC-ND 3.0

IV.1.2. Choix du réalisme critique

Après examen des principaux paradigmes épistémologiques et de leurs hypothèses fondatrices, notre choix s'est orienté vers un positionnement épistémologique post-positiviste dans sa perspective réaliste critique pour le traitement de notre problématique relative à l'évaluation des héritages des méga-événements sportifs dans le contexte de PED.

En effet, notre problématique nous amène à définir les critères à prendre en considération pour les héritages d'un méga-événement sportif tel que la Coupe du Monde de football de la FIFA que le Maroc, comme exemple de PED, ambitionne d'organiser afin d'en maximiser les bénéfices. Cela passe d'une part l'évaluation de la perception des décideurs au niveau du comité de candidature autour des héritages éventuels d'un tel événement et d'autre part, celle de la population qui est la principale partie prenante qui reçoit ces héritages. Il s'agit bien sûr d'une étude à priori qui permettra de prévoir les scénarios possibles en matière d'héritages qu'un méga-événement sportif est susceptible de générer pour un PED. Le paradigme post-positiviste sous un angle réaliste critique semble le plus adapté à notre problématique car il a « *la particularité de reposer sur une vision a priori du réel* » (M.-J. Avenier & Gavard-Perret, 2012). De plus, notre vision de recherche s'annonce en conformité avec les hypothèses fondatrices du paradigme, et ce à trois niveaux :

- Premièrement, d'un point de vue ontologique, le réel en soi existe indépendamment de l'attention que peut lui accorder le chercheur : dans notre cas, les héritages générés par les méga-événements sportifs existent indépendamment de la volonté du chercheur ;
- Deuxièmement, d'un point de vue épistémique, l'hypothèse postule que le réel profond n'est pas observable et que l'explication scientifique consiste à imaginer le fonctionnement des mécanismes générateurs qui sont à l'origine des événements perçus. C'est effectivement le cas dans notre recherche dans la mesure où d'une part nous traitons des héritages éventuels d'un méga-événement sportif non encore organisé et dont les effets ne sont pas encore concrets et d'autre part, nous nous basons sur les perceptions des parties prenantes pour expliquer scientifiquement ce qu'un tel événement pourrait générer comme héritages et quels en sont les plus bénéfiques et durables pour un PED ;

- Troisièmement, le but de la connaissance au niveau de ce paradigme est la mise à jour des mécanismes générateurs et leurs modes d'activation. Dans notre cas, nous essayons de mettre à jour le cadre d'analyse des héritages des méga-événements sportifs dans le contexte peu étudié des PED.

IV.1.3. Choix d'un raisonnement abductif

Puisque le but de la connaissance du paradigme post-positiviste, dans sa perspective réaliste critique, est d'imaginer les mécanismes explicatifs plausibles à l'origine des phénomènes observés (Tsang, 2006), le raisonnement abductif parait le plus adapté vu que « *la façon dont ces mécanismes génèrent les évènements dépend de facteurs de contingence et rend donc impossible des associations causales linéaires et certaines* » (Marie-Josée Avenier & Thomas, 2011; Boisot & McKelvey, 2010; Van de Ven, 2007). Mise en évidence par Peirce, l'abduction consiste à « *émettre des conjectures sur les causes possibles d'un certain phénomène observé* » (Marie-Josée Avenier & Thomas, 2011). Cette démarche abductive s'inscrit dans le cadre d'une recherche de nature exploratoire empruntant la voie hybride. En effet, l'exploration hybride « *consiste à procéder par allers-retours entre des observations et des connaissances théoriques tout au long de la recherche. Le chercheur a initialement mobilisé des concepts et intégré la littérature concernant son objet de recherche. Il va s'appuyer sur cette connaissance pour donner du sens à ses observations empiriques en procédant par allers-retours fréquents entre le matériau empirique recueilli et la théorie* » (Thietart, 2014). En outre, l'exploration hybride aide à l'enrichissement ou à l'approfondissement des connaissances préalables en tendant d'une part vers un réalisme fort de la théorie et d'autre part vers la production de construits théoriques fortement enracinés dans les faits que le chercheur prend en considération (Glaser et al., 1968; Koenig, 1994).

Par ailleurs, tel que nous l'avons énoncée précédemment, notre recherche vise à analyser et identifier les critères à prendre en considération pour les héritages éventuels que l'organisation d'un méga-événement sportif dans un PED, comme le Maroc, pourrait générer. Puisqu'un tel événement n'est pas encore tenu dans le pays et qu'il s'agit uniquement d'intention d'organisation exprimées au travers de multiples candidatures, le travail de recherche consiste d'une façon plus concrète à l'étude de la perception des deux principales parties prenantes d'un événement du genre, à savoir les décideurs et la population. L'examen détaillé de la littérature a révélé que

Licence CC BY-NC-ND 3.0

les héritages des méga-événements sportifs sont très peu étudiés empiriquement dans le contexte des PED, chose qui nous a amenés à nous orienter vers le terrain en faisant des allers-retours entre la théorie et les observations empiriques à travers des entretiens semi-directifs lors d'une phase exploratoire avec les membres du comité de candidature du Maroc pour accueillir la Coupe du Monde de football de la FIFA. Cette étape a servi de base dans l'objectif d'affiner les construits de notre recherche en complétant la théorie par l'étude empirique. En effet, la combinaison des deux approches, qualitative exploratoire et quantitative confirmatoire, permettra, dans la première phase, d'enrichir et de compléter les connaissances provenant de notre revue de littérature dans l'objectif d'élaborer les construits de recherche, alors que lors de la deuxième phase, les propositions avancées seront mises à l'épreuve par le biais d'un questionnaire administré au cours d'une enquête auprès de la population marocaine. Ainsi, comme le précisent Petit et Durieux (2007), la démarche abductive à l'aide des allers-retours entre les données issues du terrain et les connaissances théoriques déjà existantes, permet l'atteinte d'une cohérence entre la théorie et le phénomène observé, raison pour laquelle, elle nous parait la plus adaptée à notre recherche.

IV.1.4. Le choix d'une approche méthodologique mixte qualitative/quantitative

Karl Weick (1979) rappelle que *« si une approche méthodologique -unique- est appliquée dans un contexte complexe, seule une petite partie de la réalité sera révélée* » (Aldebert & Rouzies, 2014). Partant de ce constat, et étant donné le caractère multidimensionnel de notre problématique de recherche et de la perspective réaliste critique de notre positionnement post-positiviste, nous avons opté pour un pluralisme méthodologique. En effet, la complémentarité des approches qualitatives et quantitatives permet de « *fournir des vues différentes d'un même phénomène* » (Marie-Josée Avenier & Thomas, 2011) et c'est le cas d'ailleurs dans notre recherche, dans la mesure où le choix d'une méthode mixte est motivé par le fait que premièrement, il nous a été nécessaire de comprendre les différentes facettes qui entourent les méga-événements sportifs et leurs héritages dans le contexte des PED et deuxièmement, cette complémentarité de démarches nous a permis de connaitre la perception des phénomènes étudiés auprès des deux principales parties prenantes d'un méga-événement sportif : les décideurs et les citoyens.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

C’est ainsi que dans la première phase exploratoire de l’étude nous avons retenu une méthode qualitative tandis que dans la deuxième phase, nous avons choisi une méthode quantitative confirmatoire. Dans ce sens, Avenier (2012) stipule que « *Dans une recherche conduite dans un cadre positiviste ou post-positiviste, il est souvent utile de recourir à des techniques qualitatives en amont d’une méthode quantitative ou, rarement, en aval de cette dernière* ».

Selon la classification de Creswell et al. (2003), les méthodes mixtes peuvent être réparties en quatre modèles majeurs, en l’occurrence, la triangulation, le design de complémentarité, le design explicatif et le design exploratoire, auxquels on rajoute l’initiation comme dernier design du modèle issu de Greene, Caracelli et Graham (1989). Dans notre cas, puisqu’il s’agit d’un champ peu étudié où, par conséquent, les données ne sont pas assez disponibles, nous avons opté pour un design exploratoire. Comme l’illustre la figure 13, il s’agit d’une « *conception séquentielle consistant à utiliser des méthodes qualitatives pour découvrir les thèmes concernant une question, puis utiliser ces thèmes pour élaborer et administrer un instrument qui permettra de générer des données qui seront analysées quantitativement* » (Aldebert & Rouziès, 2011).

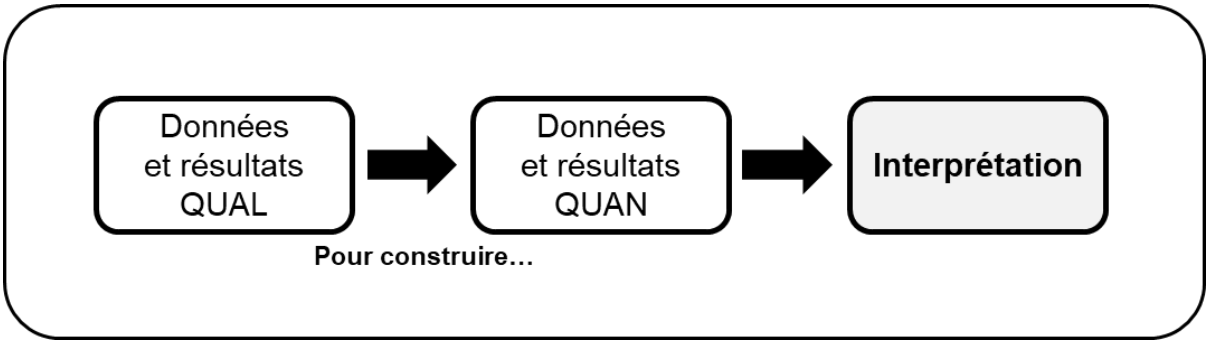

Figure 13 : Le design exploratoire dans les méthodes mixtes

Source (Aldebert & Rouziès, 2011) *inspiré de (Creswell et al., 2006)*

IV.2. Cadre méthodologique et dispositif d’accès au terrain

Comme indiqué dans la section précédente, notre démarche méthodologique de nature exploratoire est composée de deux temps, dans le but d’examiner et confronter la perception des principales parties prenantes d’un méga-événement sportif par rapport aux critères à prendre en considération pour les héritages qui en découlent, ainsi que leur nature. Le premier temps correspond à une recherche qualitative auprès d’un échantillon de décideurs liés au comité de candidature marocain pour l’accueil de la Coupe du Monde de la FIFA c’est-à-dire la partie qui imagine les changements

Licence CC BY-NC-ND 3.0

structurels produits par un méga-événement sportif dont la conséquence sont les héritages. Le deuxième temps correspond à une recherche quantitative auprès de la partie qui reçoit ces héritages, en l'occurrence, les citoyens. En outre, les résultats de la première phase qualitative exploratoire, réalisée à travers des entretiens semi-directifs sont venus renforcer notre revue de littérature.

IV.2.1. Phase 1 : la recherche qualitative

L'examen de la littérature dans le domaine a révélé que les héritages des méga-événements sportifs dans le contexte des PED, objet de notre problématique, ont été très peu étudiés. Ce constat nous a amenés à approfondir les connaissances autour de notre objet de recherche à travers l'exploration de notre terrain via plusieurs personnes ressources. Cette première phase qualitative d'une part nous a aidés à approfondir notre connaissance de la thématique et d'autre part, nous a permis, à l'aide du cadrage théorique effectué, de constituer les construits de notre recherche avant de passer à la phase quantitative.

IV.2.1.1. Description et taille de l'échantillon

Au cours de la réalisation de la recherche exploratoire, nous avons opté pour une méthodologie qualitative permettant de recueillir des données plus riches puisque les cas auxquels elle s'intéresse sont des échantillons plus restreints mais étudiés en profondeur (Deslauriers, 1991) et ce pour comprendre la perception des méga-événements sportifs et leurs héritages dans le contexte des PED. De plus, ce type de recherches ne nécessite pas un effectif de grand nombre du moment où l'échantillon dépend du point de saturation ou autrement dit, du moment où le rajout d'entretiens ne contribue plus à l'enrichissement du modèle en cours d'élaboration (Mongeau, 2008).

Les données ont été recueillies auprès de 6 personnalités ayant pris part aux candidatures du Maroc pour accueillir la Coupe du Monde de football de la FIFA en tant que membres du comité de candidature. Parmi les 6 personnes interviewées, 4 étaient membres du comité de candidature Maroc 2026, 1 était membre du comité de candidature Maroc 2010 et 1 autre avait été membre des comités des deux éditions citées. Cet échantillon comprend 1 femme et 5 hommes, appartenant tous au plus haut niveau de décision au sein du comité de candidature. Leurs profils sont variés et complémentaires puisqu'on retrouve le directeur général de l'édition 2026, des représentants du gouvernement marocain en la personne d'un ministre, des directeurs

Licence CC BY-NC-ND 3.0

de différents services de la Fédération Royale Marocaine de Football, des directeurs d'académies et de clubs de football marocain et des représentants d'ONG. Le tableau 28 synthétise la composition de l'échantillon retenu pour notre première phase de recherche.

Tableau 28 : [Caractéristiques de l'échantillon dans la phase qualitative]

Fonction	Sexe	Âge	Niveau d'étude	Edition
Directeur général comité de candidature	Homme	41 ans	Master	2026
Ministre et membre d'un parti politique	Femme	48 ans	Ingénieur d'État	2026
Directeur Marketing FRMF et responsable pôle stades comité de candidature	Homme	40 ans	Master	2026
Directeur communication	Homme	48 ans	Bachelor	2026 et 2010
Directeur d'une académie et club de football	Homme	48 ans	Master	2010
Contrôleur de gestion et membre d'une ONG	Homme	32 ans	Doctorat	2026

Source (propre élaboration)

Le choix de ces 6 personnalités s'est d'abord effectué sur la base de leur degré d'intervention dans le processus de candidature et de leur expertise dans le domaine pour pouvoir couvrir les différents aspects relatifs aux dimensions des méga-événements sportifs et de leurs héritages sans avoir recours à interroger beaucoup de personnes étant donné le niveau de connaissance du sujet des personnes ciblées. D'autre part, ce choix a permis d'avoir au moins un responsable de chaque volet clé présenté sur le *Bid Book* Maroc 2026 (Comité de Candidature Maroc 2026, 2018) tel que détaillé sur le tableau 29. Ainsi, retenir le directeur général de la candidature était

Licence CC BY-NC-ND 3.0

légitime, dans la mesure où son rôle central dans le top management du comité lui a permis d'avoir une vision globale sur tous les aspects de l'objet d'étude. En effet, il était responsable des niveaux techniques, opérationnels, stratégiques, administratifs et financiers pour la réalisation du *Bid Book* de la candidature contenant l'offre du pays par rapport à l'organisation de la Coupe du Monde. En outre, il bénéficie d'une expérience de haut responsable au sein de la Fédération Asiatique de Football (AFC) et de la Confédération Africaine de Football (CAF). Pour la ministre, le choix est justifié par ses multiples engagements à la fois politique - en tant que représentante du gouvernement et membre d'un parti politique – et environnemental – puisque sa fonction couvre les enjeux de développement durable. Concernant le directeur marketing de la Fédération Royale Marocaine de Football (FRMF) et responsable du pôle stades au niveau du comité, le choix se justifie par sa maîtrise des aspects relatifs à l'infrastructure dédiée à la compétition et par sa vision de l'héritage y afférant. Le choix du directeur de communication de la candidature est motivé par son implication dans le volet « *image du pays et promotion de la destination Maroc* ». En ce qui concerne le directeur de l'académie et du club de football, l'aspect relatif aux héritages sportifs justifie son choix, étant donné qu'il dirige la structure la plus importante au Maroc en matière de formation de footballeurs. Enfin, les aspects sociaux et économiques sont derrière le choix du contrôleur de gestion et membre d'une ONG.

Tableau 29 : [Représentativité des volets clés de la candidature Maroc 2026 par les ressources interviewées]

Rubriques clés Bid Book Maroc 2026	Ressource interviewée
Vision et stratégie d'accueil ▪ *Vision et stratégie d'accueil intégrée* ▪ *Héritage* ▪ *Support politique dans le pays d'accueil*	▪ Directeur général comité de candidature ▪ Ministre et membre d'un parti politique
Aspects techniques ▪ *Stades* ▪ *Installations équipes et arbitres* ▪ *Hébergement et siège de la FIFA* ▪ *Aéroports* ▪ *Infrastructures de transports et mobilité générale* ▪ *IT&T et IBC* ▪ *Sûreté et sécurité*	▪ Directeur général comité de candidature ▪ Directeur Marketing FRMF et responsable pôle stades ▪ Directeur d'une académie et club de football
Autres aspects relatifs à l'événement ▪ *Communication, RP et promotion de l'événement* ▪ *Fan Fest FIFA et services du pays d'accueil au profit des fans* ▪ *Bénévoles* ▪ *Compétition en relation avec l'événement*	▪ Directeur communication comité de candidature

Licence CC BY-NC-ND 3.0

▪ *Système médical et de santé* ▪ *Budget de consommation et revenus billetterie*	
Management durable de l'événement, Droits de l'Homme et Protection de l'environnement ▪ *Management durable de l'événement* ▪ *Droits de l'Homme et normes de travail* ▪ *Protection de l'environnement*	▪ Ministre et membre d'un parti politique ▪ Contrôleur de gestion et membre d'une ONG

Source (propre élaboration)

IV.2.1.2. Outils de collecte de données

Lors du processus de sélection de nos ressources interviewées, nous avons opté pour la méthode de l'échantillonnage à choix raisonné. Selon Thiétart (1999), cette méthode, basée sur les jugements du chercheur dans la sélection des éléments de l'échantillon, fournit de bons résultats quand il s'agit d'échantillons réduits à l'instar de la méthode probabiliste. La taille de l'échantillon a suivi le principe de la saturation théorique[73]. Ce dernier stipule que dans le cadre des études qualitatives, il s'avère impossible de fixer la taille de l'échantillon à l'avance, par conséquent il faut attendre la saturation théorique (Thiétart, 1999). Nous nous sommes également basés sur le principe de similarités de mots entre les interviewés obtenus à l'aide du *coefficient de corrélation de Pearson* sous *NVivo 12* (cf. annexe 3).

Par ailleurs, dans le cadre d'une recherche qualitative, la collecte de données primaires s'effectue principalement par les biais de l'entretien ou de l'observation (Thietart, 2014). L'entretien repose sur une technique ayant comme objectif la collecte de « *données discursives reflétant notamment l'univers mental conscient ou inconscient des individus* » et ce dans le but de les analyser (Thietart, 2014). On distingue ainsi deux types d'entretiens, à savoir, l'individuel et de groupe. L'entretien individuel est une situation de face à face entre un investigateur et un sujet. Il s'apparente à des échanges verbaux informels, mais en réalité il est orienté par grille d'entrevue dont l'élaboration dépend du fait que l'entretien est directif ou semi-directif (Prévost & Roy, 2015; Thietart, 2014). Cette notion de directivité est critiquée dans le cadre des entretiens, puisque comme le précise Thietart (2014), *« un questionnement directif ne relève pas de l'entretien, mais du questionnaire* », donc l'entretien est plutôt marqué par la non-directivité du chercheur par rapport à son sujet. Ce principe s'appuie

[73] La saturation théorique est « le phénomène par lequel, passé un certain nombre d'entretiens (biographiques ou non, d'ailleurs), le chercheur ou l'équipe a l'impression de ne plus rien apprendre de nouveau, du moins en ce qui concerne l'objet sociologique de l'enquête » (Bertaux, 1980, cité dans Pires 1997).

Licence CC BY-NC-ND 3.0

sur deux aspects principaux notamment l'attention positive inconditionnelle de l'investigateur ainsi que son attitude d'empathie (Evrard et al., 2009; Thietart, 2014). Cela amène à distinguer deux types d'entretiens individuels, à savoir l'entretien non directif et l'entretien semi-directif dont les caractéristiques sont présentées sur le tableau 30.

Tableau 30 : [Caractéristiques des entretiens non directif et semi-directif]

Entretien non directif	**Entretien semi-directif**
Discours continu	Discours par thème dont l'ordre peut être plus ou moins bien déterminé selon la réactivité de l'interviewé
Aucune question préparée à l'avance	Quelques points de repère (passages obligés) pour l'interviewer
Information de très bonne qualité, mais pas nécessairement pertinente	Information de bonne qualité, orientée vers le but poursuivi
Durée de recueil d'informations non prévisible	Information recueillie dans un laps de temps raisonnable
Inférence exclusivement fonction du mode de recueil	Inférence modérée

Source (Ketele & Roegiers, 1991)

L'entretien de groupe consiste à réunir divers participants autour d'un ou plusieurs animateurs dans le but de discuter une ou plusieurs thématiques. L'interaction entre les participants est recherchée afin de tendre vers plus d'approfondissement que lors du déroulement des entretiens individuels (Prévost & Roy, 2015; Thietart, 2014). Toutefois, plusieurs avis divergents sont associés à ce genre d'entretiens quant à leur efficacité dans le cadre des recherches qualitatives. Comme le rappelle Thietart, certains auteurs sont favorables à leur utilisation (Fontana & Frey, 2005) parce qu'ils permettent l'exploration d'une problématique ainsi que l'identification des informateurs clefs ou encore la stimulation de leur réflexion par rapport au problème objet d'étude par le biais de l'interaction entre les membres composant le groupe. Néanmoins, d'autres auteurs sont défavorables à ces entretiens en groupe (Rubin & Rubin, 2011) car ils prétendent qu'une réticence pourrait être constatée chez des répondants face à d'autres présents dans le groupe.

Par ailleurs, l'observation considérée comme mode alternatif aux entretiens est définie dans la littérature comme « *un mode de collecte des données par lequel le chercheur observe de lui-même, de visu, des processus ou des comportements se déroulant dans une organisation, pendant une période de temps délimitée* » (Prévost & Roy, 2015; Thietart, 2014; Thiétart, 1999). Deux formes d'observations sont distinguées, d'une part, l'observation participante et l'observation non participante. Dans le premier cas, le chercheur s'intéresse à l'aspect inductif de la recherche « *en s'immisçant dans*

Licence CC BY-NC-ND 3.0

les activités de son terrain en participant à la vie du groupe, de l'individu ou de l'organisation qu'il compte étudier ». Dans le second cas, le chercheur adopte une position externe par rapport à l'objet étudié. Cela lui offre la possibilité d'observer tout « *l'environnement du terrain, son climat, et l'ensemble d'indicateurs non verbaux* » (Thiétart, 1999, p. 238).

À l'issue de ce qui précède, en vue de la collecte des données relatives à notre recherche dans sa phase qualitative, nous avons retenu l'entretien semi-directif qui est l'une des méthodes les plus utilisées dans les recherches qualitatives en sciences de gestion (Romelaer, 2005). Nous nous sommes appuyés sur un guide d'entretien basé sur la littérature dans le domaine, mais axé autour des questions de recherche de notre étude, en incluant des questions d'introduction et de conclusion[74]. La phase introductive avait comme objectif d'immerger nos interviewés dans le champ de l'étude, mais surtout d'établir un climat de confiance (Gavard-Perret et al., 2008). Cette phase comprenait les questions suivantes ; Qu'entendez-vous par « *méga-événement* » ? Quel rôle joue votre structure dans un projet de candidature aux méga-événements telle que la Coupe du Monde de football de la FIFA ? Pourriez-vous décrire le degré de votre intervention lors du processus de candidature du Maroc pour abriter la coupe du monde de football de la FIFA ? Quel bilan faites-vous des différentes candidatures du pays pour accueillir la coupe du monde de football de la FIFA ?

Par la suite, la phase relative au développement (Gavard-Perret et al., 2008) nous a permis de rentrer dans le vif du sujet, en détaillant davantage les questions de recherche de notre étude à travers les questions suivantes : Entre attractivité touristique, portée médiatique, coût et transformation urbaine, quelles sont selon vous les dimensions les plus importantes de la coupe du monde de football de la FIFA en tant que méga-événement pour le Maroc et pourquoi ? Sur quelle base la décision de se porter candidat à de tels événements est-elle prise ? Jusqu'à quel point de telles décisions sont-elles influencées par la dimension politique et/ou géopolitique ? Dans quelle mesure la candidature marocaine lors de sa conception a-t-elle pris en considération la vision du pays en termes de développement ? Selon vous quels héritages laisserait l'organisation d'un méga-événement comme la coupe du monde de football de la FIFA pour le Maroc ? Les éventuels héritages d'un tel événement ont-

[74] (Cf. annexe 2)

Licence CC BY-NC-ND 3.0

ils été planifiés lors de la conception de la candidature ? la population a-t-elle été impliquée lors de la conception de la candidature et des héritages prévus ? Que signifie selon vous le bien-être ? Comment un méga-événement comme la coupe du monde de football de la FIFA impacterait-il le bien-être ? Dans quelle mesure un méga-événement comme la coupe du monde de football de la FIFA impacterait-il la qualité de vie à savoir la santé, l'équilibre vie professionnelle / vie privée, l'éducation et compétences, les liens sociaux, l'engagement civique et gouvernance, la qualité de l'environnement, la sécurité personnelle et le bien-être subjectif ? Dans quelle mesure un méga-événement comme la coupe du monde de football de la FIFA impacterait-il les conditions matérielles, en l'occurrence le revenu et patrimoine, l'emploi et salaire et le logement ? À quel point un méga-événement participerait-il à la durabilité des capitaux naturel, humain, social et économique ? Dans quelle mesure l'organisation de la coupe du monde réduirait-elle les inégalités en termes de bien-être ? Quelle est selon vous l'importance des héritages immatériels d'une éventuelle coupe du monde au Maroc sur l'espace et sur les personnes ? À quel point la maitrise des héritages immatériels recherchés impactera-t-elle le processus de décision lors du projet de candidature à la coupe du monde ?

Enfin, la phase de conclusion avait comme objectif de dresser un récapitulatif des idées avancées par les répondants afin de vérifier si notre reformulation correspondait bien à ce qu'ils pensaient (Gavard-Perret et al., 2008). Cette phase a été résumée dans la question suivante ; Ne serait-il pas plus intéressant pour le Maroc en tant que pays en développement d'investir dans des domaines prioritaires et vitaux au lieu de s'aventurer dans la course avec des pays développés pour l'organisation d'événements de telles ampleurs ?

Les interviews se sont déroulées à distance entre le mois de mars et avril 2020 par appel téléphonique ou visioconférence (« *WhatsApp* » ou « *Zoom* ») » étant donné les mesures de confinement et l'état d'urgence sanitaire imposés par les autorités marocaines à cause de la crise pandémique du COVID-19.

Les entretiens semi-directifs ont duré, en moyenne 70 minutes. Après recueil du consentement des interviewés pour participer à cette recherche, ils étaient informés de l'anonymat des réponses fournies et donnaient leur accord pour que les entretiens soient enregistrés.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

IV.2.1.3. Traitement et analyse des données de la première phase qualitative

Les 6 entretiens ont été menés à la fois en français et en arabe dialectal marocain puis traduits en français afin d'uniformiser la langue et retranscrits pour l'analyse.
La retranscription a repris intégralement le discours des répondants, ce qui a donné lieu à 59 pages de texte à simple interligne. Par la suite les 6 entretiens ont été insérés dans le logiciel NVivo 12. Il s'agit d'un outil fortement recommandé pour le traitement et l'analyse thématique des données qualitatives (Srivastava & Thomson, 2009). Après avoir constitué notre corpus d'étude et créé nos caractéristiques de cas, nous avons procédé à l'analyse thématique qui, à partir, d'un procédé de codification, vise à ressortir les thèmes centraux des références objet d'étude. Ce procédé de thématisation comme le précisent Paillé & Mucchielli (2016) « *constitue l'opération centrale de la méthode, à savoir la transposition d'un corpus donné en un certain nombre de thèmes représentatifs du contenu analysé, et ce, en rapport avec l'orientation de recherche. L'analyse thématique consiste, dans ce sens, à procéder systématiquement au repérage, au regroupement et subsidiairement, à l'examen discursif des thèmes abordés dans un corpus* ». Le procédé d'encodage nous a permis de segmenter le contenu de nos entretiens « *en unités d'analyse (mots, phrases, thèmes…) et à les intégrer au sein de catégories sélectionnées en fonction de l'objet de recherche* » (Averseng, 2011). Nous avons ainsi pu cartographier les données indexées par thème tel que préconisé (Srivastava & Thomson, 2009). Cette opération nous a servis à détecter 19 thèmes. Après examen de ces derniers par rapport aux relations qui les lient, nous les avons regroupés en six grandes catégories.

IV.2.2. Phase 2 : la recherche quantitative

Conformément à la méthodologie mixte adoptée dans notre recherche, nous avons engagé une phase quantitative après nous être appuyés sur une phase qualitative exploratoire qui a largement contribué à éclairer notre terrain empirique.

IV.2.2.1. Caractéristiques de la population

La population objet de notre étude quantitative est la population marocaine âgée de 15 ans et plus et résidant dans l'une des 12 régions administratives du pays.
La population cible étudiée a fait l'objet d'un recensement général de la population et de l'habitat par le Haut-Commissariat au Plan (HCP) au titre de l'année 2014. Elle a

Licence CC BY-NC-ND 3.0

été estimée à 24 144 958 habitants avec 12 226 738 femmes et 11 918 219 hommes et répartie en deux groupes d'âge, les « adultes » de 15 à 59 ans et le « *3ème âge* » composé des personnes âgées de plus de 60 ans. Le tableau 31 présente en détail la répartition de la population étudiée par sexe, tranche d'âge et région.

Tableau 31 : [Répartition de la population étudiée par région]

Région	Sexe	Groupes d'âge	Population Région	Proportion par région
Tanger-Tétouan - Al Hoceima	Femmes	15 à 59 ans	1.107.566	4,59%
		60 ans et plus	146.513	0,61%
	Hommes	15 à 59 ans	1.134.954	4,70%
		60 ans et plus	150.848	0,62%
L'Oriental	Femmes	15 à 59 ans	739.307	3,06%
		60 ans et plus	124.185	0,51%
	Hommes	15 à 59 ans	718.050	2,97%
		60 ans et plus	110.733	0,46%
Fès - Meknès	Femmes	15 à 59 ans	1.343.222	5,56%
		60 ans et plus	206.486	0,86%
	Hommes	15 à 59 ans	1.282.178	5,31%
		60 ans et plus	202.559	0,84%
Rabat - Salé - Kénitra	Femmes	15 à 59 ans	1.467.729	6,08%
		60 ans et plus	212.947	0,88%
	Hommes	15 à 59 ans	1.421.061	5,89%
		60 ans et plus	205.918	0,85%
Béni Mellal - Khénifra	Femmes	15 à 59 ans	788.295	3,26%
		60 ans et plus	128.831	0,53%
	Hommes	15 à 59 ans	737.143	3,05%
		60 ans et plus	123.682	0,51%
Casablanca - Settat	Femmes	15 à 59 ans	2.177.284	9,02%
		60 ans et plus	341.267	1,41%
	Hommes	15 à 59 ans	2.161.127	8,95%
		60 ans et plus	314.097	1,30%
Marrakech - Safi	Femmes	15 à 59 ans	1.357.828	5,62%
		60 ans et plus	212.510	0,88%
	Hommes	15 à 59 ans	1.358.423	5,63%
		60 ans et plus	226.782	0,94%
Drâa - Tafilalet	Femmes	15 à 59 ans	504.334	2,09%
		60 ans et plus	75.609	0,31%
	Hommes	15 à 59 ans	462.711	1,92%
		60 ans et plus	73.269	0,30%
Souss - Massa	Femmes	15 à 59 ans	859.356	3,56%
		60 ans et plus	128.971	0,53%
	Hommes	15 à 59 ans	789.290	3,27%
		60 ans et plus	128.731	0,53%

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Guelmim - Oued Noun	Femmes	15 à 59 ans	135.656	0,56%
		60 ans et plus	20.412	0,08%
	Hommes	15 à 59 ans	122.530	0,51%
		60 ans et plus	19.984	0,08%
Laâyoune - Sakia El Hamra	Femmes	15 à 59 ans	108.115	0,45%
		60 ans et plus	8.418	0,03%
	Hommes	15 à 59 ans	115.075	0,48%
		60 ans et plus	9.663	0,04%
Dakhla - Oued Ed-Dahab	Femmes	15 à 59 ans	30.409	0,13%
		60 ans et plus	1.487	0,01%
	Hommes	15 à 59 ans	47.430	0,20%
		60 ans et plus	1.982	0,01%
Total			**24.144.958**	**100%**

Source (http://rgphentableaux.hcp.ma/)

Cette enquête nationale a couvert l'ensemble des 12 régions administratives du Maroc avec un focus sur les villes hôtes candidates pour accueillir la Coupe du Monde de 2026. Il ne s'agit pas uniquement des 12 villes disposant de stades proposés pour la compétition, mais également des autres villes présentées sur le *Bid Book* Maroc 2026 disposant d'installations pour les équipes et de sites d'hébergements, d'aéroports et d'infrastructures principales de transport (Comité de Candidature Maroc 2026, 2018). Le tableau 32 présente en détail l'ensemble des villes hôtes en fonction de l'installation qu'elles proposent.

Tableau 32 : [Installations proposées par les villes hôtes candidates dans le dossier Maroc 2026]

Régions	**Villes**	**Stades**	**Sites d'entrainement équipes**	**Hôtels et sites d'hébergement**	**Aéroports & ports**
Tanger-Tétouan - Al Hoceima	*Tanger*	+	+	+	+
	Tétouan	+	+	+	+
	Al Hoceima	-	+	+	+
	M'diq	-	+	+	-
L'Oriental	*Oujda*	+	+	+	+
	Nador	+	+	+	+
	Saadia	-	+	+	-
	Berkane	-	+	-	-
Fès - Meknès	*Fès*	+	+	+	+
	Meknès	+	+	+	-

Licence CC BY-NC-ND 3.0

	Ifrane	-	+	+	-
	Moulay Yacoub	-	+	+	-
	Moulay Driss	-	+	-	-
Rabat - Salé - Kénitra	*Rabat*	+	+	+	+
	Salé	-	+	-	+
	Skhirat-Témara	-	+	+	-
Béni Mellal - Khénifra	*Béni Mellal*	-	+	+	-
	Khouribga	-	+	+	-
	Afourar	-	+	+	-
Casablanca - Settat	*Casablanca*	+	+	+	+
	El Jadida	+	+	+	-
	Benslimane	+	+	+	-
	Mohammedia	-	+	+	-
	Bouznika	-	+	+	-
	Nouaceur	-	+	-	-
Marrakech - Safi	*Marrakech*	+	+	+	+
	Safi	-	+	+	-
	Essaouira	-	+	+	-
Drâa - Tafilalet	*Ouarzazate*	+	+	+	+
	Erfoud	-	+	+	-
Souss - Massa	*Agadir*	+	+	+	+
	Taghazout	-	+	+	-
	Ait Melloul	-	+	-	-
	Taroudant	-	+	+	-
	Aourir	-	+	-	-
Guelmim - Oued Noun	*Guelmim*	-	+	+	-
	Sidi Ifni	-	+	-	-
Laâyoune - Sakia El Hamra	-	-	-	-	-
Dakhla - Oued Ed-Dahab	-	-	-	-	-

Source (élaboré à partir de (Comité de Candidature Maroc 2026, 2018)*)*

Au total, 37 villes réparties sur 10 régions proposées par le comité de candidature Maroc 2026 pour accueillir la Coupe du Monde de la FIFA ont été ciblées par notre enquête. Bien que deux régions du sud aient été exclues de l'offre marocaine, à savoir les régions de sud Laâyoune – Sakia El Hamra et Dakhla – Oued Ed-Dahab, nous

Licence CC BY-NC-ND 3.0

avons jugé intéressant de les inclure dans notre étude, pour connaitre la perception de l'ensemble de la population à travers un échantillon représentatif.

En raison des contraintes liées principalement au coût et au temps, nous avons utilisé la méthode des quotas afin d'obtenir un échantillon représentatif de la population. Il s'agit « *d'une méthode d'échantillonnage non aléatoire qui permet d'obtenir un échantillon ayant une certaine représentativité de la population étudiée* » (Thietart, 2014, p. 228). Dans un premier temps, nous avons déterminé les critères nécessaires pour constituer notre échantillon qui sont le sexe, le groupe d'âge et la localisation par région avec un focus sur les villes hôtes candidates citées précédemment. Dans un deuxième temps, nous avons estimé la taille minimale permettant d'obtenir des résultats satisfaisants pour notre étude, puisque comme le souligne Thietart (2014, p. 236), c'est « *la taille qui permet d'atteindre la précision ou le seuil de signification souhaités pour les échantillons destinés à des traitements quantitatifs* ». Le même auteur (Thietart, 2014) ajoute que « *plus l'échantillon est grand, plus la confiance accordée aux résultats est importante »*. Ainsi, la taille de notre échantillon a été fixée sur la base d'un échantillonnage non aléatoire par quotas pour une population d'intérêt de taille suffisamment grande :

$$\mathbf{n = Z^2 x p x (1-p) / e^2}$$

n est la taille de l'échantillon
Z est le quintile de la loi normale standard
p proportion estimée de la population qui présente la caractéristique
e est la marge d'erreur associée la proportion

Dans notre cas, la taille de l'échantillon représentatif pour un niveau de confiance de **99%** et une marge d'erreur de **5%** est de **664** personnes.

La taille d'échantillon retenu finalement pour notre étude à l'issue de l'enquête et permettant la représentativité de la population selon les données récoltées est de **726** personnes, soit **10%** de plus que le minimum requis. Le tableau suivant (33) présente la répartition de l'échantillon selon les critères prédéfinis.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Tableau 33 : [Répartition de l'échantillon]

Région	Sexe	Groupes d'âge	Échantillon
Tanger-Tétouan - Al Hoceima	Femmes	15 à 59 ans	33
		60 ans et plus	4
	Hommes	15 à 59 ans	34
		60 ans et plus	5
L'Oriental	Femmes	15 à 59 ans	22
		60 ans et plus	4
	Hommes	15 à 59 ans	22
		60 ans et plus	3
Fès - Meknès	Femmes	15 à 59 ans	41
		60 ans et plus	6
	Hommes	15 à 59 ans	39
		60 ans et plus	6
Rabat - Salé - Kénitra	Femmes	15 à 59 ans	44
		60 ans et plus	6
	Hommes	15 à 59 ans	43
		60 ans et plus	6
Béni Mellal - Khénifra	Femmes	15 à 59 ans	24
		60 ans et plus	4
	Hommes	15 à 59 ans	22
		60 ans et plus	4
Casablanca - Settat	Femmes	15 à 59 ans	66
		60 ans et plus	10
	Hommes	15 à 59 ans	65
		60 ans et plus	9
Marrakech - Safi	Femmes	15 à 59 ans	41
		60 ans et plus	6
	Hommes	15 à 59 ans	41
		60 ans et plus	7
Drâa - Tafilalet	Femmes	15 à 59 ans	15
		60 ans et plus	2
	Hommes	15 à 59 ans	14
		60 ans et plus	2
Souss - Massa	Femmes	15 à 59 ans	26
		60 ans et plus	4
	Hommes	15 à 59 ans	24
		60 ans et plus	4
Guelmim - Oued Noun	Femmes	15 à 59 ans	4
		60 ans et plus	1
	Hommes	15 à 59 ans	4
		60 ans et plus	1
Laâyoune - Sakia El Hamra	Femmes	15 à 59 ans	3
		60 ans et plus	0
	Hommes	15 à 59 ans	3
		60 ans et plus	0
Dakhla - Oued Ed-Dahab	Femmes	15 à 59 ans	1
		60 ans et plus	0
	Hommes	15 à 59 ans	1
		60 ans et plus	0
Total			**726**

Source (propre élaboration)

Licence CC BY-NC-ND 3.0

IV.2.2.2. Outils de collecte des données

Conformément à notre positionnement épistémologique post-positiviste dans sa perspective réaliste critique et à notre démarche abductive, nous avons opté pour une méthodologie mixte. Au départ, nous avons mené une recherche qualitative exploratoire en nous appuyant sur des entretiens semi-directifs avec des décideurs du comité de candidature du Maroc pour l'accueil de la Coupe du Monde de Football de la FIFA comme première partie prenante d'un méga-événement sportif. Les résultats de cette première recherche nous ont servi de base pour générer le questionnaire de notre deuxième phase de recherche à caractère quantitatif auprès d'une autre catégorie de parties prenantes de l'événement, les citoyens. En effet, en plus du guide d'entretien abordant les principaux points soulevés par notre recherche, les thématiques détectées à l'issue du processus d'analyse des données qualitatives ont constitué les construits et les items de notre questionnaire. Cela dit, la rédaction d'un questionnaire exige un soin extrême et une rigueur scientifique, raison pour laquelle, son élaboration qui s'est étalée sur une période de 6 semaines allant du 05 avril au 17 mai 2020 a connu plusieurs étapes. La première étape a consisté en la rédaction d'un questionnaire pilote en français que nous avons pré-testé auprès d'un petit échantillon de 20 personnes de différents niveaux intellectuels et d'études. C'est cela qui nous a permis d'identifier certaines questions à reformuler pour diverses raisons, soit l'utilisation d'un jargon non compris par tous les répondants ou la difficulté de la question posée. Cette phase est très importante puisque comme le précise Thietart (2014, p. 266) « *Il ne faut jamais lancer un questionnaire sans l'avoir pré-testé. Le pré-test permet de mettre à l'épreuve la forme des questions, leur ordonnancement et leur compréhension ainsi que la pertinence des modalités de réponse proposées* ». Une fois les modifications appliquées, nous avons élaboré le deuxième projet de questionnaire. Ensuite nous avons procédé à sa traduction de façon à avoir une deuxième version arabe dialectale marocaine et à augmenter ainsi davantage la représentativité de la population par notre échantillon. Comme c'était le cas pour la version française, nous avons également effectué un pré-test pour la version arabe dialectale marocaine auprès d'un échantillon de 15 personnes dans le but d'uniformiser le style linguistique des questions vu que les locutions du dialecte marocain diffèrent d'une région à une autre. Nous nous sommes efforcés de détecter

Licence CC BY-NC-ND 3.0

les difficultés relatives à l'appréhension des questions dans le but de les simplifier davantage.

Finalement nous avons retenu deux versions du questionnaire, une Française et une arabe dialectale marocaine[75]. Ces 2 versions ont été saisies sur la plateforme fournie par l'Université de Limoges « *Lime Survey* ». Par la suite, dès que nous avons atteint 32 réponses, nous avons procédé à un pré-test de fiabilité interne du questionnaire à l'aide du logiciel « *SPSS 25 ». Dans* un premier temps, nous avons analysé la fiabilité de chaque partie distincte. Dans un deuxième temps, nous avons analysé tout le questionnaire. Les deux analyses ont fait ressortir de bons scores, par ailleurs, il n'a pas été nécessaire de nettoyer le questionnaire. À noter que la fiabilité du questionnaire en totalité a atteint 97,4% selon l'indice d'Alpha de Cronbach (cf. tableau 34).

Tableau 34 : [Résultats du pré-test de la fiabilité interne du questionnaire]

Partie	Alpha de Cronbach	Nombre d'éléments
Partie A	0,755	13
Partie B	0,869	14
Partie C	0,666	9
Partie D	0,948	30
Partie E	0,913	9
Partie F	0,860	4
Partie G	0,835	4
Partie H	0,948	19
Questionnaire en totalité	0,974	104

Source (Output SPSS V25)

Le questionnaire comportait 35 questions réparties en 9 parties dont 8 parties englobant les construits de notre recherche et 1 partie concernant le profil et les caractéristiques socio-démographiques du répondant. La première partie portait sur « *la perception du méga-événement sportif* ». Elle avait comme objectif de connaître la perception des citoyens par rapport à l'organisation d'un méga-événement au Maroc avec comme exemple la Coupe du Monde de la FIFA et les différentes candidatures menées par le royaume. La deuxième partie, relative aux *« dimensions du méga-événement sportif* », visait la connaissance des dimensions les plus importantes d'un méga-événement sportif pour un PED comme le Maroc. La troisième partie *« Critères*

[75] (Cf. annexes 5 et 6).

Licence CC BY-NC-ND 3.0

de décision » avait comme but d'identifier les critères sur lesquels se basent les décideurs publics marocains pour se porter candidat à l'accueil de méga-événements comme la Coupe du Monde de Football de la FIFA. Dans la quatrième partie traitant des « *changements structurels* », l'objectif était de mettre l'accent sur les changements les plus importants qu'engendrerait l'organisation d'une éventuelle Coupe du Monde de la FIFA au Maroc. La cinquième partie, « Amélioration de la qualité de vie », avait comme but de connaitre l'avis des citoyens par rapport à la contribution de l'organisation d'une éventuelle Coupe du Monde de Football au Maroc à l'amélioration de la qualité de vie. La sixième partie portant sur « *Les conditions matérielles* » cherchait à comprendre comment l'organisation éventuelle d'une Coupe du Monde de Football de la FIFA contribuerait à l'amélioration des conditions matérielles des citoyens. La septième partie, « *Durabilité du bien-être* », avait comme objectif de comprendre à quel point l'organisation d'une éventuelle Coupe du Monde de football de la FIFA participerait à faire durer dans le temps au plus long terme les différentes composantes du bien-être. Enfin à travers la huitième partie, « *Réduction des inégalités du bien-être* », nous avons essayé de comprendre comment l'organisation d'une Coupe du Monde de football de la FIFA contribuerait à réduire les privations dont souffrent les citoyens de point de vue bien-être.

La phase de collecte des données auprès de la population cible a duré 18 jours allant du 21 mai au 07 juin 2020. Elle a coïncidé avec l'état d'urgence sanitaire et le confinement imposés par les autorités marocaines en raison de la pandémie du COVID-19. Par conséquent, il nous a été impossible d'effectuer l'enquête en face à face avec l'ensemble des répondants. Cela nous a poussé à combiner un mode d'administration en ligne et autre en face à face. Ce second mode d'administration a été limité à quelques cas par enquêteur par mesure sanitaire. Toutefois, cela n'a pas posé de problème grâce à la mobilisation d'un certain nombre d'enquêteurs telles que des proches, des amis, des journalistes et surtout de nos étudiants au sein de l'Institut des Sciences du Sport de l'Université Hassan I^{er} de Settat qui sont issus pratiquement de toutes les régions du Maroc. À cet effet, avant de lancer l'enquête, nous avons effectué une formation à distance aux enquêteurs de manière à présenter la problématique de notre recherche, les concepts utilisés, les critères de l'échantillonnage et le mode d'emploi de la plateforme « *Lime Survey* ». Cette dernière dispose de plusieurs fonctionnalités, notamment la possibilité de limiter le nombre de réponses par personne à une seule, ce qui nous a été très utile dans notre cas vu

Licence CC BY-NC-ND 3.0

l'utilisation des canaux digitaux (Invitations par courriel ou réseaux sociaux, notamment *Facebook, Instagram, Whatsapp et Linkedin*) surtout pour la population des adultes incluant les groupes d'âges de 15 à 59 ans. Pour le 3ème âge composé des personnes de plus de 60 ans, les enquêteurs ont plus opté pour le face à face étant donné les difficultés que rencontre cette catégorie de la population marocaine dans la manipulation des appareils et supports digitaux. Même en face à face, toutes les réponses ont été renseignées directement sur la plateforme « *Lime Survey* » pour éviter d'une part la manipulation de papier avec les risques éventuels de circulation du virus COVID-19 et d'autre part pour gagner du temps et recevoir les réponses en temps réel. En outre, un « *boost* » payant pour une période de 5 jours sur Facebook et ses réseaux sociaux associés tel qu'illustré sur la figure 14, nous a permis de cibler les territoires que nous n'avions pas pu atteindre ou qui enregistraient des taux de réponse faibles, à l'image des régions du sud et quelques villes du nord et de l'est du Maroc. Cela a, permis de toucher 24 093 personnes appartenant à ses régions et de générer 2 670 interactions.

À l'issue de cette enquête nationale, nous avons récolté 1 931 réponses au total composées de 937 réponses complètes et 994 réponses incomplètes. Le tableau 35 synthétise les résultats obtenus.

Tableau 35 : [Synthèse des résultats du questionnaire]

Questionnaire	**Réponses complètes**	**Réponses incomplètes**	**Total**
Français	383	386	769
Arabe dialectal	554	608	1 162
Total	**937**	**994**	**1 931**

Source (propre élaboration)

À la suite du travail de dépouillement de l'enquête qui nous a permis de détecter les données aberrantes et contradictoires, d'abord manuellement puis sur Excel à l'aide de l'assistant tableau croisé dynamique. Nous avons retenu comme il a été précisé précédemment **726** réponses sur les 937 réponses complètes

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Figure 14 : Aperçu du boost Facebook de l'enquête population

Source (facebook.com)

Licence CC BY-NC-ND 3.0

IV.2.2.3. Traitement et analyse des données quantitatives

Le traitement et l'analyse des données récoltées dans la phase quantitative se sont faits en deux temps forts. Tout d'abord nous avons procédé à l'analyse de la structure factorielle et de la validité des échelles de mesure des variables puis dans un second temps nous nous sommes concentrés sur la modélisation par le biais des équations structurelles.

IV.2.2.3.1. Analyse de la structure factorielle et de la validité des échelles de mesure des variables

La première étape d'analyse avait comme objectif l'évaluation exploratoire de la qualité des instruments de mesure des variables à travers l'évaluation de leur fiabilité à l'aide du logiciel *SPSS 25* en se basant sur l'indice d'Alpha de Cronbach qui est l'indicateur le plus utilisé dans ce sens. Cet indice est jugé excellent s'il est supérieur à 0,9, bon s'il est supérieur à 0,8, acceptable s'il est supérieur à 0,7, moyen s'il supérieur à 0,6, faible s'il est supérieur à 0,5 et inacceptable s'il est inférieur à 0,5 (Gliem & Gliem, 2003). Par ailleurs, l'objectif de la vérification de la fiabilité est la réduction de la partie aléatoire de l'erreur de mesure pour l'obtention des résultats les moins dispersés quand on mesure le même phénomène plusieurs fois. Autrement dit, elle est relative à la cohérence entre les items qui mesurent le même concept.

La deuxième étape consistait à la réalisation d'une analyse factorielle exploratoire (AFE) en composantes principales (ACP). Le but de l'ACP est l'identification des dimensions sous-jacentes explicatives des résultats obtenus sur une échelle. Elle a la capacité de structurer les variables initiales en vue de la découverte des variables latentes sous-jacentes. L'ACP nous a permis également de purifier nos échelles de mesure à travers la suppression des items ne représentant pas une contribution factorielle, un pouvoir discriminant et une communalité satisfaisants. Selon Roussel (2005), « *une variance des items expliquée par les axes principaux supérieure à 0,80 indique que les énoncés sont très bien représentés, ils sont bons quand la variance est comprise entre 0,65 et 0,80, moyens quand elle est située entre 0,40 et 0,65 et médiocres quand elle est en deçà de 0,40 ce qui implique leur suppression* ». En outre, à travers l'ACP, nous avons vérifié l'unidimensionnalité des données en nous appuyant sur l'indice KMO et la significative du test de sphéricité de Bartlett. En effet, le test Kaiser, Mayer et Olkin (KMO) est une mesure de l'adéquation de l'échantillonnage qui

Licence CC BY-NC-ND 3.0

permet de donner « *un aperçu global de la qualité des corrélations inter-items* », il est compris entre 0 et 1 et « *donne une information complémentaire à l'examen de la matrice de corrélation* »[76]. L'indice KMO est excellent s'il est supérieur ou égal à 0,80, bien s'il est supérieur ou égal à 0,70, médiocre s'il est supérieur ou égal à 0,60, misérable s'il est supérieur ou égal à 0,50 et inacceptable s'il inférieur à 0,50. En ce qui concerne le test de sphéricité de Bartlett, il s'agit d'une mesure indiquant « *si la matrice de corrélation est une matrice identité à l'intérieur de laquelle toutes les corrélations sont égales à zéro. Nous espérons que le test soit significatif (p < 0,05) pour que nous puissions rejeter l'hypothèse nulle voulant qu'il s'agisse d'une matrice identité qui signifie que toutes les variables sont parfaitement indépendantes les unes des autres* »[77].

IV.2.2.3.2. Méthode des équations structurelles

La modélisation par équations structurelles présente une capacité à tester en simultané l'existence de relations causales entre plusieurs variables latentes. Elle est désormais très utilisée par les chercheurs en sciences de gestion, d'autant plus qu'il existe plusieurs méthodes de modélisations. Dans notre étude, nous avons opté pour la méthode PLS à travers le logiciel « *SmartPLS 3* » qui est une méthode d'estimation moins exigeante en matière de conditions d'utilisation et qui est plus adaptée « *aux recherches exploratoires et prédictives* » comme la nôtre et se caractérise par une rigueur statistique (Fernandes, 2012; Joe F. Hair et al., 2012). La méthode PLS permet également « *de modéliser directement les données en se fondant sur une succession de régressions multiples sans hypothèses probabilistes de départ* » (Balambo & Baz, 2014).

Ainsi, dans le cadre de la modélisation par équations structurelles que nous avons effectuée selon la méthode PLS, nous avons suivi deux grandes étapes. La première étape est relative à l'évaluation du modèle de mesure. Nous avons ainsi procédé à l'évaluation de la validité convergente qui se base sur l'examen des corrélations des items avec leur variable latente devant avoir un score supérieur à 0,7, puis à l'évaluation de la validité discriminante selon le critère de Fornell et Larcker (1981) qui stipule que chaque variable latente doit être liée plus fortement à ses indicateurs

[76] Source (http://spss.espaceweb.usherbrooke.ca/)
[77] Source (http://spss.espaceweb.usherbrooke.ca/)

Licence CC BY-NC-ND 3.0

qu'aux autres variables latentes du modèle. La deuxième étape concerne l'évaluation du modèle structurel en commençant tout d'abord par un test d'hypothèse à travers le calcul des coefficients des chemins en se référant à la valeur P (*P-value*) qui est significative lorsqu'elle est inférieure à (0,05), puis le calcul du coefficient de détermination R^2 permettant d'estimer la précision prédictive du modèle structurel. Ce coefficient représente la proportion de variation de la ou des variables dépendantes qui peut être expliquée par une ou plusieurs variables prédictives (Elliott et Woodward, 2007 ; Hair et al.,2010 ; Hair et al., 2006). Falk & Miller (1992) suggère qu'une valeur R^2 supérieure ou égale à 0,1 est acceptable pour juger qu'un modèle possède une pertinence prédictive.

Ensuite, le calcul de la taille de l'effet f^2 qui selon Chin (1998) indique l'effet relatif d'une variable latente exogène particulière sur une ou des variables latentes endogènes au moyen du coefficient de détermination R^2. Cohen (1988) stipule qu'une valeur f^2 supérieur à 0,35 a un effet de taille important, une valeur comprise entre 0,15 et 0,35 est de moyen effet de taille et une f^2 comprise entre 0,02 et 0,15 est de faible effet de taille. Un autre calcul est effectué concernant l'évaluation de la capacité du modèle à prédire, il s'agit de la pertinence prédictive Q^2. Selon (C. Fornell & Cha, 1994), une valeur cv-red > 0 montre qu'il existe une pertinence prédictive, tandis qu'une valeur < 0 indique que le modèle manque de pertinence prédictive. Enfin, l'évaluation globale de la prédictivité du modèle est révélée par l'indice de *Goodness of Fit* (*GoF*) qui est « la moyenne géométrique entre la communalité moyenne mesurant la performance du modèle externe et le R^2 moyen mesurant la performance du modèle interne », évaluant ainsi la performance globale du modèle (Tenenhaus et al., 2005). Wetzels et al. (2009) ont déterminé les critères permettant de valider le modèle PLS, ils soulignent que le modèle n'est pas valide si la valeur *GoF* est inférieure à 0,1, faible si *GoF* est comprise entre 0,1 et 0,25, moyen si *GoF* est comprise entre 0,25 et 0,36 et large si *GoF* est supérieure à 0,36.

Par la suite, après avoir évalué le modèle de mesure et le modèle structurel, nous avons analysé les effets médiateurs selon la méthode de Preacher et Hayes (2008) à travers un Bootstrap des effets indirects puis le calcul de l'intervalle de confiance Bootstrap.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Conclusion chapitre IV

En définitive, ce quatrième chapitre a contribué à l'éclairage des choix méthodologiques à adopter en vue de l'accès au terrain.

Pour commencer, nous avons défini et justifié le choix du post-positivisme dans sa perspective réaliste critique comme positionnement épistémologique de notre recherche, avant de présenter l'abduction comme raisonnement adopté. Par la suite, compte tenu de la nature de notre problématique et des choix précités, nous avons présenté les étapes de recherche qui seront suivies au cours de l'étude empirique, pour laquelle nous avons opté pour une approche méthodologique mixte, répartie en deux temps, une première phase qualitative exploratoire suivie par une deuxième phase quantitative confirmatoire. L'intérêt du design exploratoire comme type de modèle mixte choisi dans notre cas a été justifié par le fait que notre problématique traite un champ peu étudié et dont les données ne sont pas assez disponibles.

Ensuite, il était indispensable de présenter les outils de recueil et d'analyse de données utilisés dans les deux phases. Premièrement, nous avons détaillé le recueil de donnés relatif à la phase qualitative exploratoire et la conduite des entretiens menés auprès des décideurs au niveau du comité de candidature du Maroc pour accueillir la Coupe du Monde de football de la FIFA, ainsi que le guide d'entretien utilisé, puis nous avons présenté le préalable à l'analyse des données de cette phase. Deuxièmement, nous avons exposé la démarche suivie en vue de recueillir les données quantitatives en présentant la logique du questionnaire utilisé et les temps forts de l'enquête terrain, avant de procéder à la présentation des préalables à l'analyse des données lors de cette phase.

Les résultats de l'étude empirique dans ses deux phases, qualitative exploratoire et quantitative confirmatoire seront présentés respectivement au niveau du cinquième et sixième chapitre.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Chapitre V. Analyse qualitative de la perception de la sphère politique et sportive marocaine sur les méga-événements sportifs et leurs héritages

Le processus d'analyse des entretiens menés lors de cette phase qualitative exploratoire auprès des décideurs au sein du comité de candidature du Maroc pour accueillir la Coupe du Monde de football de la FIFA, a abouti à 20 thèmes caractérisant les principaux critères à considérer pour les héritages au sens de nos interviewés (cf. tableau 36). L'examen des relations qui lient ces thèmes amène à les regrouper en cinq grandes catégories. Il s'agit de la perception des méga-événements sportifs, de la décision de candidature, les raisons des échecs des candidatures, des héritages des méga-événements sportifs et enfin du poids des héritages immatériels.

Tableau 36 : [Principaux critères identifiés pour les héritages à l'issue de l'analyse thématique des entretiens qualitatifs]

Thématique générale	Sous-thème
La perception des méga-événements sportifs	Dimensions des méga-événements sportifs Impacts des méga-événements sportifs pour le pays Bilan des candidatures
La décision de candidature	Critères de décisions Vision de développement pays et implication de la population dans les candidatures Intérêt d'investissement dans les méga-événements sportifs
Les raisons d'échecs des candidatures	Retard de prise de décision Impact du lobbying FIFA Imitation des expériences passées Sous-estimations des dossiers de candidatures des PED
Les héritages des méga-événements sportifs	Héritage infrastructurel Héritage touristique Héritage économique Savoir-faire Changement des mentalités Sécurité Amélioration du bien-être Réduction des inégalités du bien-être
Le poids des héritages immatériels	Importance des héritages immatériels pour l'espace Importance des héritages immatériels pour la population

Source (propre élaboration)

V.1. Perception des méga-événements sportifs

À l'unanimité, les interviewés estiment qu'un méga-événement sportif ne peut être qualifié de tel que s'il a une dimension mondiale, globale ou planétaire. Dans ce sens, en consolidant les définitions données par les interviewés aux méga-événements

Licence CC BY-NC-ND 3.0

sportifs, nous pouvons les définir comme étant un rassemblement suscitant un intérêt populaire par une audience mondiale au-delà des spectateurs *in situ* et un engouement d'un large public international et caractérisé par plusieurs dimensions, en l'occurrence, la portée médiatique à l'échelle internationale, l'organisation complexe, des moyens et des investissements extrêmement importants, la dimension politique, la dimension historique, la dimension parties prenantes, l'implication des pouvoirs publics et l'intervention des pouvoirs sportifs.

En outre, la moitié des interviewés a avancé qu'un événement est méga par son impact qu'il soit territorial, économique, social, environnemental ou culturel. Comme l'explique un de nos interviewés : « *il est méga aussi par l'impact de l'événement, c'est à dire ce n'est pas un événement dont l'impact est un impact local circonscrit, c'est un événement dont l'impact est au minimum national sinon continental ou international* ».

V.1.1. Dimensions des méga-événements sportifs :

À l'unanimité, les interviewés ont jugé que quatre dimensions sont importantes pour un pays en développement comme le Maroc - l'attractivité touristique, la portée médiatique, la transformation urbaine et le coût - mais à des degrés différents selon le contexte

Pour l'attractivité touristique, la plupart des interviewés se sont mis d'accord sur le fait qu'une Coupe du Monde au Maroc aurait dopé positivement le secteur du tourisme. Un seul des interviewés était réservé par rapport à l'impact de cette dimension : du fait que le Maroc est déjà un pays touristique, il considère que la Coupe du Monde n'aurait pas changé les choses, mis à part la petite variation à la hausse durant le mois de la compétition avec un appel d'air durant les mois suivants : « *on ne peut pas dire que ça aurait révolutionné le secteur touristique au Maroc, parce que l'impact aurait probablement été limité dans le temps* ».

La portée médiatique est une dimension qui a été souvent citée par les interviewés, comme liée à l'attractivité touristique, mais la plupart ont indiqué qu'elle doit être bien gérée pour qu'elle soit positive. Même en n'ayant pas organisé cette coupe du monde, cette dimension a d'ores et déjà eu un impact du fait qu'on a parlé du Maroc au niveau mondial dans une période donnée. Cependant, un des interviewés pense que l'impact de cette dimension est limité dans le temps et prend l'exemple suivant : « *il suffit tout bêtement de dire que l'Afrique de Sud qui a organisé la coupe du monde, est-ce qu'aujourd'hui on parle encore de l'Afrique de Sud ? Est-ce que ça a encore un impact*

Licence CC BY-NC-ND 3.0

médiatique ? Je ne le pense pas ». Il ajoute aussi, que cette médiatisation peut être positive, mais il souligne que « *c'est également générateur quelques fois d'images négative*s ».

En ce qui concerne le coût, les avis divergent entre les interviewés. Une partie d'entre eux considère que, pour le cas des candidatures marocaines les coûts sont réfléchis. L'un d'eux rappelle ainsi : *« l'idée était qu'il ne faut pas investir beaucoup et par la suite laisser le pays dans le coma juste après la fin de la coupe du monde, c'est-à-dire aller sur le même rythme d'investissement du pays et optimiser les investissements vers les secteurs qui ont une relation cohérente avec l'organisation de la Coupe du Monde et là je parle de la santé, du tourisme, du sport, etc.* ». Dans l'échantillon, d'autres personnes étaient plus d'avis que les coûts représentent une question délicate dans le cadre d'un méga-événement et souvent négative, à cause des dépassements des budgets prévisionnels et du fait que l'investissement en méga-événements est une perte d'argent. L'un des interviewés explique : « *l'organisation d'un méga-événement et de plus en plus complexe avec des cahiers de charges de plus en plus compliqués, si on le doit analyser uniquement financièrement au coût direct c'est un événement où on perd de l'argent, on ne peut pas gagner d'argent en organisant un méga-événement*». Donc selon eux, la rentabilité financière d'un méga-événement n'existe pas, en revanche ils estiment qu'une rentabilité non financière est envisageable, « *une rentabilité en termes de gain de temps, ça accélère les processus, ça accélère les projets, vous avez une rentabilité là encore, on en a parlé en termes de notoriété, s'il avait fallu acheter autant de pages de publicité pour qu'on parle autant du Maroc ça aurait coûté très, très cher* ». Par ailleurs, par rapport à cette problématique de coûts et de rentabilité, les interviewés responsabilisent les instances internationales que ça soit la FIFA ou le CIO, qui comme souligne l'un d'eux, ont « *mis en place des modèles où, quelque part, elles se réservent les plus grosses recettes et des recettes certaines et elles laissent aux pays organisateurs des recettes accessoires et aléatoires et donc par définition c'est très difficile de parler de rentabilité »*. Cela justifie, selon eux, qu'on ait aujourd'hui de plus en plus de candidatures conjointes même pour des pays développés comme les États-Unis, le Canada et le Mexique. L'un des interviewés remarque : « *si c'était rentable et qu'on pouvait faire tout seul, les États-Unis l'auraient fait, s'ils se mettent à trois, c'est qu'il y a question de partage des coûts et de partage des risques qui fait que ça devient très compliqué d'organiser seul une Coupe du Monde y compris pour les pays les plus riches* ».

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Pour la transformation urbaine, la majorité des interviewés affirme que c'est une dimension positive notamment pour le Maroc qui est un pays en développement. Un méga évènement sportif peut accélérer la réalisation de plusieurs projets surtout en matière de réseaux, de souplesses de réseaux de transport et d'interconnexion entre les villes et régions, ainsi qu'en matière d'infrastructures hospitalières et des villes et régions qui ont commencé à penser les questions de restructuration et d'aménagement urbain. Cependant, un des interviewés pondère : « *il ne faut pas tomber dans les excès et les exemples sont multiples dans ce sens, toujours est-il que le problème de "gentrification" est omniprésent dans le cadre des méga-événements*». Un interviewé a rajouté une autre dimension qui selon son sens est la plus importante dans le contexte du Maroc en tant que pays en développement. Il s'agit de la dimension humaine. Il insiste : « *Les programmes d'investissement existent et ils allaient se faire dans tous les cas, mais c'est le capital humain qui je pense aurait été mis à niveau plus rapidement et ça, je considère que c'est l'enjeu majeur de notre pays*».

V.1.2. Impacts des méga-événements sportifs pour le Maroc

Plusieurs types d'impacts ont été présentés par les interviewés. L'un d'entre eux précise : « *L'impact aurait été à différents niveaux, d'abord il y a deux niveaux, le matériel et l'immatériel* ».

Par ailleurs, la majorité des interviewés considère qu'accueillir un méga-événement comme la Coupe du Monde de football au Maroc permettrait d'optimiser le développement déjà en cours et de pallier les principales lacunes, notamment en termes d'infrastructures hospitalières et de connectivités entre villes et régions. L'un des interviewés précise : « *l'idée en obtenant la coupe du monde, ça permet de consolider le développement déjà acquis, mais aussi de l'accélérer par la suite, sachant que la Coupe du Monde obligera le pays à compléter les manquements dans certains domaines et qui ne sont pas que dans le domaine du football et du sport, par exemple, les demandes hospitalières, une Coupe du Monde au Maroc en 2026 aurait permis de construire un certain nombre d'hôpitaux, des stations ferroviaires qui allait être construites, puis le tronçon entre Ouarzazate et Marrakech qui devait être également mis en place, etc.*».

Les impacts économiques principalement évoqués par les interviewés couvrent d'abord le tourisme en termes de visites accrues de touristes et de fans de football

Licence CC BY-NC-ND 3.0

ainsi que les énormes retombées à condition que « *cela soit bien fait* » comme l'a souligné l'un d'eux et sans négliger ainsi que le rappelle un autre : « *Vous avez un impact économique, ce sont des coûts, ce sont des recettes, donc après il y a un bilan à faire* ».

L'impact en termes d'infrastructures a été listé par la majorité des interviewés. Ils ont cité les infrastructures sportives englobant les grands stades, les stades modulaires, les terrains d'entraînement, les facilités sportives et les autres infrastructures, hospitalières, hôtelières, de transport et de connectivités entre villes et régions.

Un interviewé a mis l'accent sur l'impact sportif : « *La Coupe du Monde a un impact direct sur le développement de la pratique du football dans le pays notamment à travers le développement de l'infrastructure sportive* ».

La majorité des interviewés a mis en avant l'impact sociétal de l'organisation d'une Coupe du Monde au Maroc, que ça soit à travers la création de richesse par suite de la création d'emplois ou à travers l'amélioration des conditions de vie grâce au développement de l'infrastructure. L'un des interviewés a également évoqué la fierté et la joie qu'il qualifie, d' « *incommensurables* » et qui seraient procurées par le fait que le pays a obtenu la confiance du monde de football pour organiser cette manifestation. Selon lui : « *Vous avez un impact en termes d'état d'esprit, tant que vous êtes en mesure d'organiser un aussi grand événement, que vous aviez mobilisé les gens, que chacun a apporté sa contribution, ça modifie en profondeur l'état d'esprit des gens, leur confiance en soi, la capacité à faire de grandes choses* ».

Les libertés individuelles ont été également discutées par un interviewé en tant qu'impact sociétal : « *il y aura aussi une certaine flexibilité des nouvelles lois qui vont être mises en place pour organiser une coupe du monde, je cite à titre d'exemple le débat au Maroc autour des libertés individuelles, il y a beaucoup de demandes d'une partie d'intellectuels et une partie de la population pour la mise en place de lois qui préservent les libertés individuelles* ».

L'impact image a été évoqué par la moitié des intervenants dont l'un souligne l'importance énorme de ce type d'impacts en précisant qu'il est à double tranchant en disant : « *en termes de notoriété c'est un impact qui est énorme, en termes d'image, l'impact est important, mais sous réserve que votre événement soit organisé et que les choses se passent bien, inversement si ça se passe mal, l'impact sera important, mais au sens négatif du terme* ».

Licence CC BY-NC-ND 3.0

L’impulsion des pays en développement que ça soit les pays africains ou les autres pays de cette catégorie a été abordée par deux interviewés. L’un d’eux considère que « *ça aurait envoyé un message fort, permettant à d'autres pays comme l'Inde, l'Indonésie, le Nigéria, le Pérou, de se dire demain ils auront une chance d'organiser un tournoi pareil et que ce tournoi-là n'est pas l'exclusivité d'un petit groupe de pays développés, mais tous les pays qui font des efforts et qui ont un minimum requis, peuvent être capable de l'organise*r ».

V.1.3. Bilan des candidatures

Presque tous les interviewés se sont concentrés sur les candidatures dont ils étaient partie prenante, mis à part un interviewé qui s’est positionné comme suit : « *Moi je ne vais pas donner de bilans, ce n'est pas à moi de le dire, et puis ce n'est toujours pas très honnête d'être dans une comparaison avec ce qui était avant et ce qui est venu après, je pense simplement que chaque candidature doit être analysée par rapport à son propre contexte* »

Par ailleurs la majorité des interviewés affirme que le Maroc a progressé en réalisant un grand développement en comparaison avec les premières candidatures et que le travail fait durant la dernière candidature comme a précisé un interviewé : « *est l’aboutissement du travail fait des quatre candidatures précédentes* » dans la mesure où tout ce qui a été proposé rentre dans le cadre du développement du pays. Selon le même interviewé : « *ce sont des choses dont le Maroc a besoin, et pas simplement dans le cadre de la Coupe du Monde* ».

Cependant, malgré le bilan positif, la moitié des interviewés a mis l’accent sur des choses dont la réalisation était promises lors des candidatures marocaines avec ou sans tenue de la Coupe du Monde et qui ne sont pas encore faites. Ces manquements contribuent à rendre le bilan mitigé selon les mots d’un des interviewés : « *En gros, parlant de bilan pour moi, c'est un bilan qui est pour l'instant assez mitigé du fait qu'il y a beaucoup de choses qu'on avait dit qu'elles allaient être faites, mais jusqu'à maintenant ce n'est pas le cas* ».

En outre, deux interviewés ont indiqué différents héritages légués par les candidatures. L’un d’entre eux correspond au rajeunissement des cadres qui travaillent dans les différents ministères et qui ont fourni beaucoup d’efforts pour élaborer le dossier de candidature. Une autre relève du planning urbain et de la cartographie des villes et régions qui permettent désormais une évaluation de leur potentiel. Un des interviewés

Licence CC BY-NC-ND 3.0

explique que ces productions vont contribuer à « *pouvoir créer également un certain équilibre entre les différentes régions parce qu'il y a des régions qui sont mieux loties que d'autres en termes d'infrastructures* ».

Enfin, il est fait allusion à un héritage en termes d'image du pays à l'international. Le même interviewé ajoute :« *cet exercice a permis un grand exercice de communication des attributs du Maroc à travers le monde, parce que les centaines de pays où on s'est rendu à travers cette candidature pour vendre le Maroc, on a vendu le pays, on ne l'a pas vendu comme pays de football simplement, mais également un pays d'ouverture, de tolérance, un pays diversifié dont l'histoire est riche et ainsi de suite... Donc l'enseignement était positif à ce niveau-là et je pense méritait l'investissement qui a été fait par rapport à la mise en place de ce dossier* ».

Licence CC BY-NC-ND 3.0

V.2. La décision de candidature

Certes, plusieurs critères ont été avancés par les interviewés motivant la décision de candidature à la Coupe du Monde, mais les critères politiques et géopolitiques sont les plus cités. Selon les mêmes interviewés, cette décision tient généralement compte de la vision de développement du pays mais elle n'implique jamais la population.

V.2.1. Critères de décision

Plusieurs critères de décision ont été évoqués par nos interviewés dont le plus récurrent est le critère politique comme l'avance un interviewé : « *Chez nous le catalyseur est presque toujours politique* » et la prise de décision au sommet de l'État, comme rajoute un autre : « *Dans le contexte marocain forcément c'est une décision qui se porte au plus haut niveau* ».

En outre, au regard du positionnement du Maroc dans le continent africain, les interviewés ont également mis en avant le critère géopolitique. L'un d'eux souligne : « *le Maroc et depuis quelques années maintenant grâce à la politique de Sa Majesté, est également un pays locomoteur au niveau du continent africain, donc la candidature marocaine pour cette fois-ci en tous les cas, ne se portait pas simplement comme candidature du Maroc en tant que pays à part et unique, mais aussi une candidature africaine portée par l'Afrique et considérant le rôle du pays à travers justement le continent, son retour au niveau de l'union africaine* ».

Il y a eu alors un consensus entre la majorité des interviewés sur le fait que la décision est politique et aussi géopolitique. Un interviewé répond à la question jusqu'à quel point de telles décisions sont-elles influencées par la dimension politique et/ou géopolitique ? : « *Ce n'est pas un degré d'influence, la décision est politique et géopolitique en même temps, c'est une décision politique qui est d'abord basée sur un besoin sportif parce que c'est un événement sportif, parce qu'on parle de football, mais le football comme étant un outil de promotion de pays, de cohésion sociale, de bien-être et tous les aspects que j'ai décrits avant, ce qui permet de déclencher le bouton pour dire qu'on est candidat ou pas est éminemment une décision politique même si elle est appuyée par des facteurs économiques, géopolitiques, sportifs et ainsi de suite, mais elle est éminemment politique* ». À noter également l'importance du lobbying politique pour réussir une candidature comme rapporte un interviewé : « *la base du travail est une base auprès des votants, il faut non seulement faire ce travail auprès des votants, mais en plus gérer les aspects liés au lobbying politique* ».

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Un autre critère a été également avancé par quelques interviewés : le développement socio-économique et son accélération. L'un d'entre eux rapporte : « *vous pouvez également être candidat encore une fois pour accélérer un projet de développement et c'était le cas pour 2010 et vous inscrivez ça dans le cadre des plans pluriannuels de l'État marocain, non seulement pour bénéficier de la notoriété via l'événement, mais aussi pour accélérer à nouveau des chantiers et les mettre à niveau plus rapidement*».
Le critère de développement de l'image du pays a été aussi avancé par quelques interviewés, à travers la promotion de l'image du pays ce qui rapportera des investissements importants. L'un des interviewés souligne « *c'est l'image du pays où on utilise l'événement pour promouvoir l'image du Maroc en tant que pays développé, tolérant et capable d'organiser des événements, mais aussi d'attirer des investissements sur son territoire, on parle de la capacité d'attraction d'investissements étrangers pour le pays* ».
Un interviewé a indiqué que le critère de développement des infrastructures est aussi l'un des critères de décision.

V.2.2. Vision de développement du pays et implication de la population dans les candidatures

Quel que soit les interviewés, il semble établi que la candidature du Maroc a intégré la vision du pays à grande échelle dans la conception du dossier. La politique de développement, comme indique un de nos interviewés : *« elle s'est intégrée à la vision de l'État et c'est pour cela que la Coupe du Monde agissait en tant que booster et en tant que catalyseur* ».
Cependant, mises à part les enquêtes d'opinion, presque tous les interviewés ont affirmé que la population n'a pas été engagée lors de la conception de la candidature et des héritages recherchés. Un parmi eux répond directement : « *Clairement non il n'y a pas eu d'implication de la population* ». Quelques interviewés expliquent ça par le facteur temps qui n'était pas suffisant pour se solliciter l'avis de la population. En revanche leurs élus ont contribué au processus comme explique un des interviewés : « *On avait à peu près 200 rapports indépendants à mettre en place dans la période de 4 mois, alors que d'habitude ce type de dossiers ça prend au moins 2 ans, donc quand vous avez 4 mois au lieu de 2 ans est-ce que vous pensez qu'on avait le temps d'impliquer la population…l'implication de la population en amont, elle n'a pas été faite d'une manière importante, mais après l'implication des Walis, des maires, des régions*

Licence CC BY-NC-ND 3.0

*et des ministères, etc. elle a été exceptionnelle et ces gens-là pour la plupart sont des élus qui représentent leurs population*s ».

V.2.3. Intérêt d'investir dans les méga-événements sportifs

La majorité des interviewés a affirmé que la Coupe du Monde est une opportunité pour le Maroc. Ces candidatures entraînent le financement d'autres domaines prioritaires comme la santé et l'infrastructure urbaine. Ces investissements bénéficient à la population et sont accélérés par l'accueil du méga-événement sportif. Un des interviewés ose une comparaison : « *la crise pandémique qu'on traverse aujourd'hui, une de ses conséquences positives, c'est qu'elle pousse le pays à moderniser son secteur hospitalier et de santé obligatoirement, donc c'est à travers une crise, mais une Coupe du Monde elle peut servir de cas de forme pour ce genre de choses aussi, mais encore une fois sans folie des grandeurs et c'est là où nous aussi justement on veut une Coupe du Monde à taille humaine* ».

D'autres interviewés pensent également que l'un n'empêche pas l'autre dans la mesure où le sport est aussi important et prioritaire comme les autres domaines et comme souligne un des interviewés : « *On doit faire les deux avec certains degrés de priorité en fonction des moyens du pays* ». Il suffit juste comme précise un interviewé de trouver l'équilibre entre le méga-événement et tous les autres domaines tout en maîtrisant les coûts. Dans ce sens, un des interviewés affirme que, dans le cas du Maroc, le financement dans le cadre des candidatures à la Coupe du Monde était toujours sécurisé en plus des soutiens internationaux : « *si l'organisation de cette Coupe du Monde met le pays à genou, elle est responsable, mais dans notre cas de figure, ça n'a jamais été le cas, le financement était bien sécurisé, on avait même des soutiens internationaux et donc ça nous n'aurait pas mis à genou ou en faillite* ».

À noter que des interviewés ont insisté sur la nécessité de bien planifier en amont la candidature pour l'accueil de la Coupe du Monde en s'assurant qu'elle soit viable financièrement, en répondant aux critères du cahier de charge et surtout qu'il faut se porter candidat en sachant avec qui garantir le succès de la candidature. Un interviewé distingue : « *être candidat c'est un autre monde par rapport à être organisateur, c'est deux choses différentes, donc avant de penser à être un organisateur, comment peut-on être les meilleurs candidats possibles et là on a déjà tenté 5 fois, il faut que la prochaine soit la bonne, comment le faire ? Donc voilà, ce sont de vraies questions, il faut il y aller quand on sait qu'on va la gagner, c'est ça l'idéal, donc il faut prévoir ça*

Licence CC BY-NC-ND 3.0

bien en amont et avoir des équipes en place et beaucoup de choses à prévoir pour que ça puisse marcher ».

Licence CC BY-NC-ND 3.0

V.3. Les raisons de l’échec des candidatures

Les échecs des différentes candidatures sont expliqués, par les interviewés, de différentes manières. Selon eux, certaines raisons seraient liées au retard souvent constaté lors de la prise de décision et la confirmation des candidatures, d’autres aux rapports de forces exercés par la FIFA, ou encore l’imitation des expériences passées en la matière.

V.3.1. Retard de prise de décision

Plusieurs interviewés ont mentionné le retard de la prise de décision dans la confirmation des candidatures marocaines et des délais restreints de préparation du dossier comme l’une des raisons d’échec des candidatures. Un des interviewés raconte ainsi : « *c'est une candidature qui a été annoncée relativement tardivement, si on compare notre dossier avec celui de l'Afrique de Sud, ces derniers ont travaillé depuis la fin de la candidature 2006, ils étaient restés en mode projet, en mode candidature pour une période de 4 ans de travail, et nous on est arrivé quasiment à un ou deux mois avant la fin de la date limite du dépôt des candidatures et donc notre candidature n'a duré que 18 mois, alors c'est une candidature tardive* ». Une autre rajoute : « *Elle était prise très vite (la décision de se porter candidat), très tard comme d'habitude je dirais, en 2004 pour la Coupe du Monde 2010 et en 2018 pour celle de 2026 on ne peut pas dire que le Maroc a pris le taureau par les cornes en amont, c'était un véritable sprint et c'est la même histoire sur les deux éditions, on a mis les bouchées doubles dans les deux cas* ».

V.3.2. Impact du lobbying FIFA

D’autres interviewés ont indiqué l’impact du lobbying exercé par la FIFA sur l’échec des candidatures marocaines. Selon eux : « *le volet lobbying pas forcément à l'échelle d'un pays, mais aussi à l'échelle et aux arcades de la FIFA qui est au-dessus de tout le monde, malheureusement on a eu la malchance de tomber sur un Joseph Blatter qui était pour l'Afrique de Sud, pourquoi ? je n'en sais rien ! C'est difficile de dresser un bilan quand tu sais que les dés sont pipés* ».

V.3.3. Imitation des expériences passées

Deux interviewés ont formulé des critiques au sujet de l’évocation de l’argument du développement du pays comme critère de décision en se basant sur les expériences

Licence CC BY-NC-ND 3.0

passées des autres. L'un des deux déplore : « *Chez nous le catalyseur est presque toujours politique, avec comme objectif le développement du pays et c'est là, je crois, où nos candidatures ont des problèmes, en effet, on a pris la plupart des candidatures comme catalyseur, c'est à dire on se met dans le contexte européen des années 1970 et 1980 et on se dit voilà c'était un catalyseur pour ces pays et on fait la même chose, alors qu'on est plus dans ces années* ».

V.3.4. Sous-estimations des dossiers de candidatures des PED

Enfin, un des interviewés pense que la sous-estimation des dossiers de candidatures des pays en développement comme le Maroc, est également l'une des raisons d'échec. Il explique : « *on n'a pas vendu des maquettes, c'est un projet, un plan de développement, un budget qui était déjà programmé puis une vraie vision, la FIFA ne s'attendait pas du tout à la qualité du dossier marocain, on nous a sous-estimé*s ».

Licence CC BY-NC-ND 3.0

V.4. Héritages des Méga-événements sportifs

Dans l'ensemble, les interviewés ont mis l'accent sur l'importance de la planification des héritages recherchés en amont du méga-événement sportif pour permettre leur durabilité. Ils ont également établi une liste d'héritages susceptibles d'être légués par une coupe du monde. Sont distingués les héritages matériels et les héritages immatériels.

V.4.1. Importance de la planification des héritages

Un des interviewés a insisté sur l'importance de la notion d'héritage et sa prise en considération dans le cadre de l'organisation d'une Coupe du Monde en rappelant : « *normalement quand on planifie un méga-événement, c'est une question à laquelle on doit répondre des années avant l'organisation du tournoi en ayant des plans d'action assez pragmatiques et concrets par rapport à ça…c'est une notion qu'il faut, prendre au sérieux et ne pas seulement parler de l'héritage court-termiste, qui permet de donner de la joie pendant un mois et ensuite les feux s'éteignent et on revient à la normale* ».

D'un autre côté, tous nos interviewés ont mis l'accent sur la nécessité de prévoir les héritages très précocement en évoquant l'approche du dossier marocain lors de sa conception. Ainsi en réponse à la question « *Les éventuels héritages d'un tel événement ont-ils été planifiés lors de la conception de la candidature ?* », l'un des interviewés répond : « *Oui, bien évidemment, sinon on n'aurait pas passé le cut, l'aspect héritage a été mis en avant par la FIFA de manière assez importante et donc il fallait mettre en avant une étude de ce qu'on va faire le jour d'après… Tous ces aspects là ça se fait en amont, c'est-à-dire quand on s'est penché sur la candidature et sur le plan en tant que tel, on commence par la fin du plan, c'est-à-dire quel est l'impact ?* ».

Un autre interviewé, en réponse à la même question, met l'accent d'une façon plus concrète sur la façon avec laquelle le dossier de candidature Maroc 2026 a planifié les héritages relatifs aux stades modulaires proposés en disant : « *Bien sûr et à tous les niveaux, que ça soit au niveau transport, santé, même au niveau d'infrastructure sportive, c'est à dire même les stades qu'on avait proposés qui sont des stades modulaires, c'était pris en compte en ce qui concerne l'héritage, du fait qu'on n'allait*

Licence CC BY-NC-ND 3.0

pas garder 6 ou 7 stades à 45 000 spectateurs puisqu'on n'a rien à faire avec après, mais on va les ramener à 20 000 places ».

V.4.2. Héritages matériels

Trois types d'héritages matériels ont été identifiés par les interviewés, à savoir, l'héritage infrastructurel englobant les infrastructures sportives et urbaines, l'héritage touristique lié à l'augmentation considérable du nombre de touristes post-Coupe du Monde et l'héritage économique relatif aux emplois spécifiques qui seront générés surtout dans le secteur du sport.

V.4.2.1. Héritage infrastructurel

L'héritage infrastructurel concerne d'une part l'infrastructure sportive. Cela inclut les stades prévus (et surtout le concept des stades modulaires dont les unités décomposées seront transportées vers d'autres villes pour qu'elles les utilisent après l'évènement) qui en bénéficieront ainsi que les centres d'entrainements qui devaient être créés. L'héritage infrastructurel concerne d'autre part d'autres infrastructures programmées telles que les autoroutes additionnelles, les tronçons reliant des villes comme Marrakech et Ouarzazate et les hôpitaux. Cet héritage infrastructurel, dans sa globalité, est à la tête des héritages cités par la totalité des interviewés. L'un d'entre eux explique : « *Je pense que l'héritage principal est lié à l'infrastructure et ça, c'est quelque chose de très important que ce soit l'infrastructure sportive ou bien les infrastructures qui développeront les connections entre les villes du royaume* ».

V.4.2.2. Héritage touristique

L'héritage touristique prend en considération le flux supplémentaire de touristes qui augmentera à la suite de l'organisation de la Coupe du Monde et l'exposition du pays à l'international. Un des interviewés précise ainsi : « *à travers l'organisation d'une Coupe du Monde on donnera au pays plus de visibilité qui attirera davantage de touristes* ». Un autre explique : « *qu'en termes de PIB, le tourisme représente un pourcentage assez important et donc avec déjà les chiffres à l'époque en 2017 qui permettait au Maroc d'arriver à 17 Millions de touristes sur l'année, ça aurait permis de donner un boost à cet aspect-là et d'augmenter également le positionnement du Maroc comme destination touristique importante* ».

Licence CC BY-NC-ND 3.0

V.4.2.3. Héritage économique

L'héritage économique est appréhendé dans la mesure où la Coupe du Monde permettra selon l'un des interviewés de générer des emplois spécifiques dans le domaine du sport : « *je pense qu'on aurait pu créer les emplois, il y aurait probablement aujourd'hui des stadiers de façon plus naturelle au Maroc et réaliser un développement économique considérable ».* Il dit dans ce sens *: « il y a un héritage économique, avec un bond qualitatif en termes de développement* ».

L'analyse des thèmes et sous-thèmes identifiés ci-dessous a révélé l'existence de trois héritages immatériels résultant de l'organisation de la Coupe du Monde dont l'importance n'est pas négligeable à court et moyen terme pour le projet de développement du pays, étant donné qu'il s'agit d'un pays en développement. Les héritages immatériels impactant la population s'annonceraient donc plus importants et plus durables à long terme.

V.4.3. Héritages immatériels

Selon les interviewés, la Coupe du Monde au Maroc génèrerait un certain nombre d'héritages immatériels qui impacteront la population à long terme, notamment à travers la mise à niveau du capital humain comme résultat du savoir-faire transmis par son organisation, le changement des mentalités et de la perception des gens par rapport au pays.

V.4.3.1. Savoir-faire

Le savoir-faire figure comme l'un des héritages immatériels évoqués par les interviewés. Selon eux, grâce à une éventuelle organisation de la coupe du monde, le Maroc connaitra une vraie mise à niveau de son capital humain.

Cela se percevrait d'abord, comme l'expliquent nos interviewés, dans l'industrie du sport avec des héritages en termes de process d'organisation et des ressources humaines expérimentées en termes d'événements sportifs, de gestion & digitalisation des infrastructures sportives. A titre d'exemple, un des interviewés explique : « *il y a un héritage en termes de savoir-faire, quand on organise une Coupe du Monde et qu'on la prépare pendant 8 à 10 ans et qu'on l'organise correctement, il y a un savoir-faire qui se transmet également à la population, avec l'aide de la FIFA, les équipes en place, les experts, etc. par rapport à la gestion événementielle, par rapport à l'industrie du sport de manière générale* ». Tous ces éléments, sont susceptibles, comme

Licence CC BY-NC-ND 3.0

l'indique un des interviewés, de professionnaliser le secteur du sport beaucoup plus rapidement. Ensuite, l'accueil de l'évènement induit l'apprentissage de compétences de travail d'équipe, dans un calendrier serré, un des interviewés précise : « *l'héritage que ça aurait pu nous laisser, c'est un héritage dans la gestion de projets collectifs, c'est à dire, travailler selon un cahier de charge, dans des délais avec des objectifs intermédiaires* ».

Puis, dans le cadre des héritages sportifs, le développement du football marocain sera accéléré à travers une meilleure gouvernance des instances dirigeantes et l'amélioration du niveau de la pratique sur tous les niveaux comme explique un interviewé : « *on va capitaliser un savoir-faire humain, donc il y a la mise à niveau du capital humain déjà qui est très importante, il y a la mise à niveau du football marocain, qui va accélérer son développement, ça c'est l'héritage sportif qui est très important* ».

V.4.3.2. Changement des mentalités et de la perception pays chez la population

Un des interviewés insiste sur l'évolution potentielle des mentalités notamment de la jeunesse marocaine vis-à-vis de la pratique sportive : une prise de conscience de l'impact des activités physiques sur le bien-être, la santé, l'hygiène de vie. Cet héritage serait favorisé par des programmes mis en place afin d'inciter à 'intégrer la pratique sportive comme une obligation quotidienne. Il dit dans ce sens : « *l'héritage à ce niveau vis-à-vis de la Coupe du Monde aurait été pour moi l'un des plus importants, parce qu'il aurait permis de favoriser un switch de mentalités si vous voulez pour permettre à cette population de faire du sport… et ça pour moi c'était l'un des volets que je considère personnellement le plus important parce que l'impact là est réel, concret et plus au long terme… car là ça touche à l'aspect social, jeunesse et pratique sportive en tant qu'outil de développement et d'émancipation important* ».

D'autre part, un interviewé a indiqué que l'organisation de la Coupe du Monde permettrait un changement des représentations qu'ont les Marocains de leur pays , en expliquant : « *Bien évidemment je parlais de l'héritage immatériel qui présente le pays comme étant capable d'organiser le plus grand évènement sportif planétaire et donc ça change la perception des gens, donc ça c'est un des impacts importants, c'est de changer la perception des gens par rapport à l'image du pays, par rapport à sa capacité professionnelle, sa capacité événementielle, sa capacité à gérer un événement pareil*».

Licence CC BY-NC-ND 3.0

V.4.4. Amélioration du bien-être

Dans leur définition personnelle du bien-être, nos interviewés ont défini ce concept par des critères matériels et immatériels subjectifs, avec la santé comme dénominateur commun pour la plupart, ainsi que des critères relevant de l'environnement dans lequel nous vivons et le fait de bien y vivre. Un des interviewés propose la définition suivante: « *Le bien-être pour moi c'est sentir bien selon les critères individuels qu'on se fixe, ça peut être en termes de réussite professionnelle, en termes de santé, en termes de réussite familiale, d'avoir un chez-soi, d'avoir un toit et d'avoir un certain nombre de personnes autour de soi aimantes et qui permet de faire face aux différents obstacles de la vie, donc le bien-être c'est d'atteindre un équilibre de satisfaction par rapport à des critères autant matériels qu'immatériels en termes de bien-être spirituel, de foi, de se sentir entouré, donc moi personnellement c'est ça, d'éviter les extrêmes et d'être dans un équilibre qui permette autant de gagner sa vie et de profiter de sa vie aussi avec les siens et ceux qu'on aime et de pouvoir travailler sur des projets concrets qui ont un sens par rapport à nos attentes vis-à-vis de la société ou par rapport à son entourage* ».

Par ailleurs, l'ensemble des interviewés recense d'éventuels impacts matériels et immatériels de la Coupe du Monde sur le bien-être.

En ce qui concerne les impacts matériels, la majorité des interviewés met en avant l'impact du développement économique sur l'amélioration du bien-être à travers la création d'emplois et de nouvelles opportunités pour la population, ainsi que le développement du tourisme et de l'artisanat, comme précise un des interviewés : « *Une Coupe du Monde est donc certainement une opportunité pour la création de l'emploi, ça attire l'investissement, ça attire le tourisme, ça crée une forte dynamique en termes de chantiers et de grands projets pour la réalisation de l'événement et ça permet de créer un certain développement économique qui aura un impact sur les populations* ». De point de vue infrastructure, un interviewé indique que le développement des infrastructures rendra la vie des individus meilleure est plus simple et permettra d'aménager le territoire en disant : « *On va dire que si je suis bien dans mon environnement ça veut dire qu'il y a de l'infrastructure il y a des services tout autour de moi c'est-à-dire où je vis, sur mon territoire qui rendent ma vie plus facile, plus simple et je peux aspirer à une vie même meilleure… donc le méga-événement ça va m'aider à y parvenir, s'il permet à mon territoire de s'aménager* ».

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Par ailleurs, le développement économique et infrastructurel contribuera à améliorer selon certains interviewés quelques aspects immatériels du bien-être des gens, en l'occurrence, le développement du système de santé et de l'éducation, le développement personnel et le développement de la fibre entrepreneuriale chez la jeunesse.

D'autres aspects purement immatériels du bien-être sont le résultat indirect de l'organisation de la Coupe du Monde tel que le précise un des interviewés : « *il y a le bien-être de tout ce qui n'est pas maîtrisable et tout ce qu'on ne peut pas ressentir, ce n'est pas du dur, c'est le coup de boost, c'est l'adrénaline, c'est ce rêve que tu vends aux Marocains… ça aurait été un formidable catalyseur de bien-être pour le peuple marocain* ». Ces différents aspects immatériels ont été détaillés par une bonne partie des interviewés. Ils considèrent qu'une éventuelle Coupe du Monde engendrerait un sentiment de joie, de fierté, de bonne humeur et de satisfaction dans l'esprit des citoyens. Ils estiment que les Marocains se sentiront au centre du monde et sous le feu des projecteurs durant toute la période de préparation jusqu'à la fin de la compétition. Deux interviewés pensent aussi que cela pourrait avoir des effets psychologiques chez les citoyens. L'un d'eux l'explique ainsi : « *les Marocains eux-mêmes auraient eu confiance en eux que ce n'est le cas aujourd'hui, dans le sens où le monde leur a fait confiance d'organiser cette coupe du monde, donc ça fait du bien aussi pour le Marocain de se dire : « tiens, oui, on est capable d'organiser cette coupe du monde-là* ».

À noter qu'un interviewé estime que la Coupe du Monde n'impacterait pas directement le bien-être. Il pondère : « *Puis c'est relatif, il faut mettre ça au conditionnel avec limitation, je ne suis pas en train de dire que la Coupe du Monde change ou impacte le bien-être directement, mais forcément elle y contribue, c'est toujours difficile de mesurer le bien-être au contraire des choses infrastructurelles ou concrètes matérielles* ».

Le même interviewé rajoute que le bien-être généré par la Coupe du Monde n'est pas profitable à tout le monde de la même façon : « *donc il y a un bien-être général qui se dégage de ceux qui en profitent déjà directement, mais pour la population en général celle qui n'est pas liée au tournoi, le bien-être se fait d'une manière indirecte et à long terme et encore si c'est réussi… ça dépend de la partie prenante et ça dépend de beaucoup de choses* ».

Enfin, un interviewé souligne que le bien-être est collectif et non pas individuel.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

V.4.4.1. Amélioration de la qualité de vie

L'amélioration de la santé d'une façon indirecte est l'un des aspects d'amélioration de la qualité de vie sur lesquels il y a eu un consensus de la part des interviewés, et ce à travers l'accélération de la réalisation des hôpitaux et de centres sanitaires en marge de la coupe du monde.

Un deuxième aspect sur lequel la plupart des interviewés sont d'accord est le fait que le développement de l'infrastructure urbaine, la création des espaces verts, le développement des transports en commun et des connectivités entre villes améliorent indirectement la qualité de vie des citoyens.

En effet, comme le montre le tableau 37, ces deux premiers aspects sont les plus prononcés par l'ensemble des interviewés[78], ce qui montre leur importance pour le pays.

Tableau 37 : [Fréquence des mots les plus cités par les interviewés]

Mots	Sources	Références
Infrastructures	6	**78**
Economie	6	62
Santé	6	**60**
Tourisme	6	54
Investissements	6	49
Catalyseur accélérateur	6	47
Coût	6	40
Politique	6	38
Immatériel	6	34
Positif	5	33
Image	4	30
Humain	6	26
Education	6	19
Média	5	16
Urbain	6	13
Négatif	4	12
Savoir-faire	4	11

Source (Output NVivo 12)

Par ailleurs, deux interviewés ont déclaré que le développement du tourisme et les opportunités de travail créées en marge de l'organisation de la Coupe du Monde impacteront positivement sur la qualité de vie de la population qui en profite à condition que l'évènement soit un succès et que les emplois soient pérennisés. L'un des deux dit dans ce sens : « *la Coupe du Monde est une opportunité pour la création de l'emploi*

[78] Voir également annexe 4.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

et la création de richesse, si cette dernière est partagée équitablement et que la majorité ont accès à l'emploi, ça permet d'avoir une certaine indépendance personnelle, une certaine aisance et indépendance financière qui est très importante en matière d'amélioration de la qualité de vie ». Une autre rajoute : « *c'est dans le sens où tout ça c'est dans le meilleur des mondes où toutes les choses se passent bien, les stades sont magnifiques, il y a un million de personnes qui viennent, les boulots crées sont maintenus par la suite…* »

Un interviewé considère que la Coupe du Monde pourrait contribuer à la cohésion sociale et impacter ainsi positivement cet aspect de la qualité de vie. Il souligne : « *Les liens sociaux, que ça soit en campagne ou en ville, le Maroc c'est une société dont les valeurs sont en pleine déperdition malheureusement, les traits d'union qui nous unissent sont en train de s'évaporer et peut-être que la Coupe du Monde aurait été un ciment fédérateur important, voir forcer en nous cette notion de fierté d'appartenir un pays qui organise la coupe du monde, je pense que sur le plan social ça aurait été un bon dénominateur commun entre les différentes composantes de la société marocaine, je pense que c'est important* ».

Sur le plan sécuritaire, un interviewé pense que la Coupe du Monde pourrait renforcer la sécurité et diminuer l'insécurité en disant : « *logiquement si le pays se développe économiquement il y aura moins d'insécurité, après Dieu seul le sait, mais bon c'est lié* ». En outre, en s'appuyant sur l'exemple de la Coupe du Monde en Afrique de Sud 2010, l'un des interviewés explique : *« la sécurité bien qu'elle existe déjà, une Coupe du Monde aurait rapporté plus de sécurité dans les rues, parce qu'on a vu lors de l'Afrique de Sud 2010 comment tout le monde parlait des problèmes de sécurité et comment la Coupe du Monde a pu démontrer le contraire durant son organisation et ça a permis d'influencer la sécurité dans le pays en l'améliorant* ».

Un autre interviewé souligne que le développement des compétences et du savoir-faire ainsi que de la capacité d'organiser générés par l'accueil de la Coupe du Monde impacteront positivement la qualité de vie.

Un autre aspect de l'amélioration de la qualité de vie a été mentionné par un interviewé, en l'occurrence la réduction du déséquilibre régional. Il l'illustre avec l'expérience de 2016 à Marrakech : « *c'est comme par exemple la COP 22 quand on l'a organisée même si ça n'a rien à voir, ce n'est pas un méga-événement c'est un truc qui dure différemment, mais il y a eu une certaine fierté, joie et ça a permis de retaper Marrakech qui s'est transformé après, donc si ce genre de chose se fait par rapport à*

Licence CC BY-NC-ND 3.0

une Coupe du Monde dans chaque ville concernée et qu'il y a moins de déséquilibre régional, oui là ça rapporte à la qualité de vie et au bien-être, parce que vous imaginez si les autres villes se transforment ou continuent à s'améliorer comme ce qui s'est fait à Marrakech? ».

Deux interviewés ont mentionné que la qualité de vie est une affaire de l'État dont l'amélioration dépend de l'action de ce dernier, c'est une sorte de politique publique et la Coupe du Monde s'insère dedans. L'un des deux dit dans ce sens : « *moi je refuse de dire qu'une Coupe du Monde va augmenter la qualité de vie d'un citoyen ou d'un pays, elle va contribuer à améliorer cette qualité de vie, mais elle est d'abord améliorée par l'action du pays en question… ce n'est pas la Coupe du Monde qui est le premier responsable, la Coupe du Monde est venue se greffer et elle a donc contribué à améliorer la qualité de vie des citoyens* ».

À noter qu'un interviewé avertit que, pour que la Coupe du Monde puisse contribuer à l'amélioration de la qualité de vie et le bien-être en général, l'anticipation est primordiale : « *il faut un degré de bonne gouvernance, un planning en amont* ».

La même rajoute que les coupes du monde à la suite de cette crise pandémique COVID-19 et à l'époque où nous vivons doivent devenir plus humaines. Il dit : « *Moi ce que je veux dire et là je digresse, les méga-événements pour moi dans l'âge où on est et aussi avec cette crise actuelle et tout ça, il faut qu'ils se concentrent plus à mon sens à être beaucoup plus humains dans le lieu où ils se déroulent, c'est-à-dire arrêter la folie des grandeurs* ».

V.4.4.2. Conditions matérielles

Certains interviewés sont convaincus que l'organisation d'une Coupe du Monde au Maroc permettra la création et l'accès aux emplois ce qui améliorera le revenu des gens et fera augmenter par conséquent la richesse personnelle permettant ainsi l'investissement et le développement du patrimoine personnel en termes de logement.

D'autres interviewés craignent que les emplois créés et les améliorations des salaires constatées lors de la phase de la préparation soient temporaires : « *ce sont des emplois ponctuels qui ne vont pas forcément rester, mais qui vont créer sûrement d'autres industries, qui vont permettre surement à d'autres industries de mûrir, comme dans l'événementiel, comme dans l'hospitalité et beaucoup d'autres choses qui pourraient évoluer par rapport à ce que certains pays ont appris à faire d'une meilleure*

Licence CC BY-NC-ND 3.0

manière ». Selon un autre, « *c'est là où réside le challenge de l'héritage c'est à dire l'emploi ne doit pas rester ponctuellement et ça doit créer des vocations pour après* ». Un interviewé rappelle la difficulté des prédictions quant aux impacts sur le revenu par exemple ou encore sur l'habitat : « *pour le logement je suis plus sur le négatif parce que dans tous les méga-événements il y a ce phénomène de gentrification et je ne sais pas ce que ça aurait donné au Maroc, parce qu'avec la construction des stades, la manière d'aménagement des villes, comment on va s'assurer qu'une personne qui habite dans un emplacement va y rester, c'est assez complexe* ».

Interrogé sur les effets potentiels de la Coupe du Monde de football de la FIFA sur des conditions matérielles, comme le revenu et patrimoine, l'emploi, le salaire et le logement, un des interviewé s'exclame : « *Non Non Non, parce que ça c'est possible quand vous avez une économie du sport qui après une Coupe du Monde bénéficie de cette coupe du monde, génère des revenus, génère des emplois et donc indirectement peut générer des emplois et l'amélioration du revenu pour certains, mais pas pour tous, ça, c'est possible dans cette configuration, au Maroc non il n'y a pas d'économie du sport digne de ce nom* ».

À noter qu'un interviewé souligne que l'impact matériel n'a jamais été énorme dans une coupe du monde.

V.4.4.3. Durabilité des capitaux

L'aspect principal mis en avant par nos interviewés était le capital humain : la moitié de l'échantillon a rapporté que sa mise en épreuve lors de l'organisation de la Coupe du Monde permettra son développement et l'acquisition d'un savoir-faire utilisable dans d'autres activités ou industries et par conséquent sa durabilité. Un interviewé dit dans ce sens : « *c'est un test grandeur nature et que dans ces capitaux humains immatériels, sont mis à l'épreuve pendant une Coupe du Monde et normalement ils acquièrent un savoir-faire, ils acquièrent des qualités nouvelles qui font que ces qualités peuvent être ensuite utilisées dans le cadre d'autres projets, du développement du pays* ».

De point de vue capital économique, un interviewé indique que ça aurait été une opportunité de réaliser les objectifs de la vision du Maroc en termes de tourisme comme c'était le cas pour l'Espagne en 1982 ainsi qu'en termes d'emplois durables liés aux investissements directs étrangers qui vont s'installer au pays grâce à l'image communiquée à la suite de l'organisation de la coupe du monde. Il prétend : « *ça aurait*

Licence CC BY-NC-ND 3.0

pu lui donner une opportunité pour asseoir et réaliser des objectifs de la vision du Maroc en termes de tourisme…grâce à cette image communiquée par le pays, il y aurait des investisseurs qui arriveront après la Coupe du Monde et qui vont créer donc de l'emploi durable pour le pays ».

Des interviewés ajoutent que le développement de l'infrastructure sportive couplée à la promotion d'une hygiène sportive, permettrait un développement pérenne de la pratique du football. L'un d'eux explique : « *en termes de la pratique du football, ça devrait aussi être inscrit dans la durabilité, parce que la mise en place de l'infrastructure ça va donner plus d'opportunité pour les jeunes en termes de pratique et donc de développer ce sport davantage dans le pays, en mettant en place l'infrastructure nécessaire dans différentes régions pour atteindre cette croissance* ».

Du point de vue capital environnemental, un interviewé a mentionné que la dimension environnementale et du développement durable étaient des aspects centraux du dossier de candidature marocain sans pour autant affirmer que ça participera à sa durabilité.

En ce qui concerne le capital social, un interviewé a indiqué qu'une Coupe du Monde pourrait contribuer à sa durabilité en se basant sur l'exemple de la Coupe du Monde France 1998 : « *sur le social ça va faire quelque chose. Et là ça me rappelle France 1998 et le fameux "Black, Blanc, Beur" où c'était plutôt lié à la France qui gagne non pas la France qui organise et comment elle a pu surmonter un certain nombre de problèmes sociaux* ».

À noter qu'un interviewé insiste sur le fait que la question de la durabilité des capitaux est assez difficile et qu'elle ne pourrait être atteinte que si c'est bien géré. Il dit : « *au Maroc oui et c'est une bonne question, puisque ça nous permet de nous interroger sur comment faire pour que les points positifs de l'avant méga-événement restent dans le temps, sinon je ne peux pas répondre à la question parce que c'est assez difficile… je pourrais dire qu'un méga-événement participe à la durabilité de ces capitaux si c'est bien géré il participerait même beaucoup à ça* ».

V.4.5. Réduction des inégalités du bien-être

Les interviewés n'étaient pas unanimes par rapport à ce point-là. Une partie de l'échantillon pense qu'une Coupe du Monde réduira implicitement les inégalités en termes du bien-être. Un des interviewés dit : « *Elle va réduire la pauvreté en créant de la valeur ajoutée et en créant de l'emploi, pour les populations qui travaillent surtout*

Licence CC BY-NC-ND 3.0

dans l'informel et cela va implicitement réduire les inégalités ». L'évènement réduirait également le déséquilibre régional puisque plusieurs villes et régions vont profiter des différentes infrastructures mises en place à l'occasion et en décentralisant les investissements. L'autre partie de l'échantillon pense qu'une Coupe du Monde ne réduira pas les inégalités en termes du bien-être dans la mesure où elle n'a pas un impact direct sur ce dernier. Voici les termes de l'un d'entre eux : « *Cette Coupe du Monde aurait permis d'améliorer la sensation de bien-être d'une population…ce n'est pas une Coupe du Monde qui va rattraper les écarts* ».
Par ailleurs, un interviewé pense que la Coupe du Monde pourrait réduire partiellement les inégalités : « *sur quelques aspects oui, mais sur la totalité c'est difficile que le méga-événement réduise les inégalités du bien-être* ».

L'analyse des héritages susceptibles d'être générés par un méga-événement sportif comme la Coupe du Monde de football dans un pays en développement révèle le poids des héritages immatériels et leur importance pour cette catégorie de pays. Ces héritages sont durables sur le long terme, impactant à la fois l'espace et la population.

V.5. Poids des héritages immatériels

Selon les interviewés, les héritages immatériels listés ont un impact sur l'espace et sur la population. Pour l'espace, ces héritages se répercutent sur l'image du pays à l'international, la réduction des déséquilibres régionaux, l'histoire du sport au Maroc et son africanité. Alors que pour la population, leur importance est énorme dans la mesure où ils permettront de mettre à niveau le capital humain, d'unifier les marocains, de développer le « Brand Maroc » dans l'esprit des citoyens et de générer un nombre important d'émotions positives chez eux.

V.5.1. Espace

La quasi-totalité des interviewés a affirmé que les héritages immatériels sont importants en termes de retentissement de l'image du Maroc à l'international et de développement de la marque Maroc, qui resteront à long terme.
Ça permettra également, selon un interviewé, de réduire le déséquilibre régional : « *ça permettra de réduire les inégalités entre régions donc toujours dans la poursuite de la politique de décentralisation et de régionalisation avancée, parce que tout ne va pas se passer qu'à Rabat à Casablanca où à Marrakech, mais dans d'autres régions qui*

Licence CC BY-NC-ND 3.0

n'ont pas eu le spot light auparavant et l'opportunité d'avoir de bonnes infrastructures et tout ça ».

Un interviewé met l'accent sur la revalorisation de l'histoire du sport au Maroc comme héritage de la Coupe du Monde et même de la candidature, en disant : « *redonner à l'histoire du sport marocain ses lettres de noblesse, c'était l'un des éléments importants de nos campagnes, puisque même si on n'a pas la coupe du monde, on aura au moins œuvré à réhabiliter et à redonner vie à une mémoire qui fait partie de l'identité marocaine* ».

Puis un autre interviewé met en en avant l'africanité du Maroc comme héritage à la fois de la candidature et d'une éventuelle Coupe du Monde au Maroc. Il explique : « *je parle de 2010, je pense, un des héritages immatériels c'est l'africanité du Maroc, ça avait été un axe très fort de notre candidature et je pense que beaucoup de gens à l'époque ont été touchés par le discours et par cette idée et que cette notion d'africanité a commencé de façon inconsciente de voir le jour à ce moment-là bien entendu elle a été reprise par Sa Majesté qui lui a donné une tout autre dimension et une tout autre ampleur…c'est la candidature de l'Afrique ce n'est pas la candidature du Maroc* ».

V.5.2. Population

Le développement du savoir-faire est le premier aspect mis en en avant par les interviewés en ce qui concerne les héritages immatériels, puisque du point de vue de l'éducation, l'un d'eux l'exprime ainsi : « *tu aurais eu la mise à niveau du capital humain au Maroc, vu les contraintes imposées par la FIFA, vu les délais courts imposés courts pour organiser la coupe du monde, le peuple marocain aurait été obligé de se mettre à niveau en termes d'habitudes, en termes de façon de travailler, en termes de respect des règles, en termes d'accueil des gens, il aurait un effort important en termes de formations, on aurait des métiers qui se seraient développés et pas mal de choses qui sont importantes* ».

Un autre interviewé souligne un autre héritage immatériel important d'une Coupe du Monde : « *je crois que ça allait permettre aux gens c'est-à-dire les Marocains de se connaitre les uns les autres, on est quand même un peu tribal au Maroc dans nos idéaux, donc ça aurait eu le pouvoir d'unifier le marocain dans sa tête* ». Il rajoute également que « *ça aurait aussi bien construit le "Brand Maroc" dans la tête des Marocains* ».

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Puis un autre interviewé en évoquant l'exemple de la Coupe du Monde France 1998, indique que l'un des héritages immatériels importants pour la population, c'est qu'elle générera de la fierté, de la joie, un sentiment de confiance et de capacité de pouvoir tout organiser et leur permettra également de réduire les complexes chez les Marocains et favoriser l'entrepreneuriat, mais à condition qu'elle soit bien gérée en plus d'un bon résultat sportif de l'équipe nationale marocaine. Il dit dans ce sens : « *c'est comme la logique de la France quand elle a remporté la Coupe du Monde en 1998, les Français à l'époque étaient des serials loosers, ils gagnaient nulle part, oui ce n'est pas la même chose parce qu'on parlait d'une organisation alors que là on parle d'une victoire sportive, mais juste après cette victoire, le handball sont devenus champions, le volley-ball aussi, c'est comme s'ils ont fait sauter un verrou et ça ce serait peut-être intéressant par rapport également aux Marocains* ».

En outre, la majorité des interviewés affirme qu'il est important de maitriser les héritages immatériels dans le cadre d'une candidature parce qu' : « *ils constituent son âme* » comme indique un interviewé et que « *c'est ce qui reste et qui construit par la suite le matériel* » comme précise un autre. Néanmoins, selon eux, les héritages immatériels d'une candidature auraient des impacts limités voire aucun impact : « *Elle impactera zéro, malheureusement c'est la triste réalité et j'espère que ça changera un jour* ». Un autre déplore que le volet immatériel ne soit considéré que vers la fin, qu'il ne soit pas pris en considération dès la prise de décision : « *il n'y a pas de lien direct au départ dans la prise de décision d'être candidat à mon avis qui joue en tant que tel… c'étaient plus des questions plus pragmatiques pour la prise de décision d'être candidat ou pas* ». Se rajoute à cela, comme précise un interviewé, l'existence de critères subjectifs d'attribution qui font que son impact n'est pas pris en compte.

Un autre interviewé souligne que le débat sur l'immatériel essaye toujours de prendre forme au Maroc. Selon lui, il est indispensable que chacun ait « *les idées plus claires* » pour qu'il soit ensuite envisageable de « *l'intégrer d'une façon pertinente au dossier de candidature.* »

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Conclusion chapitre V

Aux termes de cette première phase qualitative exploratoire nous pouvons dire que les méga-événements dans les PED font ressortir des spécificités propres à cette catégorie de pays, que ce soit au point de vue décisionnel ou dans les différents dimensions, impacts ou héritages qui en découlent. Certes, plusieurs raisons sont souvent avancées comme argument derrière la volonté d'accueil de ce type d'événements, notamment le développement économique, urbain et social, mais les critères politiques prennent le dessus comme principal critère animant la décision au sein de ces pays. En outre, la dimension humaine s'annonce comme la plus importante dans des pays souffrant de disparités considérables en la matière, un constat qui se reflète sur les héritages attendus à la suite d'une éventuelle organisation d'un méga-événement, dont la plupart sont de caractère humain plus qu'autre chose. Dans ce sens deux types d'héritages ont été relevés, d'une part les héritages matériels composés des héritages infrastructurels, des héritages touristiques et des héritages économiques et d'autre part les héritages immatériels dont une partie concerne l'espace et la majeure partie concerne les personnes. Par ailleurs, il a été démontré que les acteurs sont convaincus que l'organisation d'un méga-événement sportif comme la Coupe du Monde de football de la FIFA dans un pays en développement participerait à l'amélioration de toutes les dimensions du bien-être au sein du pays et pas uniquement la qualité de vie, jusqu'à contribuer à réduire dans une certaine mesure les inégalités du bien-être. Une certaine lucidité est néanmoins à noter puisque l'importance pour cette catégorie de pays de bien planifier les héritages recherchés afin d'optimiser les effets positifs et en profiter, tout en diminuant le risque des effets négatifs, est régulièrement rappelée

Cette première phase de recherche apporte une contribution considérable à l'appréhension des méga-événements sportifs et leurs différents héritages dans les PED, néanmoins, nous sommes conscients de la subjectivité des réponses collectées. Elles ne concernent qu'une seule partie prenante méga-événement, en l'occurrence, le comité de candidature. C'est dans l'optique de compléter ce point de vue que la perception des citoyens qui subissent les différents héritages évoqués sera étudiée dans la prochaine étape de notre recherche suivant une démarche quantitative. À cet effet, le modèle hypothétique que nous proposons met en relation les différents concepts théoriques prédéfinis et les résultats obtenus à l'issue de la recherche

Licence CC BY-NC-ND 3.0

exploratoire qualitative. La figure 15 illustre l'architecture de notre modèle, alors que le tableau 38 présente en détail les hypothèses de notre recherche.

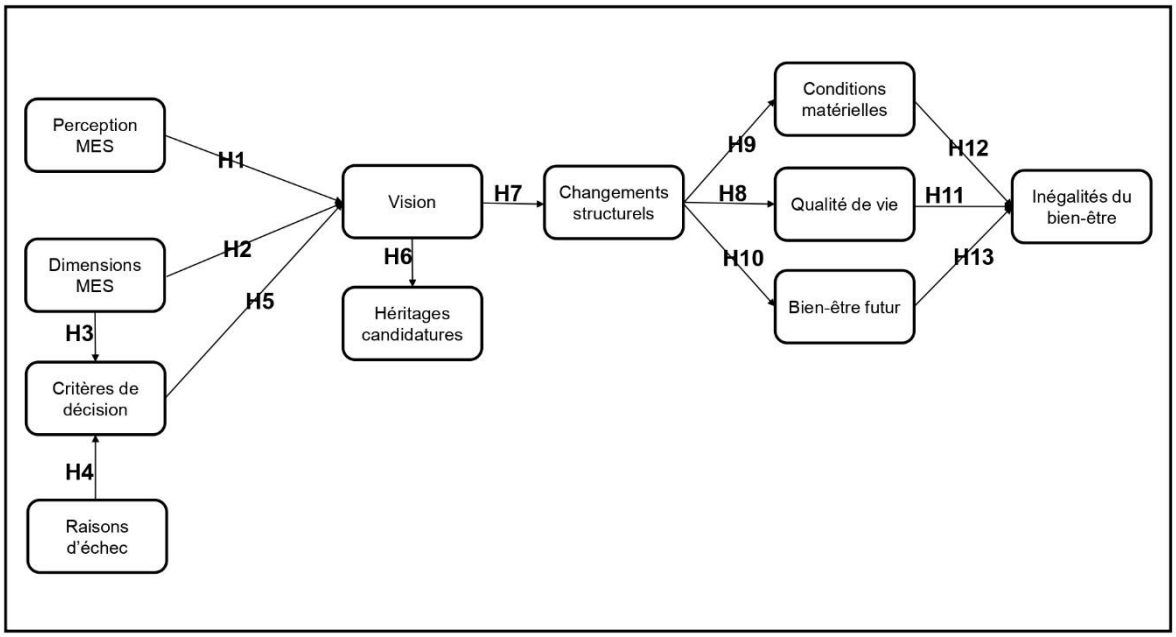

Figure 15 : Modèle hypothétique de la recherche

Source (propre élaboration)

Tableau 38 : [Hypothèses de recherche]

H1	*La perception des parties prenantes du méga-événement sportif impacte positivement la vision de candidature relative aux héritages.*
H2	*Les dimensions du méga-événement sportif propres au PED influencent la vision de candidature relative aux héritages.*
H3	*Les dimensions du méga-événement sportif propres au PED conditionnent les critères de décision relatifs aux candidatures.*
H4	*La prise en considération des raisons d'échec des candidatures passées influence les critères de décision*
H5	*Les critères de décision ont un impact sur la vision de candidature relative aux héritages*
H6	*La vision relative aux héritages au cours des candidatures impacte positivement les héritages de ces dernières en cas de non-succès*
H7	*La vision de candidature relative aux héritages influence les changements structurels du méga-événement sportif.*
H8	*Les conséquences des changements structurels impactent positivement la qualité de vie*
H9	*Les conséquences des changements structurels impactent positivement les conditions matérielles*
H10	*Les conséquences des changements structurels impactent positivement le bien-être futur*
H11	*L'amélioration de la qualité de vie contribue à la réduction des inégalités du bien-être*
H12	*L'amélioration des conditions matérielles contribue à la réduction des inégalités du bien-être*
H13	*L'amélioration du bien-être futur contribue à la réduction des inégalités du bien-être*

Source (propre élaboration)

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Chapitre VI. Analyse quantitative de la perception de la population sur les méga-événements sportifs et leurs héritages

En conformité avec le cadre méthodologique proposé pour notre recherche, nous avons procédé dans un premier temps à une analyse exploratoire en nous appuyant sur une démarche qualitative. Cette dernière nous a permis d'appréhender la perception des méga-événements sportifs et leurs héritages auprès d'une partie prenante de ce type de projets. Les données riches et approfondies que nous avons collectées constituent une base pour mener cette deuxième phase de recherche de nature quantitative. L'objectif est d'élargir la connaissance autour du sujet en étudiant les perceptions d'une autre partie prenante des méga-événements sportifs, à savoir, les citoyens.

VI.1. Répartition spatiale de l'échantillon et ses caractéristiques sociodémographiques

Comme présenté précédemment dans la méthodologie d'accès au terrain, la population objet d'étude concernait principalement les citoyens marocains âgés de 15 ans et plus au niveau des 12 régions administratives du Maroc avec un focus sur les 37 villes candidates, réparties sur 10 régions.

VI.1.1. Répartition spatiale de la zone d'étude

Les citoyens enquêtés étaient répartis sur l'ensemble des 12 régions administratives marocaines selon la situation suivante : Tanger-Tétouan-Al Hoceima (10,5%), l'Oriental (7%), Fès-Meknès (12,7%), Rabat-Salé-Kénitra (13,6%), Béni Mellal-Khénifra (7,4%), Casablanca-Settat (20,7%), Marrakech-Safi (13,1%), Drâa-Tafilalet (4,5%), Souss-Massa (8%), Guelmim-Oued Noun (1,4%), Laâyoune-Sakia El Hamra (0,8%) et Dakhla-Oued Ed-Dahab (0,3%) (cf. figure 16).

Licence CC BY-NC-ND 3.0

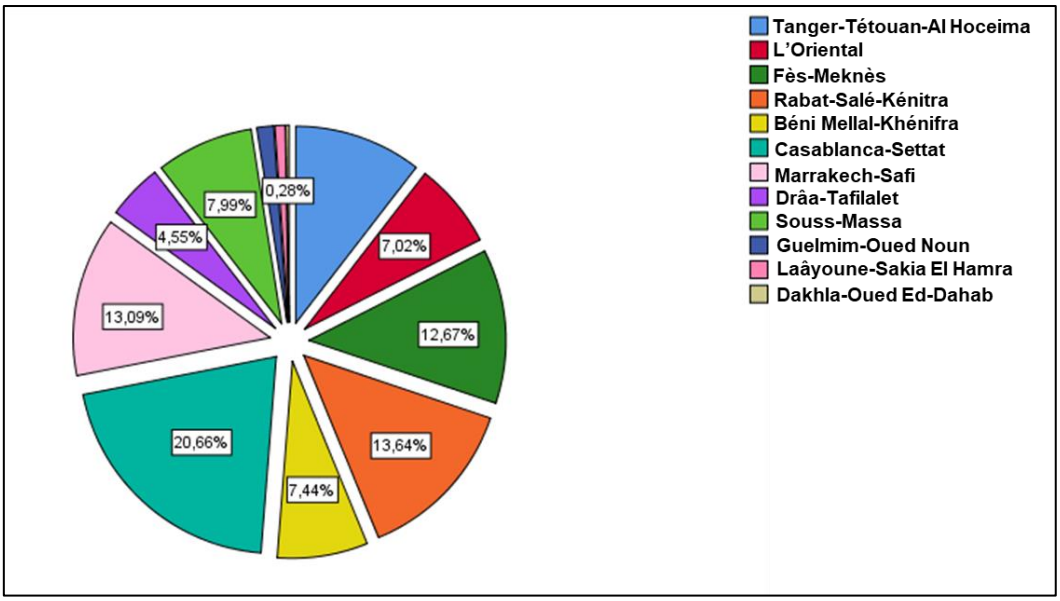

Figure 16 : Répartition des enquêtés par région

Source (Enquête mai-juin 2020)

Le tableau 39 présente en détail les effectifs enquêtés par région.

Tableau 39 : [Effectifs et proportion des enquêtés par région]

Région	Effectif	Pourcentage
Tanger-Tétouan-Al Hoceima	76	10,5
L'Oriental	51	7,0
Fès-Meknès	92	12,7
Rabat-Salé-Kénitra	99	13,6
Béni Mellal-Khénifra	54	7,4
Casablanca-Settat	150	20,7
Marrakech-Safi	95	13,1
Drâa-Tafilalet	33	4,5
Souss-Massa	58	8,0
Guelmim-Oued Noun	10	1,4
Laâyoune-Sakia El Hamra	6	0,8
Dakhla-Oued Ed-Dahab	2	0,3
Total	726	100,0

Source (Enquête mai-juin 2020)

VI.1.2. Caractéristiques sociodémographiques des enquêtés

En nous basant sur la répartition de la population marocaine (HCP, 2014), nous avons retenu 726 répondants suivant l'échantillonnage par quotas, selon les caractères suivants : sexe, groupes d'âges et régions. Nous comptons alors 368 femmes et 358 hommes soit respectivement une proportion de 50,7% et 49,3% (cf. figure 17). Les répondants sont répartis selon 10 groupes d'âge quinquennaux de 15 ans et plus (cf. figure 18). Le tableau 40 présente en détail l'effectif et la proportion des deux sexes

Licence CC BY-NC-ND 3.0

par groupe d'âge quinquennal. Par ailleurs, sur les 9 groupes d'âge quinquennaux composant la catégorie des adultes de 15 à 59 ans, 4 groupes quinquennaux sont les plus représentés. Il s'agit des jeunes actifs à savoir, 15 à 19 ans, 20 à 24 ans, 30 à 34 ans et 35 à 39 ans. Cela s'explique par le fait qu'il s'agisse d'une enquête en ligne. Cette catégorie de la population est plus fortement connectée : c'est celle qui utilise le plus les supports digitaux. Pour les séniors de plus de 60 ans, comme expliqué précédemment, l'enquête s'est déroulée dans sa majeure partie en face à face afin de garantir leur représentativité, ce qui explique le taux obtenu (12,81% de l'échantillon étudié).

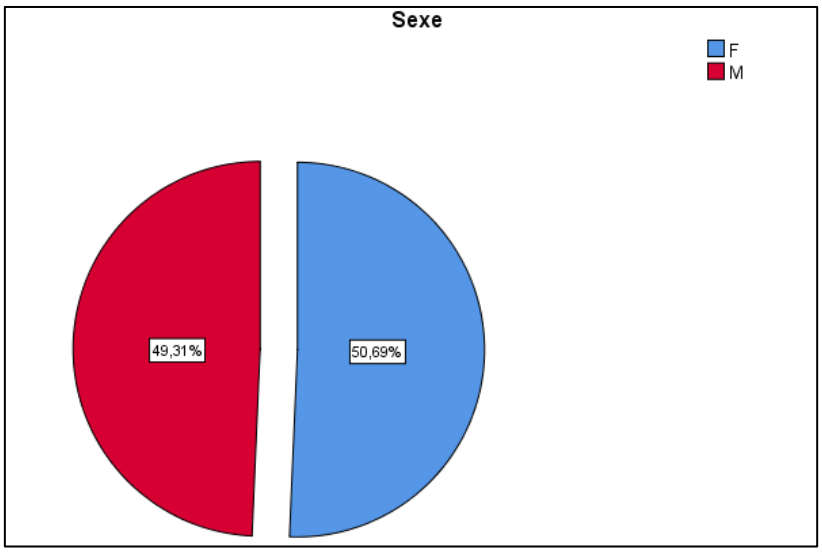

Figure 17 : Répartition des enquêtés par sexe

Source (Enquête mai-juin 2020)

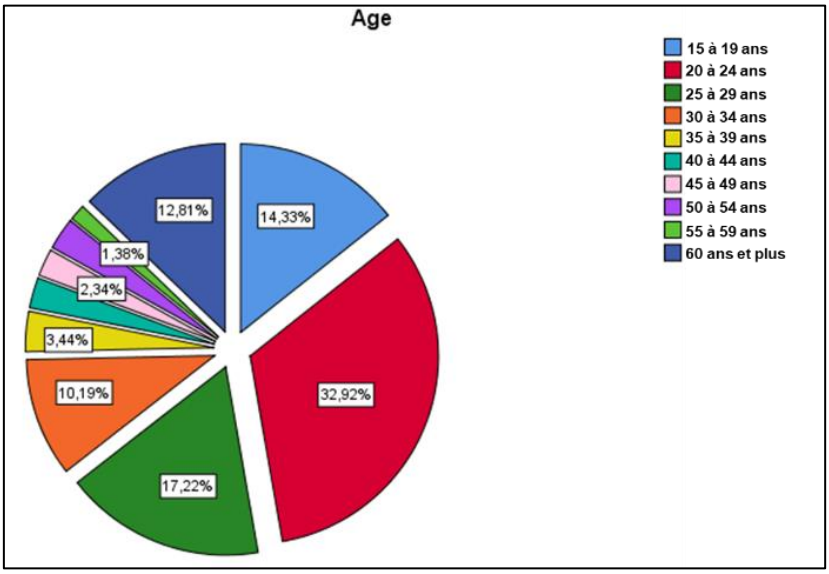

Figure 18 : Répartition des enquêtés par âge

Source (Enquête mai-juin 2020)

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Tableau 40 : [Sexe des enquêtés en fonction de l'âge]

			Âge										Total
			15 à 19 ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 44 ans	45 à 49 ans	50 à 54 ans	55 à 59 ans	60 ans et plus	
Sexe	F	Effectif	63	136	61	26	7	7	11	8	2	47	368
		% dans Sexe	17,1	37,0	16,6	7,1	1,9	1,9	3,0	2,2	0,5	12,8	100,0
	M	Effectif	41	103	64	48	18	12	6	12	8	46	358
		% dans Sexe	11,5	28,8	17,9	13,4	5,0	3,4	1,7	3,4	2,2	12,8	100,0
Total		Effectif	104	239	125	74	25	19	17	20	10	93	726
		% dans Sexe	14,3	32,9	17,2	10,2	3,4	2,6	2,3	2,8	1,4	12,8	100,0

Source (Enquête mai-juin 2020)

En ce qui concerne la situation matrimoniale de nos répondants, 66% sont célibataires, 29,5% sont mariés, 2,3% sont divorcés et 2,2% sont veufs (cf. figure 19)

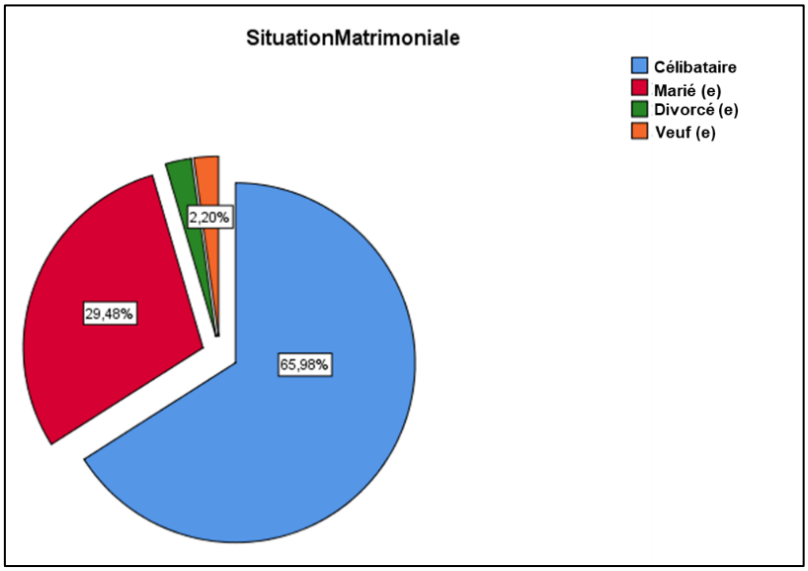

Figure 19 : Répartition des enquêtés selon la situation matrimoniale

Source (Enquête mai-juin 2020)

Par rapport au niveau scolaire, notre échantillon peut être qualifié « d'élitiste » dans la mesure où la majorité des répondants (79,2%) déclare avoir suivi des études supérieures, tandis que 1,7% uniquement déclarent n'avoir aucun niveau scolaire (cf. figure 20). Ce constat n'est pas surprenant puisque l'étude s'est déroulée majoritairement en ligne à cause du contexte pandémique du COVID-19 : seules les personnes qui savent lire et écrire pouvaient répondre au questionnaire administré par le biais de la plateforme « *Lime Survey* ». Étant conscient de cette limite, nous avons essayé de nous diriger vers la population à faible niveau scolaire. Les problèmes

Licence CC BY-NC-ND 3.0

techniques étaient nombreux et principalement liés à : difficulté d'accès à la plateforme utilisée. Dans certains cas, l'accès était rendu impossible par l'indisponibilité d'internet ; dans d'autre cas, c'est la nature des forfaits souscrits qui ne permettaient pas d'accéder qu'aux réseaux sociaux (possibilité de voir le post annonçant l'enquête mais impossibilité d'ouvrir la page donnant accès au questionnaire)[79].

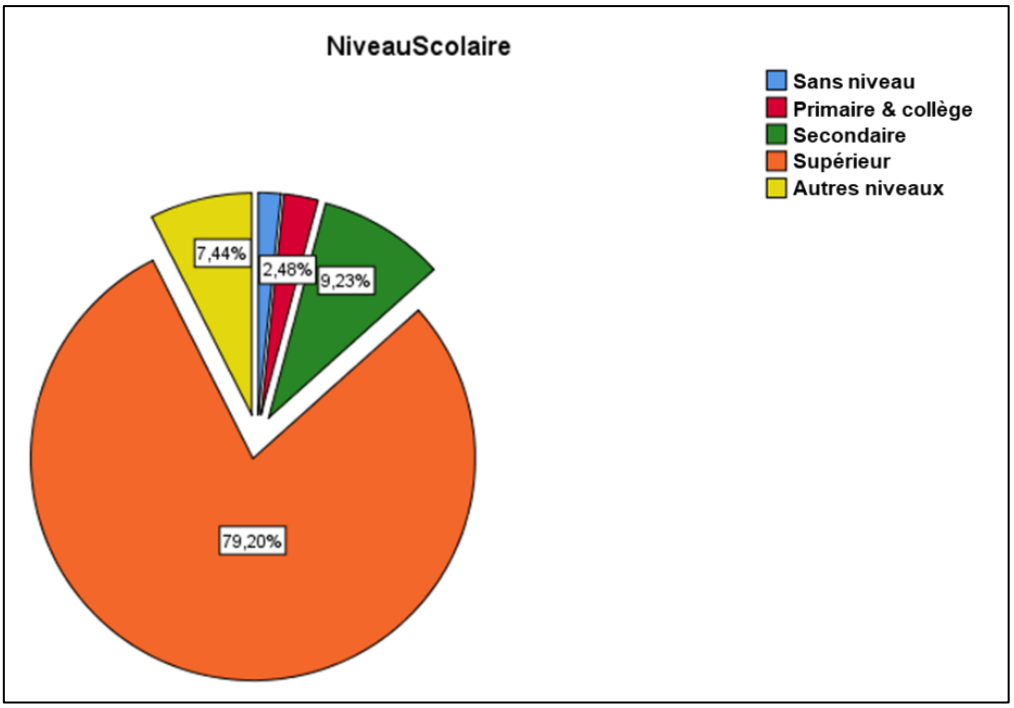

Figure 20 : Répartition des enquêtés selon le niveau scolaire

Source (Enquête mai-juin 2020)

Par rapport à la catégorie socioprofessionnelle, notre échantillon est constitué en grande partie de personnes en activité avec une proportion d'étudiants qui atteint 42,98% tandis que la proportion des chômeurs représente 10,6% de l'échantillon total (cf. figure 21). Ce dernier correspond au taux de chômage au Maroc lors du premier trimestre de l'année 2020 (10,5%) (HCP, 2020). Ce qui explique l'incidence sur les revenus mensuels des répondants où nous constatons une prépondérance des catégories à moyens et faibles revenus notamment les étudiants et les chômeurs (cf. figure 22).

[79] Lors de la période de confinement, les 3 opérateurs télécom marocains « *Maroc Télécom* », « *Orange* » et « *INWI* » ont multiplié les offres promotionnelles au profit des clients prépayés en proposant des *Pass* internet à bas prix. Ces *Pass* internet de 30 Dirhams (3 euros environ), communément appelé « *6 », permettent à leur souscripteur d'accéder en illimité à l'ensemble des réseaux sociaux les plus utilisés au Maroc, en l'occurrence, Whatsapp, Facebook, Instagram et Snapchat durant une période de 30 jours. *Source (iam.ma ; orange.ma ; inwi.ma)*

Licence CC BY-NC-ND 3.0

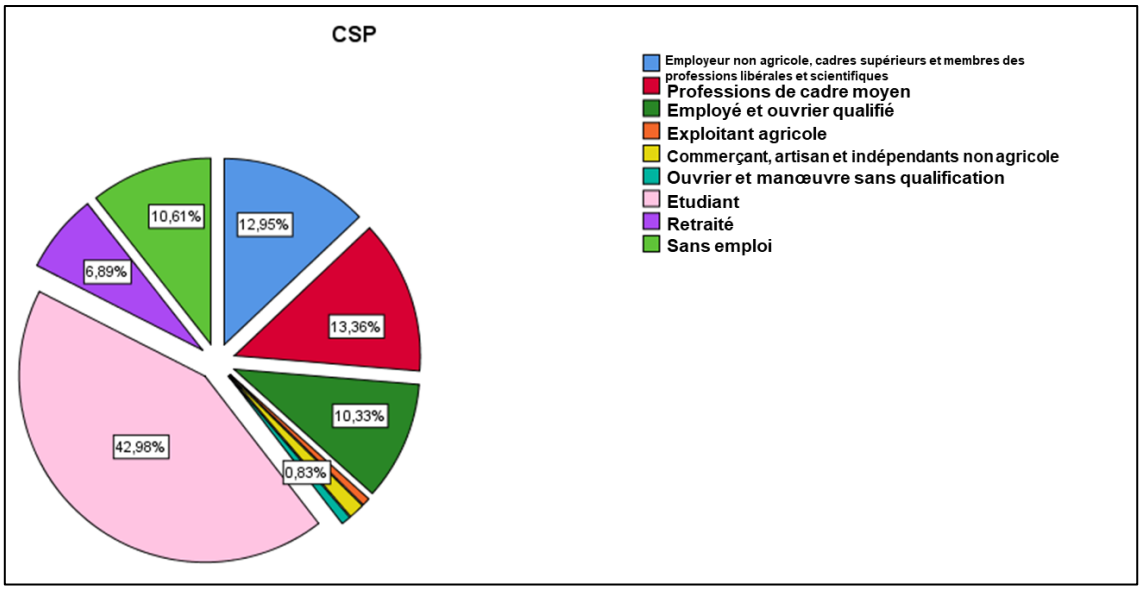

Figure 21 : Répartition des enquêtés selon la catégorie socio-professionnelle

Source (Enquête mai-juin 2020)

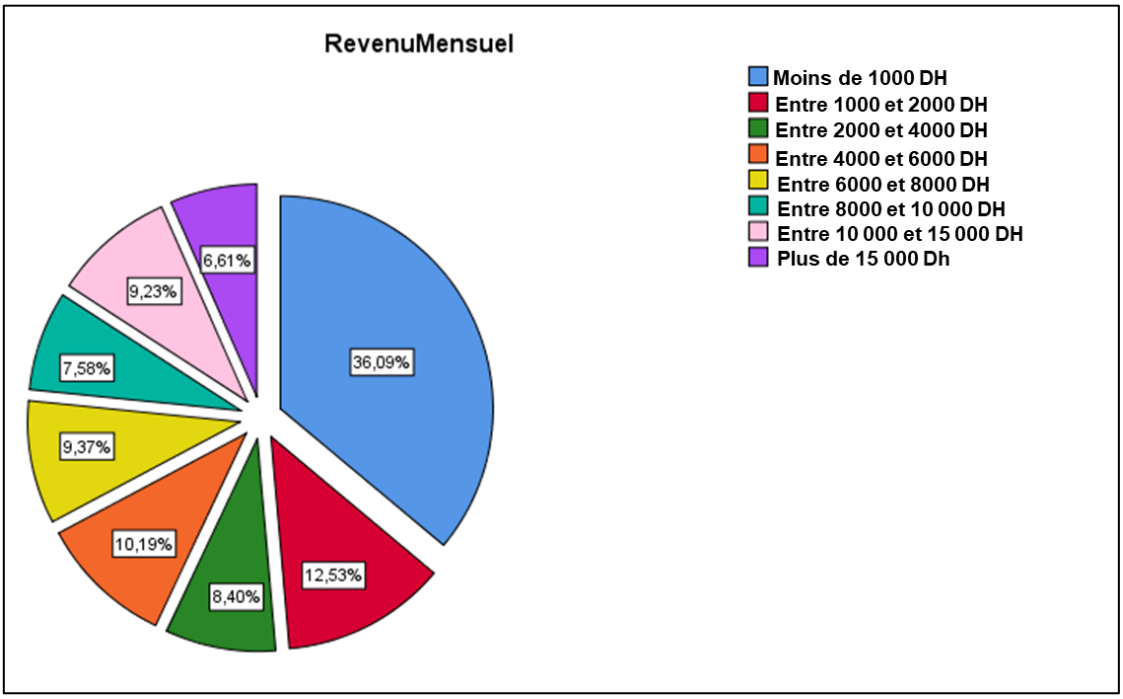

Figure 22 : Répartition des enquêtés selon le revenu mensuel

Source (Enquête mai-juin 2020)

Enfin, puisque l'objet d'étude est relatif à la perception de la population des méga-événements sportifs et leurs héritages avec le cas de la Coupe du Monde de football de la FIFA, nous avons essayé de vérifier l'intérêt que porte l'échantillon pour le football. Les résultats ont révélé que 77,55% des répondants en sont fans, contre 22,25% qui ne le sont pas (cf. figure 23).

Licence CC BY-NC-ND 3.0

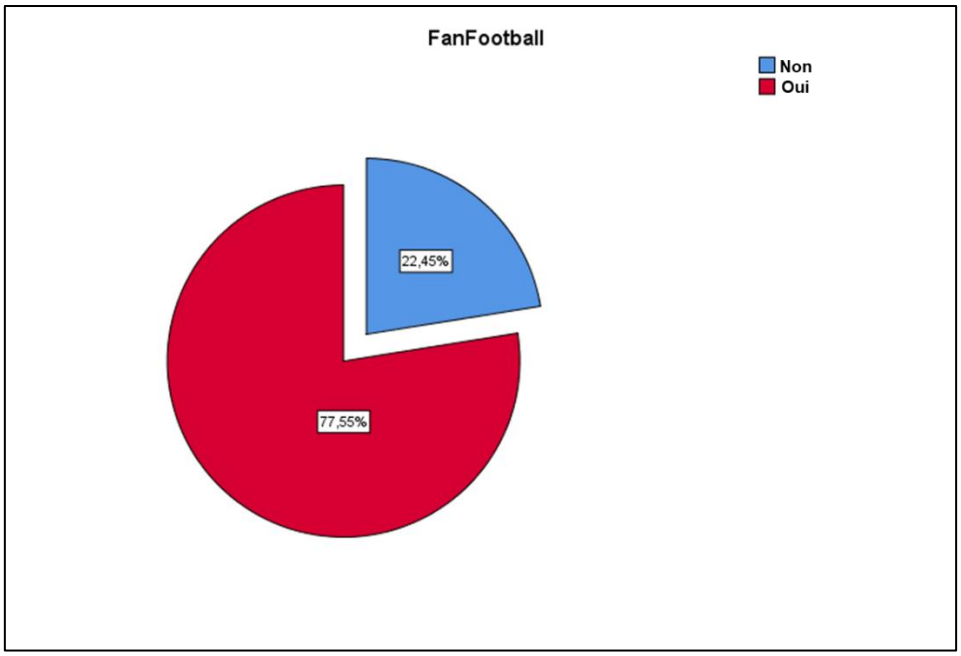

Figure 23 : Répartition des enquêtés selon l'intérêt pour le football

Source (Enquête mai-juin 2020)

Pour avoir une idée globale de l'échantillon étudié, le tableau 41 propose un récapitulatif des caractéristiques sociodémographiques.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Tableau 41 : [Récapitulatif des caractéristiques sociodémographiques de la population]

Caractéristiques sociodémographiques	Effectif	Pourcentage (%)
Sexe		
Femme	368	50,7
Homme	358	49,3
Âge		
15 à 19 ans	104	14,3
20 à 24 ans	239	32,9
25 à 29 ans	125	17,2
30 à 34 ans	74	10,2
35 à 39 ans	25	3,4
40 à 44 ans	19	2,6
45 à 49 ans	17	2,3
50 à 54 ans	20	2,8
55 à 59 ans	10	1,4
60 ans et plus	93	12,8
Situation matrimoniale		
Célibataire	479	66,0
Marié(e)	214	29,5
Divorcé(e)	17	2,3
Veuf(e)	16	2,2
Niveau scolaire		
Sans niveau	12	1,7
Primaire et collège	18	2,5
Secondaire	67	9,2
Supérieur	575	79,2
Autres niveaux	54	7,4
Catégorie socioprofessionnelle		
Employeur non agricole, cadres supérieurs et membres des professions libérales et scientifiques	94	12,9
Professions de cadre moyen	97	13,4
Employé et ouvrier qualifié	75	10,3
Exploitant agricole	5	0,7
Commerçant, artisan et indépendants non agricole	10	1,4
Ouvrier et manœuvre sans qualification	6	0,8
Étudiant	312	43,0
Retraité	50	6,9
Sans emploi	77	10,6
Revenu mensuel		
Moins de 1000 DH	262	36,1
Entre 1000 et 2000 DH	91	12,5
Entre 2000 et 4000 DH	61	8,4
Entre 4000 et 6000 DH	74	10,2
Entre 6000 et 8000 DH	68	9,4
Entre 8000 et 10 000 DH	55	7,6
Entre 10 000 et 15 000 DH	67	9,2
Plus de 15 000 DH	48	6,6
Effectif total	**726**	**100**

Source (Enquête mai-juin 2020)

Licence CC BY-NC-ND 3.0

VI.2. Résultats de l'analyse exploratoire

Suivant la démarche méthodologique exposée au niveau du quatrième chapitre, nous allons procéder à la présentation des résultats de l'analyse exploratoire en suivant la même logique. Dans un premier temps, afin d'évaluer la consistance interne des échelles, nous allons présenter les résultats de l'analyse de la fiabilité. Dans un deuxième temps, nous exposerons les résultats de l'analyse factorielle exploratoire (AFE) réalisée par le biais de l'analyse par composante principale (ACP).

VI.2.1. Résultats de l'analyse de la consistance interne des échelles de mesure

L'étude exploratoire réalisée dans le cadre de notre recherche concernait un échantillon de la population marocaine âgée de 15 ans et plus. Il s'agissait de tester les items composant les construits[80] que nous avons extraits de la littérature ou relevés à l'issue de l'analyse des entretiens semi-directifs menés auprès des décideurs au niveau du comité de candidature du Maroc pour accueillir la Coupe du Monde de football de la FIFA. Pour y parvenir, nous avons analysé la cohérence interne des échelles de mesure en nous basant sur l'indice d'Alpha de Cronbach.

Les résultats obtenus sont plus que satisfaisants dans la mesure où toutes les échelles présentent de bons, voire d'excellents scores de l'indice d'Alpha de Cronbach (cf. tableau 42). Il en va de même pour l'indice Alpha de Cronbach global de tous les construits réunis puisqu'il présente un score excellent de 97,3%.

Tableau 42 : [Résultats du test de mesure de la cohérence interne des échelles]

Echelles	Alpha (α) de Cronbach	Nombre d'items
A- Perception du méga-événement sportif	0,769	15
B- Dimensions du méga-événement sportif	0,905	14
C- Critères de décision	0,731	9
D- Changements structurels	0,940	30
E- Amélioration de la qualité de vie	0,924	9
F- Conditions matérielles	0,859	4
G- Durabilité du bien-être	0,867	4
H- Réduction des inégalités du bien-être	0,961	19
Total Construits	104	0,973

Source (Output SPSS 25)

Ainsi, le construit « *perception du méga-événement sportif* » est mesuré par 15 items avec une fiabilité interne acceptable de (0,769).

[80] Conçu généralement dans un but scientifique précis, l'utilisation du terme construit a pour but « *d'organiser la connaissance ou pour donner une direction à une recherche qui tente de décrire ou d'expliquer des aspects d'un phénomène* » (Peter, 1981).

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Le construit « *dimensions du méga-événement sportif* » a une excellente fiabilité interne avec un score de (0,905). Il est mesuré par les 14 items.
Le construit « *critères de décision* » est mesuré par 9 items avec une fiabilité interne exprimant un score acceptable de (0,731).
Le construit « *changements structurels* » a une excellente fiabilité interne avec un score de (0,940), donc les 30 items qui le composent expriment cette même caractéristique.
Le construit « *amélioration de la qualité de vie* » est mesuré par 9 items avec une fiabilité interne excellente de (0,924).
Le construit « *conditions matérielles* » a une bonne fiabilité interne avec un score de (0,859), il est mesuré donc par les 4 items le composant.
Le construit « *durabilité du bien-être* » est également mesuré par 4 items avec une bonne fiabilité interne de (0,867).
Enfin, le construit « *réduction des inégalités du bien-être* » a une excellente fiabilité interne avec un score de (0,961), donc les 19 items qui le composent permettent de mesurer cette caractéristique.

VI.2.2. Résultats de l'analyse factorielle en composantes principales (ACP)

Cette deuxième étape de l'analyse exploratoire consiste à présenter les résultats de l'analyse factorielle par composantes principales (ACP) que nous avons effectuée pour chaque construit. L'objectif derrière cette analyse est l'affinement des échelles -Likert à 5 points- de notre questionnaire, la vérification de leur unidimensionnalité et l'explication du maximum de variance dans la matrice d'origine. En revanche, pour le cas des échelles multidimensionnelles, nous avons opté pour la méthode de « *factorisation en axe principal* » qui aide à détecter les structures factorielles complexes en effectuant une rotation orthogonale Varimax. L'utilité de l'ACP consiste en sa très grande capacité de synthétiser l'information, surtout lors de la présence d'un grand nombre de données quantitatives à traiter et interpréter (Guerrien, 2003). Tel est le cas dans notre étude, où nous disposons d'un nombre considérable de données nécessitant un traitement et une interprétation, pour parvenir à définir une liste élargie de critères à considérer dans l'évaluation des héritages dans les PED que fera ressortir le terrain empirique. Ces critères seront affinés dans la deuxième phase de l'analyse quantitative.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

C'est ainsi que nous nous sommes appuyés dans l'analyse de nos résultats sur la qualité de représentation, l'indice KMO, la variance totale et le test de sphéricité de Bartlett.

A noter que nous avons procédé à la codification de nos items de recherche afin de mesurer nos différents construits (cf. annexe 7).

VI.2.2.1. Perception du méga-événement sportif

L'analyse factorielle en composantes principales du construit « *perception du méga-événement sportif* » présente une structure factorielle non-cohérente (cf. tableau 43) dans la mesure où les 4 composantes obtenues ne permettent la restitution que de 57,87% de la variance. Cela est dû à l'existence d'items ayant une représentation médiocre (inférieure à 0,40)[81], détériorant ainsi la qualité de l'instrument de mesure. Pour cette raison, nous allons procéder à l'élimination des items A4_E (0,384), A4_G (0,352) et A5 (0,384).

Tableau 43 : [Résultats de l'AFE de l'échelle de mesure du construit « perception du méga-événement sportif »]

Items	Composantes				Qualité de représentation	
	C1	C2	C3	C4	Initial	Extraction
A1	0,159	**0,797**	0,018	0,120	1,000	0,676
A2	0,111	**0,787**	-0,015	0,084	1,000	0,638
A3	0,158	**0,721**	0,126	0,012	1,000	0,561
A4_A	0,051	0,042	0,077	**0,855**	1,000	0,741
A4_B	0,056	0,114	0,190	**0,804**	1,000	0,698
A4_C	0,014	0,293	**0,661**	0,056	1,000	0,526
A4_D	0,164	-0,035	**0,753**	0,013	1,000	0,596
A4_E	0,134	-0,116	***0,437***	**0,403**	1,000	**0,384**
A4_F	0,071	0,088	**0,640**	0,181	1,000	0,455
A4_G	-0,044	-0,392	0,400	0,190	1,000	**0,352**
A5	0,372	0,439	0,219	-0,077	1,000	**0,384**
A6_A	**0,659**	0,317	0,174	-0,003	1,000	0,564
A6_B	**0,758**	0,085	0,015	0,197	1,000	0,621
A6_C	**0,856**	0,141	0,032	0,014	1,000	0,753
A6_D	**0,819**	0,084	0,098	0,026	1,000	0,688
Valeur propre	3,875	2,102	1,514	1,147		
% variance expliquée	25,831	14,011	10,094	7,648		
% variance cumulée	57,584					
Alpha de Cronbach	0,769					
Test KMO	0,793					
Test de sphéricité de Bartlett	0,000					

Source (Output SPSS 25)

[81] Selon Roussel (2005) « Une variance des items expliquée par les axes principaux supérieure à 0,80 indique que les énoncés sont très bien représentés, ils sont bons quand la variance est comprise entre 0,65 et 0,80, moyens quand elle est située entre 0,40 et 0,65 et médiocres quand elle est en deçà de 0,40 ce qui implique leur suppression ».

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Les résultats de la nouvelle analyse factorielle en composantes principales du construit « *perception du méga-événement sportif* » détaillés par le tableau 44, présentent cette fois-ci une structure factorielle claire, puisque tous les items sont bien représentés et permettent la restitution de 65,53% de la variance. Le test de la variance expliquée indique l'existence de 4 composantes dont la valeur propre pour chacune est supérieure à 1. Ainsi, la composante 1 a une valeur propre de (3,540) qui explique 29,5% de la variance totale. La composante 2 d'une valeur propre de (1,712) permet d'expliquer 14,26% de la variance totale. La composante 3 a une valeur de (1,481) et explique 12,34% de la variance totale. Enfin, la composante 4 a une valeur de (1,132) permettant d'expliquer 9,43% de la variance totale. L'Alpha de Cronbach et l'indice KMO, de valeur supérieure à 0,70, rendent compte de la fiabilité et la cohérence interne de nos items. De même le test de sphéricité de Bartlett est significatif (p=0,000). Par ailleurs, la contribution des items sur les 4 axes factoriels est claire. En effet, la contribution des items A6_A, A6_B, A6_C et A6_D sur la première composante est bonne. D'un point de vue théorique, ces items font référence aux « *héritages des candidatures* ». Les items A1, A2 et A3 sont fortement corrélés sur la deuxième composante. Ils se réfèrent théoriquement à la perception des candidatures aux méga-événements sportifs. Sur la troisième composante, trois items présentent une bonne contribution à savoir, A4_C, A4_D et A4_F. Ces derniers font référence aux raisons d'échecs des candidatures liés à la FIFA. Enfin, les items A4_A et A4_B qui font référence aux raisons d'échecs des candidatures liés au temps contribuent fortement à la quatrième composante.

Tableau 44 : [Résultats de l'AFE de l'échelle de mesure du construit « perception du méga-événement sportif » après épuration des items]

Items	**Composantes**				**Qualité de représentation**	
	C1	**C2**	**C3**	**C4**	**Initial**	**Extraction**
A1	0,170	**0,841**	0,038	0,073	1,000	0,743
A2	0,119	**0,790**	0,030	0,073	1,000	0,645
A3	0,162	**0,761**	0,115	-0,017	1,000	0,619
A4_A	0,064	0,023	0,085	**0,872**	1,000	0,773
A4_B	0,069	0,084	0,203	**0,836**	1,000	0,752
A4_C	0,024	0,215	**0,736**	0,099	1,000	0,598
A4_D	0,165	-0,088	**0,767**	0,024	1,000	0,624
A4_F	0,077	0,066	**0,657**	0,180	1,000	0,474
A6_A	**0,661**	0,275	0,211	0,005	1,000	0,558
A6_B	**0,764**	0,086	0,024	0,167	1,000	0,619
A6_C	**0,859**	0,140	0,043	0,001	1,000	0,759
A6_D	**0,825**	0,092	0,106	0,015	1,000	0,701
Valeur propre	3,540	1,712	1,481	1,132		
% variance expliquée	29,500	14,266	12,340	9,432		
% variance cumulée	65,538					

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Alpha de Cronbach	0,770
Test KMO	0,772
Test de sphéricité de Bartlett	0,000

Source (Output SPSS 25)

A l'issue des résultats d'analyse factorielle par le biais de l'ACP, nous avons retenus 12 variables dans l'objectif de l'opérationnalisation du construit « *perception du méga-événement sportif* » que nous regroupons sur le tableau 45.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Tableau 45 : [Items retenus du construit « perception du méga-événement sportif »]

Construit	Facette	Composantes	Items	Codes
Perception du méga-événement sportif	**Héritages candidatures**	**C1**	*Développement de l'image du pays à l'international*	**A6_A**
			Rajeunissement des cadres dans l'administration publique	**A6_B**
			Amélioration de l'aménagement des villes et régions	**A6_C**
			Évaluation par les villes et régions de leur potentiels	**A6_D**
	Perception MES	**C2**	*Etes-vous pour l'organisation d'un méga-événement sportif comme la coupe du monde de football au Maroc ?*	**A1**
			Selon vous le Maroc pourrait-il un jour organiser un méga-événement sportif comme la Coupe du Monde de football ?	**A2**
			Pensez-vous que l'organisation d'un méga-événement sportif comme la Coupe du Monde de football au Maroc aura des effets positifs sur le pays ?	**A3**
	Raisons d'échecs FIFA	**C3**	*Poids du lobbying (groupes et réseaux de pression)*	**A4_C**
			Le format complexe d'organisation imposé par la FIFA	**A4_D**
			La sous-estimation des dossiers de candidatures marocains	**A4_F**
	Raisons d'échecs temps	**C4**	*Retard de prise de décision candidature*	**A4_A**
			Temps restreint de préparation du dossier	**A4_B**

Source (propre élaboration)

VI.2.2.2. Dimensions du méga-événement sportif

La structure factorielle exprimée après l'ACP du construit « *dimensions du méga-événement sportif* » est cohérente avec trois composantes exprimant 63,98% de la variance (cf. tableau 46). Cependant l'item B1_N a une faible qualité de représentation (0,376) et contribue médiocrement sur la première composante, d'où la décision de l'éliminer et de procéder à une nouvelle ACP avec comme objectif d'améliorer les scores obtenus.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Tableau 46 : [Résultats de l'AFE de l'échelle de mesure du construit « dimensions des méga-événements sportifs »]

Items	Composantes			Qualité de représentation	
	C1	C2	C3	Initial	Extraction
B1_A	0,807	0,180	0,105	1,000	0,695
B1_B	0,783	0,135	0,145	1,000	0,652
B1_C	0,725	0,123	0,232	1,000	0,595
B1_D	0,753	0,281	0,118	1,000	0,660
B1_E	0,184	0,817	0,167	1,000	0,730
B1_F	0,266	0,806	0,164	1,000	0,747
B1_G	0,639	0,474	0,155	1,000	0,656
B1_H	0,163	0,730	0,211	1,000	0,604
B1_I	0,244	0,738	0,222	1,000	0,654
B1_J	0,035	0,349	0,662	1,000	0,561
B1_K	0,273	0,191	0,805	1,000	0,759
B1_L	0,381	0,153	0,724	1,000	0,693
B1_M	0,630	0,223	0,360	1,000	0,577
B1_N	0,422	0,378	0,234	1,000	0,376
Valeur propre	6,434	1,488	1,036		
% variance expliquée	45,955	10,626	7,403		
% variance cumulée		63,984			
Alpha de Cronbach			0,905		
Test KMO			0,914		
Test de sphéricité de Bartlett			0,000		

Source (Output SPSS 25)

Les résultats de la nouvelle ACP, présentés dans le tableau 47 dénotent une structure factorielle claire. La variance exprimée par les trois composantes s'est légèrement améliorée passant de 63,98% à 66,32%. Les trois composantes ont une valeur propre supérieure à 1 indiquant la variance expliquée. Il s'agit de la composante 1 d'une valeur propre de (6,434) et qui explique 45,95% de la variance. La composante 2 a une valeur propre de (1,488) expliquant 10,626% de la variance, et la composante 3 dont la valeur propre est de (1,036) expliquant 7,97% seulement de la variance. En outre, les items ont d'excellentes fiabilité et cohérence avec des indices KMO et Alpha de Cronbach supérieurs à 0,90. Le test de sphéricité de Bartlett est à son tour significatif (p=0,000).

Les cinq items B1_A, B1_B, B1_C, B1_D et B1_M contribuant à la première composante font référence dans la théorie aux dimensions clés du méga-événement sportif. La deuxième composante faisant théoriquement référence aux impacts humains sociaux environnementaux et culturels est composée d'une corrélation des items B1_E, B1_F, B1_H et B1_I. Enfin, les items B1_J, B1_K et B1_L contribuent à la troisième composante et font référence dans la théorie aux parties prenantes relevant de l'Etat.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Tableau 47 : [Résultats de l'AFE de l'échelle de mesure du construit « dimensions des méga-événements sportifs » après épuration des items]

Items	Composantes			Qualité de représentation	
	C1	C2	C3	Initial	Extraction
B1_A	**0,807**	0,180	0,110	1,000	0,696
B1_B	**0,783**	0,136	0,150	1,000	0,654
B1_C	**0,735**	0,134	0,234	1,000	0,613
B1_D	**0,757**	0,285	0,123	1,000	0,670
B1_E	0,187	**0,821**	0,170	1,000	0,738
B1_F	0,269	**0,809**	0,167	1,000	0,755
B1_G	**0,639**	0,475	0,160	1,000	0,660
B1_H	0,165	**0,733**	0,215	1,000	0,610
B1_I	0,240	**0,734**	0,227	1,000	0,647
B1_J	0,034	0,349	**0,663**	1,000	0,562
B1_K	0,271	0,191	**0,807**	1,000	0,761
B1_L	0,380	0,153	**0,727**	1,000	0,696
B1_M	**0,618**	0,210	0,368	1,000	0,561
Valeur propre	6,098	1,488	1,036		
% variance expliquée	46,910	11,443	7,970		
% variance cumulée		66,322			
Alpha de Cronbach			0,902		
Test KMO			0,909		
Test de sphéricité de Bartlett			0,000		

Source (Output SPSS 25)

Licence CC BY-NC-ND 3.0

L’analyse factorielle en composantes principales ayant comme but l’opérationnalisation du construit « *dimensions des méga-événements sportifs* », nous a permis de retenir 13 items (cf. tableau 48).

Tableau 48 : [Items retenus du construit « dimensions des méga-événements sportifs »]

Construit		Composantes	Items	Codes
Dimensions des méga-événements sportifs	**Dimensions Clés MES**	**C1**	*Attractivité touristique*	**B1_A**
			Portée médiatique	**B1_B**
			Coût (Coût des investissements d’organisation)	**B1_C**
			Transformation urbaine (Développement des infrastructures)	**B1_D**
			Impact économique	**B1_G**
			Intérêt d’un public du Monde entier	**B1_M**
	Impacts humains sociaux environnementaux et culturels	**C2**	*Impact humain*	**B1_E**
			Impact social	**B1_F**
			Impact environnemental	**B1_H**
			Impact culturel	**B1_I**
	Parties prenantes relevant de l’Etat	**C3**	*La politique*	**B1_J**
			Implication de plusieurs parties prenantes	**B1_K**
			Implication des pouvoirs publics (Etat)	**B1_L**

Source (propre élaboration)

Licence CC BY-NC-ND 3.0

VI.2.2.3. Critères de décision

Au regard des résultats obtenus par l'ACP (cf. tableau 49), la structure factorielle obtenue est cohérente et les items ont une qualité de représentation acceptable. Dans ce sens, nous obtenons trois composantes qui restituent 63,07% de la variance totale et qui ont une valeur totale supérieure à 1. La composante 1 d'une valeur totale de (2,975) explique 33,05% de la variance, la composante 2 d'une valeur totale de (1,50) explique 16,69% de la variance et la composante 3 a une valeur de (1,20) et explique 13,35% de la variance. En ce qui concerne la fiabilité et la cohérence interne des items, les indices KMO et Alpha de Cronbach, qui ont la même valeur (0,731), indiquent un bon niveau acceptable. Aussi, le test de sphéricité de Bartlett est significatif (p=0,000) montrant ainsi une structure factorielle acceptable.

Tableau 49 : [Résultats de l'AFE de l'échelle de mesure du construit « critères de décision »]

Items	Composantes			Qualité de représentation	
	C1	C2	C3	Initial	Extraction
C1_A	**0,629**	0,386	-0,150	1,000	0,567
C1_B	0,094	**0,893**	0,065	1,000	0,810
C1_C	0,158	**0,863**	0,105	1,000	0,780
C1_D	**0,771**	0,093	0,103	1,000	0,614
C1_E	**0,680**	0,040	0,338	1,000	0,579
C1_F	**0,747**	0,134	0,017	1,000	0,576
C2	**0,517**	-0,134	0,494	1,000	0,530
C3	0,013	0,083	**0,777**	1,000	0,611
C4	0,106	0,093	**0,768**	1,000	0,610
Valeur propre	2,975	1,500	1,202		
% variance expliquée	33,056	16,669	13,352		
% variance cumulée		63,077			
Alpha de Cronbach			0,731		
Test KMO			0,731		
Test de sphéricité de Bartlett			0,000		

Source (Output SPSS 25)

Nous obtenons ainsi 10 items permettant l'opérationnalisation du construit « critères de décision ». Les items C1_A, C1_D, C1_E, C1_F et C2 qui contribuent à la première composante, font référence à la vision compte tenu des héritages. Les items C1_B, C1_C contribuant fortement à la deuxième composante se réfère théoriquement à la décision politique et géopolitique. Enfin les items C3 et C4 qui contribuent au troisième axe factoriel se réfèrent dans la théorie au soutien public des candidatures.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Le tableau suivant (50) présente un récapitulatif des items retenus à l'issue de l'analyse factorielle en composantes principales du construit « *critères de décision* ».

Tableau 50 : [Items retenus du construit « critères de décision »]

Construit	Facettes	Composantes	Items	Codes
Critères de décision	**Vision des héritages**	**C1**	*Les bénéfices économiques*	**C1_A**
			La transformation urbaine (Développement des infrastructures)	**C1_D**
			Le développement social	**C1_E**
			Développement de l'image pays	**C1_F**
			Pensez-vous que l'organisation d'un méga-événement sportif comme la Coupe du Monde est nécessaire pour le projet de développement du Maroc à long terme ?	**C2**
	Décision politique et géopolitique	**C2**	*La dimension politique*	**C1_B**
			La dimension géopolitique	**C1_C**
	Soutien et intérêt public	**C3**	*Pensez-vous que l'Etat marocain implique la population avant de prendre la décision de se porter candidat à la Coupe du Monde ?*	**C3**
			Selon vous, l'investissement pour accueillir un méga-événement est aussi intéressant que l'investissement dans les domaines prioritaires (santé, éducation, infrastructures…) ?	**C4**

Source (propre élaboration)

Licence CC BY-NC-ND 3.0

VI.2.2.4. Changements structurels

Comme présenté sur le tableau 51, l'analyse factorielle exploratoire montre que l'ensemble des items ont globalement une qualité de représentation acceptable. En outre, cinq composantes sont obtenues d'une valeur totale supérieure à 1 et permettant de restituer plus de 65% de la variance totale ce qui indique que les énoncés sont bien représentés. La première composante explique 37,14% de la variance et a une valeur propre de (11,144), la deuxième explique 12,99% de la variance avec une valeur propre de (3,898), la troisième composante permet d'expliquer 6,83% de la variance et a une valeur propre de (2,051), la quatrième composante participe de 4,38% dans la variance totale et possède une valeur propre de 1,316 et enfin la cinquième composante d'une valeur propre de (1,120) contribue de 3,73% dans la variance totale.

Les scores de l'indice KMO et l'Alpha de Cronbach (0,94 pour chaque) indiquent un niveau excellent de fiabilité et de cohérence des items. Idem pour le test de sphéricité de Bartlett qui est significatif (p=0,000) confirmant la structure factorielle du construit.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Tableau 51 : [Résultats de l'AFE de l'échelle de mesure du construit « changements structurels »]

Items	Composantes					Qualité de représentation	
	C1	C2	C3	C4	C5	Initial	Extraction
D1_A	**0,620**	0,091	0,460	-0,045	0,085	1,000	0,614
D1_B	0,243	0,133	**0,710**	0,125	0,106	1,000	0,607
D1_C	0,236	0,003	**0,683**	0,297	-0,062	1,000	0,615
D1_D	0,250	0,118	**0,800**	0,101	0,176	1,000	0,758
D1_E	0,225	0,140	**0,745**	0,080	0,246	1,000	0,693
D1_F	0,219	0,168	**0,771**	0,100	0,177	1,000	0,712
D2_A	**0,705**	0,316	0,077	0,089	0,075	1,000	0,617
D2_B	**0,842**	0,134	0,200	-0,013	0,071	1,000	0,772
D2_C	**0,817**	0,151	0,176	0,011	0,087	1,000	0,729
D2_D	**0,804**	0,159	0,111	0,104	0,084	1,000	0,701
D2_E	**0,744**	0,064	0,306	0,017	0,075	1,000	0,658
D2_F	**0,614**	0,003	0,342	0,115	0,130	1,000	0,524
D3	0,018	0,298	0,089	**0,521**	0,084	1,000	**0,376**
D4	-0,218	0,210	0,110	**0,554**	0,010	1,000	0,411
D5_A	0,259	0,109	0,127	**0,717**	0,295	1,000	0,696
D5_B	0,150	0,084	0,097	**0,794**	0,287	1,000	0,751
D5_C	0,123	0,128	0,085	**0,741**	0,284	1,000	0,669
D6_A	0,229	0,361	0,177	0,287	**0,639**	1,000	0,705
D6_B	0,185	0,325	0,169	0,222	**0,757**	1,000	0,791
D6_C	0,138	0,276	0,184	0,245	**0,761**	1,000	0,768
D6_D	0,015	0,361	0,202	0,279	**0,709**	1,000	0,752
D7	0,053	0,411	0,111	0,324	**0,493**	1,000	0,532
D8_A	0,063	**0,582**	0,209	0,467	0,152	1,000	0,627
D8_B	0,009	**0,640**	0,173	0,457	0,120	1,000	0,663
D8_C	0,130	**0,669**	0,182	0,308	0,202	1,000	0,633
D8_D	0,139	**0,758**	0,074	0,204	0,280	1,000	0,719
D8_E	0,273	**0,727**	0,039	0,026	0,258	1,000	0,672
D8_F	0,290	**0,714**	0,028	0,101	0,262	1,000	0,673
D8_G	0,356	**0,600**	0,087	0,056	0,209	1,000	0,542
D8_H	-0,129	**0,504**	0,185	0,482	0,125	1,000	0,552
Valeur propre	11,144	3,898	2,051	1,316	1,120		
% variance expliquée	37,147	12,992	6,838	4,385	3,733		
% variance cumulée	65,095						
Alpha de Cronbach	0,940						
Test KMO	0,940						
Test de sphéricité de Bartlett	0,000						

Source (Output SPSS 25)

A l'issu de l'AFE nous obtenons, cinq composantes constituées de 30 items comme détaillé sur le tableau 52. La première est composée de 7 items constituant cet axe factoriel et exprime théoriquement le développement urbain. Huit items corrèlent sur le deuxième axe factoriel et font référence dans la théorie au développement social et sportif. Cinq composantes corrèlent pour exprimer la troisième composante et se réfèrent théoriquement aux améliorations de l'environnement et des personnes. La quatrième est composée de 5 items qui font référence dans la théorie aux améliorations de l'espace et de la gouvernance. Enfin les 5 items qui corrèlent sur le

Licence CC BY-NC-ND 3.0

cinquième axe factoriel se réfèrent au point de vue théorique à la mise à niveau du capital humain.

Tableau 52 : [Items retenus du construit « changements structurels »]

Construit	Facettes	Composantes	Items	Codes
Changements structurels	**Développement Urbain**	**C1**	*Développement urbain (Développement de l'infrastructure)*	**D1_A**
			Infrastructures sportives	**D2_A**
			Infrastructures de transports et déplacement	**D2_B**
			Aéroports	**D2_C**
			Unités d'hébergement et hôtels	**D2_D**
			Infrastructures de santé et hôpitaux	**D2_E**
			Espaces publics	**D2_F**
	Développement social et sportif	**C2**	*Changement des habitudes pour le mieux*	**D8_A**
			Changement des mentalités	**D8_B**
			Changement de la perception pays chez le citoyen	**D8_C**
			Promotion d'une hygiène sportive	**D8_D**
			Développement de la pratique du football	**D8_E**
			Développement de la pratique du sport en général	**D8_F**
			Revalorisation de l'histoire du sport	**D8_G**
			Remonter des problèmes sociaux	**D8_H**
	Améliorations de l'environnement et des personnes	**C3**	*Amélioration de l'environnement*	**D1_B**
			Amélioration de la politique et la gouvernance	**D1_C**
			Développement humain	**D1_D**
			Amélioration de l'innovation et l'esprit de création	**D1_E**
			Développement social	**D1_F**
	Améliorations de l'espace et de la gouvernance	**C4**	*Pensez-vous que l'organisation d'un méga-événement sportif comme la coupe du monde au Maroc contribuera à réduire le déséquilibre régional ?*	**D3**
			Selon vous, l'empreinte carbone (émission de CO2) dans l'environnement changerait-t-elle pour le mieux après l'organisation d'un méga-événement sportif comme la coupe du monde de football au Maroc.	**D4**
			L'efficacité des structures de gouvernances	**D5_A**
			Les structures gouvernementales	**D5_B**
			Les réglementations et les lois	**D5_C**
	Mise à niveau du capital humain	**C5**	*Développement des compétences et du savoir-faire*	**D6_A**
			La gestion des projets collectifs	**D6_B**
			L'esprit entrepreneurial	**D6_C**
			Le Développement personnel	**D6_D**
			Pensez-vous que l'innovation et l'esprit de création se développeront après l'organisation d'un méga-événement sportif comme la Coupe du Monde de football au Maroc ?	**D7**

Source (propre élaboration)

Licence CC BY-NC-ND 3.0

VI.2.2.5. Amélioration de la qualité de vie

Comme cela a été le cas pour les items précédents, nous présentons tout d'abord les codes utilisés pour illustrer les items du construit « amélioration de la qualité de vie » (cf. tableau 53).

Tableau 53 : [Codification des items du construit « amélioration de la qualité de vie »]

Construits	Items	Codes
Amélioration de la qualité de vie	*Pensez-vous que l'organisation d'un méga-événement sportif comme la coupe du monde de football améliorerait la qualité de vie au Maroc ?*	**E1**
	La santé	**E2_A**
	L'équilibre vie professionnelle – vie privée	**E2_B**
	L'éducation et les compétences	**E2_C**
	Les liens sociaux	**E2_D**
	L'engagement civique et la gouvernance	**E2_E**
	La qualité de l'environnement	**E2_F**
	La sécurité personnelle	**E2_G**
	Le bien être subjectif (Une vie heureuse et meilleure)	**E2_H**

Source (propre élaboration)

L'analyse factorielle de ce construit (cf. tableau 54) indique que la qualité de représentation des items permettant la mesure du construit *« amélioration de la qualité de vie* » présente des communalités satisfaisantes dans la globalité. Une seule composante est extraite à la suite de l'AFE permettant la restitution de 62,58% de la variance. Elle est composée de 7 items qui corrèlent sur un seul axe factoriel.

A noter que la fiabilité et la cohérence interne des items sont excellentes en vue des valeurs obtenues pour les indices KMO et Alpha de Cronbach supérieurs à 0,90 et que le test de sphéricité de Bartlett est significatif (p=0,000).

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Tableau 54 : [Résultats de l'AFE de l'échelle de mesure du construit « amélioration de la qualité de vie »]

Items	Composante	Qualité de représentation	
	C1	Initial	Extraction
E1	0,631	1,000	0,398
E2_A	0,754	1,000	0,569
E2_B	0,823	1,000	0,678
E2_C	0,852	1,000	0,726
E2_D	0,814	1,000	0,663
E2_E	0,791	1,000	0,625
E2_F	0,810	1,000	0,655
E2_G	0,806	1,000	0,650
E2_H	0,817	1,000	0,668
Valeur propre	5,633		
% variance expliquée	62,588		
% variance cumulée	62,588		
Alpha de Cronbach		0,924	
Test KMO		0,921	
Test de sphéricité de Bartlett		0,000	

Source (Output SPSS 25)

Théoriquement, l'information contenue dans les 7 items se réfère à la qualité de vie (cf. tableau 55).

Tableau 55 : [Items retenus du construit « amélioration de la qualité de vie »]

Construit	Facettes	Composante	Items	Codes
Amélioration de la qualité de vie	**Qualité de vie**	**C1**	*Pensez-vous que l'organisation d'un méga-événement sportif comme la coupe du monde de football améliorerait la qualité de vie au Maroc ?*	**E1**
			La santé	**E2_A**
			L'équilibre vie professionnelle – vie privée	**E2_B**
			L'éducation et les compétences	**E2_C**
			Les liens sociaux	**E2_D**
			L'engagement civique et la gouvernance	**E2_E**
			La qualité de l'environnement	**E2_F**
			La sécurité personnelle	**E2_G**
			Le bien être subjectif (Une vie heureuse et meilleure)	**E2_H**
			La santé	**E2_A**

Source (propre élaboration)

Licence CC BY-NC-ND 3.0

VI.2.2.6. Conditions matérielles

L'ACP réalisée sur les différents items révèle une structure factorielle cohérente (cf. tableau 56). Les items ont une bonne qualité de représentation. L'analyse a permis d'extraire une seule composante au niveau de laquelle les énoncés sont bien représentés puisqu'ils expliquent plus de 70% de la variance.

La fiabilité et la cohérence interne sont excellentes (KMO et Alpha de Cronbach supérieurs à 0,80) et le test de sphéricité de Bartlett est significatif (p=0,000).

Tableau 56 : [Résultats de l'AFE de l'échelle de mesure du construit « conditions matérielles»]

Items	Composante	Qualité de représentation	
	C1	Initial	Extraction
F1	0,775	1,000	0,601
F2_A	0,865	1,000	0,748
F2_B	0,868	1,000	0,754
F2_C	0,843	1,000	0,710
Valeur propre	2,813		
% variance expliquée	70,317		
% variance cumulée	70,317		
Alpha de Cronbach		0,859	
Test KMO		0,819	
Test de sphéricité de Bartlett		0,000	

Source (Output SPSS 25)

La plupart des items constituant la composante corrèlent fortement entre eux et font référence d'un point de vue théorique aux conditions matérielles (cf. tableau 57).

Tableau 57 : [Items retenus du construit « Conditions matérielles »]

Construit	Facettes	Composante	Items	Codes
Conditions matérielles	**Conditions matérielles**	**C1**	*Pensez-vous que l'organisation d'un méga-événement sportif comme la coupe du monde de football améliorerait les conditions matérielles au Maroc ?*	**F1**
			Revenu et patrimoine (propriété personnelle)	**F2_A**
			Emplois et salaires	**F2_B**
			Logement	**F2_C**

Source (propre élaboration)

Licence CC BY-NC-ND 3.0

VI.2.2.7. Durabilité du bien-être

A la suite de l'analyse factorielle, il apparait que globalement les communalités des items mesurant le construit « durabilité du bien-être » sont satisfaisantes (cf. tableau 58). Il en résulte une seule composante constituée de 4 items expliquant plus de 71% de la variance.

La fiabilité et la cohérence interne des items sont excellentes à la vue des valeurs obtenues pour les indices KMO et Alpha de Cronbach supérieurs à (0,80), et du fait que le test de sphéricité de Bartlett est significatif (p=0,000).

Tableau 58 : [Résultats de l'AFE de l'échelle de mesure du construit « Durabilité du bien-être»]

Items	Composante	Qualité de représentation	
	C1	Initial	Extraction
G1_A	0,785	1,000	0,616
G1_B	0,838	1,000	0,702
G1_C	0,879	1,000	0,772
G1_D	0,880	1,000	0,775
Valeur propre	2,864		
% variance expliquée	71,611		
% variance cumulée	71,611		
Alpha de Cronbach		0,867	
Test KMO		0,814	
Test de sphéricité de Bartlett		0,000	

Source (Output SPSS 25)

Dans la théorie les quatre items contribuant à cette composante se réfèrent au bien-être futur (cf. tableau 59).

Tableau 59 : [Items retenus du construit « Durabilité du bien-être »]

Construit	Facettes	Composante	Items	Codes
Durabilité du bien-être	**Bien-être futur**	**C1**	*Volet économique*	**G1_A**
			Volet naturel	**G1_B**
			Volet humain	**G1_C**
			Volet social	**G1_D**

Source (propre élaboration)

VI.2.2.8. Réduction des inégalités du bien-être

En fonction des résultats obtenus par l'ACP, la structure factorielle obtenue est cohérente et les items ont une qualité de représentation acceptable (cf. tableau 60). Dans ce sens, 2 composantes sont extraites et contribuent à la restitution de 65,04% de la variance totale et ont une valeur totale supérieure à 1. La composante 1 d'une valeur totale de (11,187) explique à elle seule 58,88% de la variance, alors que la composante 2 d'une valeur totale de (1,171) explique 6,16% de la variance. En ce qui concerne la fiabilité et la cohérence interne des items, les indices KMO et Alpha de

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Cronbach ont des valeurs supérieures à 0,9 indiquant ainsi des niveaux excellents. Aussi, le test de sphéricité de Bartlett est significatif (p=0,000) montrant ainsi une structure factorielle acceptable.

Tableau 60 : [Résultats de l'AFE de l'échelle de mesure du construit « amélioration de la qualité de vie »]

Items	Composantes		Qualité de représentation	
	C1	C2	Initial	Extraction
H1_A	0,259	**0,796**	1,000	0,700
H1_B	0,369	**0,768**	1,000	0,727
H1_C	0,213	**0,818**	1,000	0,714
H1_D	0,442	**0,722**	1,000	0,717
H1_E	0,469	**0,687**	1,000	0,692
H1_F	0,476	**0,663**	1,000	0,667
H1_G	0,536	**0,598**	1,000	0,645
H1_H	**0,593**	0,504	1,000	0,606
H1_I	**0,617**	0,498	1,000	0,629
H1_J	**0,641**	0,491	1,000	0,653
H1_K	**0,660**	0,383	1,000	0,582
H1_L	**0,643**	0,405	1,000	0,578
H1_M	**0,631**	0,343	1,000	0,516
H1_N	**0,712**	0,305	1,000	0,600
H1_O	**0,734**	0,355	1,000	0,664
H1_P	**0,772**	0,275	1,000	0,671
H1_Q	**0,721**	0,321	1,000	0,623
H1_R	**0,759**	0,314	1,000	0,674
H1_S	**0,800**	0,247	1,000	0,702
Valeur propre	11,187	1,171		
% variance expliquée	58,881	6,161		
% variance cumulée	65,042			
Alpha de Cronbach	0,961			
Test KMO	0,964			
Test de sphéricité de Bartlett	0,000			

Source (Output SPSS 25)

A l'issue de cet examen, nous obtenons deux composantes (cf. tableau 61). La première composée de 12 items et la deuxième de 8 items. Les deux groupes d'items font référence théoriquement à la même dimension, en l'occurrence, les inégalités du bien-être. Or, le premier fait référence à des inégalités immatérielles et le deuxième groupe exprime des inégalités matérielles.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Tableau 61 : [Items retenus du construit « réduction des inégalités du bien-être »]

Construits	Facettes	Composantes	Items	Codes
Réduction des inégalités du bien-être	Inégalités immatérielles	C1	*Être âgé de 25 à 64 ans et avoir un niveau d'étude inférieur au lycée*	**H1_H**
			Être âgée de 15 ans et obtenir un score inférieur aux standards internationaux en sciences, compréhension de l'écrit et mathématiques	**H1_I**
			Être adulte et ne pas être capable d'utiliser l'information écrite et réfléchir mathématiquement dans la vie réelle	**H1_J**
			N'avoir ni proches ni amis sur lesquels compter	**H1_K**
			N'avoir aucune influence sur le gouvernement national	**H1_L**
			S'abstenir aux élections nationales	**H1_M**
			Être exposé à la pollution de l'air	**H1_N**
			Ne pas être satisfait de la qualité de l'eau dans ma région	**H1_O**
			Décès par agression	**H1_P**
			Ne pas se sentir en sécurité en marchant seul la nuit	**H1_Q**
			Être peu satisfait de ma vie	**H1_R**
			Avoir un bilan d'affects (émotions) négatifs	**H1_S**
	Inégalités matérielles	C2	*La pauvreté*	**H1_A**
			Risque de percevoir une faible rémunération	**H1_B**
			Taux de chômage	**H1_C**
			Consacrer presque la moitié de son revenu au logement	**H1_D**
			La vie dans un logement surpeuplé	**H1_E**
			Sensation d'une santé moyenne, mauvaise ou très mauvaise	**H1_F**
			Déséquilibrer sa vie privée en travaillant plus que les heures réglementaires par semaine	**H1_G**

Source (propre élaboration)

Licence CC BY-NC-ND 3.0

VI.3. Modélisation par équations structurelles

Ayant comme but le traitement statistique des relations de causalité hypothétiques multiples, les modèles d'équations structurelles ont la capacité d'analyse simultanée des effets linéaires qui relient de multiples variables latentes dépendantes et indépendantes (Roussel, 2005). Dans notre recherche, plusieurs relations causales existent entre différentes variables latentes. C'est la raison pour laquelle nous suivrons les étapes permettant de valider notre modèle réflexif en nous appuyant sur une approche à deux temps : d'abord, la validation du modèle de mesure ; ensuite, la validation du modèle structurel. L'objectif, étant d'abord d'affiner le modèle de notre recherche en nous basons sur les données empiriques, puis, mettre l'accent sur les liens de causalité entre les différents critères obtenus pour l'évaluation des héritages attendus des MES dans le cas du Maroc pris comme exemple des PED, tout en incorporant les erreurs de mesure (Bagozzi, 1980).

VI.3.1. Evaluation du modèle de mesure

La validation du modèle de mesure passe par deux étapes. Il s'agit dans un premier temps d'évaluer la validité convergente des construits à travers l'évaluation de la fiabilité des items, la fiabilité composite et l'AVE (*Average Variance Extracted*). Dans un deuxième temps, nous évaluons la validité discriminante des construits en nous basant sur les charges externes et la corrélation des variables.

VI.3.1.1. Validité convergente des construits

Dans cette première phase d'évaluation du modèle de mesure et en se basant sur les résultats obtenus par le logiciel *SmartPLS 3*, nous allons procéder tout d'abord à l'analyse de la fiabilité individuelle des items en analysant leurs charges externes. Ces dernières doivent être supérieures à 0,7. Les items révélant des charges externes incluses entre 0,4 et 0,7 ne seraient supprimés que si leur suppression entraîne l'augmentation de la viabilité composite du construit et son AVE en révélant des valeurs au-dessus du seuil suggéré (Sarstedt et al., 2017). Par la suite, nous analyserons deux indices, en l'occurrence, la fiabilité composite et l'AVE. Pour le premier nous ne retenons que les construits dont la fiabilité composite ne dépasse pas (0,95), car cette valeur indique que tous les indicateurs mesurent les mêmes phénomènes et donc peu susceptible d'être une mesure valide du construit (Sarstedt et al., 2017). Alors que pour le deuxième, qui désigne « *la grande moyenne des chargements au carré des indicateurs associés au construit* », nous retiendrons les

Licence CC BY-NC-ND 3.0

construits dont les valeurs sont supérieures ou égale à (0,50), puisqu'ils indiquent qu'en moyenne, ces construits expliquent plus de la moitié de la variance de ses indicateurs.

Le tableau 62 présente les résultats obtenus des tests appliqués sur l'ensemble des indicateurs constituants nos construits.

Tableau 62 : [Résultats de l'évaluation du model structurel – validité convergente]

Construit	Item	Charge	Fiabilité composite	Average Variance Extracted (AVE)
Améliorations_Environnement_personnes	D1_B	0.785	0.910	0.669
	D1_C	0.736		
	D1_D	0.870		
	D1_E	0.835		
	D1_F	0.857		
Amélioration_espace_gouvernance	**D3**	**0.624**	0.863	0.564
	D4	**0.556**		
	D5_A	0.836		
	D5_B	0.859		
	D5_C	0.826		
Bien_être_futur	G1_A	0.781	0.910	0.716
	G1_B	0.840		
	G1_C	0.878		
	G1_D	0.882		
Conditions_matérielles	F1	0.771	0.904	0.703
	F2_A	0.868		
	F2_B	0.868		
	F2_C	0.843		
Dev_social_sportif	D8_A	0.776	0.915	0.576
	D8_B	0.800		
	D8_C	0.810		
	D8_D	0.835		
	D8_E	0.738		
	D8_F	0.761		
	D8_G	**0.660**		
	D8_H	**0.674**		
Dimensions_clés	B1_A	0.844	0.893	0.626
	B1_B	0.798		
	B1_C	0.756		
	B1_G	0.802		
	B1_M	0.753		
Décision_politique_géo	C1_B	0.905	0.900	0.819
	C1_C	0.905		
Développement_urbain	D1_A	0.744	0.925	0.638
	D2_A	0.765		
	D2_B	0.870		
	D2_C	0.846		
	D2_D	0.832		
	D2_E	0.807		
	D2_F	0.716		
Héritages_candidatures	A6_A	0.781	0.876	0.640
	A6_B	0.740		
	A6_C	0.850		
	A6_D	0.824		

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Impacts	B1_E	0.851	0.901	0.694
	B1_F	0.870		
	B1_H	0.787		
	B1_I	0.823		
Inégalités_immatérielles	H1_H	0.781	**0.951**	0.617
	H1_I	0.794		
	H1_J	0.814		
	H1_K	0.765		
	H1_L	0.777		
	H1_M	0.731		
	H1_N	0.767		
	H1_O	0.807		
	H1_P	0.796		
	H1_Q	0.781		
	H1_R	0.802		
	H1_S	0.809		
Inégalités_matérielles	H1_A	0.820	0.939	0.686
	H1_B	0.855		
	H1_C	0.812		
	H1_D	0.856		
	H1_E	0.843		
	H1_F	0.822		
	H1_G	0.787		
MAN_Capital_humain	D6_A	0.846	0.923	0.707
	D6_B	0.882		
	D6_C	0.859		
	D6_D	0.859		
	D7	0.750		
Parties_Prenantes_Etat	B1_J	0.770	0.848	0.650
	B1_K	0.845		
	B1_L	0.803		
Perception	A1	0.872	0.858	0.669
	A2	0.741		
	A3	0.835		
Qualité_de_vie	**E1_A**	**0.650**	0.937	0.625
	E2_A	0.751		
	E2_B	0.826		
	E2_C	0.849		
	E2_D	0.814		
	E2_E	0.788		
	E2_F	0.806		
	E2_G	0.799		
	E2_H	0.817		
Raisons_échecs_FIFA	A4_C	0.854	0.775	0.539
	A4_D	**0.698**		
	A4_F	**0.632**		
Raisons_échecs_temps	A4_A	0.847	0.867	0.765
	A4_B	0.902		
Soutien_intérêt_public	C3	0.800	0.797	0.662
	C4	0.828		
Vision	**C1_A**	**0.615**	0.826	**0.488**
	C1_D	0.743		
	C1_E	0.743		
	C1_F	0.727		
	C2	**0.654**		

Source (Output SmartPLS 3)

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Les résultats obtenus indiquent l'existence de 9 items ayant une contribution factorielle inférieure à (0,7) mais qui est incluse entre 0,4 et 0,7 que nous allons analyser avant de décider de leur suppression.

En effet, la suppression des items D3 et D4 qui contribuent au construit « *amélioration de l'espace et de la gouvernance* » a fait passer la fiabilité composite de 0.863 à 0.916 et l'AVE de 0.564 à 0.784 ce qui confirme leur suppression. Par ailleurs, étant donné que les deux items supprimés représentent l'amélioration de l'espace, nous modifierons le nom du construit dont les items maintenus représenteront désormais «l'amélioration de la gouvernance ».

L'élimination des items D8_G et D8_H contribuant au construit « *développement social et sportif* », a fait passer la fiabilité composite de 0.915 à 0.914 mais elle a augmenté l'AVE en la faisant passer de 0.576 à 0.638, d'où la décision du maintien de leur surpression.

Après la suppression de E1 l'un des indicateurs du construit « *Qualité de vie* », la fiabilité composite est restée presque la même passant de 0.937 à 0.939 mais l'AVE a augmenté en passant de 0.625 à 0.660 ce qui confirme sa suppression.

La suppression des items C1_A et C2 contribuant au construit « *vision* » a permis l'augmentation de la fiabilité composite en passant de 0.826 à 0.837 et de l'AVE également qui passe de 0,488 à 0,632.

En revanche, pour le construit « *raisons d'échec FIFA* », nous avons décidé de supprimer uniquement l'item A4_F et maintenir A4_D ce qui a fait passer la fiabilité composite de 0.755 à 0.799 et l'AVE de 0.539 à 0.668.

En ce qui concerne la fiabilité composite, les résultats font apparaitre un seul construit d'une valeur supérieure à (0,95), en l'occurrence, « *les inégalités immatérielles* » que nous allons supprimer.

A l'issue de la suppression des variables précitées, toutes les conditions de validité convergente sont remplies par les construits mobilisés dans notre recherche (cf. tableau 63).

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Tableau 63 : [Résultats de l'évaluation du model structurel – validité convergente après épuration]

Construit	Item	Charge	Fiabilité composite	Average Variance Extracted (AVE)
Améliorations_Environnement_personnes	D1_B	0.785	0.910	0.669
	D1_C	0.737		
	D1_D	0.870		
	D1_E	0.835		
	D1_F	0.857		
Amélioration_gouvernance	D5_A	0.887	0.916	0.784
	D5_B	0.907		
	D5_C	0.862		
Bien_être_futur	G1_A	0.781	0.910	0.716
	G1_B	0.840		
	G1_C	0.878		
	G1_D	0.882		
Conditions_matérielles	F1	0.771	0.904	0.703
	F2_A	0.868		
	F2_B	0.868		
	F2_C	0.843		
Dev_social_sportif	D8_A	0.784	0.914	0.638
	D8_B	0.811		
	D8_C	0.828		
	D8_D	0.848		
	D8_E	0.752		
	D8_F	0.767		
Dimensions_clés	B1_A	0.839	0.893	0.626
	B1_B	0.801		
	B1_C	0.756		
	B1_G	0.801		
	B1_M	0.755		
Décision_politique_géo	C1_B	0.905	0.900	0.819
	C1_C	0.905		
Développement_urbain	D1_A	0.744	0.925	0.638
	D2_A	0.765		
	D2_B	0.870		
	D2_C	0.846		
	D2_D	0.832		
	D2_E	0.807		
	D2_F	0.716		
Héritages_candidatures	A6_A	0.781	0.876	0.640
	A6_B	0.740		
	A6_C	0.850		
	A6_D	0.824		
Impacts	B1_E	0.851	0.901	0.694
	B1_F	0.870		
	B1_H	0.787		
	B1_I	0.823		
Inégalités_matérielles	H1_A	0.820	0.939	0.686
	H1_B	0.855		
	H1_C	0.812		
	H1_D	0.856		
	H1_E	0.843		
	H1_F	0.822		
	H1_G	0.787		

Licence CC BY-NC-ND 3.0

MAN_Capital_humain	D6_A	0.846	0.923	0.707
	D6_B	0.882		
	D6_C	0.859		
	D6_D	0.859		
	D7	0.750		
Parties_Prenantes_Etat	B1_J	0.770	0.848	0.650
	B1_K	0.845		
	B1_L	0.803		
Perception	A1	0.872	0.858	0.670
	A2	0.741		
	A3	0.835		
Qualité_de_vie	E2_A	0.756	0.939	0.660
	E2_B	0.822		
	E2_C	0.859		
	E2_D	0.818		
	E2_E	0.796		
	E2_F	0.815		
	E2_G	0.814		
	E2_H	0.816		
Raisons_échecs_FIFA	A4_C	0.904	0.799	0.668
	A4_D	0.720		
Raisons_échecs_temps	A4_A	0.847	0.867	0.765
	A4_B	0.902		
Soutien_intérêt_public	C3	0.800	0.797	0.662
	C4	0.828		
Vision	C1_D	0.801	0.837	0.632
	C1_E	0.824		
	C1_F	0.759		

Source (Output SmartPLS 3)

VI.3.1.2. Evaluation de la validité discriminante

La deuxième étape de l'évaluation du modèle de mesure consiste à évaluer la validité discriminante des construits. Henseler et al. (2009) mettent en avant deux mesures permettant de mesurer la validité discriminante : le critère de Fornell - Larcker (1981) et la croix des chargements. La première mesure stipule qu'une variable latente partage plus de variance avec ses indicateurs assignés qu'avec toute autre variable latente, cela signifie statistiquement que l'AVE de chaque variable latente doit être supérieure à la corrélation quadratique la plus élevée de la variable latente avec toutes les autres variables (Chin, 1998, 2010; Claes Fornell & Larcker, 1981). La deuxième mesure indique que les chargements d'un indicateur sur sa variable latente assignée doivent être plus élevés que ses chargements sur toutes les autres variables latentes (Chin, 1998; Götz et al., 2010).

Nous présenterons donc les résultats de l'analyse de la validité discriminante en nous basant tout d'abord sur le critère Fornell - Larcker (1981) (cf. tableau 64), puis nous enchainerons avec les croix des chargements (cf. tableau 65).

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Tableau 64 : [Corrélation des variables latentes selon le critère de Fornell – Larcker (1981]

	Amélio -ration_ espace_ gouver -nance	Amélior -ations_ Envt_ perso	Bien_être _futur	Condi - tions_ Matéri -elles	Dev_ social _sportif	Dim _MES	Déc -ision_ pol_géo	Dev _urbain	Hérit -ages_ Candid -atures	Impacts	Inég - alités_ matér- ielles	MAN_ Capital_ humain	Parties_ Pren -antes _Etat	Percep -tion	Qua lité_ de_vie	R. échecs_ FIFA	R. échecs_ temps	Soutien_ intérêt_ public	Vision
Amélioration_espace_gouvernance	**0.885**																		
Améliorations_Envt_personnes	0.398	**0.818**																	
Bien_être_futur	0.563	0.403	**0.846**																
Conditions_matérielles	0.549	0.368	0.655	**0.839**															
Dev_social_sportif	0.546	0.408	0.655	0.612	**0.799**														
Dimensions_clés	0.229	0.405	0.247	0.214	0.338	**0.791**													
Décision_politique_géo	0.235	0.316	0.199	0.196	0.181	0.335	**0.905**												
Développement_urbain	0.286	0.564	0.315	0.255	0.400	0.540	0.316	**0.799**											
Héritages_candidatures	0.449	0.285	0.428	0.455	0.517	0.278	0.121	0.254	**0.800**										
Impacts	0.393	0.505	0.413	0.360	0.423	0.561	0.248	0.339	0.403	**0.833**									
Inégalités_matérielles	0.459	0.340	0.599	0.591	0.518	0.166	0.156	0.222	0.380	0.305	**0.828**								
MAN_Capital_humain	0.598	0.462	0.609	0.578	0.719	0.332	0.154	0.384	0.466	0.421	0.491	**0.841**							
Parties_Prenantes_Etat	0.394	0.400	0.266	0.270	0.279	0.560	0.421	0.341	0.269	0.547	0.160	0.284	**0.807**						
Perception	0.320	0.215	0.383	0.370	0.412	0.293	0.104	0.247	0.370	0.328	0.293	0.373	0.219	**0.818**					
Qualité_de_vie	0.552	0.464	0.668	0.656	0.656	0.254	0.227	0.339	0.448	0.438	0.621	0.616	0.293	0.316	**0.812**				
Raisons_échecs_FIFA	0.112	0.130	0.211	0.204	0.220	0.241	0.175	0.214	0.237	0.162	0.142	0.206	0.159	0.192	0.177	**0.817**			
Raisons_échecs_temps	0.215	0.107	0.255	0.224	0.242	0.061	0.066	0.056	0.156	0.174	0.244	0.225	0.098	0.138	0.237	0.262	**0.875**		
Soutien_intérêt_public	0.435	0.138	0.423	0.427	0.406	0.035	0.158	-0.012	0.372	0.249	0.384	0.363	0.167	0.291	0.371	0.128	0.142	**0.814**	
Vision	0.421	0.450	0.431	0.376	0.490	0.415	0.267	0.476	0.401	0.453	0.349	0.479	0.340	0.360	0.405	0.242	0.117	0.268	**0.795**

Source (Output SmartPLS)

Tableau 65 : [Résultats des croix de chargements]

	Amélio -ration_ espace_ gouver -nance	Amélior -ations_ Envt_ perso	Bien_être _futur	Condi -tions_ Matéri -elles	Dev_ social _sportif	Dim _MES	Déc -ision_ pol_géo	Dev _urbain	Hérit -ages_ Candid -atures	Impacts	Inég -alités_ matér- ielles	MAN_ Capital_ humain	Parties_ Pren -antes _Etat	Percep -tion	Qua lité_ de_vie	R. échecs_ FIFA	R. échecs_ temps	Soutien_ intérêt_ public	Vision
A1	0.288	0.188	0.337	0.320	0.367	0.253	0.069	0.199	0.327	0.290	0.261	0.320	0.183	**0.867**	0.286	0.141	0.137	0.266	0.309
A2	0.193	0.143	0.233	0.212	0.267	0.197	0.107	0.175	0.275	0.237	0.159	0.271	0.167	**0.747**	0.215	0.154	0.120	0.193	0.221
A3	0.288	0.191	0.350	0.353	0.363	0.260	0.087	0.227	0.306	0.274	0.278	0.320	0.187	**0.836**	0.267	0.176	0.088	0.247	0.335
A4_A	0.184	0.090	0.231	0.201	0.205	0.039	0.053	0.007	0.122	0.142	0.241	0.187	0.040	0.088	0.221	0.188	**0.848**	0.110	0.099
A4_B	0.192	0.097	0.218	0.193	0.218	0.066	0.061	0.084	0.150	0.162	0.192	0.206	0.123	0.148	0.197	0.263	**0.901**	0.136	0.105
A4_C	0.093	0.121	0.191	0.166	0.197	0.250	0.188	0.226	0.184	0.143	0.112	0.189	0.152	0.223	0.160	**0.904**	0.237	0.103	0.214
A4_D	0.096	0.089	0.151	0.176	0.162	0.122	0.079	0.102	0.219	0.123	0.129	0.145	0.101	0.057	0.127	**0.720**	0.188	0.113	0.182
A6_A	0.377	0.247	0.375	0.407	0.465	0.268	0.097	0.253	**0.774**	0.343	0.304	0.416	0.265	0.369	0.377	0.261	0.126	0.289	0.360
A6_B	0.331	0.209	0.332	0.355	0.336	0.128	0.084	0.092	**0.732**	0.278	0.324	0.323	0.220	0.246	0.346	0.129	0.186	0.294	0.235
A6_C	0.372	0.210	0.330	0.356	0.401	0.201	0.087	0.175	**0.854**	0.317	0.284	0.366	0.174	0.295	0.350	0.163	0.093	0.313	0.312
A6_D	0.351	0.240	0.331	0.338	0.430	0.260	0.115	0.254	**0.834**	0.340	0.312	0.373	0.201	0.260	0.360	0.182	0.113	0.301	0.350
B1_A	0.191	0.347	0.225	0.203	0.299	**0.839**	0.285	0.455	0.240	0.400	0.152	0.287	0.402	0.280	0.227	0.212	0.043	0.012	0.352
B1_B	0.150	0.277	0.154	0.101	0.214	**0.801**	0.320	0.412	0.181	0.381	0.067	0.215	0.404	0.216	0.125	0.191	0.031	0.015	0.284
B1_C	0.149	0.244	0.113	0.131	0.179	**0.756**	0.279	0.382	0.191	0.385	0.054	0.193	0.442	0.138	0.115	0.251	0.060	0.007	0.242
B1_E	0.312	0.411	0.308	0.281	0.335	0.449	0.231	0.258	0.327	**0.852**	0.231	0.334	0.449	0.250	0.343	0.136	0.158	0.197	0.353
B1_F	0.346	0.443	0.330	0.288	0.355	0.505	0.213	0.323	0.351	**0.870**	0.232	0.353	0.466	0.283	0.338	0.156	0.129	0.183	0.400
B1_G	0.223	0.378	0.257	0.245	0.320	**0.801**	0.239	0.450	0.259	0.597	0.207	0.303	0.471	0.279	0.283	0.138	0.064	0.064	0.375
B1_H	0.307	0.405	0.352	0.309	0.337	0.418	0.179	0.262	0.330	**0.785**	0.237	0.326	0.441	0.287	0.374	0.122	0.161	0.207	0.357
B1_I	0.341	0.422	0.384	0.322	0.380	0.490	0.203	0.285	0.334	**0.823**	0.313	0.386	0.466	0.273	0.403	0.125	0.134	0.241	0.396
B1_J	0.344	0.309	0.243	0.228	0.212	0.337	0.423	0.217	0.211	0.438	0.174	0.179	**0.769**	0.135	0.270	0.100	0.107	0.161	0.219
B1_K	0.327	0.318	0.213	0.213	0.235	0.488	0.289	0.289	0.222	0.450	0.113	0.241	**0.845**	0.190	0.232	0.134	0.061	0.123	0.310
B1_L	0.274	0.339	0.182	0.211	0.227	0.543	0.292	0.325	0.217	0.432	0.092	0.273	**0.803**	0.209	0.201	0.154	0.064	0.115	0.300
B1_M	0.187	0.342	0.211	0.153	0.307	**0.755**	0.204	0.428	0.221	0.444	0.159	0.301	0.502	0.229	0.240	0.174	0.045	0.039	0.375
C1_B	0.229	0.286	0.155	0.156	0.149	0.289	**0.902**	0.285	0.093	0.220	0.126	0.130	0.412	0.068	0.210	0.133	0.048	0.129	0.203
C1_C	0.198	0.285	0.204	0.199	0.178	0.317	**0.908**	0.287	0.125	0.229	0.157	0.149	0.351	0.119	0.201	0.184	0.071	0.156	0.280
C1_D	0.309	0.303	0.319	0.272	0.341	0.326	0.225	0.401	0.278	0.290	0.251	0.352	0.259	0.260	0.265	0.209	0.083	0.171	**0.801**
C1_E	0.420	0.394	0.462	0.382	0.457	0.261	0.186	0.255	0.356	0.454	0.356	0.435	0.296	0.313	0.416	0.203	0.169	0.319	**0.824**

C1_F	0.267	0.370	0.237	0.236	0.362	0.408	0.230	0.490	0.317	0.324	0.218	0.348	0.254	0.281	0.274	0.166	0.020	0.137	**0.759**
C3	0.350	0.093	0.345	0.337	0.300	-0.011	0.115	-0.046	0.339	0.205	0.324	0.267	0.124	0.187	0.273	0.076	0.124	**0.821**	0.206
C4	0.358	0.132	0.343	0.359	0.363	0.071	0.143	0.028	0.266	0.201	0.300	0.325	0.148	0.288	0.332	0.134	0.107	**0.807**	0.230
D1_A	0.194	0.573	0.222	0.175	0.266	0.470	0.293	**0.742**	0.166	0.274	0.183	0.283	0.271	0.182	0.220	0.187	0.049	-0.059	0.376
D1_B	0.306	**0.785**	0.355	0.298	0.328	0.319	0.203	0.465	0.265	0.466	0.251	0.359	0.311	0.184	0.397	0.130	0.123	0.089	0.377
D1_C	0.370	**0.737**	0.235	0.269	0.240	0.311	0.400	0.392	0.168	0.341	0.207	0.235	0.405	0.160	0.320	0.085	0.089	0.167	0.279
D1_D	0.325	**0.870**	0.344	0.297	0.355	0.358	0.275	0.496	0.213	0.408	0.290	0.408	0.335	0.158	0.377	0.080	0.096	0.099	0.386
D1_E	0.323	**0.834**	0.333	0.312	0.360	0.332	0.226	0.471	0.227	0.378	0.292	0.446	0.289	0.172	0.371	0.105	0.085	0.110	0.363
D1_F	0.322	**0.857**	0.363	0.326	0.369	0.338	0.226	0.473	0.278	0.458	0.334	0.415	0.318	0.203	0.421	0.127	0.048	0.113	0.419
D2_A	0.280	0.369	0.304	0.269	0.425	0.473	0.206	**0.764**	0.306	0.291	0.223	0.352	0.287	0.275	0.304	0.199	0.073	0.064	0.420
D2_B	0.199	0.445	0.219	0.191	0.305	0.462	0.244	**0.868**	0.163	0.242	0.142	0.289	0.289	0.191	0.243	0.189	0.018	-0.048	0.371
D2_C	0.210	0.434	0.233	0.190	0.321	0.440	0.270	**0.845**	0.173	0.227	0.156	0.308	0.292	0.196	0.245	0.189	0.069	-0.029	0.403
D2_D	0.267	0.397	0.293	0.236	0.354	0.397	0.260	**0.835**	0.238	0.279	0.201	0.315	0.244	0.202	0.299	0.183	0.071	0.010	0.418
D2_E	0.189	0.480	0.201	0.158	0.269	0.393	0.249	**0.807**	0.158	0.240	0.150	0.275	0.254	0.151	0.275	0.133	-0.007	-0.066	0.307
D2_F	0.233	0.484	0.259	0.180	0.255	0.371	0.252	**0.719**	0.179	0.333	0.166	0.305	0.265	0.158	0.289	0.105	0.023	0.035	0.337
D5_A	**0.887**	0.393	0.489	0.501	0.502	0.259	0.272	0.324	0.393	0.376	0.395	0.542	0.401	0.299	0.494	0.088	0.188	0.375	0.385
D5_B	**0.907**	0.344	0.476	0.517	0.471	0.179	0.220	0.226	0.420	0.335	0.411	0.528	0.336	0.294	0.492	0.116	0.189	0.400	0.367
D5_C	**0.862**	0.320	0.531	0.439	0.478	0.170	0.130	0.208	0.378	0.332	0.415	0.518	0.307	0.257	0.479	0.094	0.194	0.381	0.365
D6_A	0.538	0.428	0.547	0.488	0.632	0.353	0.139	0.407	0.413	0.402	0.416	**0.846**	0.263	0.329	0.519	0.263	0.245	0.310	0.427
D6_B	0.498	0.403	0.523	0.471	0.615	0.322	0.181	0.377	0.395	0.375	0.390	**0.883**	0.301	0.290	0.524	0.172	0.160	0.280	0.429
D6_C	0.505	0.404	0.495	0.480	0.576	0.259	0.154	0.334	0.390	0.347	0.400	**0.860**	0.254	0.295	0.523	0.153	0.181	0.244	0.417
D6_D	0.505	0.394	0.518	0.502	0.615	0.247	0.075	0.249	0.401	0.353	0.463	**0.860**	0.193	0.293	0.547	0.137	0.199	0.335	0.397
D7	0.465	0.305	0.474	0.488	0.582	0.206	0.097	0.239	0.358	0.287	0.392	**0.748**	0.180	0.364	0.472	0.138	0.159	0.364	0.336
D8_A	0.496	0.363	0.541	0.575	**0.784**	0.233	0.219	0.287	0.441	0.342	0.480	0.587	0.238	0.335	0.552	0.221	0.226	0.418	0.406
D8_B	0.495	0.319	0.542	0.507	**0.811**	0.194	0.148	0.225	0.408	0.331	0.421	0.560	0.215	0.299	0.537	0.156	0.215	0.388	0.365
D8_C	0.464	0.365	0.557	0.521	**0.828**	0.262	0.199	0.328	0.441	0.367	0.431	0.590	0.266	0.365	0.575	0.163	0.199	0.309	0.419
D8_D	0.423	0.306	0.562	0.508	**0.848**	0.304	0.118	0.316	0.430	0.353	0.420	0.617	0.231	0.328	0.572	0.165	0.192	0.311	0.398
D8_E	0.333	0.293	0.448	0.379	**0.752**	0.337	0.089	0.386	0.386	0.299	0.338	0.532	0.199	0.312	0.420	0.165	0.149	0.225	0.358
D8_F	0.385	0.301	0.471	0.412	**0.767**	0.310	0.073	0.401	0.366	0.331	0.375	0.554	0.177	0.337	0.464	0.185	0.168	0.274	0.402
E2_A	0.353	0.390	0.478	0.467	0.497	0.262	0.199	0.410	0.289	0.310	0.475	0.463	0.219	0.253	**0.756**	0.167	0.144	0.189	0.337
E2_B	0.455	0.375	0.540	0.541	0.558	0.199	0.161	0.250	0.381	0.341	0.549	0.498	0.210	0.245	**0.822**	0.194	0.190	0.323	0.342

Licence CC BY-NC-ND 3.0

E2_C	0.428	0.371	0.572	0.536	0.554	0.204	0.126	0.284	0.348	0.360	0.522	0.529	0.186	0.223	**0.859**	0.185	0.209	0.309	0.342
E2_D	0.482	0.384	0.574	0.542	0.581	0.195	0.213	0.243	0.359	0.381	0.487	0.536	0.265	0.272	**0.818**	0.120	0.236	0.339	0.322
E2_E	0.503	0.369	0.533	0.527	0.523	0.199	0.238	0.273	0.391	0.366	0.476	0.521	0.326	0.276	**0.796**	0.113	0.185	0.343	0.320
E2_F	0.488	0.423	0.561	0.522	0.521	0.222	0.185	0.299	0.403	0.401	0.508	0.498	0.291	0.291	**0.815**	0.112	0.203	0.292	0.354
E2_G	0.440	0.371	0.530	0.539	0.498	0.238	0.205	0.276	0.361	0.354	0.477	0.478	0.259	0.229	**0.814**	0.155	0.158	0.253	0.334
E2_H	0.430	0.331	0.550	0.585	0.528	0.142	0.151	0.179	0.376	0.329	0.538	0.475	0.154	0.269	**0.816**	0.104	0.208	0.352	0.282
F1	0.397	0.240	0.484	**0.773**	0.500	0.181	0.129	0.127	0.367	0.354	0.428	0.474	0.213	0.365	0.485	0.137	0.184	0.390	0.320
F2_A	0.489	0.382	0.586	**0.869**	0.533	0.249	0.205	0.298	0.417	0.309	0.544	0.517	0.273	0.296	0.591	0.226	0.225	0.338	0.334
F2_B	0.482	0.334	0.566	**0.868**	0.531	0.185	0.170	0.266	0.358	0.288	0.505	0.514	0.226	0.320	0.571	0.184	0.182	0.351	0.324
F2_C	0.467	0.268	0.554	**0.840**	0.488	0.096	0.149	0.151	0.384	0.264	0.499	0.431	0.192	0.267	0.546	0.129	0.158	0.362	0.286
G1_A	0.420	0.385	**0.786**	0.566	0.543	0.307	0.207	0.428	0.364	0.307	0.462	0.498	0.239	0.356	0.531	0.240	0.160	0.302	0.381
G1_B	0.477	0.325	**0.837**	0.524	0.525	0.182	0.146	0.208	0.345	0.355	0.508	0.502	0.205	0.278	0.578	0.129	0.230	0.354	0.345
G1_C	0.481	0.317	**0.877**	0.549	0.573	0.179	0.160	0.239	0.358	0.357	0.515	0.533	0.215	0.314	0.549	0.170	0.212	0.376	0.363
G1_D	0.523	0.340	**0.881**	0.578	0.574	0.175	0.162	0.205	0.381	0.375	0.541	0.528	0.243	0.349	0.603	0.177	0.258	0.394	0.372
H1_A	0.364	0.317	0.527	0.531	0.499	0.201	0.163	0.261	0.349	0.285	**0.820**	0.442	0.119	0.260	0.549	0.150	0.192	0.354	0.298
H1_B	0.421	0.314	0.499	0.532	0.445	0.176	0.153	0.219	0.342	0.264	**0.855**	0.431	0.146	0.239	0.532	0.113	0.181	0.365	0.328
H1_C	0.383	0.283	0.498	0.537	0.452	0.169	0.138	0.272	0.297	0.253	**0.813**	0.439	0.139	0.269	0.523	0.096	0.211	0.251	0.287
H1_D	0.413	0.274	0.509	0.470	0.404	0.090	0.112	0.116	0.302	0.219	**0.856**	0.392	0.117	0.228	0.509	0.087	0.193	0.353	0.293
H1_E	0.371	0.224	0.487	0.461	0.378	0.085	0.114	0.069	0.324	0.236	**0.843**	0.356	0.128	0.227	0.488	0.110	0.218	0.316	0.263
H1_F	0.355	0.301	0.505	0.457	0.431	0.132	0.133	0.180	0.289	0.256	**0.822**	0.402	0.146	0.240	0.526	0.140	0.209	0.306	0.273
H1_G	0.353	0.247	0.441	0.423	0.381	0.093	0.083	0.148	0.295	0.253	**0.787**	0.374	0.131	0.232	0.467	0.128	0.212	0.272	0.278

Source (Output SmartPLS 3)

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Les résultats d'analyse selon le critère de Fornell - Larcker (1981) exposés sur le tableau 64 indiquent que chacune des racines carrées des AVE présente une valeur supérieure à chacune des corrélations inter-construits et pareillement pour chacune des racines carrées des corrélations inter-construits.

Par ailleurs, les résultats de l'analyse effectuée selon la croix des chargements présentés sur le tableau 65 montrent que les contributions des indicateurs composant chaque construit sont supérieures aux contributions croisées avec les autres construits.

Au regard des résultats de l'évaluation du modèle de mesure rapportant que les conditions de la validité convergente et de la validité discriminante sont remplies par l'ensemble des construits retenus, nous présentons ci-dessous le modèle de recherche retenu (cf. figure 24) que nous allons tester dans la deuxième phase d'analyse comme annoncé au niveau méthodologique.

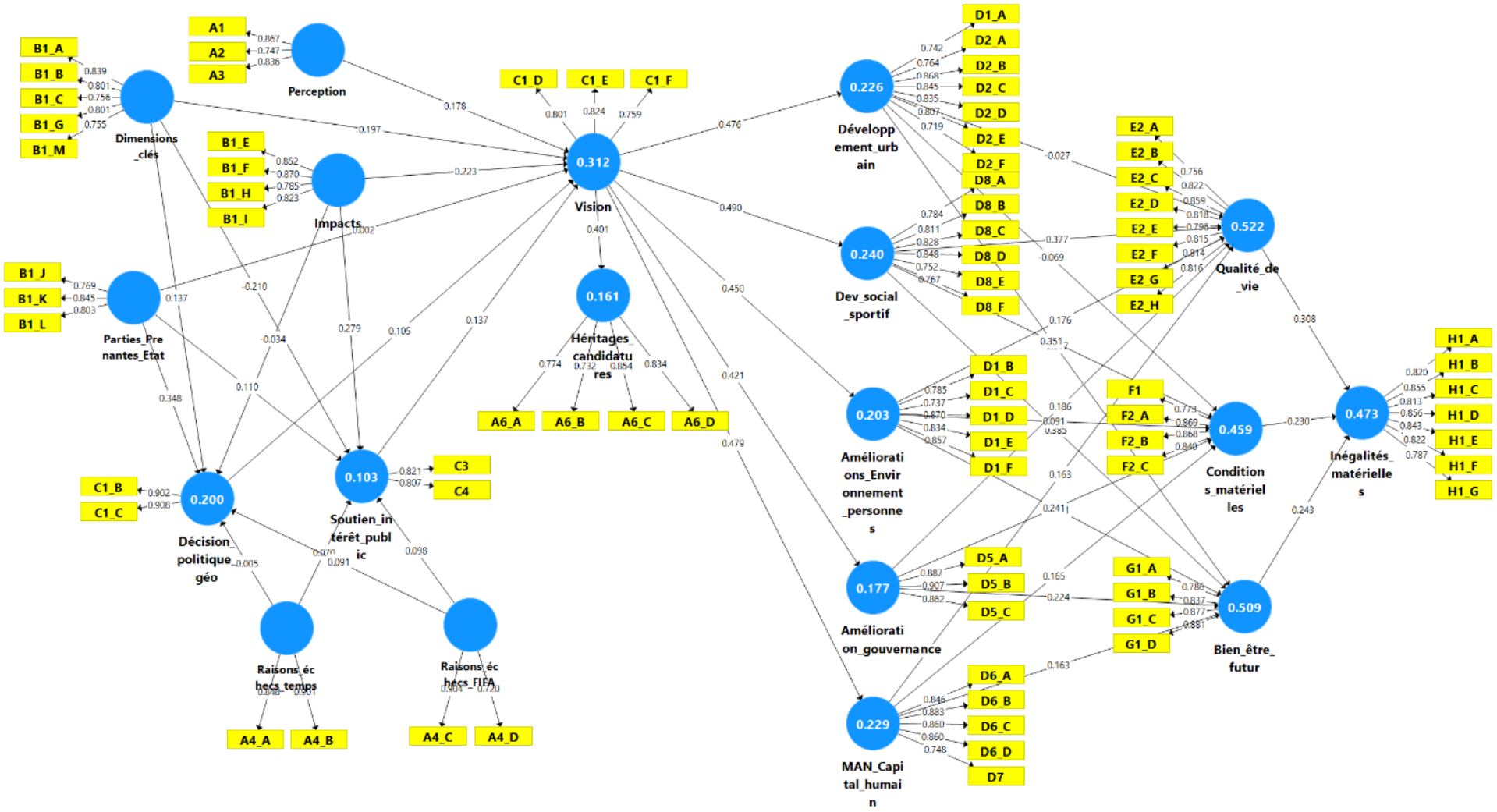

Figure 24 : Modèle de recherche obtenu à l'aide de SmartPLS 3

Source (Output SmartPLS 3)

VI.3.2. Evaluation du modèle structurel

Après avoir évalué notre modèle de mesure en testant les relations entre les construits et leurs items, nous procéderons maintenant à l'évaluation du modèle structurel en examinant cette fois-ci les relations inter-construits. Cette phase consiste tout d'abord à tester les hypothèses en évaluant la signification des coefficients des chemins par le biais du « *Bootstrap* ». Puis nous mesurerons la précision prédictive du modèle en se basant sur le coefficient de détermination R^2. Ensuite, nous mesurerons la taille de l'effet f^2 des construits, avant de procéder à la mesure prédictive du modèle en mesurant la valeur de l'indicateur Q^2 qui est obtenu à l'aide de la procédure « *Blindfolding* ». Enfin, dans le but de valider notre modèle dans sa globalité, nous mesurerons l'indice « *Godness-Of-Fit* » (GoF).

VI.3.2.1. Coefficients des chemins – test des hypothèses

Les coefficients de chemins sur PLS dont les valeurs sont comprises entre -1 et 1 représentent les relations hypothétiques entre les construits (Hair Jr et al., 2016). Hair Jr et al. (2016) indiquent que lorsque la valeur des coefficients des chemins est proche de 1, ces derniers représentent des relations positives fortes et sont généralement significatifs d'un point de vue statistique. Il est de même pour les relations négatives. Les mêmes auteurs rajoutent que « *plus les coefficients estimés sont proches de 0, plus les relations sont faibles* » (Hair Jr et al., 2016) et les très faibles valeurs proche de 0 sont presque toujours non significatives. Par ailleurs, les coefficients dépendent de leurs erreurs standards obtenues grâce au « *Bootstrap* » pour juger de leur signification (Hair Jr et al., 2016). A noter que le niveau retenu est de 5%.

Conformément à la méthodologie retenue, le tableau 66 présente les résultats relatifs au calcul des coefficients de chemins et le test des hypothèses de notre modèle de recherche.

Tableau 66 : [Coefficients de chemins et test des relations hypothétiques du modèle de recherche]

Hypo	Relation	Beta Std.	Erreur Std.	Valeur-t	Valeur-p	Décision
H1	**Amélioration _gouvernance -> Bien_être_futur**	0.224	0.043	5.268	0.000	Acceptée
H2	**Amélioration _gouvernance -> Conditions_matérielles**	0.241	0.043	5.590	0.000	Acceptée
H3	**Amélioration _gouvernance -> Qualité_de_vie**	0.186	0.039	4.786	0.000	Acceptée
H4	**Améliorations_Environnement_personnes -> Bien_être_futur**	0.091	0.039	2.319	0.020	Acceptée
H5	**Améliorations_Environnement_personnes -> Conditions_matérielles**	0.091	0.038	2.389	0.017	Acceptée
H6	**Améliorations_Environnement_personnes -> Qualité_de_vie**	0.176	0.044	4.018	0.000	Acceptée
H7	**Bien_être_futur -> Inégalités_matérielles**	0.243	0.048	5.089	0.000	Acceptée
H8	**Conditions_matérielles -> Inégalités_matérielles**	0.230	0.044	5.215	0.000	Acceptée
H9	**Dev_social_sportif -> Bien_être_futur**	0.385	0.041	9.461	0.000	Acceptée
H10	**Dev_social_sportif -> Conditions_matérielles**	0.351	0.044	8.030	0.000	Acceptée
H11	**Dev_social_sportif -> Qualité_de_vie**	0.377	0.045	8.298	0.000	Acceptée
H12	**Dimensions_clés -> Décision_politique_géo**	0.137	0.051	2.676	0.007	Acceptée
H13	**Dimensions_clés -> Soutien_intérêt_public**	-0.210	0.047	4.447	0.000	Acceptée
H14	**Dimensions_clés -> Vision**	0.197	0.050	3.908	0.000	Acceptée
H15	**Décision_politique_géo -> Vision**	0.105	0.047	2.223	0.026	Acceptée
H16	**Développement_urbain -> Bien_être_futur**	-0.017	0.034	0.481	**0.631**	**Rejetée**
H17	**Développement_urbain -> Conditions_matérielles**	-0.069	0.034	2.027	0.043	Acceptée
H18	**Développement_urbain -> Qualité_de_vie**	-0.027	0.034	0.794	**0.427**	**Rejetée**
H19	**Impacts -> Décision_politique_géo**	-0.034	0.047	0.736	**0.462**	**Rejetée**
H20	**Impacts -> Soutien_intérêt_public**	0.279	0.043	6.547	0.000	Acceptée
H21	**Impacts -> Vision**	0.223	0.043	5.157	0.000	Acceptée
H22	**MAN_Capital_humain -> Bien_être_futur**	0.163	0.051	3.171	0.002	Acceptée
H23	**MAN_Capital_humain -> Conditions_matérielles**	0.165	0.049	3.389	0.001	Acceptée
H24	**MAN_Capital_humain -> Qualité_de_vie**	0.163	0.049	3.304	0.001	Acceptée
H25	**Parties_Prenantes_Etat -> Décision_politique_géo**	0.348	0.046	7.577	0.000	Acceptée
H26	**Parties_Prenantes_Etat -> Soutien_intérêt_public**	0.110	0.044	2.519	0.012	Acceptée
H27	**Parties_Prenantes_Etat -> Vision**	0.002	0.048	0.034	**0.973**	**Rejetée**
H28	**Perception -> Vision**	0.178	0.042	4.254	0.000	Acceptée
H29	**Qualité_de_vie -> Inégalités_matérielles**	0.308	0.047	6.593	0.000	Acceptée
H30	**Raisons_échecs_FIFA -> Décision_politique_géo**	0.091	0.040	2.279	0.023	Acceptée
H31	**Raisons_échecs_FIFA -> Soutien_intérêt_public**	0.098	0.040	2.487	0.013	Acceptée
H32	**Raisons_échecs_temps -> Décision_politique_géo**	0.005	0.038	0.141	**0.888**	**Rejetée**
H33	**Raisons_échecs_temps -> Soutien_intérêt_public**	0.070	0.039	1.790	**0.074**	**Rejetée**

Licence CC BY-NC-ND 3.0

H34	**Soutien_intérêt_public -> Vision**	0.137	0.036	3.775	0.000	Acceptée
H35	**Vision -> Amélioration _gouvernance**	0.421	0.032	13.254	0.000	Acceptée
H36	**Vision -> Améliorations_Environnement_personnes**	0.450	0.039	11.695	0.000	Acceptée
H37	**Vision -> Dev_social_sportif**	0.490	0.032	15.225	0.000	Acceptée
H38	**Vision -> Développement_urbain**	0.476	0.038	12.518	0.000	Acceptée
H39	**Vision -> Héritages_candidatures**	0.401	0.037	10.823	0.000	Acceptée
H40	**Vision -> MAN_Capital_humain**	0.479	0.033	14.407	0.000	Acceptée

Source (Output SmartPLS 3)

Sur les 40 relations hypothétiques de notre modèle de recherche, 34 hypothèses ont été acceptées et 6 ont été rejetées.

En ce qui concerne l'impact des construits sur la variable « *critères de décision* », 7 hypothèses ont été acceptées tandis que 2 sont rejetées. Dans ce sens, les résultats indiquent que l'ensemble des facettes relatives aux dimensions du méga-événement sportif prises en compte ont un impact significatif sur les critères de décision à l'exception d'une seule. En effet, les dimensions clés du MES ont une influence positive mais relativement faible sur la décision politique/géopolitique (***β= 0.137 ; p= 0.007***) et un impact négatif sur le soutien public et intérêt d'investissement dans les MES (***β= -0.210 ; p= 0.007***). Quant aux impacts humains, sociaux, environnementaux et culturels (construit « *Impacts* »), l'influence est positive sur le soutien public et l'intérêt d'investissement dans les MES (***β= 0.279 ; p= 0.000***), tandis qu'elle est non significative sur la décision politique/géopolitique (***β= -0.034 ; p= 0.462***), d'où le rejet de cette hypothèse. Par ailleurs, les aspects relatifs à la prise en considération des raisons d'échecs présentent des résultats équivoques en matière d'influence sur les critères de décision. D'une part, la prise en considération des raisons d'échecs liées au temps n'est pas significative ni sur la décision politique/géopolitique (***β= 0.005 ; p= 0.888***) ni sur le soutien public et l'intérêt d'investissement dans les MES (***β= 0.070 ; p= 0.074***) ce qui explique le rejet de ces deux hypothèses. Et d'autre part, la prise en considération des raisons d'échec liées à la FIFA est certes significative, mais son impact positif est faible affichant des valeurs proches de 0 que ça soit sur la décision politique/géopolitique (***β= 0.005 ; p= 0.141***) ou sur le soutien public et intérêt d'investissement dans les MES (***β= 0.070 ; p= 0.074***).

Par rapport à l'influence des construits sur la variable « *vision relative aux héritages* » toutes les hypothèses ont été acceptées à l'exception d'une seule. Les résultats révèlent que la perception du méga-événement sportif a un impact positif et significatif ***(β= 0.178 ; p= 0.00)*** sur la vision relative aux héritages. Pour les aspects relatifs aux

Licence CC BY-NC-ND 3.0

dimensions du MES, deux influencent la vision d'une façon positive et significative à savoir les dimensions clés (*β=0.197 ; p= 0.000*) et les impacts humains sociaux environnementaux et culturels (*β= 0.223 ; p= 0.000*), alors que la dimension parties prenantes publiques ne présente pas d'impact significatif et fait apparaitre un coefficient quasi nul (*β= 0.002 ; p= 0.973*), ce qui justifie son rejet. Enfin, les facettes composant les critères de décision à savoir la décision politique et géopolitique (*β= 0.105 ; p= 0.000*) ainsi que le soutien public et l'intérêt de l'investissement dans les MES (*β= 0.137 ; p= 0.000*) ont également un impact positif et significatif sur la vision relative aux héritages, mais il reste relativement faible en vue du coefficient obtenu.

Pour ce qui est des changements structurels du MES, l'influence qu'exerce la vision sur les cinq variables qui les composent est significative (p= 0 pour tous les construits) et considérablement positive, au regard des scores qu'affichent les coefficients de chemins (amélioration de la gouvernance *β= 0.421 ;* amélioration de l'environnement et des personnes *β= 0.450 ; d*éveloppement social et sportif *β= 0.490 ;* développement urbain *β= 0.476 ;* mise à niveau du capital humain *β= 0.479).* Par conséquent, les cinq hypothèses ont été acceptées.

L'influence de la vision sur les héritages des candidatures est également positive à un degré important et significatif (*β= 0.401 ; p= 0.000), de ce fait l'hypothèse a été acceptée.*

Concernant l'influence des cinq construits exprimant les changements structurels sur les trois facettes du bien-être, 13 hypothèses ont été acceptées, tandis que 2 sont rejetées. Commençant tout d'abord par la qualité de vie, ce construit est impacté positivement et d'une façon significative par l'amélioration de la gouvernance (*β= 0.186 ; p= 0.000),* l'amélioration de l'environnement et des personnes (*β= 0.176 ; p= 0.000),* le développement social et sportif (*β= 0.377 ; p= 0.000)* et la mise à niveau du capital humain (*β= 0.163 ; p= 0.001),* mais il ne subit aucune influence de la part du développement urbain (*β= -0.027 ; p= 0.427)*, ce qui justifie le rejet de cette dernière hypothèse et l'acceptation des autres. Pour la variable « *conditions matérielles* », les résultats indiquent que tous les changements structurels exercent un impact significatif sur cette variable, mais sa nature diffère d'une hypothèse à une autre. Ainsi, la variable « *amélioration de la gouvernance* » influence positivement les conditions matérielles (*β= 0.241 ; p= 0.000)*, il en est de même pour la mise à niveau du capital humain (*β= 0.165 ; p= 0.001)* et le développement social et sportif qui exerce un impact positif important (*β= 0.351 ; p= 0.000).* La variable « *amélioration de l'environnement et des*

Licence CC BY-NC-ND 3.0

personnes » affiche quant à elle un coefficient positif à faible impact sur les conditions matérielles et ce, en tenant compte du score affiché (***β= 0.091 ; p= 0.017)***. En revanche, le développement urbain apparait comme le seul changement structurel qui a un faible impact négatif sur les conditions matérielles (***β= 0.069 ; p= 0.043)***. Pour le bien-être futur, mis à part le développement urbain qui ne présente pas un impact significatif sur ce construit, d'où le rejet de cette hypothèse, tous les autres changements structurels l'influencent positivement, mais à différents degrés. C'est ainsi que le développement social et sportif affiche l'impact positif le plus considérable (***β= 0.385 ; p= 0.000)*** suivi de l'amélioration de la gouvernance (***β= 0.224 ; p= 0.000)*** et la mise à niveau du capital humain (***β= 0.163 ; p= 0.000)***, alors que l'amélioration de l'environnement et des personnes ont un impact positif faible sur le bien-être futur (***β= 0.091 ; p= 0.020).***

Enfin, pour les inégalités matérielles du bien-être, les résultats de l'influence des trois facettes du bien-être sur ce construit ont permis de retenir toutes les hypothèses, dans la mesure où elles l'influencent positivement et d'une manière significative, que ça soit la qualité de vie ***(β= 0.385 ; p= 0.000)***, les conditions matérielles ***(β= 0.385 ; p= 0.000)***, ou le bien-être futur ***(β= 0.385 ; p= 0.000)***.

VI.3.2.2. Précision prédictive du modèle R^2

Le coefficient de détermination est la mesure la plus utilisée pour l'évaluation du modèle structurel permettant d'estimer sa précision prédictive. Il « *représente les effets combinés des variables latentes exogènes sur la variable latente endogène* » (Hair Jr et al., 2016). La valeur R^2 représente également « *la proportion de variation des variables dépendantes qui peut être expliquée par une ou plusieurs variables prédictives* » (Elliott & Woodward, 2007; Joe F. Hair et al., 2011; Joseph F. Hair et al., 2006). Par ailleurs, Hair Jr et al. » (2016) soulignent que la valeur R^2 fournie doit être suffisamment élevée pour qu'un modèle bien développé puisse expliquer certains concepts clés. C'est ainsi que des auteurs comme Chin (1998) suggèrent qu'une valeur R^2 de (0,67), (0,33) et (0,19) est considérée respectivement comme substantielle, modérée et faible. D'autres, comme Falk et Miller (1992) proposent une valeur de 0,1 comme niveau minimum acceptable. Le tableau 67 présente les résultats obtenus.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Tableau 67 : [Coefficient de détermination R² des variables latentes endogènes]

Construit	R²
Décision_politique_géo	0.200
Soutien_intérêt_public	0.103
Vision	0.312
Héritages_candidatures	0.161
Amélioration _gouvernance	0.177
Améliorations_Environnement_personnes	0.203
Développement_urbain	0.226
Dev_social_sportif	0.240
MAN_Capital_humain	0.229
Qualité_de_vie	0.522
Conditions_matérielles	0.459
Bien_être_futur	0.509
Inégalités_matérielles	0.473

Source (Output SmartPLS 3)

Au regard des valeurs du coefficient de détermination R² obtenues et qui sont incluses entre 0,103 et 0,522, il ressort que notre modèle possède une validité prédictive. Certes, des auteurs comme Chin (1998) n'acceptent que les valeurs R² supérieures à (0,19), mais dans notre cas, compte tenu de la nature exploratoire de notre recherche, nous retenons la proposition de Falk et Miller (1992) (R² acceptable à 0,1).

Donc, pour la « *décision politique et géopolitique* » nous notons une valeur R² de (0,2), alors que pour le « *soutien et intérêt public* » le R² est de (0,103), ce qui signifie que le premier construit est expliqué à 20% par les variables « *dimensions clés* », « *impacts humains, sociaux, environnementaux et culturels* », « *parties prenantes publiques* », «*raisons d'échecs temps* » et « *raisons d'échecs FIFA* », alors que le deuxième construit est expliqué à 10,3% par les mêmes variables.

La variable « *vision* » affiche une valeur R² de (0,312), cela veut dire que les construits « *perception* », « *dimensions clés* », « *impacts humains, sociaux, environnementaux et culturels* », « *parties prenantes publiques* », « *soutien et intérêt public* » et « *décision politique et géopolitique* » expliquent toutes ensemble 31,2% de la variable.

La valeur R² de la variable « *héritages des candidatures* » est de (0,161), donc elle est expliquée à 16,1% par la variable « *vision* ». Cette dernière explique également 17,7% de « l'amélioration de la gouvernance », 20,3% les « *améliorations de l'environnement et des personnes* », 22,6% du développement urbain, 24% de développement social et sportif et 22,9% de « *la mise à niveau du capital humain* ».

Le construit « *qualité de vie* » affiche un R² de (0,522), c'est-à-dire qu'il est expliqué à 50,22% par les variables « *amélioration de la gouvernance* », « *améliorations de*

Licence CC BY-NC-ND 3.0

l'environnement et des personnes », « *développement urbain* », « *développement social et sportif* » et « *la mise à niveau du capital humain* ». Ces derniers expliquent également 45,9% des « *conditions matérielles* » et 50,9% du « *bien-être futur* ».
Enfin, les « *inégalités matérielles* » sont expliquées à 47,3% par les construits « *qualité de vie* », « *conditions matérielles* » et « *bien-être futur* ».

VI.3.2.3. Evaluation de la taille de l'effet f^2

Après avoir évalué la contribution combinée des variables latentes exogènes sur chaque variable latente endogène, nous évaluerons maintenant l'effet d'une variable latente exogène particulière sur une ou des variables latentes endogènes. Nous nous appuierons dans l'interprétation des résultats sur le critère de Cohen (1988) présenté précédemment au niveau méthodologique. Le tableau 68 présente les résultats obtenus.

Tableau 68 : [L'effet de taille f^2 des construits exogènes]

Construits	f^2	Résultat
Dimensions_clés -> Décision_politique_géo	**0.013**	**Sans effet**
Impacts -> Décision_politique_géo	**0.001**	**Sans effet**
Parties_Prenantes_Etat -> Décision_politique_géo	0.092	Petit
Raisons_échecs_FIFA -> Décision_politique_géo	**0.009**	**Sans effet**
Raisons_échecs_temps -> Décision_politique_géo	**0.000**	**Sans effet**
Dimensions_clés -> Soutien_intérêt_public	0.028	Petit
Impacts -> Soutien_intérêt_public	0.051	Petit
Parties_Prenantes_Etat -> Soutien_intérêt_public	**0.008**	**Sans effet**
Raisons_échecs_FIFA -> Soutien_intérêt_public	**0.009**	**Sans effet**
Raisons_échecs_temps -> Soutien_intérêt_public	**0.005**	**Sans effet**
Perception -> Vision	0.038	Petit
Dimensions_clés -> Vision	0.031	Petit
Impacts-> Vision	0.041	Petit
Parties_Prenantes_Etat -> Vision	**0.000**	**Sans effet**
Décision_politique_géo -> Vision	**0.013**	**Sans effet**
Soutien_intérêt_public -> Vision	0.023	Petit
Vision -> Héritages_candidatures	0.192	Moyen
Vision -> Amélioration _gouvernance	0.215	Moyen
Vision -> Améliorations_Environnement_personnes	0.254	Moyen
Vision -> Dev_social_sportif	0.316	Moyen
Vision -> Développement_urbain	0.292	Moyen
Vision -> MAN_Capital_humain	0.297	Moyen
Amélioration _gouvernance -> Qualité_de_vie	0.043	Petit
Améliorations_Environnement_personnes -> Qualité_de_vie	0.039	Petit
Dev_social_sportif -> Qualité_de_vie	0.133	Petit
Développement_urbain -> Qualité_de_vie	**0.001**	**Sans effet**
MAN_Capital_humain -> Qualité_de_vie	0.023	Petit
Amélioration _gouvernance -> Conditions_matérielles	0.064	Petit
Améliorations_Environnement_personnes -> Conditions_matérielles	**0.009**	**Sans effet**
Dev_social_sportif -> Conditions_matérielles	0.102	Petit
Développement_urbain -> Conditions_matérielles	**0.006**	**Sans effet**
MAN_Capital_humain -> Conditions_matérielles	0.021	Petit
Amélioration _gouvernance -> Bien_être_futur	0.061	Petit

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Améliorations_Environnement_personnes -> Bien_être_futur	**0.010**	**Sans effet**
Dev_social_sportif -> Bien_être_futur	0.134	Petit
Développement_urbain -> Bien_être_futur	**0.000**	**Sans effet**
MAN_Capital_humain -> Bien_être_futur	0.022	Petit
Qualité_de_vie -> Inégalités_matérielles	0.085	Petit
Conditions_matérielles -> Inégalités_matérielles	0.049	Petit
Bien_être_futur -> Inégalités_matérielles	0.053	Petit

Source (Output SmartPLS 3)

Il ressort des résultats obtenus que 14 variables indépendantes n'ont aucun effet sur les variables dépendantes. Des résultats prévisibles vu que nous avons déjà démontré précédemment que ces hypothèses ont été soit rejetées soit acceptées, or l'impact de la variable indépendante sur la variable dépendante est très faible.

Ainsi, 4 variables n'ont aucun effet sur le construit « *décision politique et géopolitique* », il s'agit des « *dimensions clés* », les « *impacts humains, sociaux, environnementaux et culturels* », les « *raisons d'échecs FIFA* » et les « *raisons d'échecs temps* », seules les « *parties prenantes publiques* » ont un petit effet sur ce construit.

Les variables « *parties prenantes publiques* », les « raisons d'échecs FIFA » et les « *raisons d'échecs temps* » n'ont aucun effet sur le « *soutien et intérêt public* ». Ce dernier subit un petit effet de deux variables, à savoir, les « *dimensions clés* » et les « *impacts humains, sociaux, environnementaux et culturels* ».

Les variables « *perception* », « *dimensions clés* », « *impacts humains, sociaux, environnementaux et culturels* » et « *soutien et intérêt public* » ont un petit effet sur la « *vision* ». Cependant, ni la « *décision politique et géopolitique* » ni les « *parties prenantes publiques* » n'ont un effet sur la « *vision* ».

Cette dernière est par ailleurs la seule variable qui a un effet moyen sur ses variables dépendantes. Il s'agit en effet des « *héritages des candidatures* » et des changements structurels des MES exprimés par « *l'amélioration de la gouvernance* », les « *améliorations de l'environnement et des personnes* », le « *développement social et sportif* », le « *développement urbain* » et la « *mise à niveau du capital humain* ».

En ce qui concerne les cinq composantes des changements structurelles et leur influence sur les dimensions du bien-être, les résultats montrent que la variable « *développement urbain* » n'a aucun effet sur la « *qualité de vie* », les « *conditions matérielles* » et le « *bien-être futur* », idem pour les « *améliorations de l'environnement et des personnes* » qui n'ont aucun effet sur les « *conditions matérielles* » et le « *bien-être futur* », tandis qu'ils ont un petit effet sur la qualité de vie. Le reste des variables,

Licence CC BY-NC-ND 3.0

en l'occurrence, « *l'amélioration de la gouvernance* », le « *développement social et sportif* » et la « *mise à niveau du capital humain* » ont un petit effet sur les trois dimensions du bien-être.

Enfin, les trois dimensions du bien-être à savoir, la « *qualité de vie* », les « *conditions matérielles* » et le « *bien-être futur* » ont chacune un petit effet sur les « *inégalités matérielles* ».

VI.3.2.4. Evaluation de la pertinence prédictive

Après avoir évalué la précision prédictive R^2 du modèle, les chercheurs préconisent également l'évaluation de la pertinence prédictive en examinant la valeur Q^2 de Stone-Geisser (Geisser, 1974; Stone, 1974). Hair Jr et al. (2016) indiquent que « *lorsque PLS-SEM présente une pertinence prédictive, il prédit avec précision les points de données des indicateurs dans les modèles de mesure réflexive des construits exogènes et des construits endogènes à un seul item* ». Cet indicateur est obtenu grâce à la procédure « *Blindfolding* ». Par ailleurs, les valeurs Q^2 supérieures à 0 indiquent l'existence d'une pertinence prédictive.

Dans notre cas, les résultats obtenus (cf. tableau 69) montrent que les valeurs Q^2 de tous les construits endogènes sont incluses entre (0,098) et (0,358), donc elles sont toutes supérieures à 0 ce qui confirme la pertinence prédictive de notre modèle, c'est-à-dire qu'il dispose d'une bonne capacité de prédiction.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Tableau 69 : [Pertinence prédictive Q² du modèle]

Total	SSO	SSE	Q² (= 1-SSE/BSP)
Amélioration _gouvernance	2.178.000	1.879.247	0.137
Améliorations_Environnement_personnes	3.630.000	3.146.554	0.133
Bien_être_futur	2.904.000	1.863.198	0.358
Conditions_matérielles	2.904.000	1.978.167	0.319
Dev_social_sportif	4.356.000	3.702.370	0.150
Décision_politique_géo	1.452.000	1.228.688	0.154
Développement_urbain	5.082.000	4.373.731	0.139
Héritages_candidatures	2.904.000	2.619.823	0.098
Inégalités_matérielles	5.082.000	3.459.913	0.319
MAN_Capital_humain	3.630.000	3.051.738	0.159
Qualité_de_vie	5.808.000	3.829.611	0.341
Soutien_intérêt_public	1.452.000	1.367.244	0.058
Vision	2.178.000	1.764.873	0.190

Source (Output SmartPLS 3)

VI.3.2.5. L'index de la qualité d'ajustement du modèle *GoF*

Dans la méthode PLS, la qualité d'ajustement du modèle est attestée comme avancée dans la partie méthodologique par l'indice du *Goodness-of-Fit* (*GoF)*.

L'objectif du calcul de l'indice *GoF*, est de permettre de rendre compte du modèle de recherche à deux niveaux, en l'occurrence, le modèle de mesure et le modèle structurel en mettant l'accent sur la performance du modèle global (Chin, 2010; Henseler & Sarstedt, 2013). Selon (Tenenhaus et al., 2005), la formule permettant le calcul de l'index de la qualité d'ajustement *GoF* s'écrit comme suite :

$$\boldsymbol{GoF} = \sqrt{(\overline{\boldsymbol{R^2}}\boldsymbol{x}\overline{\boldsymbol{AVE}}}$$

Dans notre recherche, la moyenne des R² est égale à (0,293) et la moyenne de la variance moyenne extraite (AVE) est de (0,685). Suivant la formule ci-dessus, nous obtenons un indice *GoF* d'une valeur de (**0,45)**.

La valeur obtenue est supérieure à (0,36), ce qui nous permet de conclure que la valeur de la qualité d'ajustement de notre modèle de recherche est suffisamment large pour que la validité du modèle PLS global soit considérée comme suffisante.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

VI.3.3. Analyse des effets médiateurs

Selon Baron & Kenny (1986) l'effet médiateur est « le mécanisme à travers lequel la variable indépendante influence la variable dépendante » (cf. figure 25).Dans le but d'examiner l'existence d'un ou de plusieurs effets médiateurs M sur le lien entre une variable indépendante X et une variable dépendante Y nous allons nous baser sur la méthode de Preacher et Hayes (2008).

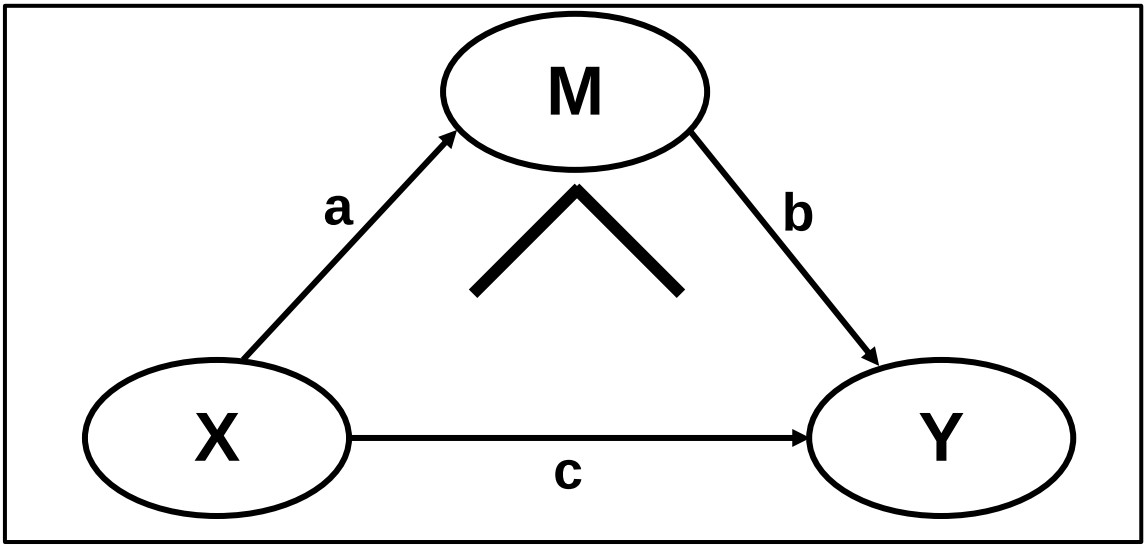

Figure 25 : Modèle de l'effet médiateur

Source (Baron & Kenny, 1986)

La démarche de Preacher et Hayes (2008) permettant l'affirmation de l'effet médiateur s'appuie sur deux étapes :

- Le *Boostrap* des effets indirects : la relation entre la variable indépendante et la variable dépendante à travers le médiateur doit être significative ($p < 0,05$)
- Estimation par *Bootstrapping* de l'intervalle de confiance à 95% (*Lower and upper level*) : Un effet indirect est significatif si le test de *Bootstrap* avec un intervalle de confiance exclut le zéro.

En application de cette démarche, nous avons tout d'abord vérifié la significativité des effets indirects (cf. annexe 8). Les résultats obtenus nous ont permis d'éliminer les relations non significatives dont la valeur *p* est supérieure à 0,05. Par la suite, nous avons procédé au calcul de la médiation à l'aide de l'outil de calcul Excel afin de déterminer les limites de l'intervalle de confiance à 95% (cf. annexe 9).

Afin de faciliter l'analyse, nous allons présenter le résultat de la médiation pour chaque variable médiatrice.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Effets médiateurs du construit « soutien et intérêt public »

Un seul effet médiateur significatif a été relevé (cf. annexe 9.1), dans la mesure où l'intervalle de confiance relatif à l'hypothèse H1 exclut le zéro [0,013 ; 0,064], ce qui confirme l'existence d'un effet de médiation du soutien et intérêt public sur le lien entre les « *impacts humains, sociaux, environnementaux et culturels* » et la « « vision relative à l'héritage ».

Effets médiateurs du construit « vision »

Les résultats obtenus (cf. annexe 9.2) montrent que l'effet médiateur de la vision est significatif dans l'ensemble des hypothèses puisque l'intervalle de confiance exclut partout le zéro. Toutes les hypothèses sont alors validées. Cela signifie qu'il existe un effet de médiation de la vision relative à l'héritage sur les liens entre les variables « *perception* », « *dimensions clés* », « *impacts humains, sociaux, environnementaux et culturels* », « *décision politique et géopolitique* », « *soutien et intérêt public* », « *raisons d'échecs FIFA* » et les « *héritages des candidatures* », ainsi que les variables exprimant les changements structurels du MES à savoir les « *améliorations de l'environnement et des personnes* », « *l'amélioration de la gouvernance* », « *le développement social et sportif* », « *le développement urbain* » et la « *mise à niveau du capital humain* ».

Ces résultats démontrent le poids de la vision relative à l'héritage dans notre modèle.

Effets médiateurs des changements structurels sur le lien entre les variables indépendantes et les dimensions du bien-être

À la suite du calcul des effets médiateurs (cf. annexes 9.3 ; 9.4 ; 9.5) nous pouvons noter l'existence de 5 effets de médiation significatifs sur les liens entre les variables indépendantes et les trois dimensions du bien-être. Il s'agit des deux effets de médiation du « *développement social et sportif* » sur le lien d'une part entre les « *impacts humains, sociaux, environnementaux et culturels* » et les trois dimensions du bien-être et d'autre part, sur le lien entre la vision relative à l'héritage et les mêmes dimensions. Puis l'effet de médiation des « *améliorations de l'environnement et des personnes* » sur le lien entre la vision et les trois dimensions du bien-être. Ensuite, l'effet de médiation des « *améliorations de la gouvernance* » sur le lien entre la « *vision relative à l'héritage* » et les trois dimensions du bien-être. Enfin, l'effet de médiation de

Licence CC BY-NC-ND 3.0

« la mise à niveau du capital humain » sur le lien entre la « *vision relative à l'héritage* » et les trois dimensions du bien-être.

Effets médiateurs des dimensions du bien-être sur le lien entre les variables indépendantes et les inégalités matérielles

La dernière analyse concerne l'effet de médiation des trois dimensions du bien-être, à savoir, la qualité de vie, les conditions matérielles et le bien-être futur.

Les résultats obtenus montrent l'existence de 4 effets de médiation significatifs de la « *qualité de vie* ». Le premier concerne le lien entre les « *impacts humains, sociaux, environnementaux et culturels* » et les « *inégalités matérielles* ». Le deuxième est relatif au lien entre « *l'amélioration de la gouvernance* » et les « *inégalités matérielles* ». Le troisième concerne le lien entre le « *développement social et sportif* » et les « *inégalités matérielles* ». Enfin, le quatrième effet est relatif au lien entre la « *vision relative à l'héritage* » et les « *inégalités matérielles* ».

En ce qui concerne les conditions matérielles et le bien-être futur, les résultats affichent 3 effets de médiation significatifs pour chaque construit sur le lien entre « *l'amélioration de la gouvernance* » et les « *inégalités matérielles* », entre le « *développement social et sportif* » et les « *inégalités matérielles* » et entre la « *vision relative à l'héritage* » et les « *inégalités matérielles* ».

Licence CC BY-NC-ND 3.0

VI.3.4. Discussion et applications du travail de recherche

La présente recherche a porté sur l'étude de la perception des méga-événements sportifs et de leurs héritages par leurs parties prenantes dans un pays en développement. Elle était guidée par un questionnement principal axé sur les critères à prendre en considération dans l'évaluation des héritages permettant d'en maximiser les effets. Elle s'est également interrogée sur la nature des relations qui lient ces critères, à travers les différents tests statistiques mobilisés lors de la phase de modélisation à l'aide des équations structurelles.

Les résultats de cette recherche ont exposé clairement les enjeux relatifs à la multidimensionnalité des MES, les multiples facettes de leurs héritages ainsi que leur complexité, surtout pour un PED. À ce stade, nous discuterons dans un premier temps les résultats empiriques obtenus, avant de nous attarder sur la présentation des implications de notre travail de recherche.

VI.3.5. Implications théoriques

L'approche adoptée dans notre recherche nous a permis tout d'abord d'étudier la perception des décideurs puis d'enchainer avec celle de la population par rapport aux héritages des méga-événements sportifs, en prenant le cas des candidatures du Maroc pour accueillir la Coupe du Monde de football de la FIFA. La complémentarité des deux phases de l'étude a abouti à l'identification des critères importants à prendre en considération pour l'évaluation des héritages des MES dans le contexte du Maroc, pris comme exemple des PED. À la suite de cela, nous avons élaboré un modèle de recherche que nous avons testé statistiquement afin d'appréhender les relations qui lient les différents critères. C'est à partir de cette analyse que nous avons pu définir un cadre général des héritages adapté aux PED basé sur la perception de leurs principales parties prenantes.

VI.3.5.1. Critères à considérer pour l'évaluation des héritages dans les PED

Les réponses aux questions de recherche obtenues à travers la complémentarité des deux phases de l'étude empirique ont abouti à l'identification des critères les plus importants à considérer pour l'évaluation des héritages des MES selon la perception de leurs parties prenantes. Nous distinguons par ailleurs six groupes de critères.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

(1) Critères d'aide à la décision :

La décision de se porter candidat à un MES repose principalement sur trois critères principaux.

- Premièrement, la perception des parties prenantes vis-à-vis du MES, par rapport à leur intérêt pour son organisation, la capacité du pays à remporter la candidature et les effets positifs que ce MES est susceptible de générer. En général, les parties prenantes d'un MES sont composées comme le souligne Preuss (2018) des instances qui gouvernent le sport, les politiciens, l'opposition, la population locale et les médias.
- Deuxièmement les dimensions du MES à considérer et qui se composent de quatre dimensions. Tout d'abord les dimensions clés communes à toutes les catégories des pays qu'ils soient industrialisés ou en développement, à savoir, l'attractivité touristique, la portée médiatique, l'impact économique, le coût des investissements et l'intérêt d'un public du monde entier. Ensuite, les impacts du MES à considérer, en l'occurrence, les impacts humains, sociaux, environnementaux et culturels, ce qui montre d'ores et déjà l'importance des aspects immatériels chez les PED. Puis, la décision politique symbolisée par la dimension politique et la dimension géopolitique. Et enfin, la dimension parties prenantes relevant de la sphère politique représentée par la politique du pays, l'implication de plusieurs acteurs et des pouvoirs publics.
- Troisièmement, la prise en considération des raisons de l'échec des candidatures précédentes qui selon la perception des parties prenantes sont principalement liées à l'influence de la FIFA incarnée par le poids du lobbying et le format complexe de l'organisation imposé par cette instance.

(2) Le soutien public :

L'implication de la population dès la phase de pré-candidature et la prise en considération de leur avis relatif à l'intérêt de l'investissement dans un MES à l'instar des domaines prioritaires et vitaux symbolisent le soutien et l'intérêt public pour la candidature. Ces derniers s'annoncent importants dans la phase de planification des héritages recherchés.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

(3) La vision :

Étant considérée comme la partie la plus importante de la phase de pré-candidature aux MES, la vision des héritages est un critère central dans notre étude. Elle représente le fruit de la planification des héritages recherchés par le pays et qui concernent selon notre étude la transformation urbaine, le développement social et le développement de l'image du pays.

(4) Les changements structurels :

Les résultats obtenus nous ont permis de distinguer cinq changements structurels créés par le MES dont un concerne l'espace et quatre sont plus dédiés aux personnes.

Commençons tout d'abord par le seul changement structurel dédié en totalité à l'espace. Le développement urbain appelé également dans la littérature « *régénération urbaine* » inclut tout développement infrastructurel occasionné par le MES, les infrastructures sportives, les infrastructures de transport et de déplacement, les aéroports, les unités d'hébergement et hôtels, les infrastructures de santé et hôpitaux ainsi que les espaces publics.

Par la suite, quatre changements structurels concernant les personnes ont été identifiés. Il s'agit premièrement de l'amélioration de l'environnement et des personnes indiquant d'une part toute amélioration de la qualité de l'environnement et d'autre part le développement humain et l'amélioration des conditions sociales. Deuxièmement, le développement social et sportif relatif aux changements positifs dans les habitudes des gens, de leurs mentalités, de leur perception du pays et de leur capacité à remonter des problèmes sociaux, ainsi que la promotion d'une hygiène sportive, le développement du sport en général et de la pratique du football en particulier. Troisièmement, l'amélioration de la gouvernance englobant toute amélioration dans les structures gouvernementales, les réglementations et les lois et l'augmentation de l'efficacité des structures de gouvernance. Quatrièmement, la mise à niveau du capital humain qui se manifeste par le développement des compétences et du savoir-faire, l'amélioration de la capacité à gérer des projets collectifs, le développement de l'esprit partenarial, l'amélioration de l'innovation, de l'esprit de création et le développement personnel.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

(5) Les conséquences des changements structurels :

Deux critères traduisent les conséquences des changements structurels, en l'occurrence, l'amélioration du bien-être et la contribution à la réduction des inégalités matérielles du bien-être.

L'amélioration du bien-être passe par l'amélioration de trois composantes. D'abord la qualité de vie déterminée par 11 dimensions, à savoir, la santé, l'équilibre vie professionnelle-vie privée, l'éducation et les compétences, les liens sociaux, l'engagement civique et la gouvernance, la qualité de l'environnement, la sécurité personnelle et le bien-être subjectif. Ensuite, les conditions matérielles définies par le revenu et patrimoine, les emplois et salaires et le logement. Enfin le bien-être futur déterminé par quatre stocks de capitaux, en l'occurrence, les capitaux économique, naturel, humain et social.

En ce qui concerne la contribution à la réduction des inégalités matérielles du bien-être, cela inclut 7 dimensions qui sont, la pauvreté, le risque de percevoir une faible rémunération, le taux de chômage, le fait de consacrer la moitié de son revenu au logement, la vie dans un logement surpeuplé, la sensation d'une santé moyenne, mauvaise ou très mauvaise et le déséquilibre de la vie privée par le fait de travailler plus que les heures réglementaires par semaine.

(6) Les héritages des candidatures :

Étant donné que les candidatures des PED sont vouées souvent à l'échec vu la puissance des dossiers de leurs concurrents des pays industrialisés, les héritages des candidatures ont été identifiés comme l'un des critères spécifiques aux PED. Ces héritages sont traduits par le développement de l'image du pays à l'international, le rajeunissement des cadres dans l'administration publique, l'amélioration de l'aménagement des villes et des régions et l'évaluation par les villes et régions de leur potentiels. Ce critère est pris en considération uniquement en cas de non-succès de la candidature.

VI.3.5.2. Cadre général des héritages des MES dans les PED

L'analyse statistique à travers la méthode des équations structurelles nous a menés à affiner notre cadre des héritages MES dans les PED. Ce dernier est obtenu à la suite de l'examen des relations existant entre les critères retenus dans notre modèle de

Licence CC BY-NC-ND 3.0

recherche. Celui-ci a été élaboré à l'issue de l'étude de la perception de la population marocaine qui a complété celle des décideurs lors de la première phase de l'étude empirique.

Pour simplifier le modèle final obtenu, nous allons décomposer les principaux résultats avec un focus sur les critères centraux de notre cadre.

VI.3.5.2.1. Le poids de la vision relative à l'héritage chez les PED

Les résultats obtenus ont mis en avant le rôle de la vision relative à l'héritage comme étant un point central dans le cadre développé, dans la mesure où elle traduit le travail de planification du MES et des héritages recherchés entrepris lors de la phase de pré-candidature. Ce point reste central que la candidature soit un succès ou bien échoue, et ce en termes de maximisation des héritages recherchés. Cela s'annonce en conformité avec les travaux de Preuss (2018) considérant la vision de l'héritage comme la phase la plus importante de pré-candidature et qui est nécessaire pour le lancement de la candidature.

Cette vision qui symbolise trois catégories d'héritages souhaités, à savoir, la transformation urbaine, le développement social et le développement de l'image du pays est impactée directement par trois variables composant les critères d'aide à la décision comme l'illustre la figure 26. Il s'agit de la perception positive des parties prenantes, de la prise en considération des dimensions clés du MES et de ses impacts humains, sociaux, environnementaux et culturels. En effet si des auteurs se sont plus concentrés sur les dimensions matérielles des MES telles que l'intérêt commercial, les impacts économiques, la portée médiatique, l'attractivité touristique, le coût d'investissements et la transformation urbaine (Gold & Gold, 2011; Mills & Rosentraub, 2013; Müller, 2015c; Roberts, 2004; Roche, 1994; Smith & Westerbeek, 2004), les résultats de notre étude ont fait émerger l'importance des dimensions immatérielles dans les PED.

La figure 26 montre également que la vision de l'héritage est aussi impactée d'une façon directe par le soutien et l'intérêt public, et ce malgré son faible effet de taille (f^2). Représentée par l'implication de la population dans le processus de candidature et la prise en considération de leur avis relatif à l'intérêt d'investissement dans le MES, cette variable joue un rôle de médiateur dans l'impact exercé par la prise en considération des impacts humains, sociaux, environnementaux et culturels attendus du MES sur la vision relative à l'héritage. Ces résultats rejoignent l'idée partagée par quelques

Licence CC BY-NC-ND 3.0

auteurs stipulant que la population a besoin de plus d'implication dans la planification du MES et de ses héritages (Desai & Vahed, 2010; Hermann et al., 2013). De plus d'autres auteurs rapportent que le partage d'une vision unifiée de l'héritage augmente les capacités de remporter une candidature à condition que les infrastructures et les finances soient aussi disponibles (Könecke & de Nooij, 2017; Preuss, 2018; Preuss & Arne Solberg, 2006).

En revanche, les autres résultats ont montré que les parties prenantes relevant de la sphère politique n'ont aucune influence sur la vision. De surcroît, les résultats de l'analyse statistique ont révélé que la décision politique est quasiment sans effet sur la vision et ce en se référant à la taille de l'effet f^2 obtenue, bien que son impact soit positif est significatif statistiquement.

La figure 26 illustre aussi l'influence d'une vision unifiée de l'héritage sur les changements structurels du MES. En effet, comme l'indique Preuss (2018), la vision de l'héritage fait référence à la planification précoce des changements structurels qui doit avoir lieu dès la phase de la conception du MES. Selon le même auteur (Preuss, 2018), deux changements structurels sont relatifs à l'espace et quatre changements structurels concernent les personnes. Dans le cas du Maroc, étudié ici comme exemple des PED, les résultats révèlent que les changements structurels recherchés par les parties prenantes ont davantage un caractère humain, dans la mesure où quatre changements concernent les personnes à savoir l'amélioration de l'environnement et des personnes, le développement social et sportif, l'amélioration de la gouvernance et la mise à niveau du capital humain, alors que le seul changement dédié totalement à l'espace est le développement urbain.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

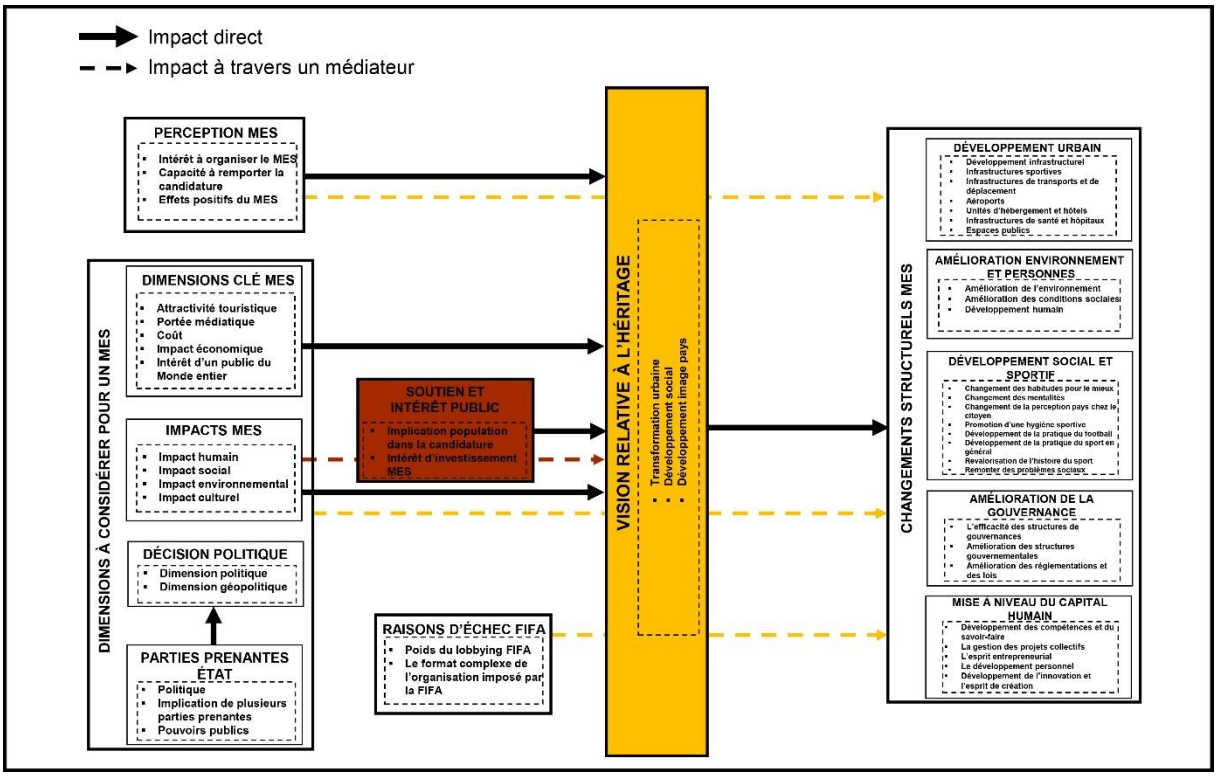

Figure 26 : Mise en avant du poids de la vision dans la planification des héritages du MES

Source (Propre élaboration)

Par ailleurs, comme illustré sur la figure 27 au cas de non-succès de la candidature, cette dernière permet à travers l'impact d'une bonne vision de léguer des héritages qui se matérialisent tel que révélé par les résultats de notre étude, par le développement de l'image du pays à l'international, le rajeunissement des cadres dans l'administration publique, l'amélioration de l'aménagement des villes et régions ainsi que l'évaluation par ces dernières de leurs potentiels. Ce résultat est spécifique à la majorité des PED. En effet, pour ces pays, le rêve d'accueillir un MES se limite à la phase de candidature étant donné le poids des pays industrialisés avec lesquels ils sont en concurrence.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

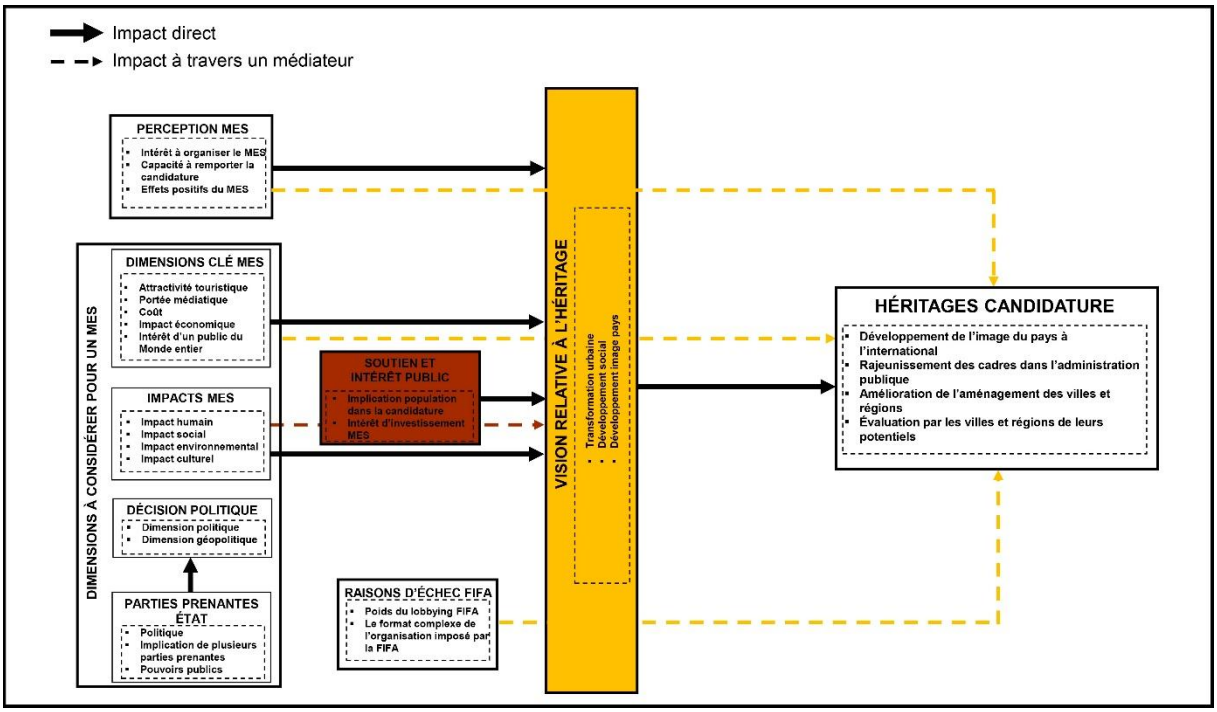

Figure 27 : Impact d'une bonne phase de planification sur les héritages de la candidature

Source *(Propre élaboration)*

Le poids de la vision relative à l'héritage est également confirmé par ses multiples effets de médiation. Les figures 26 et 27 illustrent bien comment les critères d'aide à la décision composés d'une perception positive des parties prenantes, des quatre dimensions à considérer pour les MES et à un degré moindre la prise en considération des raisons de l'échec des candidatures précédentes, impactent à l'aide de la médiation de la vision, les changements structurels planifiés en cas de succès de la candidature. En cas de l'échec, cet impact se reflète d'une façon positive sur les héritages légués par la candidature.

VI.3.5.2.2. La dimension politique comme déterminant de la décision chez les PED

Lors de la recherche des effets impactant la décision politique et géopolitique, nous avons trouvé que parmi toutes les dimensions du MES, seules les parties prenantes relevant de l'État ont un effet et une influence positive significative (cf. Figure 26). Certes, l'analyse a fait ressortir également une influence positive des dimensions clés du MES, mais statistiquement nous avons prouvé par la suite qu'elles sont quasiment sans effet.

Ce constat rejoint le nombre limité de travaux réalisés dans le domaine. Ces travaux stipulent que dans les PED, les candidatures aux méga-événements sportifs sont

Licence CC BY-NC-ND 3.0

décidées d'une façon générale sans prendre en considération la responsabilité publique puisqu'elles sont soutenues par des personnes et des groupes d'influence connectés politiquement à la sphère publique et privée (Andranovich et al., 2001; Maharaj, 2015). Tel est le cas du Royaume du Maroc, où l'ensemble des candidatures menées ont été décidées par les instances du plus haut niveau de la sphère politique. D'autre part, la vérification de l'impact de la prise en compte des deux principales raisons d'échecs des candidatures précédentes, à savoir le temps et le lobbying de la FIFA, a démontré que la décision politique et géopolitique ne subit pas leurs effets.

VI.3.5.2.3. Poids de l'immatériel dans l'amélioration du bien-être

L'examen statistique de la perception de la population par rapport à l'amélioration de leur bien-être et de ses trois dimensions à la suite de l'organisation éventuelle d'une Coupe du Monde au Maroc a montré que ces aspects sont influencés principalement par les changements structurels immatériels opérés par le MES. En effet, comme l'illustre la figure 28, les résultats obtenus ont éliminé l'effet du développement urbain sur l'amélioration des trois dimensions du bien-être du moment qu'il est statistiquement sans impact ni effet. Ces résultats montrent également que l'amélioration de l'environnement et des personnes influence une seule dimension du bien-être l'effet et l'impact n'ont été prouvés que sur l'amélioration de la qualité de vie et non sur l'amélioration des conditions matérielles et sur le bien-être futur. L'amélioration de la gouvernance, le développement social et sportif et la mise à niveau du capital humain sont par conséquent les principaux changements structurels qui ont un effet et qui conditionnent l'amélioration du bien-être, dans la mesure où ils influencent positivement la qualité de vie, les conditions matérielles et le bien-être futur permettant la durabilité du bien-être procuré par l'organisation du MES.

De surcroît, le pouvoir des changements structurels immatériels dans leur contribution à l'amélioration du bien-être est confirmé également par leurs effets médiateurs. En effet, la figure 28 montre que la vision relative à l'héritage a également un impact sur l'amélioration du bien-être, mais à travers l'effet de médiation des quatre changements structurels, amélioration de l'environnement et des personnes, le développement social et sportif, l'amélioration de la gouvernance et la mise à niveau du capital humain. Nous relevons également l'importance de la prise en considération des impacts humains, sociaux, environnementaux et culturels du MES lors de la phase de pré-

Licence CC BY-NC-ND 3.0

candidature pour l'amélioration du bien-être et ce à travers la médiation du développement social et sportif.

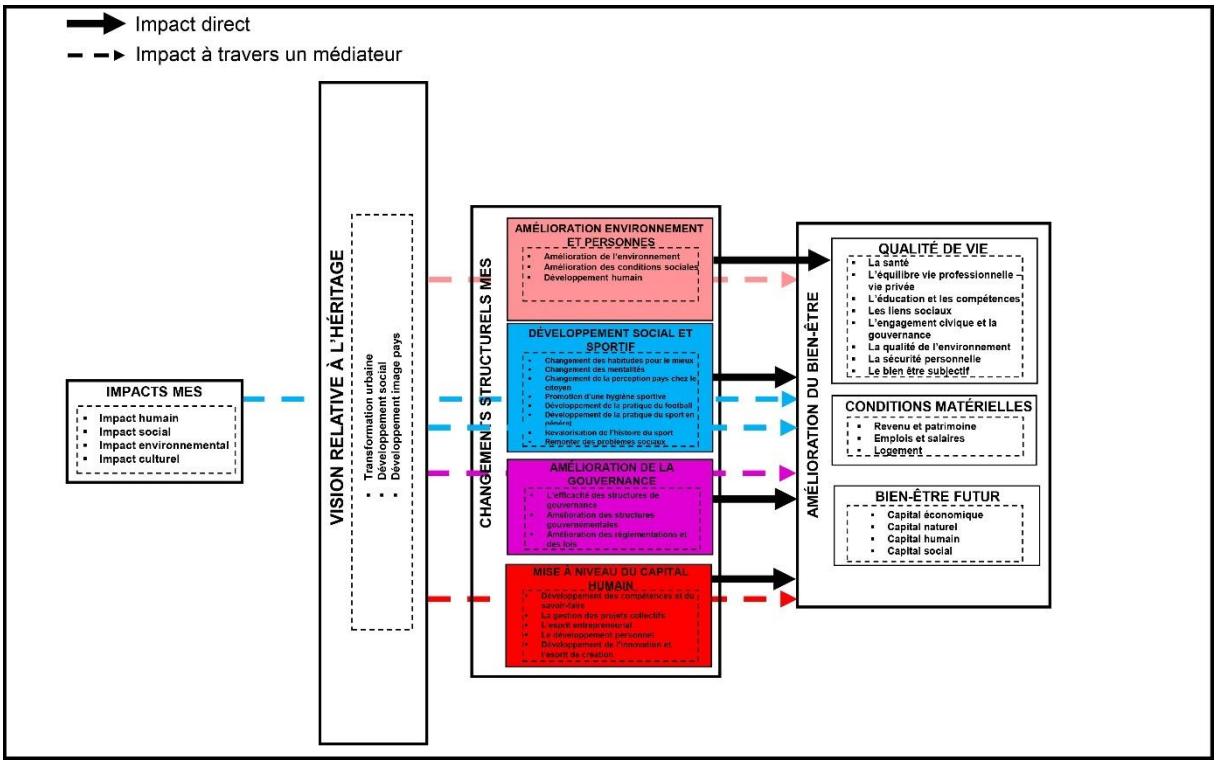

Figure 28 : Poids des changements structurels immatériels dans l'amélioration du bien-être

Source (Propre élaboration)

Les résultats obtenus nous renvoient aux conclusions du rapport sur le capital immatériel au Maroc réalisé par le Conseil Économique Social et Environnemental (CESE) et Bank Al Maghrib (2016) selon lequel « *le capital immatériel du pays, formé par les capitaux humain, social et institutionnel, constitue la principale composante de la richesse globale du Maroc avec une part moyenne de 73% entre 1999 et 2013* ». D'après les recommandations du même rapport, le Maroc, en tant que PED, devra se focaliser sur son capital immatériel comme gisement important de création de richesses et d'opportunités en se basant sur trois piliers principaux, en l'occurrence, le renforcement des compétences et la consolidation du capital humain, l'amélioration de l'efficience des institutions et politiques publiques et enfin, le confortement du capital social (CESE & BAM, 2016).

Cette réflexion nous conduit à conclure que dans un PED, la contribution d'un méga-événement sportif dans l'amélioration du bien-être est la conséquence des améliorations provoquées par les changements structurels immatériels planifiés.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

VI.3.5.2.4. La réduction des inégalités du bien-être

Dans notre analyse statistique, nous nous sommes basés sur la perception de la population pour vérifier à quel point l'organisation d'un MES comme la Coupe du Monde de Football pourrait participer à la réduction des inégalités du bien-être au sein de la société marocaine. Sur les deux groupes d'inégalités du bien-être qui ont émergé au cours de l'analyse, notamment les inégalités liées à des aspects matériels et les inégalités relatives aux aspects immatériels, seuls les premiers ont été maintenus dans notre modèle de recherche.

La figure 29 montre que la contribution du MES dans la réduction des inégalités matérielles est une résultante de l'amélioration du bien-être exprimée par l'amélioration de la qualité de vie, des conditions matérielles et du bien-être futur.

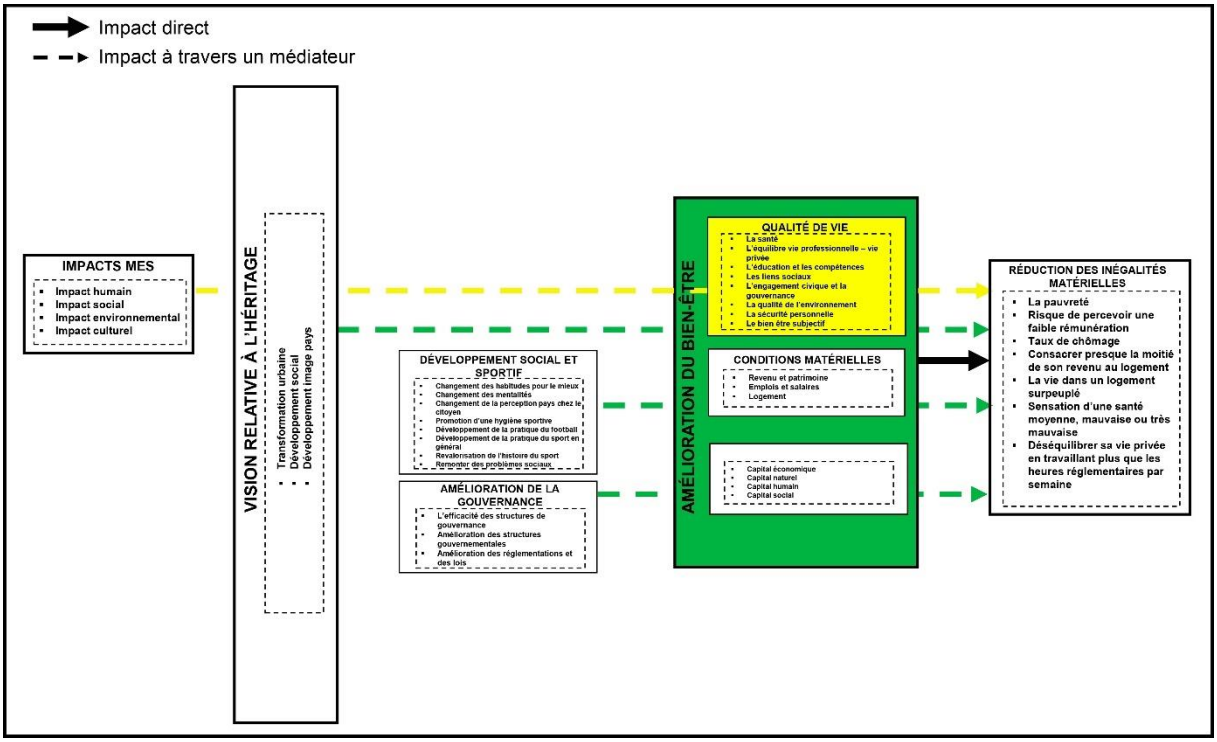

Figure 29 : Contribution du MES dans la réduction des inégalités matérielles du bien-être

Source (Propre élaboration)

Il ressort également que la vision relative à l'héritage ainsi que le développement social et sportif et l'amélioration de la gouvernance sont importants pour permettre au MES de contribuer à la réduction des inégalités matérielles, dans la mesure où ils impactent ce dernier à travers l'effet médiateur de l'amélioration du bien-être. Idem pour la prise en considération des impacts humains, sociaux, environnementaux et culturels du MES, mais cette fois-ci à travers l'effet médiateur de l'amélioration de la qualité de vie seulement (cf. figure 29).

Licence CC BY-NC-ND 3.0

La consolidation de tous les résultats précédents nous a permis d'obtenir le modèle final développé sur la figure 30. Ce dernier confirme la complexité de l'évaluation des héritages des MES en général et dans les PED plus particulièrement ainsi que la multidimensionnalité des critères à prendre en considération.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

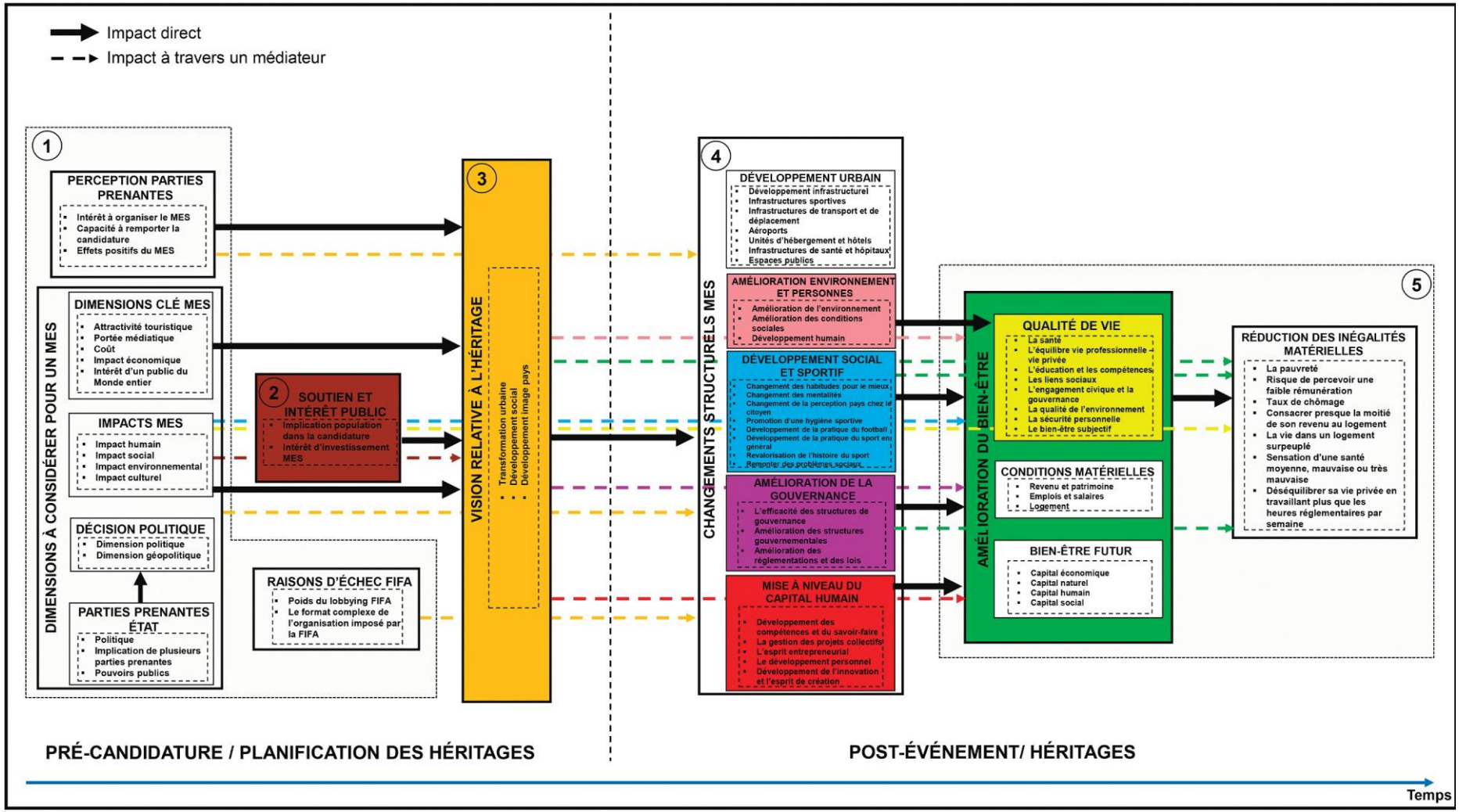

Figure 30: Cadre général des héritages des MES dans les PED
Source (Propre élaboration)

Licence CC BY-NC-ND 3.0

VI.3.6. Implications managériales

Ce travail de recherche se veut être un outil d'aide à la décision au service des dirigeants publics marocains en particulier et des pays en développement en général en vue de préparer les dossiers de candidatures aux MES et de planifier leurs héritages.

Les résultats obtenus sont le fruit de la complémentarité des deux phases d'étude des perceptions des principales parties prenantes concernées par l'organisation du MES autour des critères à prendre en considération pour l'évaluation des héritages. Ce travail a fait ressortir par ailleurs, le poids des aspects immatériels en la matière et plus particulièrement la dimension humaine.

D'un côté, l'évaluation de la perception à l'égard des MES et de leurs héritages a montré la domination des parties prenantes publiques sur la décision d'organisation, sans pour autant influencer la vision de l'héritage. De l'autre, elle a signalé le besoin d'une plus grande implication de la population dans la planification du MES et dans la vision de l'héritage.

En effet, la multidimensionnalité des MES et leurs impacts sur la vie des citoyens impliquent que l'analyse des héritages légués par ce type de projets, doit être effectuée en s'appuyant sur l'avis des citoyens lambda, dans la mesure où la réussite du MES est conditionnée par leur degré d'implication dans le processus de candidature et d'organisation, car finalement, c'est eux-mêmes qui en jugeront le succès.

Dans la lignée de ce qui précède, une vision unifiée des héritages par l'ensemble des parties prenantes, accompagnée d'un bon niveau d'implication des citoyens dans la planification des changements structurels du MES et *in fine* celle des héritages, favorisera la perception positive du MES dans l'esprit de la population et contribuera à la durabilité des héritages positifs légués.

Cette vision de l'héritage doit par conséquent être suivie et adaptée aux changements environnementaux qui surviennent au fil du temps (Preuss, 2018).

Par ailleurs, les aboutissements de notre recherche ont montré que, dans un PED, l'amélioration du bien-être est une conséquence des changements structurels immatériels planifiés du MES. Cette amélioration permettrait à plus long terme de contribuer à la réduction des inégalités matérielles sans pour autant réduire toutes les inégalités du bien-être. Il s'agit en effet, des inégalités relatives à la pauvreté, à la rémunération, au taux de chômage, aux conditions de logement, à l'état de santé et aux conditions professionnelles.

Ce résultat indique donc qu'un méga-événement sportif à lui seul n'est pas en mesure d'éliminer toutes les inégalités du bien-être dont souffre le Maroc en particulier et les PED en général, étant donné que la question des inégalités est une affaire de politiques publiques.

Cela nous permet de conclure que l'organisation d'un MES comme la Coupe du Monde dans un PED n'est pas une solution en soi aux inégalités du bien-être, mais plutôt un outil susceptible d'accompagner les politiques publiques dans le domaine en contribuant à atténuer une partie des inégalités, sous réserve d'une bonne planification et d'un bon niveau d'implication de la population dès la phase de pré-candidature. Au cas contraire, ce MES exacerbera davantage les inégalités existantes, léguant ainsi un héritage négatif au pays hôte.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Conclusion chapitre VI

Ce sixième et ultime chapitre de notre thèse nous a permis de tester statistiquement les hypothèses formulées à l'issue du travail théorique effectué et de la phase qualitative exploratoire de notre étude. L'analyse s'est effectuée en deux temps. D'abord, une analyse exploratoire puis une modélisation par la méthode des équations structurelles à l'aide du logiciel *SmartPLS 3* dans le but de tester statistiquement les relations de causalité hypothétiques entre construits.

Les évaluations effectuées et les tests des hypothèses ainsi que des effets médiateurs nous ont permis de valider notre modèle de recherche et de répondre par ailleurs aux questionnements de recherche élaborés. Ils ont également contribué à la compréhension de la nature des relations entre les critères considérés pour les héritages des méga-événements sportifs dans les pays en développement.

Ainsi, en réponse à la première question de recherche « *quelles sont les dimensions du méga-événement sportif les plus importantes pour un pays en développement ? »,* en plus des dimensions clés communes à l'ensemble des MES, d'autres dimensions spécifiques aux PED se sont mises en exergue dans l'étude, notamment les dimensions « *immatérielles à caractère humain* » à l'instar des impacts humains, sociaux, environnementaux et culturels, ainsi que la dimension « *parties prenantes relevant de l'État* ».

La réponse à la deuxième question de recherche « *sur quelle base les décideurs publics des pays en développement s'appuient-ils pour justifier leur décision de se porter candidat à un méga-événement sportif ?* » a montré le poids de la politique et la géopolitique comme critère principal de décision. Ce dernier est influencé uniquement par les parties prenantes relevant de l'État.

En répondant à la troisième question « q*uels sont les héritages du méga-événement sportif les plus importants dans les pays en développement ?* », notre analyse empirique a mis en avant le poids des héritages immatériels symbolisés dans quatre changements structurels à caractère humain, en l'occurrence, le développement social et sportif, l'amélioration de la gouvernance, l'amélioration de l'environnement et des personnes et la mise à niveau du capital humain, tandis que le développement urbain représente le seul héritage matériel étant un changement structurel relatif à l'espace.

La réponse à la quatrième question « *Jusqu'à quel point la planification des héritages du méga-événement sportif est-elle importante pour les pays en développement ?* » a montré que la planification des héritages à travers la vision est une condition

Licence CC BY-NC-ND 3.0

indispensable sans laquelle un MES n'aboutirait pas à des héritages bénéfiques au pays d'accueil. Cette planification doit être accompagnée par le soutien et l'intérêt de la population pour rendre durables ces héritages.

Pour la cinquième question « *Comment l'organisation d'un méga-événement sportif dans un pays en développement pourrait-elle impacter le bien-être ?* » nous avons pu prouver que les changements structurels immatériels créés par le MES conduisent à une amélioration du bien-être exprimé par la qualité de vie, les conditions matérielles et le bien-être futur.

Enfin, en réponse à la sixième et dernière question de recherche « *Est-ce que l'organisation d'un méga-événement sportif dans un pays en développement contribuerait à la réduction des inégalités du bien-être ?* » notre étude empirique a confirmé l'intuition qu'un méga-événement sportif n'est pas en mesure, à lui seul, d'éliminer toutes les inégalités du bien-être, mais pourrait contribuer à réduire celles à attrait matériel, plus particulièrement les inégalités relatives à la pauvreté, à la rémunération, au taux de chômage, aux conditions de logement, à l'état de santé et aux conditions professionnelles.

Ce dernier chapitre était également l'occasion de discuter les résultats obtenus en présentant les implications théoriques et managériales de ce travail de recherche.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Conclusion

Au terme de cette recherche, nous estimons que notre étude a apporté une contribution considérable à l'appréhension des méga-événements sportifs et leurs héritages dans les pays en développement.

Les résultats obtenus certifient la nécessité de mener une étude approfondie, avant l'investissement ou même la proposition de candidature, de tous les aspects afférents à ce type de mégaprojets. Ainsi, notre travail s'est fixé comme objectif l'identification des critères à envisager, couvrant l'héritage des méga évènements sportifs dans les pays en développement, et ce au vu du faible traitement du sujet dans la littérature.

Le choix s'est porté sur le cas des candidatures marocaines à la Coupe du Monde de la FIFA, pour identifier dans un premier temps les dimensions importantes prises en compte dans le pays en matière des méga-événements sportifs. Dans un second, nous avons essayé de mettre l'accent sur les principaux critères justifiant la décision de se porter candidats afin d'accueillir ce genre de manifestation. Par la suite, nous avons essayé de définir les héritages les plus importants pour le pays, avant d'examiner l'importance de la planification de ces héritages. À la fin, nous avons tenté de vérifier l'impact de l'organisation d'un MES sur le bien-être et sa contribution dans la réduction des inégalités du bien-être au pays *in fini*.

Certainement, cette recherche se démarque par plusieurs apports d'ordre théorique et méthodologique, cependant certaines limites sont également à mentionner, constituant ainsi et sans aucun doute des perspectives de futures recherches.

1. Contexte de la recherche

La réponse à notre problématique de recherche a mis à l'épreuve des faits nos connaissances théoriques. En effet, la définition de notre positionnement épistémologique au préalable et l'adoption d'une posture post-positiviste sous un angle réaliste critique avec l'accompagnement d'un raisonnement abductif, nous a naturellement conduits à définir notre démarche méthodologique. Cette dernière a reposé sur une voie mixte en deux phases : qualitative exploratoire et quantitative confirmatoire. Le but étant l'étude de la perception des parties prenantes des candidatures aux méga-événements sportifs autour des critères à considérer pour évaluer les héritages dans les pays en développement avec le cas du Maroc comme exemple.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

La première phase qualitative exploratoire a pris la forme d'entretiens semi-directifs auprès des décideurs au niveau du comité marocain de candidature pour l'accueil de la Coupe du Monde de la FIFA. L'analyse des données extraites des entretiens a permis d'appréhender la perception des décideurs en ressortant des spécificités propres aux PED en matière des MES, tant au niveau décisionnel, dimensions, des impacts et des héritages.

C'est ainsi que plusieurs raisons ont été avancées comme argument derrière la volonté d'accueil de ce type d'événements, notamment le développement économique, urbain et social, mais les aspects politiques ont pris le dessus comme principal critère animant la décision au sein de ces pays.

En outre, la dimension humaine s'annonce comme la plus importante dans des pays souffrant de disparités considérables en la matière. Un constat qui se reflète sur les héritages attendus après l'organisation éventuelle d'un méga-événement, dont la plupart sont destinés aux personnes.

Dans ce sens, deux types d'héritages ont été relevés, l'un est matériel composé des héritages infrastructurels, touristiques et économiques, et les autres immatériels dont la majeure partie concerne les personnes et une autre l'espace.

Aussi, il a été démontré que l'organisation d'un méga-événement sportif comme la Coupe du Monde de football de la FIFA dans un pays en développement participerait à l'amélioration de toutes les dimensions du bien-être et pas uniquement la qualité de vie, jusqu'à la contribution à réduire dans une certaine mesure les inégalités du bien-être.

Enfin, l'analyse a dévoilé l'importance de la planification des héritages recherchés nécessaires pour profiter des effets positifs de l'organisation du MES, et diminuer le risque des effets négatifs.

Au regard de cette analyse et l'appui sur le cadrage théorique effectué, nous avons pu formuler les hypothèses de notre recherche et les rassembler dans un modèle hypothétique.

La deuxième phase quantitative a porté sur la collecte des données issues d'une enquête nationale que nous avons menée auprès d'un échantillon de 726 personnes représentatif de la population marocaine de 15 ans et plus, par le biais d'un questionnaire.

L'analyse statistique effectuée dans un premier temps sous forme d'analyse exploratoire à l'aide du logiciel *SPSS 25* puis une modélisation par la méthode des

Licence CC BY-NC-ND 3.0

équations structurelles à travers le logiciel *SmartPLS 3*, qui nous a été utile pour construire notre modèle de recherche et le valider par la suite en testant les hypothèses formulées et en examinant les effets médiateurs existant.

L'analyse des résultats obtenus a fait ressortir le poids des aspects immatériels en matière des méga-événements sportifs et de leurs héritages dans les pays en développement, en particulier les aspects humains.

Dans l'ensemble, la complémentarité des deux phases d'étude des perceptions des principales parties prenantes d'un MES a fait ressortir d'une part le poids des aspects politiques et l'influence des parties prenantes publiques sur la décision et d'autre part le besoin de la population pour une plus grande implication dans la planification et dans la vision de l'héritage. Cette dernière, s'est imposée comme point central du modèle développé, étant donné l'influence qu'elle a, sur les héritages générés par le MES ou à travers ses multiples effets médiateurs.

En effet, une vision unifiée de l'héritage de la part des parties prenantes, adossée d'un bon niveau d'implication de la population dans le processus de planification du MES et de ses héritages, favorisera la perception positive du MES dans l'esprit de la même population et contribuera par conséquent à la durabilité des héritages positifs générés.

De surcroit, il a été démontré que les changements structurels immatériels du MES engendreront une amélioration des trois aspects du bien-être, permettant ainsi à long de terme de contribuer à réduire les inégalités matérielles, sans pour autant impacter toutes les inégalités du bien-être.

Nous pouvons conclure à travers ce dernier résultat que l'organisation d'un MES comme la Coupe du Monde dans un PED n'est pas une solution en soi aux inégalités du bien-être, mais plutôt un outil susceptible d'accompagner les politiques publiques dans le domaine en contribuant à atténuer une partie des inégalités, à condition d'avoir une vision unifiée des héritages de la part de toutes les parties prenantes, traduite par une bonne planification des changements structurels et un bon niveau d'implication de la population dès la phase de la pré-candidature. Au cas contraire, le MES ne fera qu'exacerber les inégalités existantes, en léguant des héritages plutôt négatifs ne profitant qu'à une élite au sein de la population du pays hôte.

2. Apports de la recherche

Deux apports phares traduisent les contributions scientifiques de notre recherche, à savoir, des apports théoriques et méthodologiques.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Apports théoriques

Le premier apport théorique de notre recherche consiste dans sa contribution considérable dans l'enrichissement de la littérature relative à l'héritage des méga-événements sportifs dans les pays en développement.

L'examen des quelques travaux détectés dans la littérature dans le domaine a montré que la majorité s'est limitée à l'étude de l'impact du méga-événement sportif sur la qualité de vie comme aspect singulier du bien-être. Notre inspiration des travaux de la commission Stiglitz (2009), de Sen (1985, 1987, 2014; 1992) et de l'OCDE (2018) nous a fortement aidés pour aller au-delà de la qualité de vie et étendre la recherche dans le cadre des méga-événements sportifs à tous les aspects du bien-être et de ses inégalités.

En outre, l'approche de recherche adoptée a permis le développement d'un modèle issu de la complémentarité entre les perceptions des décideurs et de la population, nous permettant ainsi d'atteindre cette complémentarité dans les résultats.

Lors de la construction de ce modèle, nous avons pris en compte les spécificités des PED que nous avons associées à la multidimensionnalité des MES, ce qui a contribué à l'originalité de l'étude et à sa contribution théorique non négligeable.

Cette même approche, nous a permis d'intégrer les critères relatifs à la prise de décision en matière des MES et ses héritages dans le même modèle et d'étudier les relations causales entre les deux.

Apports méthodologiques

Le pluralisme méthodologique suivi, par le biais de l'adoption d'une méthode mixte associant à la fois une approche qualitative et une autre quantitative, a fortement contribué à l'originalité de notre étude. La confrontation entre les avis des parties prenantes du MES dans le cadre de cette double approche, en s'appuyant également sur le cadrage théorique effectué nous ont amené à appréhender le sujet à travers multiples angles de vue.

En outre, l'aspect technique de la recherche a également contribué à l'apport méthodologique, via l'utilisation de trois logiciels d'analyse statistique dans différentes phases de l'étude. Le logiciel *NVivo 12* pour l'analyse des données qualitatives lors de la phase exploratoire. Le logiciel *SPSS 25* pour l'analyse exploratoire des données quantitatives. Et le logiciel *SmartPLS 3* pour l'analyse par la méthode des équations structurelles.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

3. Limites de la recherche

À l'instar de tous les travaux de recherche, cette thèse contient forcément un certain nombre de limites tant sur le plan théorique que méthodologique.

Limites théoriques

Sur le plan théorique, le champ relatif aux héritages des méga-événements sportifs n'a fait son émergence dans la recherche universitaire et la littérature scientifique que lors de ces dernières années. De ce fait, les approches traitant les héritages sont peu nombreuses et présentent en grande partie des limites.

Raison pour laquelle nous nous sommes appuyés sur l'approche institutionnelle proposée par Holger Preuss (2018), selon laquelle il propose un cadre d'analyse des héritages des méga-événements sportifs avec le cas des Jeux Olympiques comme exemple. Ce cadre est développé d'une manière inductive en s'appuyant sur la littérature dans le domaine et plusieurs exemples empiriques vérifiés relatifs à la mesure des héritages. D'où notre choix de l'approche de Preuss (2018) qui nous a semblé la plus complète et la plus adaptée à notre contexte.

Limites méthodologiques

Sur le plan méthodologique, la première limite constatée réside dans le choix du terrain. En effet, l'absence d'un méga-événement sportif déjà organisé ou à la rigueur qui sera prochainement organisé au Maroc a rendu notre tâche difficile pour étudier les critères à considérer pour les héritages. Nous nous sommes suppléés donc à l'étude de la perception du scénario d'organisation, en prenant le cas des différentes candidatures menées par le pays pour accueillir la Coupe du Monde de la FIFA.

Dans le même sens, l'absence d'un cas de référence de l'organisation d'un méga-événement sportif d'une façon effective ne nous a pas permis de procéder à une analyse coût/avantage tels que préconisé par plusieurs auteurs dans le domaine afin de juger de l'utilité des investissements entrepris dans le cadre du MES.

Sous un autre angle, bien que nous ayons atteint la saturation sémantique dans les entretiens de la phase qualitative exploratoire, nous estimons que ces réponses ne permettent pas forcément de traiter de l'ensemble de la question de l'héritage,, dans la mesure où il aurait été possible d'avoir des compléments d'information concernant les critères de décision, les dimensions du méga-événement sportif à considérer surtout la notion du coût d'investissement et la planification des changements structurels.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Une autre limite relative au profil « élitiste » des répondants au questionnaire lors de la phase quantitative a été relevée. En effet, comme déjà expliqué au niveau méthodologique, notre recours dans la majeure partie de l'enquête aux outils digitaux pour la récolte des données quantitatives issues du questionnaire à cause du contexte épidémique du COVID-19 et le confinement imposé par les autorités marocaines ont constitué un obstacle devant nous pour toucher les personnes à faible niveau intellectuel, chose qui aurait pu éventuellement apporter une contribution supplémentaire aux résultats obtenus.

4. Perspectives de la recherche

À la lumière des apports et des limites soulevés dans notre recherche, des axes de développement futurs peuvent être envisagés.

En effet, maintenant que nous sommes conscients des critères les plus importants à considérer pour les héritages des méga-événements sportifs dans les pays en développement, en particulier les aspects humains et sociaux, il serait judicieux de décomposer le modèle de recherche obtenu afin d'étudier chaque aspect d'une façon plus approfondie, en élargissant l'échantillon d'étude aux populations les plus défavorisées de la société, dans le but de mesurer plus concrètement l'impact de chaque changement structurel créé par l'événement sur le bien-être et les inégalités.

Aussi, les prochaines candidatures aux méga-événements sportifs que désire entreprendre le Maroc, ou même d'autres pays africains en développement offrent de nouvelles perspectives d'analyse et un moyen pour tester notre modèle et le redresser le cas échéant.

Pour conclure, la crise pandémique du COVID-19 a fortement influencé les méga-événements sportifs même dans les pays industrialisés, causant le report total ou partiel de quelques-uns et l'annulation d'autres. Elle a poussé les organisateurs à s'adapter pour répondre aux exigences du Nouveau Monde post-COVID. Une nouvelle contrainte qui n'est pas à négliger surtout pour les PED où les inégalités les caractérisant ont été davantage exacerbées, ce qui pousse à repenser les critères associés aux méga-événements sportifs dans ces pays en considérant les contraintes relatives à cette crise sanitaire dans des travaux futurs.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Références bibliographiques

ACOG. (1997). *Official Report 1996 v.1 page 1*. https://digital.la84.org/digital/collection/p17103coll8/id/31894/rec/73

Adenauer-Stiftung, K. (2011). *Sustainable mega-events in developing countries : Experiences and insights from host cities in South Africa, India and Brazil*. Germany. Retrieved from http://www. kas. de/wf/doc/kas_29583-1522-1-30. pdf.

Aldebert, B., & Rouziès, A. (2011). *L'utilisation des méthodes mixtes dans le recherché francophone en stratégie : Constats et pistes d'amélioration*.

Aldebert, B., & Rouzies, A. (2014). Quelle place pour les méthodes mixtes dans la recherche francophone en management ? *Management international / International Management / Gestiòn Internacional*, *19*(1), 43-60. https://doi.org/10.7202/1028489ar

Alegi, P. (2007). The political economy of mega-stadiums and the underdevelopment of grassroots football in South Africa. *Politikon*, *34*(3), 315-331.

Alkire, S. (2003). *A Conceptual Framework for Human Security.*

Alkire, S. (2008). *The capability approach to the quality of life*.

Alvaredo, F., Chancel, L., Piketty, T., Saez, E., & Zucman, G. (2018). *Rapport sur les inégalités mondiales 2018*. The World Inequality Lab.

Alvaredo, F., & Gasparini, L. (2015). Recent trends in inequality and poverty in developing countries. In *Handbook of income distribution* (Vol. 2, p. 697-805). Elsevier.

Amis, L. (2013). Striving for excellence : Mega-sporting events and human rights. *Occasional Paper Series, Paper*, *2*.

Andranovich, G., Burbank, M. J., & Heying, C. H. (2001). Olympic Cities : Lessons Learned from Mega-Event Politics. *Journal of Urban Affairs*, *23*(2), 113-131. https://doi.org/10.1111/0735-2166.00079

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Andreff, W. (2012). The winner's curse : Why is the cost of mega sporting events so often underestimated? In *International handbook on the economics of mega sporting events*. Edward Elgar Publishing.

Andreff, W. (2014). *The Winner's Curse in Sports Economics*.

Andreff, W. (2015). Les dépassements de coût des Jeux Olympiques : Paris doit-elle candidater à n'importe quel prix? *Quel Sport?*, *27*. https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01279888

Andrews Frank, M., & Withey, S. B. (1976). *Social Indicators of Well-Being Americas Perception of Quality of Life*. Plenum Press, New York.

Anne, B. (1977). *Platon : Gorgia*.

Aoudia, J. O. (2007). *« PROFILS INSTITUTIONNELS »*. 34.

Aragao, M. M. D. (2015). *Economic Impacts of the FIFA World Cup in Developing Countries*. 27.

Atkins, C. (2013). The social cost of Brazil hosting World Cup 2014. *Bleacher Report*, *6*.

Attali, M. (2016). The 2006 Asian Games : Self-affirmation and soft power. *Leisure studies*, *35*(4), 470-486.

Avenier, Marie-Josée, & Thomas, C. (2011). *Mixer quali et quanti pour quoi faire? Méthodologie sans épistémologie n'est que ruine de réflexion*.

Avenier, M.-J., & Gavard-Perret, M.-L. (2012). *Inscrire son projet de recherche dans un cadre épistémologique*.

Averseng, C. (2011). Comment structurer la complexité sans renoncer à l'exhaustivité thématique d'un état de l'art en sciences de gestion? Retour d'expérience sur l'apport méthodologique des outils de classification de données qualitatives. *Management Avenir*, *1*, 369-386.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Baade, R. A., & Matheson, V. A. (2002). *Bidding for the Olympics : Fool's gold?* https://doi.org/10.4337/9781843767367.00017

Bagozzi, R. P. (1980). *Causal models in marketing*. Wiley.

Bailly, A. (2003). Mieux connaître le secteur informel dans les pays en développement : Une approche anthropologique. *pp11-16*.

Balambo, M. A., & Baz, J. (2014). De l'intérêt de l'analyse des modèles des équations structurelles par la méthode PLS dans les recherches sur les relations inter organisationnelles : Le cas des recherches en Logistique. *7ème Edition du colloque international LOGISTIQUA*.

Ballester, P. (2017). Les expositions universelles, une utopie touristique toujours d'actualité ? *Études caribéennes*, *37-38*, Article 37-38. https://doi.org/10.4000/etudescaribeennes.11239

Bama, H. K. N. (2017). *Sustainable Mega-event Infrastructure Development in Developing Economies : A Case Study of the Infrastructural Legacy Impacts of Selected 2010 FIFA World CupTM Stadia in South Africa*. 385.

Banque Mondiale. (2020). *Rapport annuel 2020*. https://www.banquemondiale.org/fr/about/annual-report#anchor-annual

Barclay, J. (2009). PREDICTING THE COSTS AND BENEFITS OF MEGA-SPORTING EVENTS : MISJUDGEMENT OF OLYMPIC PROPORTIONS? *Economic Affairs*, *29*(2), 62-66. https://doi.org/10.1111/j.1468-0270.2009.01896.x

Barget, E. (2009). Vers une rationalisation des politiques d'accueil d'événements sportifs? *Revue politique et parlementaire*, *1*, 92-97.

Barget, E., & Gouguet, J.-J. (2010). L'accueil des grands évènements sportifs : Quel impact économique ou quelle utilité sociale pour les régions. *Région et développement*, *31*, 93-117.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Barget, E., & Gouguet, J.-J. (2011). De l'importance des dépenses des spectateurs étrangers dans l'impact touristique des grands événements sportifs. *Téoros: revue de recherche en tourisme*, *30*(2), 105-119.

Barney, R. K. (2003). *The Olympic legacy of wealth : A double edged sword*. the Legacy of the Olympic Games 1984–2000, International Symposium.

Baron, R. M., & Kenny, D. A. (1986). The moderator–mediator variable distinction in social psychological research : Conceptual, strategic, and statistical considerations. *Journal of personality and social psychology*, *51*(6), 1173.

Barr, M. (2011). Mythe et réalité du soft power de la Chine. *Études internationales*, *41*(4), 503-520. https://doi.org/10.7202/045560ar

Baumann, R., & Matheson, V. (2013a). *Infrastructure Investments and Mega-Sports Events : Comparing the Experience of Developing and Industrialized Countries*. 37.

Baumann, R., & Matheson, V. (2013b). *Infrastructure investments and mega-sports events : Comparing the experience of developing and industrialized countries*.

Black, D. (2007). The Symbolic Politics of Sport Mega-Events : 2010 in Comparative Perspective. *Politikon*, *34*(3), 261-276. https://doi.org/10.1080/02589340801962536

Black, D. (2008). Dreaming big : The pursuit of 'second order'games as a strategic response to globalization. *Sport in Society*, *11*(4), 467-480.

Black, D., & Van Der Westhuizen, J. (2004). The allure of global games for'semi-peripheral'polities and spaces : A research agenda. *Third world quarterly*, *25*(7), 1195-1214.

Boadway, R., & Bruce, N. (1984). A general proposition on the design of a neutral business tax. *Journal of Public Economics*, *24*(2), 231-239.

Bob, U., Cornelissen, S., & Swart, K. (2009). *Managing football in emerging markets : South Africa*.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Bodson, P., & Roy, P.-M. (2003). *Survivre dans les pays en développement : Approches du secteur informel*. Editions L'Harmattan.

Bognár, J. (1967). Les aspects politiques des blocages du développement. *Revue Tiers Monde*, *8*(29), 83-91. https://doi.org/10.3406/tiers.1967.2336

Boisot, M., & McKelvey, B. (2010). Integrating modernist and postmodernist perspectives on organizations : A complexity science bridge. *Academy of management review*, *35*(3), 415-433.

Bond, P., & Cottle, E. (2011). Economic promises and pitfalls of South Africa's World Cup. *South Africa's World Cup: A legacy for whom*, 39-72.

Bowen, P., Edwards, P., & Cattell, K. (2012). Corruption in the South African construction industry : A mixed methods study. *Proc. of 28th Annual ARCOM Conference (ed. Smith, SD)*, 521-531.

Bradburn, N. M. (1969). *The structure of psychological well-being.*

Bramwell, B. (1995). Event tourism in Sheffield : A sustainable approach to urban development? *Unpublished paper*.

Brannagan, P. M., & Giulianotti, R. (2015). Soft power and soft disempowerment : Qatar, global sport and football's 2022 World Cup finals. *Leisure studies*, *34*(6), 703-719.

Braveman, P., Murray, C. J., Starfield, B., & Geiger, H. J. (2001). World Health Report 2000 : How it removes equity from the agenda for public health monitoring and policyCommentary: comprehensive approaches are needed for full understanding. *Bmj*, *323*(7314), 678-681.

Brent Ritchie, J. R. (1984a). Assessing the impact of hallmark events : Conceptual and research issues. *Journal of travel research*, *23*(1), 2-11.

Brent Ritchie, J. R. (1984b). Assessing the impact of hallmark events : Conceptual and research issues. *Journal of travel research*, *23*(1), 2-11.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Brief, A. P., Butcher, A. H., George, J. M., & Link, K. E. (1993). Integrating bottom-up and top-down theories of subjective well-being : The case of health. *Journal of personality and social psychology*, *64*(4), 646.

Brunet, F. (1995). An economic analysis of the Barcelona'92 Olympic Games : Resources, financing and impact. *The Keys of success: the social, sporting, economic and communications impact of Barcelona*, *92*, 250-285.

Burgan, B., & Mules, T. (1992a). Economic impact of sporting events. *Annals of Tourism Research*, *19*(4), 700-710. https://doi.org/10.1016/0160-7383(92)90062-T

Burgan, B., & Mules, T. (1992b). Economic impact of sporting events. *Annals of Tourism Research*, *19*(4), 700-710. https://doi.org/10.1016/0160-7383(92)90062-T

Cabral, S., & Silva Jr, A. F. (2013). An approach for evaluating the risk management role of governments in public–private partnerships for mega-event stadiums. *European Sport Management Quarterly*, *13*(4), 472-490.

Cashman, R. (2003). *What is "Olympic legacy?"* the Legacy of the Olympic Games 1984–2000, International Symposium.

Castelló-Climent, A. (2008). On the distribution of education and democracy. *Journal of Development Economics*, *87*(2), 179-190.

CESE, & BAM. (2016). *Richesse globale du Maroc entre 1999 et 2013 : Le capital immatériel facteur de création et de répartition équitable de la richesse nationale*. Conseil économique social et environnemental. www.cese.ma

Chaix, P., & Chavinier-Réla, S. (2015). Évolution de la demande sociale de sport et remise en cause de la compétition. *Reflets et perspectives de la vie economique*, *Tome LIV*(3), 85-97.

Chalip, L. (2003). *Tourism and the Olympic Games*. the Legacy of the Olympic Games 1984–2000, International Symposium.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Chalip, L. (2006). Towards social leverage of sport events. *Journal of sport & tourism*, *11*(2), 109-127.

Chalip, L., & Costa, C. A. (2005). Sport event tourism and the destination brand : Towards a general theory. *Sport in society*, *8*(2), 218-237.

Chalip, L. H. (2000). *Leveraging the Sydney Olympics for tourism*.

Chappelet, Jean-Loup. (2003). *The legacy of the Olympic Winter Games : An overview*. the Legacy of the Olympic Games 1984–2000, International Symposium.

Chappelet, Jean-Loup. (2010). *L'autonomie du sport en Europe*. Council of Europe.

Chappelet, Jean-Loup. (2012). Mega sporting event legacies : A multifaceted concept. *Papeles de Europa*, *25*, 76-86.

Chappelet, Jean-Loup. (2014). Managing the size of the Olympic Games. *Sport in society*, *17*(5), 581-592.

Chappelet, J.-L. (2004a). Evénements sportifs et développement territorial. *Revue européenne de management du sport*, *12*, 5-29.

Chappelet, J.-L. (2004b). Evénements sportifs et développement territorial. *Revue européenne de management du sport*, *12*, 5-29.

Chin, W. W. (1998). The partial least squares approach to structural equation modeling. *Modern methods for business research*, *295*(2), 295-336.

Chin, W. W. (2010). How to write up and report PLS analyses. In *Handbook of partial least squares* (p. 655-690). Springer.

CIO. (2018). *IOC_Legacy_Strategy_Full_version.pdf*. https://www.olympic.org/~/media/Document%20Library/OlympicOrg/Documents/Olympic-Legacy/IOC_Legacy_Strategy_Full_version.pdf?la=en

Close, P., Askew, D., & Xin, X. (2006). *The Beijing Olympiad : The political economy of a sporting mega-event*. Routledge.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

CNUCED, R. (2010). Sur les pays les moins avancés. *Nations-Unies: New York & Genève*.

Coakley, J., & Souza, D. L. (2013). Sport mega-events : Can legacies and development be equitable and sustainable? *Motriz: Revista de Educação Física*, *19*(3), 580-589.

Cochrane, A., Peck, J., & Tickell, A. (1996). Manchester plays games : Exploring the local politics of globalisation. *Urban Studies*, *33*(8), 1319-1336.

Cohen, J. (1988). Statistical Power Analysis for the Behavioral Sciences–Second Edition. 12 Lawrence Erlbaum Associates Inc. *Hillsdale, New Jersey*, *13*.

Comité de Candidature Maroc 2026. (2018). *Bid Book Maroc 2026*.

Comité de Candidature United 2026. (2018). *Bid Book United 2026*.

Connell, J. (2018). Fiji, rugby and the geopolitics of soft power. Shaping national and international identity. *New Zealand Geographer*, *74*(2), 92-100.

Cornelissen, S. (2004a). « It's Africa's turn! » The narratives and legitimations surrounding the Moroccan and South African bids for the 2006 and 2010 FIFA finals. *Third World Quarterly*, *25*(7), 1293-1309. https://doi.org/10.1080/014365904200281285

Cornelissen, S. (2004b). « It's Africa's turn! » The narratives and legitimations surrounding the Moroccan and South African bids for the 2006 and 2010 FIFA finals. *Third World Quarterly*, *25*(7), 1293-1309. https://doi.org/10.1080/014365904200281285

Cornelissen, S. (2010). The Geopolitics of Global Aspiration : Sport Mega-events and Emerging Powers. *The International Journal of the History of Sport*, *27*(16-18), 3008-3025. https://doi.org/10.1080/09523367.2010.508306

Cornelissen, S. (2011). More than a Sporting Chance? Appraising the sport for development legacy of the 2010 FIFA World Cup. *Third World Quarterly*, *32*(3), 503-529. https://doi.org/10.1080/01436597.2011.573943

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Cornelissen, S., Bob, U., & Swart, K. (2011). Towards redefining the concept of legacy in relation to sport mega-events : Insights from the 2010 FIFA World Cup. *Development Southern Africa*, *28*(3), 307-318. https://doi.org/10.1080/0376835X.2011.595990

Cottle, E. (2010). A preliminary evaluation of the impact of the 2010 FIFA World CupTM in South Africa. *Swiss Labour Assistance*.

Creswell, J. W., Plano Clark, V. L., Gutmann, M. L., & Hanson, W. E. (2003). An expanded typology for classifying mixed methods research into designs. *A. Tashakkori y C. Teddlie, Handbook of mixed methods in social and behavioral research*, 209-240.

De Moragas, M., Kennett, C., & Puig, N. (2002). *The Legacy of the Olympic Games, 1984–2000 : International Symposium*. Lausanne, International Olympic Committee.

Deaton, A. (2008). Income, health, and well-being around the world : Evidence from the Gallup World Poll. *Journal of Economic perspectives*, *22*(2), 53-72.

de Nooij, M., & van den Berg, M. (2013). The Bidding Paradox : Why Rational Politicians Still Want to Bid for Mega Sports Events. *SSRN Electronic Journal*. https://doi.org/10.2139/ssrn.2314350

Department of Health, L. (United K. (2001). *Tackling health inequalities Consultation on a plan for delivery*. Department of Health London.

Desai, A., & Vahed, G. (2010). World Cup 2010 : Africa's turn or the turn on Africa? *Soccer & Society*, *11*(1-2), 154-167.

Deslauriers, J.-P. (1991). *Recherche qualitative : Guide pratique*. McGraw-Hill,.

Dichter, T. W. (2003). *Despite good intentions : Why development assistance to the third world has failed*. University of Massachusetts Press.

Diener, E. (1984). Subjective well-being. *Psychological Bulletin*, *95*(3), 542-575. https://doi.org/10.1037/0033-2909.95.3.542

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Diener, E. (1994). Assessing subjective well-being : Progress and opportunities. *Social indicators research*, *31*(2), 103-157.

Diener, E., Suh, E. M., Lucas, R. E., & Smith, H. L. (1999). Subjective well-being : Three decades of progress. *Psychological bulletin*, *125*(2), 276.

Dolles, H., & Söderman, S. (2008). Mega-Sporting Events in Asia — Impacts on Society, Business and Management : An Introduction. *Asian Business & Management*, *7*(2), 147-162. https://doi.org/10.1057/abm.2008.7

Downward, P. M., & Ralston, R. (2006). The Sports Development Potential of Sports Event Volunteering : Insights from the XVII Manchester Commonwealth Games. *European Sport Management Quarterly*, *6*(4), 333-351. https://doi.org/10.1080/16184740601154474

Duboz, M.-L., & Houser, M. (2013). L'absence d'une définition précise de la notion de pays en développement à l'OMC : Un handicap pour son fonctionnement. *Mondes en developpement*, *3*, 115-130.

Duchatel, J. (2013). *La coupe est pleine ! : Les désastres économiques et sociaux des grands événements sportifs*. CETIM.

Durgante, H. (2014). *'GIVE THEM BREAD AND CIRCUSES' : MEGA-EVENTS AND URBAN EVICTIONS–THE SUCCESSFUL CASE OF RESISTANCE OF NOVA SANTA MARTA, RS, BRAZIL*.

economie matin. (2014). *Brésil : La Coupe du Monde est-elle rentable ? - EconomieMatin*. http://www.economiematin.fr/news-couts-benefices-coupe-monde-bresil

Elliott, A. C., & Woodward, W. A. (2007). Correlation and regression. *Thousand Oaks, CA*.

Essex, S., & Chalkley, B. (2002). The infrastructural legacy of the summer and winter Olimpic Games. A comparative analisis, relazione presentata al. *Symposium on the Legacy of the Olympic Games*.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Evrard, Y., Pras, B., Roux, E., Desmet, P., Dussaix, A.-M., & Lilien, G. L. (2009). *Market-Fondements et méthodes des recherches en marketing*.

Falk, R. F., & Miller, N. B. (1992). *A primer for soft modeling.* University of Akron Press.

Feist, G. J., Bodner, T. E., Jacobs, J. F., Miles, M., & Tan, V. (1995). Integrating top-down and bottom-up structural models of subjective well-being : A longitudinal investigation. *Journal of personality and social psychology*, *68*(1), 138.

Fernandes, V. (2012). En quoi l'approche PLS est-elle une méthode a (re)-découvrir pour les chercheurs en management? *M@ n@ gement*, *15*(1), 102-123.

FIFA. (2004). *Coupe du Monde de la FIFA 2010™—Infos—La Coupe du Monde de la FIFA 2010 revient à l'Afrique du Sud—FIFA.com*. www.fifa.com. https://fr.fifa.com/worldcup/news/coupe-monde-fifa-2010-revient-afrique-sud-92542

FIFA. (2007). *2018 FIFA World Cup™—News—Rotation ends in 2018—FIFA.com*. Www.Fifa.Com. https://www.fifa.com/worldcup/news/rotation-ends-2018-625122

FIFA. (2008). *Qui nous sommes—Infos—Gagner en Afrique avec l'Afrique—FIFA.com*. www.fifa.com. https://fr.fifa.com/who-we-are/news/gagner-afrique-avec-afrique-510968

FIFA. (2010). *2010 FIFA World Cup™—News—FIFA launches 2010 FIFA World Cup Legacy Trust for South Africa—FIFA.com*. www.fifa.com. https://www.fifa.com/worldcup/news/fifa-launches-2010-fifa-world-cup-legacy-trust-for-south-africa-1350917

FIFA. (2017a). *Coupe du Monde de la FIFA 2026™—Qualifications—FIFA.com*. www.fifa.com. https://fr.fifa.com/worldcup/fifaworldcup2026/preliminaries/

FIFA. (2017b). *GUIDE DE LA PROCÉDURE DE CANDIDATURE DE LA COUPE DU MONDE DE LA FIFA 2026*. https://resources.fifa.com/mm/document/affederation/administration/02/91/88/61/fr_guidedelaproc%C3%A9duredecandidaturedelacoupedumondedelafifa_french.pdf

Licence CC BY-NC-ND 3.0

FIFA. (2018a). *2026 Bid Evaluation Task Force*.

FIFA. (2018b). *Coupe du Monde de la FIFA, Russie 2018™—Fan ID*. FIFA.com. http://fr.fifa.com/worldcup/organisation/fan-id/index.html

FIFA. (2018c). *Who We Are—News—2026 Bid Evaluation Task Force to visit bidding member associations—FIFA.com*. www.fifa.com. https://www.fifa.com/who-we-are/news/2026-bid-evaluation-task-force-to-visit-bidding-member-associations

Finlay, C. J., & Xin, X. (2010). Public diplomacy games : A comparative study of American and Japanese responses to the interplay of nationalism, ideology and Chinese soft power strategies around the 2008 Beijing Olympics. *Sport in Society*, *13*(5), 876-900.

Flemes, D. (2009). India-Brazil-South Africa (IBSA) in the new global order : Interests, strategies and values of the emerging coalition. *International Studies*, *46*(4), 401-421.

Flyvbjerg, B. (2014). What you Should Know about Megaprojects and Why : An Overview. *Project Management Journal*, *45*(2), 6-19. https://doi.org/10.1002/pmj.21409

Flyvbjerg, B., & Stewart, A. (2012). *Olympic proportions : Cost and cost overrun at the Olympics 1960-2012*.

Flyvbjerg, B., & Stewart, A. (2016). The Oxford Olympics Study 2016 : Cost and Cost Overrun at the Games. *SSRN Electronic Journal*. https://doi.org/10.2139/ssrn.2804554

Fontana, A., & Frey, J. H. (2005). The interview. *The Sage handbook of qualitative research*, *3*, 695-727.

Fornell, C., & Cha, J. (1994). *Advanced Methods of Marketing Research, ed. RP Bagozzi*. Blackwell, Cambridge.

Fornell, Claes, & Larcker, D. F. (1981). *Structural equation models with unobservable variables and measurement error : Algebra and statistics*. Sage Publications Sage CA: Los Angeles, CA.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Galea, S., Ahern, J., Tracy, M., Rudenstine, S., & Vlahov, D. (2007). Education inequality and use of cigarettes, alcohol, and marijuana. *Drug and alcohol dependence*, *90*, S4-S15.

Gavard-Perret, M.-L., Gotteland, D., Haon, C., & Jolibert, A. (2008). Méthodologie de la recherche. *Editions Pearson Education France*.

Geisser, S. (1974). A predictive approach to the random effect model. *Biometrika*, *61*(1), 101-107.

Getz, D. (1991). *Festivals, special events, and tourism.* Van Nostrand Reinhold.

Getz, D., & Getz, D. (1997). *Event management & event tourism*.

Girginov, V. (2012). *Handbook of the London 2012 Olympic and Paralympic Games : Volume One: Making the Games* (Vol. 1). Routledge.

Girginov, V., & Hills, L. (2008). A sustainable sports legacy : Creating a link between the London Olympics and sports participation. *The international journal of the history of sport*, *25*(14), 2091-2116.

Giulianotti, R. (2015). *The Beijing 2008 Olympics : Examining the interrelations of China, globalization, and soft power*.

Glaser, B. G., Strauss, A. L., & Strutzel, E. (1968). The discovery of grounded theory; strategies for qualitative research. *Nursing research*, *17*(4), 364.

Gliem, J. A., & Gliem, R. R. (2003). *Calculating, interpreting, and reporting Cronbach's alpha reliability coefficient for Likert-type scales*.

Gold, M., & Gold, J. R. (2011). *Gold, J.R. and Gold, M.M., eds. (2011) Olympic Cities : City Agendas, Planning, and the World's Games, 1896-2016, second edition, Studies in History, Planning and the Environment series, London, Routledge.* https://www.academia.edu/2005370/Gold_J.R._and_Gold_M.M._eds._2011_Olympic_Cities_City_Agendas_Planning_and_the_World_s_Games_1896-

Licence CC BY-NC-ND 3.0

2016_second_edition_Studies_in_History_Planning_and_the_Environment_series_London_Routledge

Gorokhov, V. A. (2015). Forward Russia ! Sports mega-events as a venue for building national identity. *Nationalities Papers*, *43*(2), 267-282.

Götz, O., Liehr-Gobbers, K., & Krafft, M. (2010). Evaluation of structural equation models using the partial least squares (PLS) approach. In *Handbook of partial least squares* (p. 691-711). Springer.

Gouguet, J.-J. (2015). L'avenir des grands événements sportifs : La nécessité de penser autrement. *Revue juridique de lenvironnement*, *HS15*, 95-115.

Gratton, C., Dobson, N., & Shibli, S. (2000). The economic importance of major sports events : A case-study of six events. *Managing Leisure*, *5*(1), 17-28. https://doi.org/10.1080/136067100375713

Gratton, C., & Preuss, H. (2008). Maximizing Olympic Impacts by Building Up Legacies. *The International Journal of the History of Sport*, *25*(14), 1922-1938. https://doi.org/10.1080/09523360802439023

Gratton, C., Shibli, S., & Coleman, R. (2006). The Economic Impact of Major Sports Events : A Review of Ten Events in the UK. *The Sociological Review*, *54*(2_suppl), 41-58. https://doi.org/10.1111/j.1467-954X.2006.00652.x

Grix, J. (2012). 'Image'leveraging and sports mega-events : Germany and the 2006 FIFA World Cup. *Journal of Sport & Tourism*, *17*(4), 289-312.

Grix, J. (2013). Sport politics and the Olympics. *Political studies review*, *11*(1), 15-25.

Grix, J., & Brannagan, P. M. (2016). Of mechanisms and myths : Conceptualising states'"soft power" strategies through sports mega-events. *Diplomacy & statecraft*, *27*(2), 251-272.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Grix, J., Brannagan, P. M., Wood, H., & Wynne, C. (2017). State strategies for leveraging sports mega-events : Unpacking the concept of 'legacy'. *International Journal of Sport Policy and Politics*, *9*(2), 203-218. https://doi.org/10.1080/19406940.2017.1316761

Grix, J., & Houlihan, B. (2014). Sports mega-events as part of a nation's soft power strategy : The cases of Germany (2006) and the UK (2012). *The British journal of politics and international relations*, *16*(4), 572-596.

Grix, J., & Lacroix, C. (2006). Constructing Germany's image in the British press : An empirical analysis of stereotypical reporting on Germany. *Journal of Contemporary European Studies*, *14*(3), 373-392.

Grix, J., & Lee, D. (2013). Soft power, sports mega-events and emerging states : The lure of the politics of attraction. *Global society*, *27*(4), 521-536.

Guerrien, M. (2003). L'intérêt de l'analyse en composantes principales (ACP) pour la recherche en sciences sociales. Présentation à partir d'une étude sur le Mexique. *Cahiers des Amériques latines*, *43*, 181-192. https://doi.org/10.4000/cal.7364

Guibet Lafaye, C. (2007). Bien-être. In PUF (Éd.), *Dictionnaire du corps* (p. 127-131). PUF. https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00373339

Gursoy, D., Jurowski, C., & Uysal, M. (2002). Resident attitudes : A structural modeling approach. *Annals of tourism research*, *29*(1), 79-105.

Hair, Joe F., Ringle, C. M., & Sarstedt, M. (2011). PLS-SEM : Indeed a silver bullet. *Journal of Marketing theory and Practice*, *19*(2), 139-152.

Hair, Joe F., Sarstedt, M., Ringle, C. M., & Mena, J. A. (2012). An assessment of the use of partial least squares structural equation modeling in marketing research. *Journal of the academy of marketing science*, *40*(3), 414-433.

Hair, Joseph F., Black, W. C., Babin, B. J., Anderson, R. E., & Tatham, R. (2006). *Multivariate data analysis. Uppersaddle River*. NJ: Pearson Prentice Hall.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Hair Jr, J. F., Hult, G. T. M., Ringle, C., & Sarstedt, M. (2016). *A primer on partial least squares structural equation modeling (PLS-SEM)*. Sage publications.

Hall, C. Michael. (2006). Urban entrepreneurship, corporate interests and sports mega-events : The thin policies of competitiveness within the hard outcomes of neoliberalism. *The sociological review*, *54*(2_suppl), 59-70.

Hall, Colin Michael. (1989a). The definition and analysis of hallmark tourist events. *GeoJournal*, *19*(3), 263-268.

Hall, Colin Michael. (1989b). The definition and analysis of hallmark tourist events. *GeoJournal*, *19*(3), 263-268.

Hannigan, J. (1998). *Fantasy City*. Routledge.

Hannigan, J. (2005). *Fantasy City : Pleasure and Profit in the Postmodern Metropolis*. Routledge. https://doi.org/10.4324/9780203984628

Hanusch, H. (1992). *Kosten-Nutzen-Analyse*. Munich: Oldenbourg.

Harris, L. (2011). Mega-events and the developing world : A look at the legacy of the 2010 Soccer World Cup. *South African Journal of International Affairs*, *18*(3), 407-427. https://doi.org/10.1080/10220461.2011.623828

HCP. (2020). *La situation du marché du travail au premier trimestre de 2020*. Site institutionnel du Haut-Commissariat au Plan du Royaume du Maroc. https://www.hcp.ma/La-situation-du-marche-du-travail-au-premier-trimestre-de-2020_a2503.html

Hedman, M. (2010). The World Cup Is Not for Us Poor People. *StreetNet International*.

Heere, B., Walker, M., Gibson, H., Thapa, B., Geldenhuys, S., & Coetzee, W. (2013). The power of sport to unite a nation : The social value of the 2010 FIFA World Cup in South Africa. *European Sport Management Quarterly*, *13*(4), 450-471. https://doi.org/10.1080/16184742.2013.809136

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Henseler, J., Ringle, C. M., & Sinkovics, R. R. (2009). The use of partial least squares path modeling in international marketing. In *New challenges to international marketing*. Emerald Group Publishing Limited.

Henseler, J., & Sarstedt, M. (2013). Goodness-of-fit indices for partial least squares path modeling. *Computational Statistics*, *28*(2), 565-580.

Hermann, U. P., Coetzee, W. J., Geldenhuys, S., & Du Plessis, L. (2013). Local residents' perceptions of the 2010 FIFA World Cup™. *South African Journal for Research in Sport, Physical Education and Recreation*, *35*(1), 25-37.

Heyne, M. (2006). *Die ökonomischen Effekte von Fußballweltmeisterschaften : Das Beispiel'Fußball-WM 2006'*. Tectum-Verlag.

Hiller, H. H. (1995). Conventions as mega-events : A new model for convention-host city relationships. *Tourism management*, *16*(5), 375-379.

Hiller, H. H. (1999). Toward an urban sociology of mega-events. In *Constructions of Urban Space* (p. 181-205). Emerald Group Publishing Limited.

Hiller, H. H. (2000). Mega-events, Urban Boosterism and Growth Strategies : An Analysis of the Objectives and Legitimations of the Cape Town 2004 Olympic Bid. *International Journal of Urban and Regional Research*, *24*(2), 439-458. https://doi.org/10.1111/1468-2427.00256

Holcomb, B. (1999). Marketing cities for tourism. *The tourist city*, *54*.

Horne, J. (2007). The Four 'Knowns' of Sports Mega-Events. *Leisure Studies*, *26*(1), 81-96. https://doi.org/10.1080/02614360500504628

Horne, J. D. (2006). TheUnKnown Knowns' of Sports Mega-Events. *LSA PUBLICATION*, *91*, 1.

Horne, J., & Manzenreiter, W. (2006). An introduction to the sociology of sports mega-events. *The sociological review*, *54*(2_suppl), 1-24.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Hotchkiss, J. L., Moore, R. E., & Zobay, S. M. (2003). Impact of the 1996 Summer Olympic Games on employment and wages in Georgia. *Southern Economic Journal*, 691-704.

https://apps.charitycommission.gov.uk/Showcharity/RegisterOfCharities/CharityWithoutPartB.aspx?RegisteredCharityNumber=1118809&SubsidiaryNumber=0. (s. d.). *Charity overview*. Consulté 17 septembre 2019, à l'adresse https://apps.charitycommission.gov.uk/Showcharity/RegisterOfCharities/CharityWithoutPartB.aspx?RegisteredCharityNumber=1118809&SubsidiaryNumber=0

Hu, W., Gwiazdzinski, L., & Wan, W. (2016). Les nuits de Shanghaï. Première approche spatio-temporelle à partir des réseaux numériques sociaux. *Netcom. Réseaux, communication et territoires*, *30-3/4*, 181-206. https://doi.org/10.4000/netcom.2519

J. Tricot, Paris: Vrin, L. (1986). Métaphysique, éd. Et trad. *Aristote*.

Jabri, S. E., & Khider, A. E. (2020). L'impact de la corruption sur la croissance et le développement humain : Une étude exploratoire dans le contexte africain. *Alternatives Managériales Economiques*, *2*(3), 459-479. https://doi.org/10.48374/IMIST.PRSM/ame-v2i3.22186

Judd, D. R., & Fainstein, S. S. (1999). *The tourist city*. Yale University Press.

Junod, T. (2007). Grands événements sportifs : Des impacts multiples. *Finance & Bien Commun*, *26*(1), 92. https://doi.org/10.3917/fbc.026.0092

Kafando, B. (2019). Capital humain dans les pays en développement : Une estimation des effets de la qualité de l'éducation sur les inégalités de revenu. *Cahier de recherche/Working Paper*, *19*, 04.

Kahneman, D., Diener, E., & Schwarz, N. (1999). *Well-being : Foundations of hedonic psychology*. Russell Sage Foundation.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Kaplanidou, K., & Karadakis, K. (2010). Understanding the legacies of a host Olympic city : The case of the 2010 Vancouver Olympic Games. *Sport Marketing Quarterly*, *19*(2), 110.

Kaplanidou, K. (Kiki), Karadakis, K., Gibson, H., Thapa, B., Walker, M., Geldenhuys, S., & Coetzee, W. (2013). Quality of Life, Event Impacts, and Mega-Event Support among South African Residents before and after the 2010 FIFA World Cup. *Journal of Travel Research*, *52*(5), 631-645. https://doi.org/10.1177/0047287513478501

Karl, W. (1979). The social psychology of organizing. *Reading (Addison-Wesley)*, 188.

Kasimati, E. (2003). Economic aspects and the Summer Olympics : A review of related research. *International journal of tourism research*, *5*(6), 433-444.

Kassens-Noor, E. (2013). Transport Legacy of the Olympic Games, 1992–2012. *Journal of Urban Affairs*, *35*(4), 393-416. https://doi.org/10.1111/j.1467-9906.2012.00626.x

Ketele, J.-M. de, & Roegiers, X. (1991). Méthodologie du recueil d'informations : Fondements des méthodes d'observation, de questionnaires, d'interviews et d'étude de documents. *Pédagogies en développement. Méthodologie de la recherche*.

Khawaja, M., Dawns, J., Meyerson-Knox, S., & Yamout, R. (2008). Disparities in child health in the Arab region during the 1990s. *International Journal for Equity in Health*, *7*(1), 24.

Khoza, I. (2000). World Cup Bid Speech. *South African Football Association*.

Kidd. (2003). *The global sporting legacy of the Olympic movement*. the Legacy of the Olympic Games 1984–2000, International Symposium.

Kiernan, P. (2014, novembre 22). Brazilian Probe Into Petrobras Sparks Worries Over Olympics. *Wall Street Journal*. https://online.wsj.com/articles/brazilian-probe-into-petrobras-sparks-worries-over-olympics-1416615388

Koenig, G. (1994). *Production de la connaissance et constitution des pratiques organisationnelles*.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Koenigstorfer, J., & al. (2017). *The legacy of mega sporting events : A systematic review of empirical Studies (1997- 2016)*.

Könecke, T., & de Nooij, M. (2017). The IOC and Olympic bids from democracies and authoritarian regimes–A socioeconomic analysis and strategic insights. *Current Issues in Sport Science (CISS)*.

Kuhn, T. S. (1962). The structure of scientific revolutions : University of Chicago press. *Original edition*.

Laguardia, J. G., & Ryan, R. M. (2000). Buts personnels, besoins psychologiques fondamentaux et bien-être : Théorie de l'autodétermination et applications. *Revue québécoise de psychologie*, *21*(2).

Lauermann, J. (2014). Competition through interurban policy making : Bidding to host megaevents as entrepreneurial networking. *Environment and Planning A*, *46*(11), 2638-2653.

Law, C. M. (1993). *Urban tourism : Attracting visitors to large cities.* Mansell Publishing Limited.

Le Grand, J. (1987). Equity, health, and health care. *Social justice research*, *1*(3), 257-274.

Lepp, A., & Gibson, H. (2011). Reimaging a nation : South Africa and the 2010 FIFA World Cup. *Journal of Sport & Tourism*, *16*(3), 211-230.

Li, S., & McCabe, S. (2013). Measuring the Socio-Economic Legacies of Mega-events : Concepts, Propositions and Indicators. *International Journal of Tourism Research*, *15*(4), 388-402. https://doi.org/10.1002/jtr.1885

Liouaeddine, M., & Naji, F. (2020). Les enjeux socioéconomiques et politiques de l'inégalité de l'éducation. *Revue Marocaine de l'Évaluation et de la Recherche Educative*, *3*(3), 106-123.

Loftman, P., & Spirou, C. (1996). Sports stadiums and urban regeneration : The British and United States experience. *Paper to the Conference*.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Lu, Q. (2015). *Media Effect on Resident Attitude Toward Hosting the Olympic Games : A Cross-National Study Between China and the USA*.

Lucas, R. E., Diener, E., & Suh, E. (1996). Discriminant validity of well-being measures. *Journal of personality and social psychology*, *71*(3), 616.

MacAloon, J. J. (1984). Olympic Games and the Theory of Spectacle in Modern Societies' in John J. MacAloon (ed.) Rite, Drama, Festival, Spectacle. Rehearsals Toward a Theory of Cultural Performance. *Institute for the Study of Human Issues Press: Philadelphia*.

Maennig, W., & Zimbalist, A. S. (2012). *International Handbook on the Economics of Mega Sporting Events*. Edward Elgar Publishing.

Maharaj, B. (2015). The turn of the south? Social and economic impacts of mega-events in India, Brazil and South Africa. *Local Economy: The Journal of the Local Economy Policy Unit*, *30*(8), 983-999. https://doi.org/10.1177/0269094215604318

Makarychev, A., & Yatsyk, A. (2015). Brands, cities and (post-) politics : A comparative analysis of urban strategies for the Universiade 2013 and the World Football Cup 2018 in Russia. *European Urban and Regional Studies*, *22*(2), 143-160.

Malfas, M., Houlihan, B., & Theodoraki, E. (2004). *Impacts of the Olympic Games as mega-events*.

Manzenreiter, W. (2010). The Beijing games in the western imagination of China : The weak power of soft power. *Journal of Sport and Social issues*, *34*(1), 29-48.

Marris, T. (1987). The Role and impact of mega-events and attractions on regional and national tourism development resolutions. *The tourist review*, *42*(4), 3-12.

Martin, T. C., & Juarez, F. (1995). The impact of women's education on fertility in Latin America : Searching for explanations. *International Family Planning Perspectives*, 52-80.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Martinet, A. C. (1990). Epistémologie de la stratégie. *Epistémologies et sciences de gestion, Paris, Economica*, 211-236.

Matheson, V. (2006). *Mega-Events : The effect of the world's biggest sporting events on local, regional, and national economies*.

Matheson, V. A., & Baade, R. A. (2005a). MEGA-SPORTING EVENTS IN DEVELOPING NATIONS : PLAYING THE WAY TO PROSPERITY? *South African Journal of Economics*, *72*(5), 1085-1096. https://doi.org/10.1111/j.1813-6982.2004.tb00147.x

Matheson, V. A., & Baade, R. A. (2005b). MEGA-SPORTING EVENTS IN DEVELOPING NATIONS : PLAYING THE WAY TO PROSPERITY? *South African Journal of Economics*, *72*(5), 1085-1096. https://doi.org/10.1111/j.1813-6982.2004.tb00147.x

Mattei, A. (1979). *La théorie économique du consommateur*. https://doi.org/10.5169/SEALS-138325

Mazrui, A. A. (1980). *The African condition : A political diagnosis*. Cambridge University Press.

McCloy. (2003). *Facilities "sport for all" and the Toronto 2008 Olympic bid*. the Legacy of the Olympic Games 1984–2000, International Symposium.

media24.com. (2019, juillet 15). *Tout ce qu'il faut savoir sur la 12e édition des Jeux africains*. Medias24 - Site d'information. https://www.medias24.com/tout-ce-qu-il-faut-savoir-sur-la-12e-edition-des-jeux-africains-3524.html

Mignerat, M., & Audebrand, L. (2011). Technologies de l'information et gestion des méga-événements : Le cas du championnat d'Europe de football ? une approche institutionnelle. *Systèmes d'information & management*, *16*(2), 9. https://doi.org/10.3917/sim.112.0009

Mihalik, B. J., & Simonetta, L. (1999a). A midterm assessment of the host population's perceptions of the 1996 Summer Olympics : Support, attendance, benefits, and liabilities. *Journal of Travel Research*, *37*(3), 244-248.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Mihalik, B. J., & Simonetta, L. (1999b). A midterm assessment of the host population's perceptions of the 1996 Summer Olympics : Support, attendance, benefits, and liabilities. *Journal of Travel Research*, *37*(3), 244-248.

Mills, B. M., & Rosentraub, M. S. (2013). Hosting mega-events : A guide to the evaluation of development effects in integrated metropolitan regions. *Tourism Management*, *34*, 238-246.

Mishra, S., Chaudhry, S., & Kothari, M. (2010). *The 2010 Commonwealth Games : Whose Wealth? Whose Commons?* Housing and Land Rights Network, South Asia Regional Programme, Habitat ….

Monclaire, S. (2015). Boire et déboires d'un événement planétaire : Retour sur la Coupe du monde de football 2014 et la société brésilienne. *Outre-Terre*, *N° 42*(1), 48-61.

Mongeau, P. (2008). *Réaliser son mémoire ou sa thèse*. PUQ.

Moragas. (2003). *Foreward*. the Legacy of the Olympic Games 1984–2000, International Symposium.

Mrani, A., Barget, E., Chavinier-Rela, S., & Ibenrissoul, A. (2020). Méga-événements sportifs et héritages dans les pays en développement : Etude qualitative des candidatures marocaines à la coupe du monde de football. *Moroccan Journal of Quantitative and Qualitative Research*, *2*(3), 56-82. https://doi.org/10.48379/IMIST.PRSM/mjqr-v2i3.22883

Mrani, A., Ibenrissoul, A., Barget, E., & Chavinier-Rela, S. (2020). Héritages des méga-événements sportifs : Cadrage théorique et approches de mesure. *Revue du contrôle, de la comptabilité et de l'audit*, *4*(3), Article 3. https://www.revuecca.com/index.php/home/article/view/641

Mukherjee, S., Lusigi, A., Kamwendo, E., & Bonini, A. (2017). *Income Inequality Trends in sub-Saharan Africa : Divergence, determinants and consequences: Inequality, Gender and Human Development in Africa*.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Müller, M. (2015a). The Mega-Event Syndrome : Why So Much Goes Wrong in Mega-Event Planning and What to Do About It. *Journal of the American Planning Association*, *81*(1), 6-17. https://doi.org/10.1080/01944363.2015.1038292

Müller, M. (2015b). What makes an event a mega-event? Definitions and sizes. *Leisure Studies*, *34*(6), 627-642. https://doi.org/10.1080/02614367.2014.993333

Müller, M. (2015c). What makes an event a mega-event? Definitions and sizes. *Leisure Studies*, *34*(6), 627-642. https://doi.org/10.1080/02614367.2014.993333

Müller, M. (2017). Approaching paradox : Loving and hating mega-events. *Tourism Management*, *63*, 234-241.

Muriithi, N., & Crawford, L. (2003). Approaches to project management in Africa : Implications for international development projects. *International Journal of Project Management*, *21*(5), 309-319. https://doi.org/10.1016/S0263-7863(02)00048-0

NAOOC. (1999). *Official Report 1998W v.2 page 1*. https://digital.la84.org/digital/collection/p17103coll8/id/38239/

Nations Unies. (2019). *Rapport économique sur l'Afrique 2019 : La politique budgétaire au service du financement du développement durable*. Commission économique pour l'Afrique. www.uneca.org

Newton, C. (2009). The reverse side of the medal : About the 2010 FIFA World Cup and the beautification of the N2 in Cape Town. *Urban Forum*, *20*(1), 93.

Nkoa, B. E. O., & Song, J. S. (2017). Analyse des effets de la qualité des institutions sur la volatilité des Investissements Directs Etrangers en Afrique. *African Development Review*, *29*(4), 674-688. https://doi.org/10.1111/1467-8268.12306

Nordenfelt, L. (1994). Towards a theory of happiness : A subjectivist notion of quality of life. In *Concepts and measurement of quality of life in health care* (p. 35-57). Springer.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Nye Jr, J. S. (2004a). Soft power and American foreign policy. *Political science quarterly*, *119*(2), 255-270.

Nye Jr, J. S. (2004b). *Soft power : The means to success in world politics*. Public affairs.

Observateur OCDE. (2013). *Après la finale—Observateur OCDE*. https://oecdobserver.org/news/fullstory.php/aid/4181/After_the_final.html

OCDE. (2018). *Comment va la vie ? 2017*. https://doi.org/10.1787/how_life-2017-fr

Oldenboom, E. R. (2005). *Costs and benefits of major sports events : A case study of Euro 2000.* [PhD Thesis]. Sheffield Hallam University,.

OMS Afrique. (2018). *État de la santé dans la Région africaine de l'OMS: Analyse de la situation sanitaire, des services et des systèmes de santé dans le contexte des objectifs de développement durable*. www.aho.afro.who.int

O'Reilly, A. M. (1987). The impact of cultural hallmark/mega-events on national tourism development in selected west Indian countries. *The Tourist Review*.

Oxfam International. (2017). *An Economy for the 99%*. Oxford : Royaume-Uni.

Oxfam International. (2018). *Reward Work, Not Wealth*. Oxford : Royaume-Uni.

Pagano, M. A., & Bowman, A. O. (1997). *Cityscapes and capital : The politics of urban development*. JHU Press.

Paillé, P., & Mucchielli, A. (2016). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales-4e éd.* Armand Colin.

Pavot, W., Diener, E. D., Colvin, C. R., & Sandvik, E. (1991). Further validation of the Satisfaction with Life Scale : Evidence for the cross-method convergence of well-being measures. *Journal of personality assessment*, *57*(1), 149-161.

Payne, M. (2006). *Olympic turnaround : How the Olympic Games stepped back from the brink of extinction to become the world's best known brand*. Greenwood publishing group.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Peeters, T., Matheson, V., & Szymanski, S. (2014). Tourism and the 2010 World Cup : Lessons for developing countries. *Journal of African Economies*, *23*(2), 290-320.

Pelletier, G.-R. (2009). Théorie du bien-être et politique économique. *L'Actualité économique*, *54*(1), 59-76. https://doi.org/10.7202/800758ar

Perret, V., & Séville, M. (2003). Fondements épistémologiques de la recherche. *Méthodes de recherche en management*, *2*, 13-33.

Peter, J. P. (1981). Construct validity : A review of basic issues and marketing practices. *Journal of marketing research*, *18*(2), 133-145.

Petit, S. C., & Durieux, F. (2007). Explorer et tester : Les deux voies de la recherche. *de R. Thiétart: Méthodes de recherche en management*, *3*, 58-83.

Piaget, J. (1976). Piaget's theory. In *Piaget and his school* (p. 11-23). Springer.

PNUD. (2018). *Indices et indicateurs de développement humain*. Communications Development Incorporated, Washington DC, USA. http://hdr.undp.org/sites/default/files/2018_human_development_statistical_update_fr.pdf

Popper, K. R. (1968). *The logic of scientific discovery. Reprinted New York*. Harper & Row.

Porsche, M., & Maennig, W. (2008). The Feel-Good Effect at Mega Sport Events-Recommendations for Public and Private Administration Informed by the Experience of the FIFA World Cup 2006. *Hamburg Contemporary Economic Discussion Paper*, *18*.

Preacher, K. J., & Hayes, A. F. (2008). *Assessing mediation in communication research*. The Sage sourcebook of advanced data analysis methods for communication ….

Preuss, H. (2000). *Electing an Olympic Host City : A Multidimensional Decision*.

Preuss, H. (2003). *Rarely considered economic legacies of Olympic Games.* the Legacy of the Olympic Games 1984–2000, International Symposium.

Preuss, H. (2006). Lasting effects of major sporting events. *Institute of Sport Science*, 1-11.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Preuss, H. (2007a). FIFA World Cup 2006 and its legacy on tourism. In R. Conrady & M. Buck (Éds.), *Trends and Issues in Global Tourism 2007* (p. 83-102). Springer Berlin Heidelberg. https://doi.org/10.1007/978-3-540-70905-3_8

Preuss, H. (2007b). The Conceptualisation and Measurement of Mega Sport Event Legacies. *Journal of Sport & Tourism*, *12*(3-4), 207-228. https://doi.org/10.1080/14775080701736957

Preuss, H. (2013). The Contribution of the FIFA World Cup and the Olympic Games to Green Economy. *Sustainability*, *5*(8), 3581-3600. https://doi.org/10.3390/su5083581

Preuss, H. (2015). A framework for identifying the legacies of a mega sport event. *Leisure Studies*, *34*(6), 643-664. https://doi.org/10.1080/02614367.2014.994552

Preuss, H. (2018). Event legacy framework and measurement. *International Journal of Sport Policy and Politics*, *0*(0), 1-16. https://doi.org/10.1080/19406940.2018.1490336

Preuss, H., & Alfs, C. (2011). Signaling through the 2008 Beijing Olympics—Using Mega Sport Events to Change the Perception and Image of the Host. *European Sport Management Quarterly*, *11*(1), 55-71. https://doi.org/10.1080/16184742.2010.537362

Preuss, H., & Arne Solberg, H. (2006). Attracting Major Sporting Events : The Role of Local Residents. *European Sport Management Quarterly*, *6*(4), 391-411. https://doi.org/10.1080/16184740601154524

Prévost, P., & Roy, M. (2015). *Les approches qualitatives en gestion*. Les Presses de l'Université de Montréal.

Ramachandran, V., & Goel, S. (2011). Tracking Funds for India's Most Deprived : The Story of the National Campaign for Dalit Human Rights'"Campaign 789". *International Budget Partnership*.

Rao, R. (2008). School Quality, Educational Inequality and Economic Growth. *International Education Studies*, *1*(2), 135-141.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Ritchie, J. B., & Smith, B. H. (1991a). The impact of a mega-event on host region awareness : A longitudinal study. *Journal of travel research*, *30*(1), 3-10.

Ritchie, J. B., & Smith, B. H. (1991b). The impact of a mega-event on host region awareness : A longitudinal study. *Journal of travel research*, *30*(1), 3-10.

Ritchie, J. B., & Yangzhou, J. (1987). The role and impact of mega-events and attractions on national and regional tourism : A conceptual and methodological overview. *Proceedings of the 37th Congress of AIEST*, *28*, 17-57.

Roberts, K. (2004). *The leisure industries*. Palgrave Macmillan.

Roche, M. (1994). Mega-events and urban policy. *Annals of Tourism research*, *21*(1), 1-19.

Roche, M. (2000). *Roche-Chapter.pdf*. Routledge.

Roche, M. (2003). *The Olympics and the development of "global society."* the Legacy of the Olympic Games 1984–2000, International Symposium.

Roche, M. (2006). Mega-Events and Modernity Revisited : Globalization and the Case of the Olympics. *The Sociological Review*, *54*(2_suppl), 27-40. https://doi.org/10.1111/j.1467-954X.2006.00651.x

Rojek, C. (2014). Global event management : A critique. *Leisure Studies*, *33*(1), 32-47.

Rolland, J. P. (2000). Le bien-être subjectif : Revue de question. *Pratiques psychologiques*, *1*(1), 5-21.

Romelaer, P. (2005). L'entretien de recherche. *Management des ressources humaines: méthodes de recherche en sciences humaines et sociales*, 101-137.

Rose, A. K., & Spiegel, M. M. (2011). The olympic effect. *The Economic Journal*, *121*(553), 652-677.

Roussel, P. (2005). Méthodes de développement d'échelles pour questionnaires d'enquête. *Management des Ressources Humaines: Méthodes de recherche en sciences humaines et sociales*, 245-276.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Royer, I., & Zarlowski, P. (1999). Le design de la recherche. *Méthodes de recherche en management*, 139-168.

Rubin, H. J., & Rubin, I. S. (2011). *Qualitative interviewing : The art of hearing data*. sage.

Salehi-Isfahani, D. (2000). Demographic factors in Iran's economic development. *Social Research*, 599-620.

Samuelson, P. A. (1977). Reaffirming the Existence of « Reasonable » Bergson-Samuelson Social Welfare Functions. *Economica*, *44*(173), 81-88. JSTOR. https://doi.org/10.2307/2553553

Sarstedt, M., Ringle, C. M., & Hair, J. F. (2017). Partial least squares structural equation modeling. *Handbook of market research*, *26*(1), 1-40.

Sen, A. (1985). Well-being, agency and freedom : The Dewey lectures 1984. *The journal of philosophy*, *82*(4), 169-221.

Sen, A. (1987). The standard of living : Lecture II, lives and capabilities. *The standard of living*, 20-38.

Sen, A. (1992). *Inequality Re-examined, Russell Sage Foundation and Clarendon Press*. New York/Oxford.

Sen, A. (1999). *K., 1999, Development as freedom*. New York: Anchor Books.

Sen, A. (2014). Development as freedom (1999). *The globalization and development reader: Perspectives on development and global change*, *525*.

Sen, A. K. (1992). *Inequality reexamined*. Oxford University Press.

Sghari, M. B. A., & Hammami, S. (2016). Inégalité de santé et déterminants sociaux de la santé. *Éthique & Santé*, *13*(4), 185-194.

Shah, N. M., Shah, M. A., & Radovanovic, Z. (1998). Patterns of desired fertility and contraceptive use in Kuwait. *International Family Planning Perspectives*, 133-138.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Shin, H. B. (2014). Urban spatial restructuring, event-led development and scalar politics. *Urban Studies*, *51*(14), 2961-2978.

Short, J. R., Benton, L. M., Luce, W. B., & Walton, J. (1993). Reconstructing the image of an industrial city. *Annals of the Association of American Geographers*, *83*(2), 207-224.

Signé, L. (2018). *Africa's tourism potential*. 36.

Smith, A. C. T., & Westerbeek, H. M. (2004). *The sport business future and sport's social responsibility*.

Solberg, H. A., & Preuss, H. (2007). Major Sport Events and Long-Term Tourism Impacts. *Journal of Sport Management*, *21*(2), 213-234.

South Africa 2010 Bid Company. (2003). *South Africa 2010 bid book*. Johannesburg.

South African Tourism. (2010). Impact of 2010 FIFA world cup. *December. SA Tourism, Johannesburg*.

Srivastava, A., & Thomson, S. B. (2009). *Framework analysis : A qualitative methodology for applied policy research*.

Stiglitz, P. J. E. (2009). *Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social*. 324.

Stone, M. (1974). Cross-validatory choice and assessment of statistical predictions. *Journal of the Royal Statistical Society: Series B (Methodological)*, *36*(2), 111-133.

Swart, K., Bob, U., Knott, B., & Salie, M. (2011). A sport and sociocultural legacy beyond 2010 : A case study of the Football Foundation of South Africa. *Development Southern Africa*, *28*(3), 415-428. https://doi.org/10.1080/0376835X.2011.595997

Swyngedouw, E., Moulaert, F., & Rodriguez, A. (2002). Neoliberal urbanization in Europe : Large–scale urban development projects and the new urban policy. *Antipode*, *34*(3), 542-577.

Syme, G. J. (1989). *The planning and evaluation of hallmark events*. Gower Pub Co.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Szymanski, S. (2002). The economic impact of the World Cup. *World Economics*, *3*(1), 169-177.

Teigland, J. (1999). Mega-events and impacts on tourism; the predictions and realities of the Lillehammer Olympics. *Impact assessment and project appraisal*, *17*(4), 305-317.

Tenenhaus, M., Vinzi, V. E., Chatelin, Y.-M., & Lauro, C. (2005). PLS path modeling. *Computational statistics & data analysis*, *48*(1), 159-205.

Thaler, R. H. (1988). Anomalies : The winner's curse. *Journal of Economic Perspectives*, *2*(1), 191-202.

Theodoraki, E. (2009). Organisational communication on the impacts of the Athens 2004 Olympic Games. *Journal of Policy Research in Tourism, Leisure and Events*, *1*(2), 141-155.

Thiétart, R.-A. (1999). *Méthodes de recherche en management*.

Thietart, R.-A. (2014). *Méthodes de recherche en management-4ème édition*. Dunod.

Thomson, A., Schlenker, K., & Schulenkorf, N. (2013). Conceptualizing Sport Event Legacy. *Event Management*, *17*(2), 111-122. https://doi.org/10.3727/152599513X13668224082260

Thornton, G. (2010). Updated economic impact of the 2010 FIFA World Cup. *Media release, Grant Thornton*, *21*.

Tomlinson, A. (1996). Olympic spectacle : Opening ceremonies and some paradoxes of globalization. *Media, Culture & Society*, *18*(4), 583-602.

Transparency International. (2020). *Indice de perception de la corruption 2019*. https://transparency-france.org/

Tsang, E. W. (2006). Behavioral assumptions and theory development : The case of transaction cost economics. *Strategic Management Journal*, *27*(11), 999-1011.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

UEFA. (2012). *UEFA EURO 2012—Histoire—Équipes*. UEFA.com. https://fr.uefa.com/uefaeuro/season=2012/teams/index.html

UNECA. (2018). *Rapport sur le développement durable en Afrique*. 158.

Van de Ven, A. H. (2007). *Engaged scholarship : A guide for organizational and social research*. Oxford University Press on Demand.

Vancouver 2010. (2011, août 11). *Équipe Canada | Site officiel de l'équipe olympique*. https://olympique.ca/jeux/2010-vancouver/

Vial, C., & Barget, E. (2018). *Les événements sportifs et le développement durable : Le cas des Jeux Equestres Mondiaux FEI Alltech 2014 en Normandie*. Editions Publibook.

Wagstaff, A. (2002). *Pauvreté et inégalités dans le secteur de la santé*. 9.

Walker, M., Kaplanidou, K., Gibson, H., Thapa, B., Geldenhuys, S., & Coetzee, W. (2013). "Win in Africa, With Africa" : Social responsibility, event image, and destination benefits. The case of the 2010 FIFA World Cup in South Africa. *Tourism Management*, *34*, 80-90. https://doi.org/10.1016/j.tourman.2012.03.015

Westerbeek, H., Smith, A., Turner, P., Emery, P., Green, C., & Van Leeuwen, L. (2005). *Managing sport facilities and major events*. Allen & Unwin.

Wetzels, M., Odekerken-Schröder, G., & Van Oppen, C. (2009). Using PLS path modeling for assessing hierarchical construct models : Guidelines and empirical illustration. *MIS quarterly*, 177-195.

Witt, S. F. (1988). Mega-events and mega-attractions. *Tourism management*, *9*(1), 76-77.

Zhang, L., & Zhao, S. X. (2009). City branding and the Olympic effect : A case study of Beijing. *Cities*, *26*(5), 245-254.

Zimri, M. (2011). *La gestion des ressources humaines et le succès des projets : Le cas des pays en voie de développement*.

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Annexes

Annexe 1. Attestation ambassadeur FIFA Fan Movement 324
Annexe 2. Guide d'entretien semi-directif auprès des membres du comité de candidature du Maroc pour accueillir la Coupe du Monde de la FIFA.....325
Annexe 3. Regroupement des entretiens qualitatifs par similarités de mots.....328
Annexe 4. Fréquence de mots les plus récurrents dans les entretiens qualitatifs.....329
Annexe 5. Questionnaire population version française.....330
Annexe 6. Questionnaire population version arabe.....333
Annexe 7. Codification des items des construits de l'étude quantitative.....336
Annexe 7.1. Construit « perception des méga-événements sportifs » 336
Annexe 7.2. Construit « dimensions du méga-événement sportif » 336
Annexe 7.3. Construit « critères de décision ».....337
Annexe 7.4. Construit « changements structurels ».....337
Annexe 7.5. Construit « amélioration de la qualité de vie » 338
Annexe 7.6. Construit « conditions matérielles » 338
Annexe 7.7. Construit « Durabilité du bien-être » 338
Annexe 7.8. Construit « réduction des inégalités du bien-être » 339
Annexe 8. Boostrap des effets indirects.....340
Annexe 9. Calcul des effets médiateurs.....343
Annexe 9.1. Calcul de l'effet médiateur du construit « soutien et intérêt public » 343
Annexe 9.2. Calcul de l'effet médiateur du construit « vision » 343
Annexe 9.3. Calcul de l'effet médiateur du construit « changements structurels » sur le lien entre les variables indépendantes et le construit « qualité de vie » 345
Annexe 9.4. Calcul de l'effet médiateur du construit « changements structurels » sur le lien entre les variables indépendantes et le construit « conditions matérielles » 347
Annexe 9.5. Calcul de l'effet médiateur du construit « changements structurels » sur le lien entre les variables indépendantes et le construit « bien-être futur » 349
Annexe 9.6. Calcul de l'effet médiateur des trois dimensions du bien-être sur le lien entre les variables indépendantes et le construit « inégalités matérielles » 351

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Annexe 1. Attestation ambassadeur FIFA Fan Movement

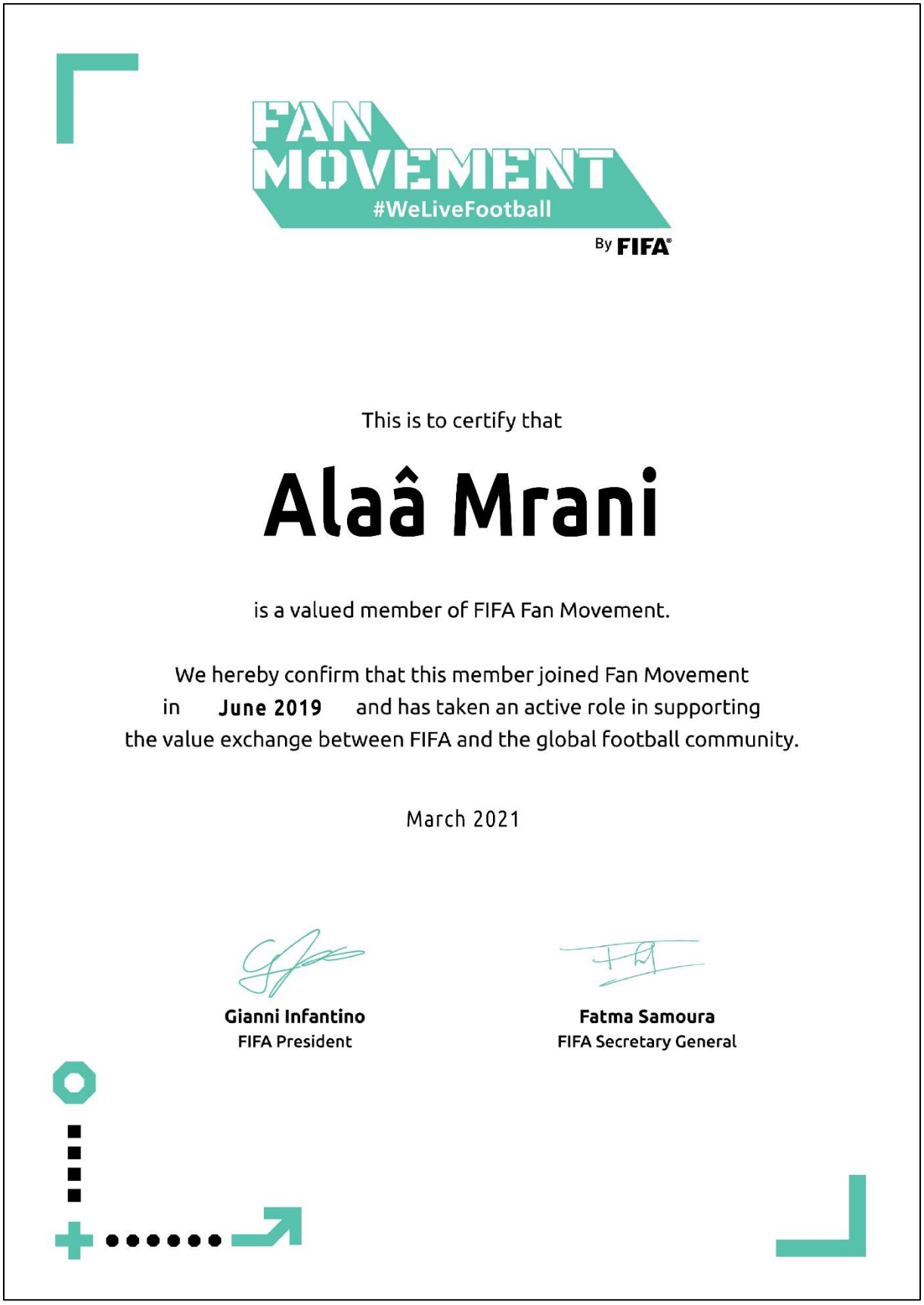

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Annexe 2. Guide d'entretien semi-directif auprès des membres du comité de candidature du Maroc pour accueillir la Coupe du Monde de la FIFA

Cette étude rentre dans le cadre d'une thèse de Doctorat en préparation au sein du Centre de Droit et d'Économie du Sport de l'Université de Limoges en cotutelle avec l'Université Hassan II de Casablanca sous la direction de M. Eric BARGET, M^me^ Sabine CHAVINIER-RELA et M. Abdelmadjid IBENRISSOUL. Elle a pour objectif d'étudier la perception des décideurs marocains par rapport à la candidature du royaume du Maroc comme exemple de pays en développement à abriter un méga-événement sportif à l'instar de la Coupe du Monde de football de la FIFA et leur appréhension de la notion des héritages d'un tel événement.

N.B :

Cette étude est à but scientifique, toutes vos données personnelles resteront confidentielles, seuls vos avis et retours d'expérience, qui subiront un traitement à des fins académiques.

Date de l'interview : ……Heure de début : …… Heure de fin : …….
Lieu de l'interview : ……

Informations personnelles de la personne interviewée

Nom & Prénom :

Structure :

Fonction au sein de la structure :

Âge : …

Sexe : Homme ☐ Femme ☐

Niveau d'étude :

☐ Bac
☐ Bac+2
☐ Bac+3
☐ Bac+5
☐ Doctorat
☐ Autre à préciser : ……

Mise en situation

Avez-vous déjà participé au processus de décision lors d'une candidature du Maroc pour abriter la Coupe du Monde de football de la FIFA ?

Licence CC BY-NC-ND 3.0

☐ Oui ☐ Non

Si oui

Pour le compte de quelle(s) édition(s) ?

☐ 1994 ☐ 1998 ☐ 2006 ☐ 2010 ☐ 2026

Avez-vous fait partie du comité de candidature local ?

☐ Oui ☐ Non

Phase introductive

Q1 : Qu'entendez-vous par un méga-événement ?

Q2 : Quel rôle joue votre structure dans un projet de candidature aux méga-événements sportifs telle que la Coupe du Monde de football de la FIFA ?

Q3 : Pourriez-vous décrire le degré de votre intervention lors du processus de candidature du Maroc pour abriter la Coupe du Monde de football de la FIFA ?

Q4 : Quel bilan donnez-vous aux différentes candidatures du pays pour abriter la Coupe du Monde de football de la FIFA ?

Phase de centrage

Q5 : Entre attractivité touristique, portée médiatique, coût et transformation urbaine, quelles sont selon vous les dimensions les plus importantes de la Coupe du Monde de football de la FIFA en tant que méga-événement sportif pour le Maroc et pourquoi ?

Q6 : Sur quelle base la décision de se porter candidat à de tels événements est-elle prise ?

Q7 : Jusqu'à quel point de telles décisions sont-elles influencées par la dimension politique et/ou géopolitique ?

Q8 : Jusqu'à quelle mesure la candidature marocaine lors de sa conception a-t-elle pris en considération la vision du pays en matière de développement ?

Q9 : Selon vous, quels héritages laisseraient l'organisation d'un méga-événement sportif comme la Coupe du Monde de football de la FIFA pour le Maroc ?

Q10 : Les éventuels héritages d'un tel événement ont-ils étaient planifiés lors de la conception de la candidature ?

Q11 : la population a-t-elle était impliqué lors de la conception de la candidature et des héritages prévus ?

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Phase d'approfondissement

Q12 : Selon vous qu'elle est la signification du bien-être ?

Q13 : Comment un méga-événement sportif comme la Coupe du Monde de football de la FIFA impacterait-il le bien-être ?

Q14 : Dans quelle mesure un méga-événement sportif comme la Coupe du Monde de football de la FIFA impacterait la qualité de vie à savoir la santé, l'équilibre vie professionnelle/vie privée, l'éducation et compétence, les liens sociaux, l'engagement civique et gouvernance, la qualité de l'environnement, la sécurité personnelle et le bien-être subjectif ?

Q15 : Dans quelle mesure un méga-événement sportif comme la Coupe du Monde de football de la FIFA impacterait les conditions matérielles, en l'occurrence le revenu et patrimoine, l'emploi et salaire et le logement ?

Q16 : À quel point un méga-événement sportif participerait-il à la durabilité des capitaux naturel, humain, social et économique ?

Q17 : Jusqu'à quel point l'organisation de la Coupe du Monde réduirait-elle les inégalités sur le plan du bien-être ?

Q18 : Quelle est selon vous l'importance des héritages immatériels d'une éventuelle Coupe du Monde au Maroc sur l'espace et sur les personnes ?

Q19 : À quel point la maitrise des héritages immatériels recherchés impactera-t-elle le processus de décision lors du projet de candidature à la Coupe du monde ?

Phase de conclusion

Q20 : Ne serait-ce pas plus intéressant pour le Maroc en tant que pays en développement d'investir dans des domaines prioritaires et vitaux au lieu de s'aventurer dans la course avec des pays développés pour l'organisation d'événements de telles ampleurs ?

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Annexe 3. Regroupement des entretiens qualitatifs par similarités de mots

Entretien A	Entretien B	Coefficient de corrélation de Pearson
Directeur Communication	Contrôleur de gestion/membre ONG	0,810528
Directeur Académie/club football	Contrôleur de gestion/membre ONG	0,779408
DG Comité de Candidature	Contrôleur de gestion/membre ONG	0,777426
Directeur Académie/club football	Directeur Communication	0,775608
Directeur Communication	DG Comité de Candidature	0,75894
Directeur Académie/club football	DG Comité de Candidature	0,748939
Contrôleur de gestion/membre ONG	Ministre & membre de parti politique	0,704267
DG Comité de Candidature	Directeur Marketing & Pôle Stade	0,68267
Directeur Académie/club football	Directeur Marketing & Pôle Stade	0,665374
Contrôleur de gestion/membre ONG	Directeur Marketing & Pôle Stade	0,653952
Directeur Marketing & Pôle Stade	Ministre & membre de parti politique	0,653631
Directeur Communication	Ministre & membre de parti politique	0,639095
Directeur Communication	Directeur Marketing & Pôle Stade	0,636564
DG Comité de Candidature	Ministre & membre de parti politique	0,635532
Directeur Académie/club football	Ministre & membre de parti politique	0,63101

Source (Output NVivo 12)

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Annexe 4. Fréquence de mots les plus récurrents dans les entretiens qualitatifs

Source (Output NVivo 12)

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Annexe 5. Questionnaire population version française

Bonjour, Ce questionnaire rentrant dans le cadre d'une étude scientifique menée au sein du Centre de Droit et d'Economie du Sport de Limoges et de l'Université Hassan II de Casablanca, a pour objectif d'étudier la perception des citoyens marocains par rapport aux candidatures du royaume comme exemple de Pays En Développement à abriter un méga-événement à l'instar de la coupe du monde de football de la FIFA et leur appréhension de la notion des héritages et effets d'un tel événement sur le pays. Nous vous remercions d'avance de votre patience et votre contribution.

Partie A: Perception du méga-événement

L'objectif de cette partie est de connaître la perception des citoyens par rapport à l'organisation d'un méga-événement au Maroc avec comme exemple la Coupe du Monde de la FIFA et les différentes candidatures menées par le royaume.

A1. Etes-vous pour l'organisation d'un méga-événement sportif comme la coupe du monde de football au Maroc ?

- ☐ Pas du tout d'accord
- ☐ Plutôt pas d'accord
- ☐ Moyennement d'accord
- ☐ D'accord
- ☐ Tout à fait d'accord

A2. Le Maroc pourrait un jour organiser un méga-événement sportif comme la coupe du monde de football ?

- ☐ Pas du tout d'accord
- ☐ Plutôt pas d'accord
- ☐ Moyennement d'accord
- ☐ D'accord
- ☐ Tout à fait d'accord

A3. Pensez-vous que l'organisation d'un méga-événement sportif comme la Coupe du Monde de football au Maroc aura des effets positifs sur le pays ?

- ☐ Pas du tout d'accord
- ☐ Plutôt pas d'accord
- ☐ Moyennement d'accord
- ☐ D'accord
- ☐ Tout à fait d'accord

A4. Selon vous, le non-succès des candidatures marocaines pour accueillir la coupe du monde est dû à :

	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Moyennement d'accord	D'accord	Tout à fait d'accord
Retard de prise de décision candidature	☐	☐	☐	☐	☐
Temps restreint de préparation du dossier	☐	☐	☐	☐	☐
Frais du lobbying (groupe et réseaux de pression)	☐	☐	☐	☐	☐
Le format complexe d'organisation imposé par la FIFA	☐	☐	☐	☐	☐
Le fait de s'être n'autres pays ayant déjà organisé la Coupe du Monde	☐	☐	☐	☐	☐
La sous-estimation des dossiers de candidatures marocains	☐	☐	☐	☐	☐
Le pays n'était prêt pour l'accueil d'un tel événement	☐	☐	☐	☐	☐

A5. Selon vous, les différentes candidatures menées par le Maroc pour accueillir la coupe du monde ont laissé des effets positifs sur le pays ?

- ☐ Pas du tout d'accord
- ☐ Plutôt pas d'accord
- ☐ Moyennement d'accord
- ☐ D'accord
- ☐ Tout à fait d'accord

A6. Les différentes candidatures menées par le Maroc pour accueillir la Coupe du Monde de football de la FIFA ont contribué au :

	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Moyennement d'accord	D'accord	Tout à fait d'accord
Développement de l'image du pays à l'international	☐	☐	☐	☐	☐
Rapprochement des castes dans l'administration publique	☐	☐	☐	☐	☐
Amélioration de l'aménagement des villes et régions	☐	☐	☐	☐	☐
Evaluation par les villes et régions de leur potentiels	☐	☐	☐	☐	☐

Partie B: Dimensions du méga-événement

L'objectif de cette partie est de connaître les dimensions les plus importantes d'un méga-événement comme la Coupe du Monde de football de la FIFA pour un Pays En Développement comme le Maroc.

B1. Quelle est le degré d'importance de chaque dimension caractérisant un méga-événement comme la Coupe du Monde de football pour un pays comme le Maroc ?

	Très peu important	Peu important	Moyennement important	Important	Très important
Attractivité touristique	☐	☐	☐	☐	☐
Portée médiatique	☐	☐	☐	☐	☐
Coût (Coût des investissements d'organisation)	☐	☐	☐	☐	☐
Transformation urbaine (Développement des infrastructures)	☐	☐	☐	☐	☐
Impact humain	☐	☐	☐	☐	☐
Impact social	☐	☐	☐	☐	☐
Impact économique	☐	☐	☐	☐	☐
Impact environnemental	☐	☐	☐	☐	☐
Impact culturel	☐	☐	☐	☐	☐
La politique	☐	☐	☐	☐	☐
Implication de plusieurs parties prenantes	☐	☐	☐	☐	☐
Implication des pouvoirs publics (Etat)	☐	☐	☐	☐	☐
Intérêt d'un public du Monde entier	☐	☐	☐	☐	☐
Histoire	☐	☐	☐	☐	☐

Partie C: Critères de décision

A travers cette partie, nous essayerons de connaître quels sont les critères sur lesquels se basent les décideurs publics marocains pour se porter candidat à l'accueil de méga-événements comme la Coupe du Monde de Football de la FIFA

C1. Selon vous, sur quels critères de décision se basent les décideurs publics marocains pour se porter candidat à une Coupe du Monde de football ? (Veuillez cocher une case par critère)

	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Moyennement d'accord	D'accord	Tout à fait d'accord
Les bénéfices économiques	☐	☐	☐	☐	☐
La dimension politique	☐	☐	☐	☐	☐
La dimension géopolitique	☐	☐	☐	☐	☐
La transformation urbaine (Développement des infrastructures)	☐	☐	☐	☐	☐
L'argument social	☐	☐	☐	☐	☐
Développement de l'image pays	☐	☐	☐	☐	☐

C2. Pensez-vous que l'organisation d'un méga-événement sportif comme la coupe du monde est nécessaire pour le projet de développement du Maroc à long terme ?

- ☐ Pas du tout d'accord
- ☐ Plutôt pas d'accord
- ☐ Moyennement d'accord
- ☐ D'accord
- ☐ Tout à fait d'accord

C3. Pensez-vous que l'Etat marocain implique la population avant de prendre la décision de se porter candidat à la Coupe du Monde ?

- ☐ Pas du tout d'accord
- ☐ Plutôt pas d'accord
- ☐ Moyennement d'accord
- ☐ D'accord
- ☐ Tout à fait d'accord

C4. Selon vous, l'investissement pour accueillir un méga-événement est aussi intéressant que l'investissement dans les domaines prioritaires (santé, éducation, infrastructures...) ?

- ☐ Pas du tout d'accord
- ☐ Plutôt pas d'accord
- ☐ Moyennement d'accord
- ☐ D'accord
- ☐ Tout à fait d'accord

Partie D: Changements structurels

Cette partie a comme objectif de connaître quels sont les changements les plus importants qu'engendrera l'organisation d'une éventuelle Coupe du Monde de la FIFA dans un Pays En Développement comme le Maroc

D1. Quels changements structurels estimez-vous importants après l'organisation d'un méga-événement sportif comme la coupe du monde au Maroc ?

	Très peu important	Peu important	Moyennement important	Important	Très important
Développement urbain (Développement de l'infrastructure)	☐	☐	☐	☐	☐
Amélioration de l'environnement	☐	☐	☐	☐	☐
Amélioration de la politique et la gouvernance	☐	☐	☐	☐	☐
Développement humain	☐	☐	☐	☐	☐
Amélioration de l'innovation et l'esprit de création	☐	☐	☐	☐	☐
Développement social	☐	☐	☐	☐	☐

D2. Parmi les infrastructures suivantes, indiquez le degré d'importance en termes d'utilisation après l'organisation d'un méga-événement sportif comme la Coupe du Monde au Maroc ?

	Très peu important	Peu important	Moyennement important	Important	Très important
Infrastructures sportives	☐	☐	☐	☐	☐
Infrastructures de transports et déplacement	☐	☐	☐	☐	☐
Aéroports	☐	☐	☐	☐	☐
Unités d'hébergement et hôtels	☐	☐	☐	☐	☐
Infrastructures de santé et hôpitaux	☐	☐	☐	☐	☐
Espaces publics	☐	☐	☐	☐	☐

D3. Pensez-vous que l'organisation d'un méga-événement sportif comme la coupe du monde au Maroc contribuera à réduire le déséquilibre régional ?

- ☐ Pas du tout d'accord
- ☐ Plutôt pas d'accord
- ☐ Moyennement d'accord
- ☐ D'accord
- ☐ Tout à fait d'accord

D4. Selon vous, l'empreinte carbone (émission de CO2) dans l'environnement changerait-t-elle pour le mieux après l'organisation d'un méga-événement sportif comme la coupe du monde de football au Maroc.

- ☐ Pas du tout d'accord
- ☐ Plutôt pas d'accord
- ☐ Moyennement d'accord
- ☐ D'accord
- ☐ Tout à fait d'accord

Licence CC BY-NC-ND 3.0

D5. L'organisation d'un méga-événement sportif comme la coupe du monde de football au Maroc va améliorer :

	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Moyennement d'accord	D'accord	Tout à fait d'accord
L'efficacité des structures de gouvernances	☐	☐	☐	☐	☐
Les structures gouvernementales	☐	☐	☐	☐	☐
Les réglementations et les lois	☐	☐	☐	☐	☐

D6. L'organisation d'un méga-événement sportif comme la coupe du monde de football au Maroc développera les aspects suivants chez le citoyen marocain :

	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Moyennement d'accord	D'accord	Tout à fait d'accord
Développement des compétences et du savoir-faire	☐	☐	☐	☐	☐
La gestion des projets collectifs	☐	☐	☐	☐	☐
L'esprit entrepreneurial	☐	☐	☐	☐	☐
Le Développement personnel	☐	☐	☐	☐	☐

D7. Pensez-vous que l'innovation et l'esprit de création se développeront après l'organisation d'un méga-événement sportif comme la Coupe du Monde de football au Maroc ?

- Pas du tout d'accord ☐
- Plutôt pas d'accord ☐
- Moyennement d'accord ☐
- D'accord ☐
- Tout à fait d'accord ☐

D8. L'organisation d'un méga-événement sportif comme la coupe du monde de football au Maroc développera les aspects suivants chez la société marocaine :

	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Moyennement d'accord	D'accord	Tout à fait d'accord
Changement des habitudes pour le mieux	☐	☐	☐	☐	☐
Changement des mentalités	☐	☐	☐	☐	☐
Changement de la perception pays chez le citoyen	☐	☐	☐	☐	☐
Promotion d'une hygiène sportive	☐	☐	☐	☐	☐
Développement de la pratique du football	☐	☐	☐	☐	☐
Développement de la pratique du sport en général	☐	☐	☐	☐	☐
Revalorisation de l'histoire du sport	☐	☐	☐	☐	☐
Remonter des problèmes sociaux	☐	☐	☐	☐	☐

D9. Pensez-vous que les habitudes des personnes changeront pour le mieux à la suite de de l'organisation d'un méga-événement sportif comme la coupe du monde de football au Maroc ?

- Pas du tout d'accord ☐
- Plutôt pas d'accord ☐
- Moyennement d'accord ☐
- D'accord ☐
- Tout à fait d'accord ☐

Partie E: Amélioration Qualité de vie

Au niveau de cette partie, nous chercherons à savoir comment l'organisation d'une éventuelle coupe du monde au Maroc participerait à améliorer la qualité de vie et quelles sont les dimensions qui seriont les plus affectées.

E1. Pensez-vous que l'organisation d'un méga-événement sportif comme la coupe du monde de football améliorerait la qualité de vie au Maroc ?

- Pas du tout d'accord ☐
- Plutôt pas d'accord ☐
- Moyennement d'accord ☐
- D'accord ☐
- Tout à fait d'accord ☐

E2. Quel est pour vous le degré d'importance de l'impact d'un méga- événement comme la coupe du monde sur chaque dimension de la qualité de vie ?

	Très peu important	Peu important	Moyennement important	Important	Très important
La santé	☐	☐	☐	☐	☐
L'équilibre vie professionnelle – vie privée	☐	☐	☐	☐	☐
L'éducation et les compétences	☐	☐	☐	☐	☐
Les liens sociaux	☐	☐	☐	☐	☐
L'engagement civique et la gouvernance	☐	☐	☐	☐	☐
La qualité de l'environnement	☐	☐	☐	☐	☐
La sécurité personnelle	☐	☐	☐	☐	☐
Le bien-être subjectif (Une vie heureuse et meilleure)	☐	☐	☐	☐	☐

Partie F: Conditions matérielles

L'objectif de cette partie est connaître comment l'organisation d'une éventuelle Coupe du Monde de Football de la FIFA contribuerait à l'amélioration des conditions matérielles des citoyens.

F1. Pensez-vous que l'organisation d'un méga-événement sportif comme la coupe du monde de football améliorerait les conditions matérielles au Maroc ?

- Pas du tout d'accord ☐
- Plutôt pas d'accord ☐
- Moyennement d'accord ☐
- D'accord ☐
- Tout à fait d'accord ☐

F2. Quel est pour vous le degré d'importance de l'impact d'un méga- événement comme la Coupe du Monde sur chaque dimension des conditions matérielles ?

	Très peu important	Peu important	Moyennement important	Important	Très important
Revenu et patrimoine (propriété personnelle)	☐	☐	☐	☐	☐
Emplois et salaires	☐	☐	☐	☐	☐
Logement	☐	☐	☐	☐	☐

Partie G: Durabilité du bien-être

L'objectif de cette partie est de comprendre à quel point l'organisation d'une éventuelle Coupe du Monde de football de la FIFA participerait à rendre durable les principales composantes du bien-être sur le long terme.

G1. Les améliorations auxquelles participerait une éventuelle Coupe du Monde de football au Maroc

	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Moyennement d'accord	D'accord	Tout à fait d'accord
Volet économique	☐	☐	☐	☐	☐
Volet naturel	☐	☐	☐	☐	☐
Volet humain	☐	☐	☐	☐	☐
Volet social	☐	☐	☐	☐	☐

Partie H: Réduction des inégalités du bien-être

A travers cette partie, nous essayons de comprendre comment l'organisation d'une Coupe du Monde de football de la FIFA contribuerait à réduire les privations dont souffre les citoyens de point de vue bien-être.

H1. Veuillez indiquer pour chaque dimension à quel degré un méga- événement comme la coupe du monde de football, réduirait-il les inégalités ou les privations en termes du bien-être ?

	Très peu important	Peu important	Moyennement important	Important	Très important
Taux de pauvreté relative	☐	☐	☐	☐	☐
Pauvreté patrimoniale	☐	☐	☐	☐	☐
Risque de percevoir une faible rémunération	☐	☐	☐	☐	☐
Taux de chômage	☐	☐	☐	☐	☐
Consacrer plus de 40% du revenu disponible au logement	☐	☐	☐	☐	☐
La vie dans un logement surpeuplé	☐	☐	☐	☐	☐
Sensation d'une santé moyenne, mauvaise ou très mauvaise	☐	☐	☐	☐	☐
Travailler 50 heures ou plus par semaine	☐	☐	☐	☐	☐
Être âgé de 25 à 64 ans et avoir un niveau d'étude inférieur aux deuxième cycle secondaire	☐	☐	☐	☐	☐
Être âgée de 15 ans et obtenir un score inférieur ou égal au niveau 2 en sciences, compréhension de l'écrit et mathématiques	☐	☐	☐	☐	☐
Être adulte et obtenir un score inférieur ou égal au niveau 1 en littéracie et en numératie	☐	☐	☐	☐	☐
N'avoir ni proches ni amis sur lesquels compter	☐	☐	☐	☐	☐
N'avoir aucune influence sur le gouvernement national	☐	☐	☐	☐	☐
S'abstenir aux élections nationales	☐	☐	☐	☐	☐
Être exposé aux particules fines	☐	☐	☐	☐	☐
Ne pas être satisfait de la qualité de l'eau dans ma région	☐	☐	☐	☐	☐
Décès par agression	☐	☐	☐	☐	☐
Ne pas se sentir en sécurité en marchant seul la nuit	☐	☐	☐	☐	☐
Être peu satisfait de ma vie	☐	☐	☐	☐	☐
Avoir un bilan d'affects (émotions) négatifs	☐	☐	☐	☐	☐

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Partie I: Informations Générales

I1. Etes-vous fan du football?

- ☐ Oui
- ☐ Non

I2. Votre sexe:

- ☐ Féminin
- ☐ Masculin

I3. Vous êtes agés de:

- ☐ 15 à 19 ans
- ☐ 20 à 24 ans
- ☐ 25 à 29 ans
- ☐ 30 à 34 ans
- ☐ 35 à 39 ans
- ☐ 40 à 44 ans
- ☐ 45 à 49 ans
- ☐ 50 à 54 ans
- ☐ 55 à 59 ans
- ☐ 60 ans et plus

I4. Situation matrimoniale:

- ☐ Célibataire
- ☐ Marié(e)
- ☐ Divorcé(e)
- ☐ Veuf(ve)

I5. Niveau scolaire :

- ☐ Sans niveau
- ☐ Primaire et collège
- ☐ Secondaire
- ☐ Supérieur
- ☐ Autres niveaux

I6. Catégorie socioprofessionnelle:

- ☐ Employeur non agricole, cadres supérieurs et membres des professions libérales et scientifiques
- ☐ Professions de cadre moyen
- ☐ Employé et ouvrier qualifié
- ☐ Exploitant agricole
- ☐ Commerçant, artisan et indépendants non agricole
- ☐ Ouvrier et manœuvre sans qualification
- ☐ Etudiant
- ☐ Retraité
- ☐ Sans emploi

I7. Merci de mentionner votre profession si vous permettez

I8. Veuillez indiquer approximativement votre revenu mensuel:

- ☐ Moins de 1000 DH
- ☐ Entre 1000 et 2000 DH
- ☐ Entre 2000 et 4000 DH
- ☐ Entre 4000 et 6000 DH
- ☐ Entre 6000 et 8000 DH
- ☐ Entre 8000 et 10 000 DH
- ☐ Entre 10 000 et 15 000 DH
- ☐ Plus de 15 000 DH

I9. Votre région :

- ☐ Tanger - Tétouan - Al Hoceima
- ☐ L'Oriental
- ☐ Fès - Meknès
- ☐ Rabat - Salé - Kénitra
- ☐ Béni Mellal – Khénifra
- ☐ Casablanca - Settat
- ☐ Marrakech - Safi
- ☐ Drâa- Tafilalet
- ☐ Guelmim - Oued Noun
- ☐ Laâyoune - Sakia El Hamra
- ☐ Souss - Massa
- ☐ Dakhla - Oued Ed-Dahab

I10. Votre prefecture ou province:

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Annexe 6. Questionnaire population version arabe

قسم A: فهم التصور حول الأحداث الرياضية الضخمة

الهدف من هذا الجزء هو نعرفو تصورات المواطنين بالنسبة لتنظيم المغرب لحدث رياضي ضخم بحال كاس العالم

A1. واش نتا معا تنظيم حدث رياضي ضخم بحال كأس العالم لكرة القدم في المغرب؟

- مامتافقش تماما
- مامتافقش
- متافق إلى حد ما
- متافق
- متافق تماما

A2. واش كطن بللي المغرب قادر شي نهار ينظم حدث رياضي ضخم بحال كاس العالم د كرة القدم؟

- مامتافقش تماما
- مامتافقش
- متافق إلى حد ما
- متافق
- متافق تماما

A3. واش كطن بللي تنظيم كاس العالم د كرة القدم فالمغرب غادي يكون عندو آثار إجابية على البلاد؟

- مامتافقش تماما
- مامتافقش
- متافق إلى حد ما
- متافق
- متافق تماما

A4. فتطرك، الفشل ديال الترشيحات للي دار المغرب باش ينظم كاس العالم متعلق ب

	متافق تماما	متافق	متافق إلى حد ما	مامتافقش	مامتافقش تماما
التأخر في اتخاذ قرار الترشيح					
الوقت القليل او المحدود لتحضير ملف الترشيح					
الضغط ديال جهات و دول مؤثرة ف لقيفا					
الشكل المعقد ديال التنظيم للي فارضاه لقيفا					
تقليد توجه دول أخرى سبق ليها تنظمات كاس العالم					
التقليل من القيمة ديال الترشيح المغربي كيلد نامي					
البلاد ماكانتش مستعدة بما فيه الكفاية لتنظيم حدث ضخم بحجم كاس العالم					

A5. واش كطن باللي الترشيحات د المغرب لتنظيم كاس العالم خلاو شي آثار إجابية على البلاد واخا مانظمناهش؟

- مامتافقش تماما
- مامتافقش
- متافق إلى حد ما
- متافق
- متافق تماما

A6. الترشيحات للي دوز المغرب باش ينظم كاس العالم ساهمو فى

	متافق تماما	متافق	متافق إلى حد ما	مامتافقش	مامتافقش تماما
تحسين الصورة دلبلاد في العالم					
تشييب الأطر في الإدارة العمومية					
تطوير التهيئة ديال المدن او الجهات					
تقييم المدن او الجهات للإمكانيات ديالها					

قسم B: أبعاد الأحداث الرياضية الضخمة

الهدف من هاد الجزء هو نعرفو الأبعاد للي عندها أهمية كتر بالنسبة لحدث رياضي ضخم بحال كاس العالم فدولة ناميه بحال المغرب

B1. بالنسبة ليك شناهية درجة أهمية كل بعد من الأبعاد للي كيكونو حدث رياضي ضخم بحال كاس العالم د كرة القدم؟

	مهم براش	مهم	مهم إلى حد ما	أهمية قليلة	أهمية قليلة براش
الجذب السياحي					
التغطية الإعلامية					
التكلفة ديال استثمارات التنظيم					
تطوير المنشآت و البنية التحتية					
الأثر الإنساني					
الأثر الإجتماعي					
الأثر الإقتصادي					
الأثر البيئي					
الأثر الثقافي					
السياسة					
تدخل بزاف ديال الجهات الفاعلة					
تدخل السلطات العمومية					
اهتمام الجمهور من العالم كامل					
التاريخ					

قسم C: معايير اتخاذ القرار

من خلال هذا الجزء، غادي نحاولو نعرفو شنهاهية المعايير للي كيعتمد عليها صناع القرار فى المغرب باش يترشحو لتنظيم أحداث ضخمة بحال كاس العالم

C1. بالنسبة ليك، شنوهما المعايير للي كيعتمدو عليها صناع القرار فى المغرب باش يترشحو لحدث رياضي ضخم بحال كاس العالم؟

	متافق تماما	متافق	متافق إلى حد ما	مامتافقش	مامتافقش تماما
الأرباح الإقتصادية					
البعد السياسي					
البعد الجيوسياسي					
تطوير البنية التحتية					
التطور الإجتماعي					
تلميع صورة البلاد					

C2. واش كطن باللي تنظيم حدث رياضي ضخم بحال كاس العالم ضروري لمشروع التطور ديال المغرب على المدى البعيد؟

- مامتافقش تماما
- مامتافقش
- متافق إلى حد ما
- متافق
- متافق تماما

C3. واش كطن باللي الدولة كتاخد الرأي ديال المواطنين قبل مانرشح لتنظيم كاس العالم؟

- مامتافقش تماما
- مامتافقش
- متافق إلى حد ما
- متافق
- متافق تماما

C4. بالنسبة ليك، الاستثمار فتنظيم كاس العالم عندو نفس الأهمية ديال الاستثمار فالمجالين للي عندها أولوية بحال الصحة او التعليم او البنية التحتية...؟

- مامتافقش تماما
- مامتافقش
- متافق إلى حد ما
- متافق
- متافق تماما

قسم D: التغييرات الناتجة عن تنظيم كأس العالم

الهدف من هذا الجزء هو نعرفو شنو هي أهم التغييرات اللي ممكن يتسببها تنظيم كأس العالم قبلد نام بحال المغرب

D1. شناهية التغييرات للي كتعتبرها مهمة بالنسبة ليك بعد تنظيم حدث رياضي ضخم بحال كاس العالم فالمغرب؟

	مهم براش	مهم	مهم إلى حد ما	ماشي مهم	ماشي مهم براش
التنمية الحضرية (تطوير البنية التحتية					
تحسين البيئة					
تطوير السياسة والحكامة					
التنمية البشرية					
تطوير الابتكار والروح الإبداعية					
التنمية الاجتماعية					

D2. وضح لينا شناهية بالنسبة ليك درجة أهمية كل وحدة من هاد البنى التحتية من حيث الاستخدام ديالها بعد تنظيم حدث رياضي ضخم بحال كاس العالم في المغرب؟

	مهم براش	مهم	مهم إلى حد ما	أهمية قليلة	أهمية قليلة براش
المنشآت الرياضية					
البنية التحتية للنقل والسفر					

Licence CC BY-NC-ND 3.0

المطارات

وحدات الإقامة والفنادق

المستشفيات و البنى التحتية الصحية

القضاءات العامة

D3. واش كظن أن حدث رياضي ضخم بحال كاس العالم عادي يعاون فتقليص الخلل فالتوازن بين الجهات؟

- ماماتافقش تماما
- ماماتافقش
- متافق إلى حد ما
- متافق
- متافق تماما

D4. فتظرك واش عادي تنقص انبعاثات ثاني أكسيد الكربون اللي تتسبب التلوث فالبيئة من بعد تنظيم حدث رياضي ضخم بحال كأس العالم لكرة القدم فالمغرب؟

- ماماتافقش تماما
- ماماتافقش
- متافق إلى حد ما
- متافق
- متافق تماما

D5. تنظيم حدث رياضي ضخم بحال كاس العالم فالمغرب عادي يساهم فتطوير

	متافق تماما	متافق	متافق إلى حد ما	ماماتافقش	ماماتافقش تماما
فعالية هياكل الحكامة					
الهيئات الحكومية					
الأنظمة والقوانين					

D6. تنظيم حدث رياضي ضخم بحال كاس العالم فالمغرب عادي يساهم فتطويرهاد الجوانب عند المواطن

	متافق تماما	متافق	متافق إلى حد ما	ماماتافقش	ماماتافقش تماما
تنمية الخبرات و المهارات					
إدارة المشاريع الجماعية					
روح المقاولة					
تطوير الذات					

D7. واش كظن بللي الابتكار وروح الإبداع عادي يتطورو فالمغرب بعد تنظيم حدث رياضي ضخم بحال كاس العالم ؟

- ماماتافقش تماما
- ماماتافقش
- متافق إلى حد ما
- متافق
- متافق تماما

D8. تنظيم حدث رياضي ضخم بحال كاس العالم فالمغرب عادي يساهم فتطويرهاد الجوانب فالمجتمع

	متافق تماما	متافق	متافق إلى حد ما	ماماتافقش	ماماتافقش تماما
تغيير العادات في العيش اليومي للأفضل					
تغيير العقليات					
تغيير في نظرة المواطن للبلاد					
ترسيخ الرياضة في العيش اليومي للمواطن					
تطوير ممارسة كرة القدم					
تطوير ممارسة الرياضة بشكل عام					
إعطاء قيمة لتاريخ الرياضة في المغرب					
تجاوز المشاكل الاجتماعية					

قسم E: تطوير جودة الحياة

الهدف من هاد الجزء هو نعرفو الرأي ديال المواطنين فالمساهمة ديال تنظيم كاس العالم فالمغرب فتحسين جودة الحياة

E1. واش كتعتقد بللي تنظيم المغرب لحدث رياضي ضخم بحال كاس العالم عادي يساهم فتطوير جودة الحياة فالبلاد؟

- ماماتافقش تماما
- ماماتافقش
- متافق إلى حد ما
- متافق
- متافق تماما

E2. بالنسبة ليك شناهيا أهمية تأثير تنظيم حدث ضخم بحال كاس العالم على كل بُعد من الأبعاد اللي تيكونو جودة الحياة؟

	مهم برزاف	مهم	مهم إلى حد ما	أهمية قليلة	أهمية قليلة برزاف
الصحة					
توازن الحياة العملية و الشخصية					
التعليم والمهارات					
الروابط الاجتماعية					
الالتزام المدني والحكامة					
جودة البيئة					
السلامة الشخصية					
حياة سعيدة					

قسم F: الظروف المادية

الهدف من هذا الجزء هو نعرفو كيفاش عادي يساهم تنظيم كاس العالم فتحسين الظروف المادية للمواطنين

F1. واش كتعتقد بللي تنظيم المغرب لحدث رياضي ضخم بحال كاس العالم عادي يساهم فتطوير الظروف المادية ديال المواطنين؟

- ماماتافقش تماما
- ماماتافقش
- متافق إلى حد ما
- متافق
- متافق تماما

F2. بالنسبة ليك قداش يقدر يأثر تنظيم حدث ضخم بحال كاس العالم فكل بُعد من الأبعاد اللي تيكونو الظروف المادية؟

	متافق تماما	متافق	متافق إلى حد ما	ماماتافقش	ماماتافقش تماما
الدخل والثروة (الممتلكات الشخصية)					
الوظائف والأجور					
السكن					

قسم G: استدامة الراحة النفسية على المدى الطويل

الهدف من هذا الجزء هو نفهمو إلى أي مدى عادي يساهم تنظيم كأس العالم لكرة القدم في جعل مختلف مكونات الراحة النفسية تبقى دايمة على المدى الطويل

G1. المكونات للي عادي يساهم تنظيم كاس العالم فالمغرب فتطويرها عادي دوم على المدى الطويل؟

	متافق تماما	متافق	متافق إلى حد ما	ماماتافقش	ماماتافقش تماما
الرأسمال الإقتصادي					
الرأسمال البيئي					
الرأسمال البشري					
الرأسمال الاجتماعي					

قسم H: التقليل من انعدام المساواة في المجتمع المنعكس على الراحة النفسية

من خلال هذا الجزء ، بغينا نفهمو كيفاش عادي يساهم تنظيم كاس العالم فى التقليل من الحرمان او انعدام المساواة اللي كيعانيو منو المواطنين أو للي كيتعاكس على الراحة النفسية ديالهم

H1. شناهية درجة أهمية التأثير الإجابي لتنظيم كاس العالم فالمغرب على كل بعد من أبعاد الحرمان و عدم المساواة في المجتمع المذكورة؟

	مهم برزاف	مهم	مهم إلى حد ما	أهمية قليلة	أهمية قليلة برزاف
الفقر					
أن تكون مهددا بتقاضي أجر منخفض					
البطالة					
إنفاق ما يقرب نصف دخلك على السكن					
العيش في مساكن مزدحمة					
الإحساس بصحة متوسطة أو سيئة أو سيئة للغاية					
غياب التوازن بين الحياة العملية و الشخصية بسب عمل ساعات أكثر مما يحدده القانون في الأسبوع					
أن يكون عمرك بين 25 و 64 سنة وأن يكون لديك مستوى تعليمي أقل من مستوى الثانوي					
أن تبلغ من العمر 15 سنة وتحصل على درجة أقل من المعاييرالدولية في العلوم وفهم القراءة والرياضيات					
كونك في سن الرشد و ليس لديك القدرة على استخدام المعلومات المكتوبة واستعمال الرياضيات في التفكير في الحياة الواقعية					
عدم وجود أقارب أو أصدقاء يمكن الاعتماد عليهم					
أن لا يكون لديك تأثير على الحكومة الوطنية					
الامتناع عن الانتخابات الوطنية					
التعرض لتلوث الهواء					
عدم الرضا عن جودة المياه في منطقتي					
الموت بالاعتداء					

Licence CC BY-NC-ND 3.0

أن لا تشعر بالأمان أثناء المشي وحدك في الليل

عدم الرضا عن حياتي

الإحساس بمشاعر سلبية

معلومات عامة قسم I:

I1. نتا من محبي كرة القدم؟

- نعم
- لا

I2. الجنس

- أنثى
- ذكر

I3. سنكم يتراوح ما بين

- من 15 إلى 19 سنة
- من 20 إلى 24 سنة
- من 25 إلى 29 سنة
- من 30 إلى 34 سنة
- من 35 إلى 39 سنة
- من 40 إلى 44 سنة
- من 45 إلى 49 سنة
- من 50 إلى 54 سنة
- من 55 إلى 59 سنة
- 60 سنة فما فوق

I4. الحالة العائلية

- عازب / عازبة
- متزوج / متزوجة
- مطلق / مطلقة
- أرمل / أرملة

I5. المستوى الدراسي

- بدون مستوى
- الأولي أو الإعدادي
- الثانوي
- التعليم العالي
- مستويات أخرى

I6. الفئة السوسيومهنية

- مشغلون غير فلاحيون، أطر عليا وأعضاء المهن الحرة
- مهن متوسطة الإطار
- عامل و مستخدم مؤهل
- مستغل فلاحي
- تاجر و حرفي غير زراعي
- عامل أو مياوم بدون تأهيل
- طالب(ة)
- متقاعد(ة)
- بدون عمل

I7. شـــناهية ايلا سمحتي المهنة ديالك بالضبط؟

I8. المرجو الإشارة تقريبا إلى مدخولكم الشهري

- اقل من 1000 درهم
- بين 1000 و 2000 درهم
- بين 2000 و 4000 درهم
- بين 4000 و 6000 درهم
- بين 6000 و 8000 درهم
- بين 8000 و 10000 درهم
- بين 10000 و 15000 درهم
- أكثر من 15000 درهم

I9. تتسكن فجهة

- جهة طنجة تطوان الحسيمة
- جهة الشرق
- جهة فاس مكناس
- جهة الرباط سلا القنيطرة
- جهة بني ملال خنيفرة
- جهة الدار البيضاء سطات
- جهة مراكش أسفي
- جهة درعة تافيلالت
- جهة سوس ماسة
- جهة كلميم واد نون
- جهة العيون الساقية الحمراء
- جهة الداخلة وادي الذهب

I10. العمالة أو الإقليم ديالك؟

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Annexe 7. Codification des items des construits de l'étude quantitative

Annexe 7.1. Construit « perception des méga-événements sportifs »

Construits	Items	Codes
Perception du méga-événement sportif	*Etes-vous pour l'organisation d'un méga-événement sportif comme la coupe du monde de football au Maroc ?*	**A1**
	Selon vous le Maroc pourrait-il un jour organiser un méga-événement sportif comme la Coupe du Monde de football ?	**A2**
	Pensez-vous que l'organisation d'un méga-événement sportif comme la Coupe du Monde de football au Maroc aura des effets positifs sur le pays ?	**A3**
	Retard de prise de décision candidature	**A4_A**
	Temps restreint de préparation du dossier	**A4_B**
	Poids du lobbying (groupes et réseaux de pression)	**A4_C**
	Le format complexe d'organisation imposé par la FIFA	**A4_D**
	Le fait de d'imiter d'autres pays ayant déjà organisé la Coupe du Monde	**A4_E**
	La sous-estimation des dossiers de candidatures marocains	**A4_F**
	Le pays n'était prêt pour l'accueil d'un tel événement	**A4_G**
	Selon vous, les différentes candidatures menées par le Maroc pour accueillir la coupe du monde ont laissé des effets positifs sur le pays ?	**A5**
	Développement de l'image du pays à l'international	**A6_A**
	Rajeunissement des cadres dans l'administration publique	**A6_B**
	Amélioration de l'aménagement des villes et régions	**A6_C**
	Évaluation par les villes et régions de leur potentiels	**A6_D**

Source (propre élaboration)

Annexe 7.2. Construit « dimensions du méga-événement sportif »

Construits	Items	Codes
Dimensions du méga-événement sportif	*Attractivité touristique*	**B1_A**
	Portée médiatique	**B1_B**
	Coût (Coût des investissements d'organisation)	**B1_C**
	Transformation urbaine (Développement des infrastructures)	**B1_D**
	Impact humain	**B1_E**
	Impact social	**B1_F**
	Impact économique	**B1_G**
	Impact environnemental	**B1_H**
	Impact culturel	**B1_I**
	La politique	**B1_J**
	Implication de plusieurs parties prenantes	**B1_K**
	Implication des pouvoirs publics (Etat)	**B1_L**
	Intérêt d'un public du Monde entier	**B1_M**
	Histoire	**B1_N**

Source (propre élaboration)

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Annexe 7.3. Construit « critères de décision »

Construits	Items	Codes
Critères de décision	*Les bénéfices économiques*	**C1_A**
	La dimension politique	**C1_B**
	La dimension géopolitique	**C1_C**
	La transformation urbaine (Développement des infrastructures)	**C1_D**
	Le développement social	**C1_E**
	Développement de l'image pays	**C1_F**
	Pensez-vous que l'organisation d'un méga-événement sportif comme la Coupe du Monde est nécessaire pour le projet de développement du Maroc à long terme ?	**C2**
	Pensez-vous que l'Etat marocain implique la population avant de prendre la décision de se porter candidat à la Coupe du Monde ?	**C3**
	Selon vous, l'investissement pour accueillir un méga-événement est aussi intéressant que l'investissement dans les domaines prioritaires (santé, éducation, infrastructures…) ?	**C4**

Source (propre élaboration)

Annexe 7.4. Construit « changements structurels »

Construits	Items	Codes
Changements structurels	*Développement urbain (Développement de l'infrastructure)*	**D1_A**
	Amélioration de l'environnement	**D1_B**
	Amélioration de la politique et la gouvernance	**D1_C**
	Développement humain	**D1_D**
	Amélioration de l'innovation et l'esprit de création	**D1_E**
	Développement social	**D1_F**
	Infrastructures sportives	**D2_A**
	Infrastructures de transports et déplacement	**D2_B**
	Aéroports	**D2_C**
	Unités d'hébergement et hôtels	**D2_D**
	Infrastructures de santé et hôpitaux	**D2_E**
	Espaces publics	**D2_F**
	Pensez-vous que l'organisation d'un méga-événement sportif comme la coupe du monde au Maroc contribuera à réduire le déséquilibre régional ?	**D3**
	Selon vous, l'empreinte carbone (émission de CO2) dans l'environnement changerait-t-elle pour le mieux après l'organisation d'un méga-événement sportif comme la coupe du monde de football au Maroc.	**D4**
	L'efficacité des structures de gouvernances	**D5_A**
	Amélioration des structures gouvernementales	**D5_B**
	Amélioration des réglementations et des lois	**D5_C**
	Développement des compétences et du savoir-faire	**D6_A**
	La gestion des projets collectifs	**D6_B**
	L'esprit entrepreneurial	**D6_C**
	Le Développement personnel	**D6_D**
	Pensez-vous que l'innovation et l'esprit de création se développeront après l'organisation d'un méga-événement sportif comme la Coupe du Monde de football au Maroc ?	**D7**
	Changement des habitudes pour le mieux	**D8_A**
	Changement des mentalités	**D8_B**
	Changement de la perception pays chez le citoyen	**D8_C**
	Promotion d'une hygiène sportive	**D8_D**

Licence CC BY-NC-ND 3.0

	Développement de la pratique du football	**D8_E**
	Développement de la pratique du sport en général	**D8_F**
	Revalorisation de l'histoire du sport	**D8_G**
	Remonter des problèmes sociaux	**D8_H**

Source (propre élaboration)

Annexe 7.5. Construit « amélioration de la qualité de vie »

Construits	Items	Codes
Amélioration de la qualité de vie	*Pensez-vous que l'organisation d'un méga-événement sportif comme la coupe du monde de football améliorerait la qualité de vie au Maroc ?*	**E1**
	La santé	**E2_A**
	L'équilibre vie professionnelle – vie privée	**E2_B**
	L'éducation et les compétences	**E2_C**
	Les liens sociaux	**E2_D**
	L'engagement civique et la gouvernance	**E2_E**
	La qualité de l'environnement	**E2_F**
	La sécurité personnelle	**E2_G**
	Le bien être subjectif (Une vie heureuse et meilleure)	**E2_H**

Source (propre élaboration)

Annexe 7.6. Construit « conditions matérielles »

Construits	Items	Codes
Conditions matérielles	*Pensez-vous que l'organisation d'un méga-événement sportif comme la coupe du monde de football améliorerait les conditions matérielles au Maroc ?*	**F1**
	Revenu et patrimoine (propriété personnelle)	**F2_A**
	Emplois et salaires	**F2_B**
	Logement	**F2_C**

Source (propre élaboration)

Annexe 7.7. Construit « Durabilité du bien-être »

Construits	Items	Codes
Durabilité du bien-être	*Volet économique*	**G1_A**
	Volet naturel	**G1_B**
	Volet humain	**G1_C**
	Volet social	**G1_D**

Source (propre élaboration)

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Annexe 7.8. Construit « réduction des inégalités du bien-être »

Construits	Items	Codes
Réduction des inégalités du bien-être	*La pauvreté*	**H1_A**
	Risque de percevoir une faible rémunération	**H1_B**
	Taux de chômage	**H1_C**
	Consacrer presque la moitié de son revenu au logement	**H1_D**
	La vie dans un logement surpeuplé	**H1_E**
	Sensation d'une santé moyenne, mauvaise ou très mauvaise	**H1_F**
	Déséquilibrer sa vie privée en travaillant plus que les heures réglementaires par semaine	**H1_G**
	Être âgé de 25 à 64 ans et avoir un niveau d'étude inférieur au lycée	**H1_H**
	Être âgée de 15 ans et obtenir un score inférieur aux standards internationaux en sciences, compréhension de l'écrit et mathématiques	**H1_I**
	Être adulte et ne pas être capable d'utiliser l'information écrite et réfléchir mathématiquement dans la vie réelle	**H1_J**
	N'avoir ni proches ni amis sur lesquels compter	**H1_K**
	N'avoir aucune influence sur le gouvernement national	**H1_L**
	S'abstenir aux élections nationales	**H1_M**
	Être exposé à la pollution de l'air	**H1_N**
	Ne pas être satisfait de la qualité de l'eau dans ma région	**H1_O**
	Décès par agression	**H1_P**
	Ne pas se sentir en sécurité en marchant seul la nuit	**H1_Q**
	Être peu satisfait de ma vie	**H1_R**
	Avoir un bilan d'affects (émotions) négatifs	**H1_S**

Source (propre élaboration)

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Annexe 8. Boostrap des effets indirects

Relation	Beta Std.	Erreur Std.	Valeur-t	Valeur-p
Amélioration_gouvernance -> Inégalités_matérielles	0.167	0.025	6.721	0.000
Améliorations_Environnement_personnes -> Inégalités_matérielles	0.097	0.025	3.908	0.000
Dev_social_sportif -> Inégalités_matérielles	0.290	0.028	10.468	0.000
Dimensions_clés -> Amélioration_gouvernance	0.077	0.022	3.513	0.000
Dimensions_clés -> Améliorations_Environnement_personnes	0.082	0.026	3.166	0.002
Dimensions_clés -> Bien_être_futur	0.072	0.020	3.526	0.000
Dimensions_clés -> Conditions_matérielles	0.066	0.019	3.552	0.000
Dimensions_clés -> Dev_social_sportif	0.090	0.026	3.466	0.001
Dimensions_clés -> Développement_urbain	0.087	0.029	3.038	0.002
Dimensions_clés -> Héritages_candidatures	0.073	0.022	3.264	0.001
Dimensions_clés -> Inégalités_matérielles	0.056	0.016	3.486	0.000
Dimensions_clés -> MAN_Capital_humain	0.088	0.025	3.501	0.000
Dimensions_clés -> Qualité_de_vie	0.074	0.021	3.486	0.000
Dimensions_clés -> Vision	-0.014	0.014	1.000	**0.317**
Décision_politique_géo -> Amélioration_gouvernance	0.044	0.020	2.234	0.026
Décision_politique_géo -> Améliorations_Environnement_personnes	0.047	0.022	2.128	0.033
Décision_politique_géo -> Bien_être_futur	0.041	0.018	2.260	0.024
Décision_politique_géo -> Conditions_matérielles	0.038	0.017	2.253	0.024
Décision_politique_géo -> Dev_social_sportif	0.052	0.023	2.262	0.024
Décision_politique_géo -> Développement_urbain	0.050	0.024	2.118	0.034
Décision_politique_géo -> Héritages_candidatures	0.042	0.019	2.223	0.026
Décision_politique_géo -> Inégalités_matérielles	0.032	0.014	2.250	0.025
Décision_politique_géo -> MAN_Capital_humain	0.050	0.022	2.277	0.023
Décision_politique_géo -> Qualité_de_vie	0.043	0.019	2.239	0.025
Développement_urbain -> Inégalités_matérielles	-0.028	0.021	1.328	**0.184**
Impacts -> Amélioration_gouvernance	0.108	0.021	5.184	0.000
Impacts -> Améliorations_Environnement_personnes	0.116	0.022	5.177	0.000
Impacts -> Bien_être_futur	0.101	0.019	5.231	0.000
Impacts -> Conditions_matérielles	0.093	0.018	5.179	0.000
Impacts -> Dev_social_sportif	0.126	0.023	5.381	0.000
Impacts -> Développement_urbain	0.122	0.021	5.803	0.000
Impacts -> Héritages_candidatures	0.103	0.021	4.924	0.000
Impacts -> Inégalités_matérielles	0.078	0.016	5.050	0.000
Impacts -> MAN_Capital_humain	0.123	0.024	5.233	0.000
Impacts -> Qualité_de_vie	0.105	0.020	5.301	0.000
Impacts -> Vision	0.034	0.013	2.671	0.008
MAN_Capital_humain -> Inégalités_matérielles	0.128	0.031	4.116	0.000

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Parties_Prenantes_Etat -> Amélioration_gouvernance	0.022	0.019	1.186	**0.236**
Parties_Prenantes_Etat -> Améliorations_Environnement_personnes	0.024	0.020	1.185	**0.236**
Parties_Prenantes_Etat -> Bien_être_futur	0.021	0.017	1.204	**0.229**
Parties_Prenantes_Etat -> Conditions_matérielles	0.019	0.016	1.204	**0.229**
Parties_Prenantes_Etat -> Dev_social_sportif	0.026	0.022	1.211	**0.226**
Parties_Prenantes_Etat -> Développement_urbain	0.025	0.021	1.209	**0.227**
Parties_Prenantes_Etat -> Héritages_candidatures	0.021	0.018	1.195	**0.232**
Parties_Prenantes_Etat -> Inégalités_matérielles	0.016	0.014	1.194	**0.233**
Parties_Prenantes_Etat -> MAN_Capital_humain	0.026	0.021	1.209	**0.227**
Parties_Prenantes_Etat -> Qualité_de_vie	0.022	0.018	1.202	**0.229**
Parties_Prenantes_Etat -> Vision	0.052	0.018	2.801	0.005
Perception -> Amélioration_gouvernance	0.075	0.019	3.966	0.000
Perception -> Améliorations_Environnement_personnes	0.080	0.020	4.045	0.000
Perception -> Bien_être_futur	0.070	0.018	3.911	0.000
Perception -> Conditions_matérielles	0.064	0.016	3.900	0.000
Perception -> Dev_social_sportif	0.087	0.022	3.971	0.000
Perception -> Développement_urbain	0.085	0.020	4.136	0.000
Perception -> Héritages_candidatures	0.071	0.019	3.816	0.000
Perception -> Inégalités_matérielles	0.054	0.014	3.894	0.000
Perception -> MAN_Capital_humain	0.085	0.021	3.991	0.000
Perception -> Qualité_de_vie	0.072	0.018	3.984	0.000
Raisons_échecs_FIFA -> Amélioration_gouvernance	0.010	0.004	2.342	0.019
Raisons_échecs_FIFA -> Améliorations_Environnement_personnes	0.010	0.004	2.337	0.020
Raisons_échecs_FIFA -> Bien_être_futur	0.009	0.004	2.343	0.019
Raisons_échecs_FIFA -> Conditions_matérielles	0.008	0.004	2.327	0.020
Raisons_échecs_FIFA -> Dev_social_sportif	0.011	0.005	2.349	0.019
Raisons_échecs_FIFA -> Développement_urbain	0.011	0.005	2.336	0.020
Raisons_échecs_FIFA -> Héritages_candidatures	0.009	0.004	2.310	0.021
Raisons_échecs_FIFA -> Inégalités_matérielles	0.007	0.003	2.318	0.020
Raisons_échecs_FIFA -> MAN_Capital_humain	0.011	0.005	2.353	0.019
Raisons_échecs_FIFA -> Qualité_de_vie	0.009	0.004	2.332	0.020
Raisons_échecs_FIFA -> Vision	0.023	0.010	2.413	0.016
Raisons_échecs_temps -> Amélioration_gouvernance	0.004	0.003	1.268	**0.205**
Raisons_échecs_temps -> Améliorations_Environnement_personnes	0.005	0.004	1.283	**0.199**
Raisons_échecs_temps -> Bien_être_futur	0.004	0.003	1.262	**0.207**
Raisons_échecs_temps -> Conditions_matérielles	0.004	0.003	1.261	**0.207**
Raisons_échecs_temps -> Dev_social_sportif	0.005	0.004	1.262	**0.207**

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Raisons_échecs_temps -> Développement_urbain	0.005	0.004	1.274	**0.203**
Raisons_échecs_temps -> Héritages_candidatures	0.004	0.003	1.259	**0.208**
Raisons_échecs_temps -> Inégalités_matérielles	0.003	0.002	1.254	**0.210**
Raisons_échecs_temps -> MAN_Capital_humain	0.005	0.004	1.261	**0.207**
Raisons_échecs_temps -> Qualité_de_vie	0.004	0.003	1.266	**0.206**
Raisons_échecs_temps -> Vision	0.010	0.008	1.285	**0.199**
Soutien_intérêt_public -> Amélioration_gouvernance	0.058	0.017	3.410	0.001
Soutien_intérêt_public -> Améliorations_Environnement_personnes	0.062	0.016	3.788	0.000
Soutien_intérêt_public -> Bien_être_futur	0.054	0.016	3.445	0.001
Soutien_intérêt_public -> Conditions_matérielles	0.049	0.014	3.426	0.001
Soutien_intérêt_public -> Dev_social_sportif	0.067	0.019	3.460	0.001
Soutien_intérêt_public -> Développement_urbain	0.065	0.017	3.715	0.000
Soutien_intérêt_public -> Héritages_candidatures	0.055	0.016	3.442	0.001
Soutien_intérêt_public -> Inégalités_matérielles	0.042	0.012	3.379	0.001
Soutien_intérêt_public -> MAN_Capital_humain	0.065	0.019	3.432	0.001
Soutien_intérêt_public -> Qualité_de_vie	0.056	0.016	3.490	0.000
Vision -> Bien_être_futur	0.394	0.027	14.431	0.000
Vision -> Conditions_matérielles	0.361	0.026	13.928	0.000
Vision -> Inégalités_matérielles	0.304	0.025	12.318	0.000
Vision -> Qualité_de_vie	0.407	0.028	14.670	0.000

Source (Output SmartPLS 3)

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Annexe 9. Calcul des effets médiateurs

Annexe 9.1. Calcul de l'effet médiateur du construit « soutien et intérêt public »

Hypo	Relation	Chemin a	Chemin b	Effet indirect	Erreur Std.	*Valeur t*	95% LL	95% UL	*Décision*
H1	Impacts -> Soutien_intérêt_public -> Vision	0,279	0,137	0,038	0,013	2,940	0,013	0,064	**Médiation**
H2	Parties_Prenantes_Etat -> Soutien_intérêt_public -> Vision	0,110	0,137	0,015	0,018	0,837	-0,020	0,050	Pas de médiation
H3	Raisons_échecs_FIFA -> Soutien_intérêt_public -> Vision	0,098	0,137	0,013	0,010	1,343	-0,006	0,033	Pas de médiation

Source (Feuille de calcul Excel)

Annexe 9.2. Calcul de l'effet médiateur du construit « vision »

Hypo	Relation	Chemin a	Chemin b	Effet indirect	Erreur Std.	*Valeur t*	95% LL	95% UL	*Décision*
H1	Dimensions_clés -> Vision -> Héritages_candidatures	0,183	0,401	0,073	0,022	3,336	0,030	0,117	**Médiation**
H2	Décision_politique_géo -> Vision -> Héritages_candidatures	0,105	0,401	0,042	0,019	2,216	0,005	0,079	**Médiation**
H3	Impacts -> Vision -> Héritages_candidatures	0,257	0,401	0,103	0,021	4,907	0,062	0,144	**Médiation**
H4	Perception -> Vision -> Héritages_candidatures	0,178	0,401	0,071	0,019	3,757	0,034	0,109	**Médiation**
H5	Raisons_échecs_FIFA -> Vision -> Héritages_candidatures	0,023	0,401	0,009	0,004	2,306	0,001	0,017	**Médiation**
H6	Soutien_intérêt_public -> Vision -> Héritages_candidatures	0,137	0,401	0,055	0,016	3,434	0,024	0,086	**Médiation**
H7	Dimensions_clés -> Vision -> Amélioration_gouvernance	0,183	0,421	0,077	0,022	3,502	0,034	0,120	**Médiation**
H8	Décision_politique_géo -> Vision -> Amélioration_gouvernance	0,105	0,421	0,044	0,020	2,210	0,005	0,083	**Médiation**
H9	Impacts -> Vision -> Amélioration_gouvernance	0,257	0,421	0,108	0,021	5,152	0,067	0,149	**Médiation**
H10	Perception -> Vision -> Amélioration_gouvernance	0,178	0,421	0,075	0,019	3,944	0,038	0,112	**Médiation**
H11	Raisons_échecs_FIFA -> Vision -> Amélioration_gouvernance	0,023	0,421	0,010	0,004	2,421	0,002	0,018	**Médiation**
H12	Soutien_intérêt_public -> Vision -> Amélioration_gouvernance	0,137	0,421	0,058	0,017	3,393	0,024	0,091	**Médiation**
H13	Dimensions_clés -> Vision -> Améliorations_Environnement_personnes	0,183	0,450	0,082	0,026	3,167	0,031	0,133	**Médiation**
H14	Décision_politique_géo -> Vision ->	0,105	0,450	0,047	0,022	2,148	0,004	0,090	**Médiation**

Licence CC BY-NC-ND 3.0

H15	Améliorations_Environnement_personnes Impacts -> Vision -> Améliorations_Environnement_personnes	0,257	0,450	0,116	0,022	5,257	0,073	0,159	**Médiation**
H16	Perception -> Vision -> Améliorations_Environnement_personnes	0,178	0,450	0,080	0,020	4,005	0,041	0,119	**Médiation**
H17	Raisons_échecs_FIFA -> Vision -> Améliorations_Environnement_personnes	0,023	0,450	0,010	0,004	2,588	0,003	0,018	**Médiation**
H18	Soutien_intérêt_public -> Vision -> Améliorations_Environnement_personnes	0,137	0,450	0,062	0,016	3,853	0,030	0,093	**Médiation**
H19	Dimensions_clés -> Vision -> Dev_social_sportif	0,183	0,490	0,090	0,026	3,449	0,039	0,141	**Médiation**
H20	Décision_politique_géo -> Vision -> Dev_social_sportif	0,105	0,490	0,051	0,023	2,237	0,006	0,097	**Médiation**
H21	Impacts -> Vision -> Dev_social_sportif	0,257	0,490	0,126	0,023	5,475	0,081	0,171	**Médiation**
H22	Perception -> Vision -> Dev_social_sportif	0,178	0,490	0,087	0,022	3,965	0,044	0,130	**Médiation**
H23	Raisons_échecs_FIFA -> Vision -> Dev_social_sportif	0,023	0,490	0,011	0,005	2,254	0,001	0,021	**Médiation**
H24	Soutien_intérêt_public -> Vision -> Dev_social_sportif	0,137	0,490	0,067	0,019	3,533	0,030	0,104	**Médiation**
H25	Dimensions_clés -> Vision -> Développement_urbain	0,183	0,476	0,087	0,029	3,004	0,030	0,144	**Médiation**
H26	Décision_politique_géo -> Vision -> Développement_urbain	0,105	0,476	0,050	0,024	2,083	0,003	0,097	**Médiation**
H27	Impacts -> Vision -> Développement_urbain	0,257	0,476	0,122	0,021	5,825	0,081	0,163	**Médiation**
H28	Perception -> Vision -> Développement_urbain	0,178	0,476	0,085	0,020	4,236	0,046	0,124	**Médiation**
H29	Raisons_échecs_FIFA -> Vision -> Développement_urbain	0,023	0,476	0,011	0,005	2,190	0,001	0,021	**Médiation**
H30	Soutien_intérêt_public -> Vision -> Développement_urbain	0,137	0,476	0,065	0,017	3,836	0,032	0,099	**Médiation**
H31	Dimensions_clés -> Vision -> MAN_Capital_humain	0,183	0,479	0,088	0,025	3,506	0,039	0,137	**Médiation**
H32	Décision_politique_géo -> Vision -> MAN_Capital_humain	0,105	0,479	0,050	0,022	2,286	0,007	0,093	**Médiation**
H33	Impacts -> Vision -> MAN_Capital_humain	0,257	0,479	0,123	0,024	5,129	0,076	0,170	**Médiation**
H34	Perception -> Vision -> MAN_Capital_humain	0,178	0,479	0,085	0,021	4,060	0,044	0,126	**Médiation**
H35	Raisons_échecs_FIFA -> Vision -> MAN_Capital_humain	0,023	0,479	0,011	0,005	2,203	0,001	0,021	**Médiation**
H36	Soutien_intérêt_public -> Vision -> MAN_Capital_humain	0,137	0,479	0,066	0,019	3,454	0,028	0,103	**Médiation**

Source (Feuille de calcul Excel)

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Annexe 9.3. Calcul de l'effet médiateur du construit « changements structurels » sur le lien entre les variables indépendantes et le construit « qualité de vie »

Hypo	Relation	Chemin a	Chemin b	Effet indirect	Erreur Std.	*Valeur t*	95% LL	95% UL	*Décision*
H1	Perception -> Dev_social_sportif -> Qualité_de_vie	0,087	0,377	0,033	0,018	1,822	-0,002	0,068	Pas de médiation
H2	Perception -> Améliorations_Environnement_personnes -> Qualité_de_vie	0,080	0,176	0,014	0,018	0,782	-0,021	0,049	Pas de médiation
H3	Perception -> Amélioration_gouvernance-> Qualité_de_vie	0,075	0,186	0,014	0,018	0,775	-0,021	0,049	Pas de médiation
H4	Perception -> MAN_capital_humain -> Qualité_de_vie	0,085	0,163	0,014	0,018	0,770	-0,021	0,049	Pas de médiation
H5	Dimensions_clés -> Dev_social_sportif -> Qualité_de_vie	0,090	0,377	0,034	0,021	1,616	-0,007	0,075	Pas de médiation
H6	Dimensions_clés -> Améliorations_Environnement_personnes -> Qualité_de_vie	0,082	0,176	0,014	0,021	0,687	-0,027	0,056	Pas de médiation
H7	Dimensions_clés -> Amélioration_gouvernance-> Qualité_de_vie	0,077	0,186	0,014	0,021	0,682	-0,027	0,055	Pas de médiation
H8	Dimensions_clés -> MAN_capital_humain -> Qualité_de_vie	0,088	0,163	0,014	0,021	0,683	-0,027	0,056	Pas de médiation
H9	Impacts -> Dev_social_sportif -> Qualité_de_vie	0,126	0,377	0,048	0,020	2,375	0,008	0,087	**Médiation**
H10	Impacts -> Améliorations_Environnement_personnes -> Qualité_de_vie	0,116	0,176	0,020	0,020	1,021	-0,019	0,060	Pas de médiation
H11	Impacts -> Amélioration_gouvernance-> Qualité_de_vie	0,108	0,186	0,020	0,020	1,004	-0,019	0,059	Pas de médiation
H12	Impacts -> MAN_capital_humain -> Qualité_de_vie	0,123	0,163	0,020	0,020	1,002	-0,019	0,059	Pas de médiation
H13	Décision_politique_géo -> Dev_social_sportif -> Qualité_de_vie	0,052	0,377	0,020	0,019	1,032	-0,018	0,057	Pas de médiation
H14	Décision_politique_géo -> Améliorations_Environnement_personnes -> Qualité_de_vie	0,047	0,176	0,008	0,019	0,435	-0,029	0,046	Pas de médiation
H15	Décision_politique_géo -> Amélioration_gouvernance-> Qualité_de_vie	0,044	0,186	0,008	0,019	0,431	-0,029	0,045	Pas de médiation

Licence CC BY-NC-ND 3.0

H16	Décision_politique_géo -> MAN_capital_humain -> Qualité_de_vie	0,050	0,163	0,008	0,019	0,429	-0,029	0,045	Pas de médiation
H17	Raisons_échecs_FIFA -> Dev_social_sportif -> Qualité_de_vie	0,011	0,377	0,004	0,004	1,037	-0,004	0,012	Pas de médiation
H18	Raisons_échecs_FIFA -> Améliorations_Environnement_personnes -> Qualité_de_vie	0,010	0,176	0,002	0,004	0,440	-0,006	0,010	Pas de médiation
H19	Raisons_échecs_FIFA -> Amélioration_gouvernance-> Qualité_de_vie	0,010	0,186	0,002	0,004	0,465	-0,006	0,010	Pas de médiation
H20	Raisons_échecs_FIFA -> MAN_capital_humain -> Qualité_de_vie	0,011	0,163	0,002	0,004	0,448	-0,006	0,010	Pas de médiation
H21	Soutien_intérêt_public -> Dev_social_sportif -> Qualité_de_vie	0,067	0,377	0,025	0,016	1,579	-0,006	0,057	Pas de médiation
H22	Soutien_intérêt_public -> Améliorations_Environnement_personnes -> Qualité_de_vie	0,062	0,176	0,011	0,016	0,682	-0,020	0,042	Pas de médiation
H23	Soutien_intérêt_public -> Amélioration_gouvernance-> Qualité_de_vie	0,058	0,186	0,011	0,016	0,674	-0,021	0,042	Pas de médiation
H24	Soutien_intérêt_public -> MAN_capital_humain -> Qualité_de_vie	0,065	0,163	0,011	0,016	0,662	-0,021	0,042	Pas de médiation
H25	Vision-> Dev_social_sportif -> Qualité_de_vie	0,490	0,377	0,185	0,028	6,598	0,130	0,240	**Médiation**
H26	Vision -> Améliorations_Environnement_personnes -> Qualité_de_vie	0,450	0,176	0,079	0,028	2,829	0,024	0,134	**Médiation**
H27	Vision -> Amélioration_gouvernance-> Qualité_de_vie	0,421	0,186	0,078	0,028	2,797	0,023	0,133	**Médiation**
H28	Vision -> MAN_capital_humain -> Qualité_de_vie	0,479	0,163	0,078	0,028	2,788	0,023	0,133	**Médiation**

Source (Feuille de calcul Excel)

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Annexe 9.4. Calcul de l'effet médiateur du construit « changements structurels » sur le lien entre les variables indépendantes et le construit « conditions matérielles »

Hypo	Relation	Chemin a	Chemin b	Effet indirect	Erreur Std.	*Valeur t*	95% LL	95% UL	*Décision*
H1	Perception -> Développement_urbain -> Conditions_matérielles	0,085	-0,069	-0,006	0,016	-0,367	-0,037	0,025	Pas de médiation
H2	Perception -> Dev_social_sportif -> Conditions_matérielles	0,087	0,351	0,031	0,016	1,909	-0,001	0,062	Pas de médiation
H3	Perception -> Améliorations_Environnement_personnes -> Conditions_matérielles	0,080	0,091	0,007	0,016	0,455	-0,024	0,039	Pas de médiation
H4	Perception -> Amélioration_gouvernance-> Conditions_matérielles	0,075	0,241	0,018	0,016	1,130	-0,013	0,049	Pas de médiation
H5	Perception -> MAN_capital_humain -> Conditions_matérielles	0,085	0,165	0,014	0,016	0,877	-0,017	0,045	Pas de médiation
H6	Dimensions_clés -> Développement_urbain -> Conditions_matérielles	0,087	-0,069	-0,006	0,019	-0,316	-0,043	0,031	Pas de médiation
H7	Dimensions_clés -> Dev_social_sportif -> Conditions_matérielles	0,090	0,351	0,032	0,019	1,663	-0,006	0,069	Pas de médiation
H8	Dimensions_clés -> Améliorations_Environnement_personnes -> Conditions_matérielles	0,082	0,091	0,007	0,019	0,393	-0,030	0,045	Pas de médiation
H9	Dimensions_clés -> Amélioration_gouvernance-> Conditions_matérielles	0,077	0,241	0,019	0,019	0,977	-0,019	0,056	Pas de médiation
H10	Dimensions_clés -> MAN_capital_humain -> Conditions_matérielles	0,088	0,165	0,015	0,019	0,764	-0,023	0,052	Pas de médiation
H11	Impacts -> Développement_urbain -> Conditions_matérielles	0,122	-0,069	-0,008	0,018	-0,468	-0,044	0,027	Pas de médiation
H12	Impacts -> Dev_social_sportif ->Conditions_matérielles	0,126	0,351	0,044	0,018	2,457	0,009	0,080	**Médiation**
H13	Impacts -> Améliorations_Environnement_personnes -> Conditions_matérielles	0,116	0,091	0,011	0,018	0,586	-0,025	0,046	Pas de médiation
H14	Impacts -> Amélioration_gouvernance-> Conditions_matérielles	0,108	0,241	0,026	0,018	1,446	-0,009	0,061	Pas de médiation
H15	Impacts -> MAN_capital_humain -> Conditions_matérielles	0,123	0,165	0,020	0,018	1,128	-0,015	0,056	Pas de médiation
H16	Décision_politique_géo -> Développement_urbain -> Conditions_matérielles	0,050	-0,069	-0,003	0,017	-0,203	-0,037	0,030	Pas de médiation
H17	Décision_politique_géo -> Dev_social_sportif -> Conditions_matérielles	0,052	0,351	0,018	0,017	1,074	-0,015	0,052	Pas de médiation
H18	Décision_politique_géo -> Améliorations_Environnement_personnes -> Conditions_matérielles	0,047	0,091	0,004	0,017	0,252	-0,029	0,038	Pas de médiation

Licence CC BY-NC-ND 3.0

H19	Décision_politique_géo -> Amélioration_gouvernance-> Conditions_matérielles	0,044	0,241	0,011	0,017	0,624	-0,023	0,044	Pas de médiation
H20	Décision_politique_géo -> MAN_capital_humain -> Conditions_matérielles	0,050	0,165	0,008	0,017	0,485	-0,025	0,042	Pas de médiation
H21	Raisons_échecs_FIFA -> Développement_urbain -> Conditions_matérielles	0,011	-0,069	-0,001	0,004	-0,190	-0,009	0,007	Pas de médiation
H22	Raisons_échecs_FIFA -> Dev_social_sportif -> Conditions_matérielles	0,011	0,351	0,004	0,004	0,965	-0,004	0,012	Pas de médiation
H23	Raisons_échecs_FIFA -> Améliorations_Environnement_personnes -> Conditions_matérielles	0,010	0,091	0,001	0,004	0,228	-0,007	0,009	Pas de médiation
H24	Raisons_échecs_FIFA -> Amélioration_gouvernance-> Conditions_matérielles	0,010	0,241	0,002	0,004	0,603	-0,005	0,010	Pas de médiation
H25	Raisons_échecs_FIFA -> MAN_capital_humain -> Conditions_matérielles	0,011	0,165	0,002	0,004	0,454	-0,006	0,010	Pas de médiation
H26	Soutien_intérêt_public -> Développement_urbain -> Conditions_matérielles	0,065	-0,069	-0,004	0,014	-0,320	-0,032	0,023	Pas de médiation
H27	Soutien_intérêt_public -> Dev_social_sportif -> Conditions_matérielles	0,067	0,351	0,024	0,014	1,680	-0,004	0,051	Pas de médiation
H28	Soutien_intérêt_public -> Améliorations_Environnement_personnes -> Conditions_matérielles	0,062	0,091	0,006	0,014	0,403	-0,022	0,033	Pas de médiation
H29	Soutien_intérêt_public -> Amélioration_gouvernance-> Conditions_matérielles	0,058	0,241	0,014	0,014	0,998	-0,013	0,041	Pas de médiation
H30	Soutien_intérêt_public -> MAN_capital_humain -> Conditions_matérielles	0,065	0,165	0,011	0,014	0,766	-0,017	0,038	Pas de médiation
H31	Vision -> Développement_urbain -> Conditions_matérielles	0,476	-0,069	-0,033	0,026	-1,263	-0,084	0,018	Pas de médiation
H32	Vision-> Dev_social_sportif -> Conditions_matérielles	0,490	0,351	0,172	0,026	6,615	0,121	0,223	**Médiation**
H33	Vision -> Améliorations_Environnement_personnes -> Conditions_matérielles	0,450	0,091	0,041	0,026	1,575	-0,010	0,092	**Médiation**
H34	Vision -> Amélioration_gouvernance-> Conditions_matérielles	0,421	0,241	0,101	0,026	3,902	0,051	0,152	**Médiation**
H35	Vision -> MAN_capital_humain -> Conditions_matérielles	0,479	0,165	0,079	0,026	3,040	0,028	0,130	**Médiation**

Source (Feuille de calcul Excel)

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Annexe 9.5. Calcul de l'effet médiateur du construit « changements structurels » sur le lien entre les variables indépendantes et le construit « bien-être futur »

Hypo	Relation	Chemin a	Chemin b	Effet indirect	Erreur Std.	*Valeur t*	95% LL	95% UL	*Décision*
H1	Perception -> Dev_social_sportif -> Bien_être_futur	0,087	0,385	0,033	0,018	1,861	-0,002	0,069	Pas de médiation
H2	Perception -> Améliorations_Environnement_personnes -> Bien_être_futur	0,080	0,091	0,007	0,018	0,404	-0,028	0,043	Pas de médiation
H3	Perception -> Amélioration_gouvernance -> Bien_être_futur	0,075	0,224	0,017	0,018	0,933	-0,018	0,052	Pas de médiation
H4	Perception -> MAN_capital_humain -> Bien_être_futur	0,085	0,085	0,007	0,018	0,401	-0,028	0,043	Pas de médiation
H5	Dimensions_clés -> Dev_social_sportif -> Bien_être_futur	0,090	0,385	0,035	0,020	1,733	-0,005	0,074	Pas de médiation
H6	Dimensions_clés -> Améliorations_Environnement_personnes -> Bien_être_futur	0,082	0,091	0,007	0,020	0,373	-0,032	0,047	Pas de médiation
H7	Dimensions_clés -> Amélioration_gouvernance -> Bien_être_futur	0,077	0,224	0,017	0,020	0,862	-0,022	0,056	Pas de médiation
H8	Dimensions_clés -> MAN_capital_humain -> Bien_être_futur	0,088	0,085	0,007	0,020	0,374	-0,032	0,047	Pas de médiation
H9	Impacts -> Dev_social_sportif -> Bien_être_futur	0,126	0,385	0,049	0,019	2,553	0,011	0,086	**Médiation**
H10	Impacts -> Améliorations_Environnement_personnes -> Bien_être_futur	0,116	0,091	0,011	0,019	0,556	-0,027	0,048	Pas de médiation
H11	Impacts -> Amélioration_gouvernance -> Bien_être_futur	0,108	0,224	0,024	0,019	1,273	-0,013	0,061	Pas de médiation
H12	Impacts -> MAN_capital_humain -> Bien_être_futur	0,123	0,085	0,010	0,019	0,550	-0,027	0,048	Pas de médiation
H13	Décision_politique_géo -> Dev_social_sportif -> Bien_être_futur	0,052	0,385	0,020	0,018	1,112	-0,015	0,055	Pas de médiation
H14	Décision_politique_géo -> Améliorations_Environnement_personnes -> Bien_être_futur	0,047	0,091	0,004	0,018	0,238	-0,031	0,040	Pas de médiation
H15	Décision_politique_géo -> Amélioration_gouvernance -> Bien_être_futur	0,044	0,224	0,010	0,018	0,548	-0,025	0,045	Pas de médiation
H16	Décision_politique_géo -> MAN_capital_humain -> Bien_être_futur	0,050	0,085	0,004	0,018	0,236	-0,031	0,040	Pas de médiation
H17	Raisons_échecs_FIFA -> Dev_social_sportif -> Bien_être_futur	0,011	0,385	0,004	0,004	1,059	-0,004	0,012	Pas de médiation
H18	Raisons_échecs_FIFA -> Améliorations_Environnement_personnes -> Bien_être_futur	0,010	0,091	0,001	0,004	0,228	-0,007	0,009	Pas de médiation

Licence CC BY-NC-ND 3.0

H19	Raisons_échecs_FIFA -> Amélioration_gouvernance -> Bien_être_futur	0,010	0,224	0,002	0,004	0,560	-0,006	0,010	Pas de médiation
H20	Raisons_échecs_FIFA -> MAN_capital_humain -> Bien_être_futur	0,011	0,085	0,001	0,004	0,234	-0,007	0,009	Pas de médiation
H21	Soutien_intérêt_public -> Dev_social_sportif -> Bien_être_futur	0,067	0,385	0,026	0,016	1,612	-0,006	0,057	Pas de médiation
H22	Soutien_intérêt_public -> Améliorations_Environnement_personnes -> Bien_être_futur	0,062	0,091	0,006	0,016	0,353	-0,026	0,037	Pas de médiation
H23	Soutien_intérêt_public -> Amélioration_gouvernance -> Bien_être_futur	0,058	0,224	0,013	0,016	0,812	-0,018	0,044	Pas de médiation
H24	Soutien_intérêt_public -> MAN_capital_humain -> Bien_être_futur	0,065	0,085	0,006	0,016	0,345	-0,026	0,037	Pas de médiation
H25	Vision-> Dev_social_sportif -> Bien_être_futur	0,490	0,385	0,189	0,027	6,987	0,136	0,242	**Médiation**
H26	Vision -> Améliorations_Environnement_personnes -> Bien_être_futur	0,450	0,091	0,041	0,027	1,517	-0,012	0,094	**Médiation**
H27	Vision -> Amélioration_gouvernance -> Bien_être_futur	0,421	0,224	0,094	0,027	3,493	0,041	0,147	**Médiation**
H28	Vision -> MAN_capital_humain -> Bien_être_futur	0,479	0,085	0,041	0,027	1,508	-0,012	0,094	**Médiation**

Source (Feuille de calcul Excel)

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Annexe 9.6. Calcul de l'effet médiateur des trois dimensions du bien-être sur le lien entre les variables indépendantes et le construit « inégalités matérielles »

Hypo	Relation	Chemin a	Chemin b	Effet indirect	Erreur Std.	*Valeur t*	95% LL	95% UL	*Décision*
H1	Perception -> Qualité_de_vie -> Inégalités_matérielles	0,072	0,308	0,022	0,014	1,584	-0,005	0,050	Pas de médiation
H2	Perception -> Conditions_matérielles -> Inégalités_matérielles	0,064	0,230	0,015	0,014	1,051	-0,013	0,042	Pas de médiation
H3	Perception -> Bien_être_futur -> Inégalités_matérielles	0,070	0,243	0,017	0,014	1,215	-0,010	0,044	Pas de médiation
H4	Impacts -> Qualité_de_vie -> Inégalités_matérielles	0,105	0,308	0,032	0,016	2,021	0,001	0,064	**Médiation**
H5	Impacts -> Conditions_ matérielles -> Inégalités_matérielles	0,093	0,230	0,021	0,016	1,337	-0,010	0,053	Pas de médiation
H6	Impacts -> Bien_être_futur -> Inégalités_matérielles	0,101	0,243	0,025	0,016	1,534	-0,007	0,056	Pas de médiation
H7	Soutien_intérêt_public -> Qualité_de_vie -> Inégalités_matérielles	0,056	0,308	0,017	0,012	1,437	-0,006	0,041	Pas de médiation
H8	Soutien_intérêt_public -> Conditions_matérielles -> Inégalités_matérielles	0,049	0,230	0,011	0,012	0,939	-0,012	0,035	Pas de médiation
H9	Soutien_intérêt_public -> Bien_être_futur -> Inégalités_matérielles	0,054	0,243	0,013	0,012	1,094	-0,010	0,037	Pas de médiation
H10	Raisons_échecs_FIFA -> Qualité_de_vie -> Inégalités_matérielles	0,090	0,308	0,028	0,030	0,924	-0,031	0,087	Pas de médiation
H11	Raisons_échecs_FIFA -> Conditions_matérielles -> Inégalités_matérielles	0,080	0,230	0,018	0,030	0,613	-0,040	0,077	Pas de médiation
H12	Raisons_échecs_FIFA -> Bien_être_futur -> Inégalités_matérielles	0,090	0,243	0,022	0,030	0,729	-0,037	0,081	Pas de médiation
H13	Amélioration_gouvernance -> Qualité_de_vie -> Inégalités_matérielles	0,186	0,308	0,057	0,025	2,292	0,008	0,106	**Médiation**
H14	Amélioration_gouvernance -> Conditions_matérielles -> Inégalités_matérielles	0,241	0,230	0,055	0,025	2,217	0,006	0,104	**Médiation**
H15	Amélioration_gouvernance -> Bien_être_futur -> Inégalités_matérielles	0,224	0,243	0,054	0,025	2,177	0,005	0,103	**Médiation**
H16	Dev_social_sportif -> Qualité_de_vie -> Inégalités_matérielles	0,377	0,308	0,116	0,028	4,147	0,061	0,171	**Médiation**
H17	Dev_social_sportif -> Conditions_matérielles -> Inégalités_matérielles	0,351	0,230	0,081	0,028	2,883	0,026	0,136	**Médiation**
H18	Dev_social_sportif -> Bien_être_futur -> Inégalités_matérielles	0,385	0,243	0,094	0,028	3,341	0,039	0,148	**Médiation**
H19	MAN_Capital_humain -> Qualité_de_vie -> Inégalités_matérielles	0,163	0,308	0,050	0,031	1,619	-0,011	0,111	Pas de médiation
H20	MAN_Capital_humain -> Conditions_matérielles -> Inégalités_matérielles	0,165	0,230	0,038	0,031	1,224	-0,023	0,099	Pas de médiation
H21	MAN_Capital_humain -> Bien_être_futur -> Inégalités_matérielles	0,163	0,243	0,040	0,031	1,278	-0,021	0,100	Pas de médiation

Licence CC BY-NC-ND 3.0

H22	Vision -> Qualité_de_vie -> Inégalités_matérielles	0,407	0,308	0,125	0,025	5,014	0,076	0,174	**Médiation**
H23	Vision -> Conditions_matérielles -> Inégalités_matérielles	0,361	0,230	0,083	0,025	3,321	0,034	0,132	**Médiation**
H24	Vision -> Bien_être_futur -> Inégalités_matérielles	0,394	0,243	0,096	0,025	3,830	0,047	0,145	**Médiation**

Source (Feuille de calcul Excel)

Licence CC BY-NC-ND 3.0

Critères d'évaluation des héritages attendus des méga-événements sportifs dans les pays en développement : Le cas du Maroc et des candidatures à la Coupe du Monde de la FIFA

L'objectif de cette thèse est d'apporter une contribution à l'appréhension des méga-événements sportifs et leurs héritages dans les pays en développement à travers l'identification des principaux critères à prendre en considération pour l'évaluation des héritages permettant la maximisation des effets de l'organisation en prenant le Maroc comme exemple.
La réponse à notre problématique s'est traduite par l'étude des perceptions des deux principales parties prenantes du méga-événement sportif, et cela en deux phases complémentaires : Une première phase qualitative exploratoire auprès des décideurs du comité de candidature marocain pour l'accueil de la Coupe du Monde de football de la FIFA, suivie d'une deuxième phase quantitative sous forme d'une enquête nationale auprès d'un échantillon représentatif de 726 personnes constitué de la population marocaine âgée de 15 ans et plus.
Les résultats obtenus ont mis en avant le poids de l'immatériel dans les pays en développement en matière des méga-événements sportifs, particulièrement les aspects humains et nous ont permis de conclure qu'une vision unifiée des héritages, traduite par un bon niveau d'implication de la population dès la phase de la pré-candidature et une bonne planification des changements structurels conduiraient à l'amélioration du bien-être. C'est à travers ces éléments que le méga-événement sportif contribuerait sur le long terme à réduire les inégalités matérielles du bien-être sans pour autant impacter toutes les inégalités.

Mots-clés : Méga-événements sportifs, pays en développement, héritage, bien-être, inégalités

Criteria for assessing the expected legacies of sports mega-events in developing countries: The case of Morocco and the FIFA World Cup bids

The objective of this thesis is to make a contribution to the understanding of mega-sporting events and their legacies in developing countries through the identification of the main criteria to be taken into consideration for the legacies assessment allowing the maximization of the organization effects, taking Morocco as an example.
The answer to our issue was reflected in the study of the perceptions of the two main mega-sporting event stakeholders, and this in two complementary phases: A first exploratory qualitative phase with the decision-makers of the Moroccan bid committee for the hosting of the FIFA World Cup, followed by a second quantitative phase in the form of a national survey of a representative sample of 726 people made up of the Moroccan population aged 15 and over.
The results obtained highlighted the weight of the intangible in developing countries in terms of mega-sporting events, particularly the human aspects and allowed us to conclude that a unified vision of legacies, translated by an effective population involvement starting from the pre-bid phase and proper planning of structural changes would lead to improved well-being. It is through these elements that the mega-sporting event would contribute in the long term to reducing tangible inequalities in well-being without impacting all inequalities.

Keywords: Mega-sporting events, developing countries, legacy, well-being, inequalities